المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵉⵏⵙⵜⵉⵜⵓⵜ ⴰⵖⵔⵉⵎⵉ ⵏ ⵜⵙⴷⵓⵙⵜ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

Fatima BOUKHRIS

GRAMMAIRE DE LA PHRASE ET CLITICISATION EN AMAZIGHE

APPROCHE GENERATIVE MINIMALISTE

Fatima BOUKHRIS

+

GRAMMAIRE DE LA PHRASE ET CLITICISATION EN AMAZIGHE

APPROCHE GENERATIVE MINIMALISTE

Préface de Jacqueline Guéron

A la mémoire de ma sœur Rachida

A la mémoire de mon oncle Mohamed

A la mémoire de mes beaux frères El Bachir et Taïb

Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Série : Etudes et recherches N° 38

Titre	: Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste
Auteur	: Fatima BOUKHRIS
Suivi technique	: Hassan JAA
Couverture	: Unité d'édition - CTDEC
Illustration de la couverture	: Lahbib FOUAD - CEAELPA
Editeur	: Institut Royal de la Culture Amazighe
Imprimerie	: (CTP) Imp. El Maarif Al Jadida - Rabat/2013
Dépôt légal	: 2013 MO 1791
ISBN	: 978-9954-28-150-5
Copyright	: © IRCAM

REMERCIEMENTS

Le présent travail est à l'origine une thèse de Doctorat d'État en linguistique, soutenue à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, en mars 1998. J'adresse mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont permis, d'une manière ou d'une autre, sa réalisation.

Ainsi, je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Mme le Professeur Jacqueline Guéron, qui a assuré la direction de cette recherche, pour sa patience, ses encouragements, ses remarques et critiques judicieuses. Je la remercie aussi d'avoir bien voulu en faire la préface. Mes remerciements vont également :

à El Houssaïn El Moujahid, mon époux, qui a toujours fait preuve de compréhension, patience et encouragement. Sa collaboration scientifique en tant que chercheur m'a été d'une aide inestimable ;

au professeur Ahmed boukous, Recteur de l'IRCAM, pour avoir rendu possible la publication de cet ouvrage par l'IRCAM ;

à Hassan Jaa, Aicha Ouzine, Malika Aït Laasri et Hakima Boukhris, pour leur précieuse contribution à la réalisation technique de ce travail ;

à Lahbib Fouad, auteur du tableau sur la couverture.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS ..... **v**

SOMMAIRE ..... **vii**

RESUME ..... **xi**

ABSTRACT ..... **xiii**

ملخص ..... **xv**

PREFACE **1**

Liste des abréviations **5**

Protocole de transcription **9**

INTRODUCTION GENERALE **9**

CHAPITRE I : Preliminaires Theoriques **23**

Introduction 23

1.1. La théorie GB 23

1.2. Le Programme Minimaliste 24

Conclusion 38

CHAPITRE 2 : LA STRUCTURE DE LA PHRASE **39**

Introduction 41

2.1. La morphologie verbale 41

2.2. Valeur grammaticale des oppositions thématiques 66

2.3. La structure de la phrase 94

Conclusion 148

CHAPITRE 3 : LES CLITIQUES SUJETS 151
Introduction 153
3.1. Propriétés morphologiques des "clitiques sujets" 154
3.2. Fonction et statut de la flexion verbale 167
3.3. L'accord neutre ou la forme dite "participiale" 177
Conclusion 187
CHAPITRE 4 : LES CLITIQUES ACCUSATIFS ET DATIFS 189
Introduction 191
4.1. Propriétés morphologiques et distributionnelles 192
4.2. Analyse des clitiques accusatifs et datifs 204
Conclusion 248
CHAPITRE 5 : LES CLITIQUES PREPOSITIONNELS 285
Introduction 287
5.1. Propriétés morphosyntaxiques 287
5.2. Structure des clitiques prépositionnels 295
5.3. Dérivation de l'enclise 302
5.4. Dérivation de la proclise 305
CONCLUSION GENERALE 313
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 317
TABLE DES MATIERES 341

RESUME

La présente recherche consiste en une grammaire de la phrase du parler Zemmour (AZ), une des variantes du tamazighte en usage au Maroc central. Le tamazighte constitue avec le tachelhite et le tarifite les trois grandes variantes de l'amazighe (berbère) au Maroc. L'étude s'inscrit dans le cadre du Programme Minimaliste de la grammaire générative tel qu'il est préconisé dans Noam Chomsky (1993, 1995).

Après une présentation du cadre théorique (chapitre 1), nous examinons la structure de la phrase en AZ. Celle-ci est formée de la projection du verbe (le verbe et ses arguments) étendue par la structure fonctionnelle (SF), laquelle comporte quatre projections ordonnées comme suit : la projection du complémenteur (CP), la projection de la négation (NegP), la projection de temps (TP) et la projection de l'aspect (AspP) (chapitre 2).

Les chapitres 3 et 4 sont consacrés à l'analyse morphosyntaxique des pronoms clitiques. Après une présentation des propriétés des clitiques "sujets" (indices de personne) dans le chapitre 3, nous considérons leur statut catégoriel. La conclusion à laquelle nous aboutissons est que l'AZ ne comporte pas de clitiques sujets, la flexion qui accompagne obligatoirement le verbe est l'expression de l'accord entre le sujet et le verbe.

Les clitiques pronominaux accusatifs et datifs font l'objet du chapitre 4. Il y est discuté notamment de leur statut catégoriel, *i.e.,* arguments ou affixes, et de l'analyse appropriée, à savoir l'analyse par mouvement ou l'analyse par génération basique. L'hypothèse retenue est que les deux genres de clitiques sont des arguments du verbe et l'analyse par mouvement rendrait mieux compte de leur comportement syntaxique, vu que les clitiques en question se présentent comme proclitiques (position préverbale) ou enclitiques (position postverbale). Cette double distribution est tributaire des propriétés morphologiques des projections fonctionnelles composant la SF de la phrase.

Le cinquième et dernier chapitre est consacré aux clitiques prépositionnels. Pour mieux cerner leur comportement syntaxique, le chapitre commence par l'étude des prépositions en amazighe, de leur problématique et de la structure du syntagme

prépositionnel. Le comportement syntaxique des clitiques prépositionnels est proche de celui des clitiques accusatifs et datifs. En effet, ils peuvent apparaître comme enclitiques ou proclitiques, dans les mêmes conditions que celles où s'observent l'enclise et la proclise des clitiques objets du verbe.

Au cours de l'analyse des différentes questions de la syntaxe de l'AZ, des comparaisons sont faites avec d'autres variantes de l'amazighe et avec d'autres langues (nationales et étrangères). Le but en est d'expliquer, par le biais de principes et de paramètres de la grammaire générative, les spécificités et les traits communs de la langue à l'étude avec les autres langues naturelles.

ABSTRACT

The present work proposes a grammar of the sentence in Zemmour (AZ), one of the varieties of the Tamazight language spoken in Central Morocco. Tamazight, Tachelhit, and Tarifit constitute the three main varieties of the Amazigh (Berber) language spoken in Morocco. The study is conducted in the framework of the Minimalist Program of generative grammar as developed in Chomsky (1993, 1995).

After presenting the theoretical framework adopted in Chapter 1, we devote chapter 2 to an examination of the structure of the sentence in AZ. This structure is made up of the lexical projection of the verb and its arguments, extended by a Functional structure (FS) consisting of four syntactic projections ordered as follows (starting from the top of the structure): the Projection of the Complementizer (CP), the Projection of Negation (NegP), the Projection of Tense (TP) and the Projection of Aspect (AspP).

Chapters 3 and 4 are devoted to the analysis of the morphosyntax of clitic pronouns. After presenting the properties of "subject" clitics (consisting of person indices) in Chapter 3, we then consider their categorial status. We conclude that AZ does not in fact contain subject clitics. Rather, the obligatory inflection found on the verb is an expression of subject-verb agreement.

Chapter 4 deals with accusative and dative clitics. We examine the question of the categorial status of these cltics as arguments or affixes and the question of their syntactic derivation, by movement or by base generation. We conclude that the best hypothesis analyzes these clitics as arguments of the verb, and that a movement analysis offers the best account of their syntactic behavior. These clitics occur either as proclitics (in preverbal position) or as enclitics (in postverbal position). We argue that the difference in distribution depends on the morphological properties of the functional projections which make up the FS of the sentence.

The fifth and last chapter is devoted to prepositional clitics. The chapter begins with a study of prepositions in amazigh which examines the questions they raise for the grammar and whic h proposes a structure of the Prepositional Phrase. We

then show that the syntactic behavior of these clitics is close to that of accusative and dative clitics: in particular, they appear as enclitics or proclitics in the very same conditons as do other object clitics of the verb.

In the course of our analysis of the different aspects of the syntax of AZ, comparisons are made with other varieties of Amazigh and with other national or foreign languages. Our aim is to take the principles and parameters of generative grammar as the basis for an account of the similarities and differences between the language of study and other natural languages.

ملخص

يتمثّل هذا البحث في نحو الجملة في لهجة زمّور وهي من متغيّرات تامازيغت بالمغرب الأوسط. وتشكّل هذه الأخيرة مع تاشلحيت وتاريفيت أهمّ المتغيّرات الثلاث في اللغة الأمازيغيّة بالمغرب. وقد اعتمدت الدراسة كإطار نظري البرنامج الأدنى في النحو التوليدي كما وضعه نعام شومسكي (1993-1995).

فبعد تقديم الإطار النظري، في الفصل الأول، تمّت معالجة بنية الجملة في الفصل الثاني. وتتشكّل الجملة من إسقاط الفعل (الفعل ومقولاتُه) الممتدّ إلى البنية الوظيفيّة للجملة، وهي عبارة عن أربع إسقاطات متراتبة على النحو التالي : إسقاط المصدريّ، وإسقاط النفي، وإسقاط الزمن، وإسقاط الجهَة.

وخصّصت الفصول الثالث والرابع على التوالي لتحليل الضمائر المتّصلة من وجهة صِرافية تركيبيّة. إذ بعد إبراز مميّزات ضمائر الفاعل المتّصلة (علامة الشخص في التقليد الاستمزاغي) في الفصل الثالث، تمّت معايَنة وضعها المقوليّ. وخلص البحث إلى أن أمازيغية زمور لا تتوفّر على ضمائر فاعل متّصلة، حيث إن الصّرفة التي تصاحب الفعل وُجوباً ما هي إلا انعكاس للتطابق بين الفاعل والفعل.

أما الفصل الرابع فتمّ إفراده للضمائر المتصلة للمفعول به والمُضاف، حيث تمّت مناقشة وضعها المقولي إن كانت مقولات أم لواصق، وإذا ما كان التحليل الملائم لها بالنقل أم بالتوليد الأصلي. واعتُمدت لذلك فرضيةُ اعتبار أن صنفيْ الضمائر المتصلة مقولاتٌ للفعل، وأن التحليلَ بالنقل أكثرُ ملاءَمةً لإجلاء تحرّكها التركيبيّ، وذلك بالنظر إلى أن المتصلات المعنيّة تظهر بمثابة موصولات أو مُلحقات للفعل. ولهذا التوزيع الثنائي علاقة بالخصائص الصرافية للإسقاطات الوظيفيّة التي تشكّل البنيةَ الوظيفيّة للجملة.

وفي الفصل الخامس والأخير، دراسةٌ للضمائر المتصلة الحَرفيّة. فللإحاطة بسلوكها التركيبيّ، استُهلّ البحثُ بدراسة الحروف في الأمازيغية وإشكالاتها، وبنية المركّب الحرفيّ. وقد تبيّن أن الضمائر المتصلة الحَرفيّة تماثِل متصلات المفعول به والمتصلاتَ الحرفيّة سلوكاً، حيث بإمكانها الظهورُ كمتصلات قبلية أو بعديّة، في نفس الظروف التي يُعايَن فيها وصل الضمائر المتصلة للمفعول به وإلحاقُها.

وفي سياق معالجة مختلف قضايا التركيب في أمازيغية زمور، تم التوسّل بمقارنات مع وقائع باقي متغيّرات الأمازيغية ومع مقابلها في لغات أخرى، وطنية وأجنبيّة . والقصدُ هو اعتماد مبادئ النحو التوليدي ووسائطه لتفسير خصوصيات هاته اللغة وقواسمها المشتركة مع لغات طبيعيّة أخرى.

PREFACE

Dans les *Essais,* Montaigne montre qu'une étude en profondeur et dans le détail des pensées d'un seul homme peut avoir une portée universelle en révélant la psychologie de l'homme en général. Dans *Syntactic Structures* (1957), *Lectures on Government and Binding* (1981), et d'autres travaux, N. Chomsky a développé une théorie de la grammaire générative selon laquelle toutes les langues relèvent d'une grammaire universelle. Un nombre limité de paramètres morphologiques suffiraient pour rendre compte des différences entre les langues. Cette théorie implique que l'étude en profondeur et dans le détail d'une seule langue peut, elle aussi avoir une portée universelle, en révélant les principes et les paramètres de la grammaire universelle.

C'est une telle étude que Fatima Boukhris présente ici. Son livre est consacré à la grammaire de la phrase en berbère tamazighte (AZ) et à l'interaction en syntaxe entre le verbe lexical et les pronoms clitiques qui réalisent ses arguments. L'étude se situe dans le cadre le plus récent de la grammaire générative, le Programme Minimaliste (Chomsky, 1995), selon lequel la syntaxe de la phrase est déterminée par la morphologie. Tout déplacement en syntaxe est déclenché par un trait morphologique d'un constituant *lexical* (tel qu'un Nom ou un Verbe) attiré par un trait identique d'un constituant *fonctionnel* (grammatical) situé plus haut dans la phrase.

Cette étude a une visée comparative. Le parler du Zemmour est confronté, sur des points précis, aux autres dialectes du berbère marocain. F. Boukhris relève, par exemple, le rôle moins important du marqueur de genre en AZ que dans les autres dialectes. L'auteur profite des travaux de berbérisants tels que F. Bentolila, F. Sadiqi, J. Ouhalla, El. El Moujahid, et L. Galand, en motivant chaque fois les hypothèses qu'elle adopte et celles qu'elle rejette dans leurs travaux sur la base d'arguments empiriques et théoriques solides.

F. Boukhris compare aussi le berbère avec l'arabe standard (AS) et l'arabe marocain (AM), révélant ainsi quelques unes des variations qui peuvent exister au sein de langues à systèmes aspectuo-temporels similaires. Par exemple, si les trois langues distinguent les verbes perfectifs des verbes imperfectifs, seul le berbère utilise une forme verbale aoriste de façon productive. Là où le morphème du temps futur sélectionne un verbe imperfectif en AS et AM, le morphème du futur analogue de l'AZ sélectionne un verbe à la forme aoriste. Par contre, là où l' AS et l'AM opposent les

modes de l'indicatif et du subjonctif, sous la forme d'affixes sur le verbe imperfectif, la morphologie verbale du AZ ne fait pas de distinction de mode. Ces faits suggèrent qu'une valeur sémantique universelle, disons la valeur du temps prospectif, peut se réaliser en syntaxe par une morphologie verbale complexe, aspect plus mode, dans une langue, et par une morphologie verbale zéro dans une autre.

Tandis que l'AS et l'AM possèdent, comme l'AZ, des clitiques objects directs, indirects et prépositionnels, les premiers ne connaissent pas le redoublement de clitiques prépositionnels qui caractérise le berbère.

Comme l'impose l'optique d'une grammaire universelle, F. Boukhris compare la cliticisation en AZ avec celle de certaines familles de langues totalement étrangères au chamito-sémitique. Elle fait remarquer que le redoublement de pronoms clitiques qui existe en AZ, mais pas en AS ou AM, se retrouve, avec des différences de détail, dans des langues romanes tel que l'espagnol et le roumain. Par ailleurs, les mêmes conditions syntaxiques qui déterminent l'ordre variable du verbe et du clitique en AZ rendent compte du même phénomène d'enclise et de proclise en portugais européen.

La grammaire générative pose que la structure de la phrase se divise en une partie inférieure, le syntagme verbal, qui contient le verbe lexical et ses arguments, et une partie supérieure qui contient les projections fonctionnelles dont les traits morphosyntaxiques attirent ceux du verbe et de ses arguments en syntaxe. En AZ, un morphème plein dans la tête des syntagmes fonctionnels Complémenteur, Négation, Temps, ou Aspect attire à la fois le verbe lexical et les pronoms clitiques arguments du verbe.

Ce système simple, « minimaliste », soulève néanmoins des questions difficiles, comme celles-ci :

1. L'AZ est-il une langue « à temps » ou une langue « à aspect » ?
2. Est-ce que les pronoms clitiques sont engendrés par un déplacement syntaxique à partir d'une position plus basse à l'intérieur du Syntagme verbal, ou bien sont-ils engendrés dès la structure profonde dans leur position de surface ?
3. Quelle est la position structurale précise d'un pronom clitique ? y a-t-il une seule position qui accueille tous les pronoms clitiques, ou bien plusieurs positions, voire une position syntaxique par clitique, comme l'a proposé D. Sportiche ?
4. Les clitiques sont-ils des *projections maximales* (X" dans la théorie X-barre) ou des *têtes* (X°), voire simultanément X" et X°, comme l'a suggéré Chomsky ?
5. Qu'est-ce qui détermine la position linéaire du clitique par rapport au verbe

   (l'enclise ou la proclise) ?

6. Les pronoms clitiques sont-ils des arguments syntaxiques ou des adjoints au verbe ?
7. L'AZ possède-t-il un clitique sujet aussi bien que des clitiques objets directs, indirects et prépositionnels ?

Je ne révélerai pas les réponses que F. Boukhris offre à ces questions, pour laisser au lecteur le plaisir de les découvrir au fil de sa lecture à travers l'argumentation claire, rigoureuse, et cohérente de l'auteur.

La grammaire de l'AZ présentée ici montre que le programme minimaliste, qui simplifie la syntaxe en l'ancrant sur la morphologie, est adéquat pour la description d'une seule langue tout en permettant des comparaisons claires et détaillées avec des langues proches et lointaines, avançant ainsi les recherches sur la grammaire universelle.

Cette étude de l'AZ illustre aussi de façon intéressante l'interaction entre les différentes composantes de la grammaire. Si la morphologie, en interaction avec des opérations syntaxiques de déplacement de constituants, détermine la structure syntaxique de la phrase, elle ne détermine pas complètement les groupements phonologiques de ces constituants. La composante phonologique interprète la structure syntaxique superficielle selon ses principes propres. On peut dire, par exemple, que le verbe est l'hôte *syntaxique* du pronom clitique, car le clitique doit vérifier ses traits morphologiques dans une position contigue au verbe, ce qui permet au clitique d'être interprété comme l'argument du verbe qu'il soit à sa gauche ou à sa droite, Mais c'est la phonologie qui détermine un groupe qui consiste en un hôte et un ou plusieurs clitiques sur la base d'un ordre strict gauche-droite : en AZ, le clitique se joint phonologiquement à l'élément X° à sa gauche, que celui-ci soit un verbe comme *igra* « il jeta » ou bien un élément fonctionnel tel que *is* (interrogatif), *ur* (négation), *ad* (futur) ou *la* (aspect). Ce qui suggère que tandis que la syntaxe s'organise en termes de la *hiérarchie* de constituants, la phonologie s'organise sur la base de la *linéarité.*

La quantité des données empiriques et la qualité de l'argumentation font de ce livre une oeuvre de référence aussi précieuse pour le linguiste qui s'intéresse avant tout à la grammaire universelle que pour celui qui s'intéresse à la langue berbère. Le livre démontre en outre le lien indissoluble entre l'accumulation de faits empiriques nombreux et le recours à une théorie puissante et cohérente capable d'en rendre compte.

Jacqueline Guéron
Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Liste des abréviations

Cette liste comporte les abréviations, les symboles et les sigles en usage en linguistique en général et en grammaire générative. Nous avons adopté la terminologie anglosaxone en ce qui concerne les concepts de la GGT:

A.	:	Aoriste
Ac.	:	Accusatif
Acc.OP	:	Accord avec l'opérateur
Ac. partic		Accord participial
Af.	:	Affirmation
AFT^G	:	Gabarit d'un affixe thématique
Agr	:	Agreement : accord
Agr_o	:	Agreement Object : l'accord de l'objet
Agr_s	:	Agreement Subject : l'accord du sujet
AI	:	Aoriste intensif
AM	:	Arabe marocain
AS	:	Arabe standard
Asp	:	Aspect
Asp^M	:	Mélodie aspectuelle
AspP	:	Aspectual Phrase = Projection de l'aspect
AZ	:	Amazighe de Zemmour (variante de tamazighte)
C	:	Complémenteur
CD	:	Communication directe
CH	:	Chaîne
cl.	:	Clitique
cl. ac.	:	Clitique accusatif
cl. dat.	:	Clitique datif
cl. prép.	:	Clitique prépositionnel
ClP	:	Clitic Phrase = projection du clitique
CP	:	Complementiser phrase = Syntagme Propositionnel
CPC	:	Condition de Placement de Clitique
cv	:	Catégorie vide
CV	:	Séquence de consonne/voyelle
D	:	Déterminant

Dat.	:	Datif
DP	:	Déterminer Phrase = Syntagme du déterminant
Déf.	:	Défini
DS	:	Deep Structure = structure profonde
EC		Etat construit
F	:	Féminin
FF	:	formal feature = trait formel
FL	:	Forme logique
Flex. V	:	Flexion verbale
Foc.	:	Focalisation
FocP	:	Projection du focus
FP	:	Forme phonétique
HMC	:	Head Movement Condition = Condition sur le mouvement des têtes
ing	:	Ingressif
IM	:	Image en miroir
imp.	:	Impératif
IL	:	Insertion lexicale
IP	:	Inflectional Phrase = Projection de la flexion
I		Inflection = flexion
Imperf	:	Imperfectif
Indic.		Indicatif
Jus.		Jussif
K	:	Kase
KP	:	Kase Phrase
m.	:	Masculin
MD	:	Morphologie distribuée
MLC	:	Minimal Link Condition = Condition du liage minimal
mod.	:	Modal
Neg	:	Négation = tête de NegP
nég	:	Le trait [+nég]
NegP	:	Negation Phrase = Projection de la négation.
Nom.	:	Nominatif
NRéel	:	Non-réel
NumP	:	Number Phrase = Projection de nombre
ob.	:	Oblique
Obj.	:	Objet
OP	:	Opérateur
OPN	:	Opérateur négatif
P	:	Préposition
PA		Principe affixal
part. asp.	:	Particule aspectuelle
perf.	:	Perfectif
pl.	:	Pluriel

PL. Cl.	:	Placement de clitique
PM	:	Programme minimaliste
position- A	:	Position argumentale
position –A’	:	Position non argumentale
P&P	:	Principes et paramètres
PP	:	Prepositional Phrase = Syntagme prépositionnel
PPE	:	Principe de projection étendu
Pr.	:	Prétérit
PrN	:	Prétérit négatif
Rc.	:	Racine
SF	:	Structure fonctionnelle
sg.	:	Singulier
SM	:	Structure morphologique
spec.	:	Spécifieur
SS	:	S-structure (structure superficielle)
sub		subjonctif
Subj / Suj	:	Subject / sujet
SVO		Sujet - verbe - objet
t	:	Trace
T	:	Temps
TS	:	Théorie standard
TSE	:	Théorie standard étendue
TrV	:	Traits du verbe
TP	:	Projection de temps
TV^{G}	:	Gabarit d'un thème verbal
V	:	Verbe
v		Le petit *v*
V^{G}	:	Gabarit verbal
VP	:	Verb Phrase = syntagme verbal
V^{Maff}	:	Mélodie affixale du verbe
V^{G}		Gabarit verbal
VS0	:	Verbe – sujet – objet
wh		Trait interrogatif
X / X^{0}	:	Catégorie tête de la projection XP
XP	:	Projection maximale d'une tête X (lexicale ou fonctionnelle)
1, 2 et 3	:	Première, deuxième et troisième personnes
i, j, k		Indices de référence

Protocole de transcription

API	Transcription adoptée
∂	e
a	a
u	u
i	i
b	b
m	m
n	n
f	f
θ	t
	ṭ
d	d
	ḍ
s	s
	ṣ
z	z
	ẓ
l	l
r	r
	ṛ
R	γ
ʃ	š
ʒ	j
k	k
g	g
h	h
ħ	ḥ
x	x
	ε
q	q
w	w
y	y

- Les segments géminés sont redoublés (cc).
- Le point souscrit indique l'emphase (ṭ, ḍ, ṣ, ẓ, ṛ)
- L'allongement est indiqué par un trait sur la voyelle (qāla "il a dit").

Présentation des exemples

Nous donnons, en général, la forme phonologique. Si la forme phonétique en est différente, nous donnons la/les réalisation(s) phonétique(s) attestées. Nous avons, par la suite, la traduction française juxtalinéaire (mot à mot) suivie de la traduction libre qui rend compte du sens approximatif.

INTRODUCTION GENERALE

0.1. L'objet de la présente recherche est l'étude des clitiques pronominaux ou pronoms personnels affixes dans le parler Zemmour (dorénavant AZ), relevant du tamazighte[1], une des trois variantes de la langue amazighe (berbère) au Maroc. Pour ce faire, l'étude de la structure de la phrase s'impose car les clitiques ne gardent pas de position fixe (position postverbale), ils subissent une attraction par différents morphèmes de la langue (particules aspectuelles, morphèmes interrogatifs…) et apparaissent en position préverbale.

L'approche adoptée s'inscrit dans le Programme Minimaliste (PM) qui constitue le développement le plus récent de la Grammaire Générative Transformationnelle (GGT) (N. Chomsky, 1993, 1994, 1995). Cette étude n'ignore pas pour autant les travaux effectués dans les modèles antérieurs de la GGT, notamment ceux ayant fait l'objet de l'approche du modèle des Principes et Paramètres (P&P) (Chomsky, 1981, 1982, 1986).

0.2. A l'exception de l'étude de L. Galand (1966), les pronoms personnels de l'amazighe d'une manière générale ont toujours été abordés dans le cadre de descriptions globales s'intéressant à des phénomènes autres que les pronoms. Ces descriptions admettent l'opposition fondamentale entre les pronoms autonomes ou indépendants, comme *nkk* "moi", *nkkni* "nous" et les pronoms affixes ou dépendants, du genre, *tn* "les", *asn* "à eux". Précisons, toutefois, que Galand (*ibid*) reconsidère cette classification et regroupe les pronoms autonomes avec les pronoms régimes directs qui sont des pronoms affixes. Sa proposition est basée sur des critères morphologiques. En effet, le procédé de la commutation avec les noms permet de constater que les pronoms autonomes et les pronoms affixes se

---

[1] Le terme *tamazighte* (tamazight) a deux acceptions. Selon la première acception, il désigne le dialecte tamazighte en usage au Maroc central, lequel comprend le Moyen-Atlas, le Sud-est, le Haut Atlas oriental, et s'étend jusqu'au couloir de Taza au nord-est et au Pays Zemmour ou nord-ouest. Il constitue avec le tarifite au nord et le tachelhite au sud les trois grandes variantes amazighes du Maroc. Le tamazighte est formé de plusieurs parlers dont le parler Zemmour, objet de l'étude, le parler des Aït Seghrouchen auquel nous nous référons souvent pour la comparaison des faits empiriques, ce parler ayant fait l'objet d'une étude détaillée par F. Bentolila (1981), le parler des Zaian, des Aït Mguild, des Aït Ndhir, entre autres. Le parler Zemmour est en usage dans la confédération des Zemmour dont le principal centre urbain est la ville de Khémisset, située à 80 kilomètres à l'est de Rabat et se trouve sur la route nationale reliant Rabat à Fès.

Selon la deuxième acception, *tamazighte* est synonyme de *berbère* et a remplacé ce dernier terme jusqu'à une époque récente. De nos jours et notamment depuis la création de l'IRCAM, il est remplacé par le mot *amazighe* (amazigh) dénomination officielle de la langue dans son diversité.

A. Boukous (1994) a proposé le terme *amazighe* (avec *e-* à la fin) pour remplacer à la fois le terme *tamazighte* dans son acception générale et celui de *berbère,* d'où la langue *amazighe* au lieu de la langue berbère ou de la langue *tamazighte.* Cette dernière, en effet, prête à confusion. "L'adoption du terme *amazighe* permet de distinguer *l'amazighe* en tant que langue-mère du *tamazighte* en tant que dialecte spécifique à la région du Maroc central" (Boukous, *ibid:* 11).

substituent à des noms à l'état libre [2] :

(1) a. argaz, iDa "l'homme, il est parti"
nTan, iDa "lui, il est parti"

b. ẓriR argaz "j'ai vu l'homme"
ẓriR t "je l'ai vu"

(Galand, *ibid* : 289)

Dans (1a, b), le pronom autonome *nTan* et le pronom affixe *t* se sont substitués respectivement à un nom qui se présente à l'état libre (EL). Cet argument, qui s'ajoute à la parenté morphologique entre les deux types de clitiques, permet à Galand *(ibid* : 290) d'affirmer que "morphologie et syntaxe conduisent donc à la même conclusion : les pronoms autonomes et les pronoms régimes directs s'opposent ensemble à tous les autres". Nous verrons, par la suite, que les deux types de pronoms sont loin d'avoir le même comportement.

Dans le cadre de la Grammaire fonctionnelle d'A. Martinet (1979), F. Bentolila (1981) pose que la classe des pronoms personnels du parler des Ait Seghrouchen comprend six monèmes, auxquels correspondent des pronoms caractérisés par des variations formelles dont les fonctions grammaticales ne sont pas toujours les mêmes. Aussi distingue-t-il entre la fonction sujet qui est remplie par l'indice de personne, la fonction objet direct et indirect et la fonction complément de nom. Les deux dernières fonctions sont le fait des pronoms affixes.

Dans le cadre de la GG, modèle standard (Chomsky, 1965), M. J. Johnson (1966) analyse les structures syntaxiques de l'AZ. Les pronoms personnels y sont le résultat d'une transformation de substitution de pronoms à des SNs. Des règles qui spécifient le mécanisme du mouvement du pronom en position préverbale ou postverbale sont formulées.

Dans le modèle de la Théorie Standard Etendue (TSE) s'inscrit l'étude de F.

---

[2] En amazighe, d'une manière générale, le nom à initiale vocalique se présente soit à l'état libre, soit à l'état construit (EC) ou d'annexion. Dans le premier cas, la voyelle initiale ne connaît pas de changement, comme en (i). Dans le second cas, il y a une alternance vocalique. C'est ainsi que *a-* se réalise *u-*, comme en (ii) :

(i) argaz iffγ.
EL+homme 3m.sg+sortir+Pr.
"L'homme, il est sorti."

(ii) iffγ urgaz.
3m.sg+sortir+Pr EC+homme
"Il est sorti, l'homme"

(iii) *iffγ argaz
3m.sg+sortir+Pr EL+homme
"Il est sorti l'homme"

La structure (iii) est agrammaticale sur le plan morphologique, car le sujet est à l'EL alors qu'il devrait être à l'EC.

Boukhris (1984). La démarche adoptée s'inspire de celle de R. Kayne (1975) qui a posé la règle, devenue classique en GG, de Placement de clitique (Pl. C1.).

Boukhris *(ibid)* distingue, relativement aux pronoms personnels objets en AZ, entre deux types de règles de Pl. CI. : placement d'enclitique qui déplace les clitiques en position postverbale et placement de proclitique qui les déplace en position préverbale. Les deux règles sont sujettes aux conditions sur les transformations (Chomsky, 1973), dont la contrainte du seul noeud S (sentence) et celle du A sur A.

Dans les courants relativement récents de la GG, à savoir le modèle des P&P, nous avons les travaux de J. Ouhalla (1988, 1989) et de F. Sadiqi (1992). Ouhalla s'est intéressé particulièrement au mouvement des têtes en général dans la variante tarifite, c'est pourquoi seul un chapitre est consacré aux clitiques. Il est en conséquence normal que plusieurs points concernant les clitiques ne soient pas touchés. L'analyse de Sadiqi *(ibid)* est proche de celle d'Ouhalla dont elle ne se distingue que par l'analyse du clitique datif. Ce dernier est considéré comme argument par Ouhalla, alors que pour Sadiqi, il est plutôt un affixe qui n'occupe pas une position argumentale.

Dans la première version du PM, nous avons l'étude de Sadiqi (1996), laquelle porte exclusivement sur le clitique objet direct.

Il se dégage de cette brève revue de la littérature berbérisante sur les clitiques que ces derniers ont été abordés dans le cadre d'études consacrées initialement à des phénomènes linguistiques autres que les clitiques, exception faite de Boukhris (1984) et Sadiqi (1992). C'est pourquoi bien des aspects des clitiques n'ont pas été étudiés et leur analyse constituera un champ fertile pour une approche minimaliste au moins pour deux raisons : (i) fournir une description morphosyntaxique des clitiques pour saisir leur comportement spécifique en amazighe, en comparaison avec celui des clitiques dans d'autres langues, en vu d'une adéquation descriptive. (ii) Expliquer ledit comportement par les principes en vigueur dans le cadre théorique choisi, en l'occurrence le PM, pour aboutir à l'adéquation explicative. Les deux types d'adéquation fixent la finalité de toute analyse linguistique en GG, abstraction faite du modèle où elle s'inscrit.

0.3. Si l'étude des clitiques et des pronoms personnels en général est le parent pauvre des études berbérisantes, en GGT en revanche, elle est l'un des champs qui a très tôt attiré l'attention des linguistes générativistes, dès les premiers travaux de cette grammaire. En effet, les clitiques ont fait l'objet de différentes approches, selon les modèles de la GGT :

(i) Dans le modèle de la Théorie Standard (TS), la pronominalisation était conçue comme une transformation de substitution de pronoms à des NPs, engendrés dans la structure de base. Deux propositions se distinguent :

- Celle de R. Lees et E. Klima (1963) qui suggèrent une identité structurale entre deux NPs en DS pour que la transformation de substitution puisse s'appliquer. Or, deux NPs peuvent être structuralement identiques sans pour autant être coréférentiels, ce qui entraîne une agrammaticalité comme celle observée en (2b), où le deuxième NP est remplacé par *se* :

(2) a. Pierre regarde Pierre.

b. *Pierre se regarde.

- En raison des limites de la proposition de Lees et Klima (*ibid*), Chomsky (1965) propose que les NPs soient affectés d'indices de référence, de sorte que seuls ceux munis des mêmes indices peuvent subir la transformation de pronominalisation. Ainsi, une structure comme (2a) aura la DS suivante :

(3) Pierre$_i$ regarde Pierre$_i$

Il est en conséquence tout à fait possible de remplacer le deuxième NP par le pronom réfléchi *se* qui se déplacera, par une deuxième transformation, devant le verbe.

(ii) La TS connaîtra une révision qui engendrera le modèle de la TSE. Sa principale innovation est la réduction du nombre des transformations, fort nombreuses dans la TS, au profit des seules transformations de mouvement que résume la règle générale : Déplacer α (*Move* α), où α est une catégorie syntaxique de nature diverse, à savoir un nom, un verbe, un pronom etc. Par conséquent, les autres transformations de la TS, dont la transformation de substitution de pronoms, sont abandonnées. En effet, substituer un constituant à un autre n'est pas conforme aux principes de conservation de sens et de structure (J. Emonds (1870,1972). Un pronom substitué est un élément plein et donc sémantiquement interprétable. Dans la mesure où le pronom a moins de traits interprétables que le DP, il y a perte de sens, ce qui entraîne une violation du principe de conservation de sens.

La transformation de pronominalisation étant éliminée, les pronoms sont insérés directement dans la DS, en position de NP. Placement de clitique (Pl. CI.), qui est une instance de la règle transformationnelle Déplacer α, les déplace en position préverbale ou postverbale, en fonction des langues. Au niveau de la composante sémantique, des règles interprétatives déterminent la coréférence et la référence disjointe des anaphores et des pronoms, lesquelles règles sont soumises à des contraintes (*cf.* R. langacker, 1969 ; T. Reinhart, 1976 ; H. Lasnik ; 1976), J. Guéron ; 1979, entre autres).

(iii) Dans le modèle de la théorie du Gouvernement et du Liage (ou P&P) avec ses deux versions (la première exposée dans Chomsky (1981, 1982), la seconde dans Chomsky (1986), connue sous l'appellation théorie des barrières), le phénomène des clitiques peut être considéré de deux points de vue :

a) sur le plan du statut catégoriel, les clitiques sont des arguments pour certains syntacticiens génératives. En tant que tels, ils sont générés en position de NP en DS et remplissent les différentes fonctions grammaticales, de la même manière que les NPs. La règle Move α les déplace, en SS, en position préverbale ou postverbale. C'est l'analyse appelée par mouvement, initialement proposée par Kayne (1975) et adoptée par d'autres linguistes dont Ouhalla (1988, 1989), Sportiche (1990), Sadiqi (1992), entre autres. Pour d'autres linguistes, les clitiques ne sont pas des arguments, mais plutôt des affixes, générés dans la position de clitique, la position qu'il occupe en SS. La position de NP est occupée par une catégorie vide (cv) liée par le clitique. Cette approche, qualifiée de *génération basique,* est représentée par Strozer (1976), Rivas (1977), Chomsky (1982), Borer

(1983), Sportiche (1983), Jaeggli (1986), Rouveret (1987), entre autres.

b) Sur le plan interprétatif, la théorie du liage, un des modules de la théorie GB, qui intervient au niveau de la SS et de la Forme Logique (FL), prend en charge la distribution complémentaire entre pronoms et anaphores. Chomsky a proposé trois principes, à savoir les principes A, B et C[3], qui subsument certaines contraintes caractérisées par des redondances, comme la condition du sujet spécifié et celle du temps fini.

(iv) Dans l'optique du PM (Chomsky, 1993-1995), où l'accent est porté en particulier sur la nécessité de réduire les mouvements syntaxiques résultant de l'application de Déplacer α, les études sur les clitiques dans différentes langues portent essentiellement sur les processus de la dérivation de l'enclise (position postverbale) et de la proclise (position préverbale), dans les langues attestant les deux distributions, comme le portugais et, à un degré moindre, l'italien. L'AZ, objet de notre étude, connaît les deux processus auxquels la présente recherche s'intéressera tout particulièrement.

Cette revue de littérature, qui porte à la fois sur la place réservée aux clitiques dans les études berbérisantes des différentes écoles et sur un aperçu historique de l'analyse du phénomène dans le champ, en perpétuel évolution, de la GG, montre que l'étude des clitiques en AZ (et en amazighe en général) est importante au moins pour les deux raisons suivantes :

a) Appréhender cet aspect de la syntaxe de l'amazighe d'une manière beaucoup plus étoffée que dans les études antérieures (bien que nous ne prétendions nullement à l'exhaustivité), vu que les clitiques constituent l'objet fondamental de cette recherche. Il sera procédé à la comparaison avec d'autres variantes de l'amazighe et avec d'autres langues naturelles chaque fois qu'il s'avèrera nécessaire, ce qui permettra de dégager les spécificités de l'AZ et les points communs qu'il partage avec d'autres langues naturelles.

b) Mettre en application les principes du PM, ce qui a comme conséquence de tester la validité de ce programme en comparaison avec les modèles antérieurs,

---

[3] Les trois principes de la théorie du liage sont :

A. Une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante.

B. Un pronom est libre dans sa catégorie gouvernante.

C. Une expression référentielle est libre.

L'axiome A remplace les conditions d'opacité (condition du sujet spécifié et du Temps fini), selon lesquelles une anaphore ne peut être séparée de son antécédent par un NP sujet enchâssé ou par une frontière de phrase à temps fini. Le principe A exclut des constructions comme (i) :

(i) *Pierre$_i$ veut que Marie se$_i$ regarde dans la glace.

Le principe B remplace la règle de référence disjointe, qui requiert qu'un pronom ne doive pas se trouver avec son antécédent dans le même domaine :

(ii) *Marie$_i$ la$_i$ regarde.

Le principe C exclut des structures comme (iii) :

(iii) *Elle$_i$ croit que Paul$_i$ est malade.

notamment le modèle des P&P.

0.4. La présente étude comporte cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons succinctement le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche, à savoir le PM.

Le second chapitre sera consacré à la structure de la phrase. C'est une question fondamentale pour l'analyse des clitiques en amazighe d'une manière générale, sachant que dans cette langue, les clitiques se présentent comme proclitiques en présence de certaines têtes fonctionnelles. En leur absence, ils se réalisent comme enclitiques. Le chapitre s'articule sur trois sections. Dans la première section, nous présenterons quelques aspects de la morphologie verbale de l'AZ, en vue de dégager les différents affixes qui interviennent dans la formation d'une entité verbale, l'amazighe étant une langue non concaténative. Dans la seconde section, nous essayerons de dégager la valeur des oppositions entre les différents affixes. En d'autres termes, nous essayerons de voir si les oppositions en question sont de nature aspectuelle, temporelle ou modale. La troisième section aura pour objet la structure de la phrase proprement dite. Elle s'appuie sur les résultats de la première section, en ce sens que les affixes identifiés morphologiquement indiquent l'existence d'une projection fonctionnelle. Il y sera également question de l'ordre des projections fonctionnelles et de l'ordre des mots : VSO/SVO.

Le troisième chapitre traite des clitiques sujets. Dans la première section, il sera question des propriétés morphologiques de ces clitiques que nous considérons comme une flexion verbale. Dans la deuxième section, nous verrons le statut positionnel de ladite flexion. La troisième section sera consacrée à l'accord "neutre", ou forme "participiale", qui est un accord spécifique à l'amazighe en général.

Le quatrième chapitre présente l'analyse des clitiques accusatifs et datifs (clitiques objets). Après une présentation des propriétés morphologiques et distributionnelles des deux types de clitiques, il sera procédé à l'analyse syntaxique des clitiques accusatifs et datifs séparément, dans deux sous-sections de la deuxième section. Dans les deux cas, l'accent sera mis sur la dérivation de l'enc1ise et de la proc1ise dans le parler à l'étude, à la lumière des propositions de Chomsky (1993, 1995) et de celles de chercheurs ayant travaillé sur les clitiques dans la même optique parmi lesquels Kayne (1994), Haegeman (1993), Belletti (1993, 1995), entre autres. Dans la troisième sous-section, nous examinerons les séquences de clitiques. La dernière sous-section sera consacrée aux structures à clitique redoublé.

Le cinquième et dernier chapitre aura pour objet les clitiques prépositionnels et se répartit en cinq sections. Dans la première section seront dégagées les propriétés morphosyntaxiques desdits clitiques. Dans la seconde, nous considèrerons la structure des c1itiques en question, ce qui nécessitera une brève présentation des prépositions de l'AZ. La thèse défendue est que ces clitiques présentent la même structure que les clitiques objets du verbe, à savoir qu'ils sont des Ds d'un DP "pauvre". Dans la troisième et quatrième sections, nous étudierons les processus de l'enclise et de la proc1ise de ces clitiques.

Il est à noter que l'organisation de tous les chapitres est similaire. Nous commençons par les propriétés morphologiques avant de procéder à l'analyse

syntaxique, dans la mesure où dans le cadre théorique de cette étude, les mouvements syntaxiques sont dictés par des motivations morphologiques. De même, la structure de la phrase reflète l'agencement des affixes morphologiques tels que ceux de l'aspect, du temps... Il est donc tout à fait nécessaire de commencer par les propriétés morphologiques des clitiques. Il va sans dire que nous ne prétendons nullement faire à chaque fois une analyse morphologique d'envergure, car celle-ci nécessite un approfondissement théorique approprié. Il s'agira tout simplement d'indications morphologiques pertinentes pour l'analyse syntaxique des clitiques pronominaux.

CHAPITRE I

PRELIMINAIRES THEORIQUES

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons procéder à une présentation sommaire du cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche, en l'occurrence le Programme Minimaliste, tel qu'il est présenté dans Chomsky (1993,1995). Le PM est parmi les derniers développements de la Grammaire Générative et Transformationnelle (GGT), qui n'a pas cessé d'évoluer depuis ses premiers courants (Chomsky, 1957, 1965). Il fait suite au modèle des Principes et Paramètres (P&P), libellé également *Théorie du Gouvernement et du Liage* (ou *Government and Binding* (GB)). La théorie GB a connu deux formulations : la première est représentée par les travaux de Chomsky (1981, 1982), la seconde, appelée aussi *Théorie des barrières*, est élaborée dans Chomsky (1986).

Avant de présenter le PM, nous donnons un aperçu succinct du modèle qui l'a précédé, en l'occurrence la théorie GB, afin de voir les spécificités de ce nouveau programme par rapport à la théorie antérieure.

1.1. La théorie GB

Chomsky (1993 : 129)[6] conçoit la langue de la façon suivante :

> "A Language is not, then, a system of rules, but a set of specifications for parameters in an invariant system of principles of Universal Grammar (UG)".

Cette citation met en évidence les fondements de la théorie GB : un ensemble de principes invariables et des paramètres auxquels chaque langue attribue une valeur; les deux constituant la Grammaire Universelle (GU). Comme le précise A. Rouveret (1992 : 12), l'un des points forts du modèle GB est "le souci de penser théoriquement la diversité linguistique en tant que telle et d'explorer l'articulation dans la langue de l'invariant et de la variation, de l'universel et du particulier".

Ce fondement théorique sera à la base d'une conception modulaire de la grammaire universelle, qui est à même de saisir la complexité du phénomène du langage. C'est ainsi que Chomsky propose plusieurs modules qui consistent en des sous-théories, organisées autour d'une notion centrale (le cas, le liage, le gouvernement...) ; d'où la théorie X-barre, la théorie du gouvernement, la théorie du liage, la théorie du cas, la théorie thématique et la théorie du mouvement. Chacun de ces modules (ou sous-théories) comporte un principe comme le principe du théta-critère, les principes A, B et C de la théorie du liage, le filtre sur le cas, le principe des

[6] Chomsky (1993), chapitre 2 : "Some Notes on Economy of Derivation and Representation". Ce chapitre est déjà paru sous forme d'article dans Chomsky (1989).

catégories vides, le principe de projection, etc. A ces principes s'ajoutent des paramètres, dont le paramètre du sujet nul, à l'origine de la distinction entre les langues à sujet nul (ou pro-drop) et les langues à sujet plein ou lexical. Ces modules, tout en étant autonomes, interagissent pour expliquer les phénomènes linguistiques caractérisés par leur complexité.

Dans la théorie GB, la grammaire d'une langue est organisée comme suit : trois composantes, à savoir la syntaxe ou le système computationnel, la forme phonétique (FP) et la forme logique (FL). Parallèlement à ces composantes, nous avons quatre niveaux d'analyse : la D-structure (DS) ou la structure sous-jacente, construite sur la base des propriétés lexicales des lexèmes contenus dans le lexique; la S-structure ou la structure supeficielle (SS), dérivée de la DS par l'application de l'opération transformationnelle *Déplacer* α. Les deux niveaux constituent la partie syntaxique. Les deux autres niveaux sont la FP et la FL. En FP, la SS reçoit une interprétation phonétique qui la convertit en structure de surface. En FL, interviennent les relations sémantico-logiques telles que la portée des quantifieurs, des opérateurs interrogatifs et négatifs, des relations entre opérateurs et variables, entre autres. Les règles de la FL opèrent sur la SS.

Dans le modèle des P&P, une grande importance est accordée au comparatisme linguistique, en vue de saisir la variation linguistique et partant de consolider l'hypothèse de la GU.

1.2. Le Programme Minimaliste

Comme l'indique le qualificatif *minimaliste*, ce nouveau programme, lancé depuis Chomsky (1989) et qui a trouvé son aboutissement dans Chomsky (1993, 1995 : chapitre quatre), se caractérise, essentiellement, par la réduction minimale du rôle de la syntaxe dans la dérivation des structures linguistiques ainsi que celle des opérations de mouvement qui sont parfois nécessaires. Le souci de réduire le rôle de la syntaxe va se traduire par des conséquences importantes touchant l'organisation de la grammaire, la structure de la phrase, la motivation des mouvements syntaxiques, entre autres. A cela s'ajoute le postulat d'un certain nombre de principes d'économie qui régissent les opérations syntaxiques.

1.2.1. L'organisation de la grammaire

Une conséquence importante de la fonction minimale de la syntaxe dans le PM est la réduction des niveaux d'analyse à deux seulement (au lieu de quatre (P&P)) et que Chomsky (*op. cit.*) désigne par les deux niveaux d'interface. Il s'agit de la FP "articulatory-perceptual" (A-P) et de la FL "conceptual-intentional" (C-I) ; les niveaux de la DS et de la SS sont ainsi éliminés. Pour Chomsky (1993 : 168), la compression des niveaux grammaticaux se justifie ainsi :

> "The performance systems appear to fall into two general types : articulatory-perceptual and conceptual-intentional. If so, a linguistic expression contains instructions for each of these systems. Two of the linguistics levels, then, are the *interface levels* A-P [FP] and C-I [FL], providing the instructions for the articulatory-perceptual and conceptual-intentional systems, respectively".

Ainsi, Chomsky part du postulat, indiscutable, qu'une structure linguistique est avant tout une combinaison entre les sons et le sens. C'est pourquoi la FP et la FL sont les deux niveaux grammaticaux que doit comporter toute grammaire. En fait, la DS et la SS n'ont pas de correspondants concrets, puisqu'elles sont des structures abstraites. D'où leur élimination ainsi que celle des principes qui les régissent (dont le principe de conservation de structure et le principe de projection étendu), ce qui simplifie énormément la grammaire.

La FP et la FL sont soumises à la condition de l'interprétation pleine "Full Interpretation" (FI) qui requiert que les deux niveaux ne doivent comporter que des éléments interprétables. Autrement dit, des éléments phonétiquement interprétables pour ce qui est de la FP, ce qui implique l'élimination des traces et des morphèmes nuls. Pour ce qui est de la FL, les constituants légitimes, étant interprétables, forment des chaînes de type (1) :

(1) $(\alpha_1 \ldots\ldots\ldots, \alpha_n)$

Où α est un argument (un élément dans une position argumentale (A)), un adjoint (un élément dans une position non argumentale (A')), une tête lexicale, un prédicat ou un opérateur-variable. Dans ce dernier cas, l'opérateur est dans une position-A' et la variable dans une position-A. Les explétifs, par exemple, sont exclus de la FL, étant sémantiquement vides.

Toutefois, si la grammaire dans l'optique du PM ne comporte pas de SS comme niveau grammatical, elle présente ce que Chomsky (*op. cit.*) appelle *Spell-Out* et qui consiste en un point dans le système computationnel qui détermine les mouvements affectant la FP et ceux qui ne l'affectent pas (*cf* schéma (6)). C'est la raison pour laquelle une distinction est faite entre les opérations syntaxiques ayant lieu avant *Spell Out* et qui ont un effet sur la FP de la phrase et celles qui interviennent après *Spell Out*. Ces dernières concernent la FL et n'ont aucune incidence sur la FP.

Autre particularité du PM, qui mérite d'être mentionnée, est l'absence d'un stade initial dans la génération d'une structure. Dans les versions antérieures du modèle des P&P, les dérivations syntaxiques ont un point de départ qui consiste en les règles catégorielles, de sous catégorisation et d'insertion lexicale. D'autres processus interviennent jusqu'à la réalisation finale de la phrase. En revanche, tout ce qui est avancé dans le PM, concernant ce point, est que les dérivations syntaxiques sont formées à partir des transformations généralisées qui insèrent des

arbres déjà construits dans des positions spécifiques appartenant à d'autres arbres[7]. Ainsi, une phrase comme (2) est le produit de la fusion des projections, selon le schéma X-barre[8], des trois têtes lexicales V, N_1 et N_2 contenues dans (2) et illustrées par (3a, b, c) :

(2) L'enfant lit une histoire.

(3) a.

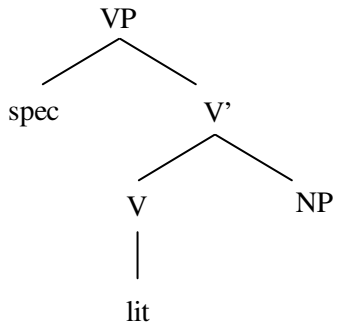

b.

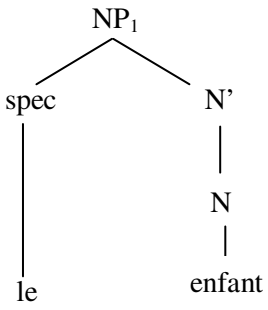

c.

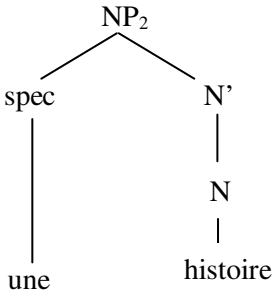

---

[7] Les transformations généralisées que propose Chomsky pour la génération des dérivations syntaxiques ne sont pas sans rappeler celles de Chomsky (1957) et qui s'opposent aux transformations singulières. Il y a cependant une nette distinction : les nouvelles transformations généralisées s'appliquent à des projections lexicales autonomes (NP, VP, PP) pour obtenir une dérivation syntaxique qui fait l'objet, si c'est nécessaire, d'opérations syntaxiques de mouvement, alors que les transformations généralisées du modèle pré-standard s'appliquent à deux indicateurs syntagmatiques pour obtenir une phrase complexe.

[8] Selon le schéma de la théorie X-barre classique, toute catégorie syntaxique, lexicale ou fonctionnelle (V, N, T, C...), se projette selon le schéma suivant :

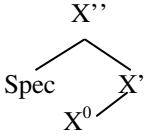

Où X^0 est une tête qui peut avoir un complément, X' le niveau intermédiaire et X" (ou XP) la projection maximale.

(3b) et (3c) seront insérés, respectivement, dans les positions de spécifieur et de complément de (3a), ce qui donnera la structure (4) :

(4)

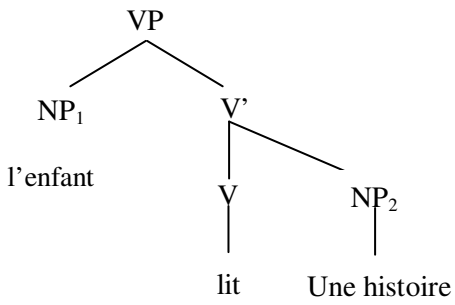

La structure (4) sera étendue par des projections fonctionnelles, dont celle du temps (T) ou de l'accord (Agr), engendrant une structure complète :

(5)

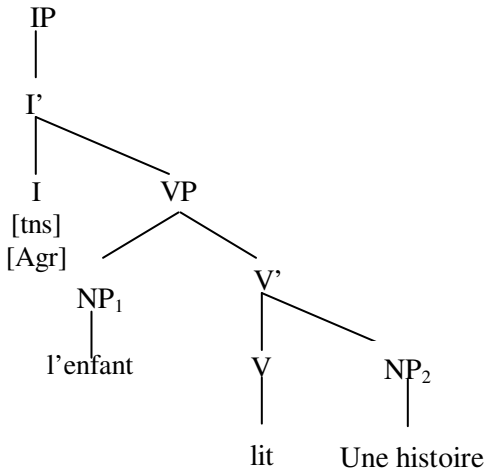

A signaler que dans le PM, les items lexicaux sont spécifiés pour tous les traits (morphosyntaxiques, sémantiques et phonologiques) dans le lexique. Ils intègrent le système computationnel (niveau où sont générées les dérivations syntaxiques) pleinement spécifiés. Aussi le lexique est-il le point de départ, que ce soit dans le modèle des P&P ou dans le PM. Ce dernier est organisé de la manière suivante :

(6) Lexical Ressources

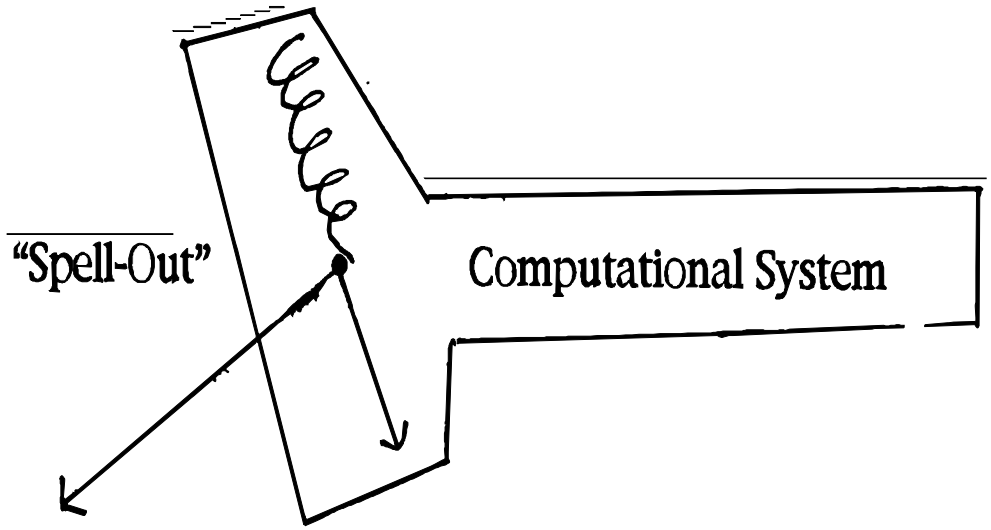

(Marantz, 1995 : 357)

Le système computationnel renvoie, dans ce schéma, à la syntaxe. Il permet d'obtenir des dérivations comme (3a, b, c), dont la fusion engendre une structure syntaxique de la forme (5). Dans ce qui suit, l'intérêt sera porté sur les dérivations syntaxiques formées à ce niveau notamment.

1.2.2. Les opérations du système computationnel

Trois opérations sont nécessaires pour obtenir une dérivation syntaxique D, prête aux interprétations phonétique et logico-sémantique.

(i) L'opération Sélection (*Select*) : elle consiste en la sélection d'une ou de plusieurs unités lexicales du lexique mental, où elles sont dotées de leurs traits formels intrinsèques, comme le trait catégoriel, en plus des traits sémantiques et phonologiques. Chaque unité (lexicale ou fonctionnelle) se projette selon le schéma de la théorie X-barre (*cf* (3) a, b, c), comme il est postulé dans la première version

du PM (Chomsky, 1993), ou selon le schéma de *bare phrase structure* dans la deuxième version du PM (Chomsky, 1994, 1995)[9].

(ii) L'opération de *Fusion* (*Merge*) : elle fusionne des unités substantives têtes et compléments dans les positions appropriées :

> "Merge introduces substantive heads into positions where they can assign theta-roles to their complements (and certain SPEC's), and complements (...) into configurational positions where they can receive theta-roles from substantive heads."
>
> (Johnson & Lappin, 1996 : 255)

La structure (4) est un exemple de fusion de NP_1 dans [spec, VP], NP_2 dans la position complément de V et la tête verbale *lit* sous le noeud V.

(iii) L'opération *Déplacer* ou *Attirer* (*Move*) : elle est analogue à *Déplacer* α du modèle des P&P, α étant une catégorie quelconque susceptible d'être de nature lexicale (V, N, A et P) ou fonctionnelle (Nég (négation), T (temps), Agr (accord), D (déterminant)...). Il est à préciser que la catégorie α est un ensemble non ordonné de traits. Dans la deuxième version du PM (Chomsky, 1995), une distinction est faite entre *Déplacer* α et *Déplacer* F (*feature*) ; F étant un trait formel. *Déplacer* α renvoie au mouvement d'une catégorie en tant que complexe de tous les traits la spécifiant, dont les traits phonologiques. Cette computation s'applique en syntaxe, autrement dit avant *Spell-Out*, car le mouvement a des incidences sur la FP. C'est ce qu'on appelle un mouvement explicite (*overt movement*) dans le PM, lequel est motivé morphologiquement, contrairement au mouvement implicite. Ainsi, dans (8), *Déplacer* α a attiré explicitement le sujet de sa position d'origine [spec, VP] vers [spec, TP] pour des raisons de cas, et le verbe vers T, ce qui a permis d'avoir (7) :

---

[9] Dans Chomsky (1994, 1995 : chapitre quatre), la théorie X-barre standard est éliminée au profit de *bare phrase structure* qui répond au schéma suivant :

(Chomsky, 1994 : 11-12)

Dans (i) (ii), une tête est la fois maximale et minimale. Avec cette nouvelle conception de X-barre, Chomsky (*ibid*) adopte l'hypothèse de la multiplicité des spécifieurs, qui ne peuvent être créés qu'en cas de nécessité.

(7) Jean lit un livre.

(8)

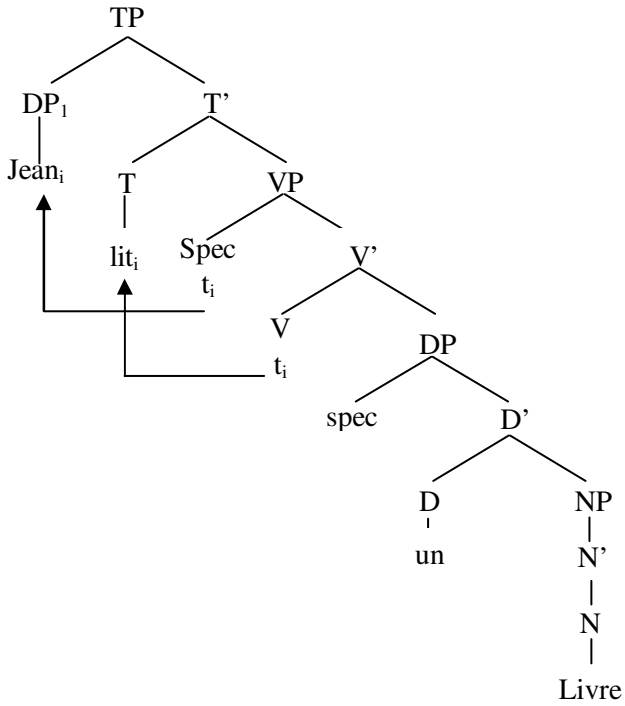

Dans cette structure, le DP complément de V ne se déplace pas en syntaxe, gardant sa position d'origine où il a été inséré. Il connaîtra un mouvement implicite en FL où *Move* F ne déplacera que les traits formels, essentiellement le trait de cas [+Ac][10], qui nécessitent une vérification *(cf* 1.2.4. pour une définition de la *vérification*). Quant aux traits phonologiques, ils resteront dans la position de base. C'est pourquoi *Move* F n'affecte pas la FP, opérant après *Spell-Out*, en l'occurrence en FL. Ce mouvement, qualifié d'implicite (*covert movement*), est préférable au mouvement explicite, étant plus économique. Ainsi, la distinction entre *Move* α et *Move* F est parallèle à la distinction entre un mouvement explicite, ayant lieu dans le système computationnel, et un mouvement implicite, intervenant en FL.

1.2.3. Les principes d'économie

Les principes d'économie préconisés dans le PM reposent sur l'idée fondamentale suivante : il faut appliquer les opérations les plus économiques pour engendrer une

[10] Le trait de cas accusatif est vérifié dans [spec, Agr_o] dans la première version du PM, dans [spec, vP] dans la seconde version du même modèle théorique.

structure linguistique bien formée. Trois principes régissent les opérations syntaxiques au niveau du système computationnel : le mouvement court (*shortest Move*), le principe de procrastination et le principe d'avarice (*Greed*).

1.2.3.1. Le principe du mouvement court

Le principe du mouvement court n'est pas nouveau. Il existe déjà dans le modèle des P&P sous d'autres qualificatifs : le principe de la sous-jacence, la contrainte sur le mouvement des têtes (Chomsky, 1986) et la minimalité relativisée (Rizzi, 1990). Pour appliquer le principe en question, il est nécessaire que soit tenu compte de la nature du constituant concerné par le mouvement, en l'occurrence une tête ou une projection XP, sachant que la position d'accueil doit être de même nature catégorielle. C'est ainsi qu'une tête, par exemple, doit se déplacer vers la tête la plus proche, en évitant de passer par dessus une autre tête. La violation de ce principe explique l'agrammaticalité de structures du genre (9a, b) :

(9) a. *have John will *t* left by the time we get here.
b. *What did you persuade who to buy?

(Marantz, 1995 : 355)

Dans (9a), la tête *have* s'est déplacée par dessus la tête *will,* violant le principe du mouvement court. Il en est de même de (9b), qui se distingue de (9a) en ce que le mouvement concerne un élément-wh.

Du même principe découle la condition du lien minimal (MLC *The Minimal Link Condition*) qui permet à un constituant de passer par dessus un autre s'ils sont équidistants. Cette notion est définie ainsi :

(10) "α [trait ou catégorie] can raise to target K only if there is no legitimate operation Move β targeting K, where β is closer to K."

(Chomsky, 1995 : 296)

Closer est défini comme suit :

(11) "β is closer to K than α unless β is in the same minimal domaine as (a) c or (b) α "

(Chomsky, *ibid* : 356)

Donc, si β est dans le même domaine minimal que α qui le c- commande, β sera dit *closer* à α et pourra se déplacer soit pour s'adjoindre à α, soit pour s'y substituer[11].

[11] Les notions *d'adjonction* et de *substitution* sont définies de la même manière que dans la théorie GB.

A noter que le domaine minimal est conditionné par la formation d'une chaîne ; en d'autres termes, par le mouvement d'une tête vers une autre.

Une autre notion est d'une importance capitale pour l'opération de mouvement, il s'agit de l'équidistance :

> (12) "Y and β are equidistant from α if Y and β are in the same minimal domain".
>
> (Chomsky, *ibid :* 356)

Soit la structure (13) :

> (13) [β [AGR+V] [α t y]]
>
> (Siloni, 1993 : 44)

Dans cette structure, nous avons la chaîne CH = (V, t), créée par le mouvement de la tête lexicale V vers la tête fonctionnelle AGR. Il résulte de ce mouvement que le spécifieur supérieur (celui de AGR) β et le spécifieur inférieur α sont équidistants par rapport à y que tous les deux c-commandent. En conséquence, β et α sont dans le même domaine minimal : celui de AGR. De ce fait, α peut monter vers β ou passer par dessus β vers une position supérieure, puisque les deux spécifieurs sont équidistants. Y peut également passer par dessus α et s'adjoindre ou se substituer à β pour la même raison.

De même, en (8), [spec, TP] et [spec, VP] sont équidistants par rapport au DP objet de V, étant dans le même domaine minimal. Ce dernier résulte du mouvement explicite de V vers T. L'équidistance rend possible le mouvement de l'objet par dessus le sujet et ce dernier par dessus [spec, TP] vers une position supérieure. Ces deux derniers mouvements n'ont pas opéré explicitement car, d'une part, le DP objet vérifie le trait de cas en FL ; d'autre part, le sujet n'a aucun trait à vérifier auprès d'une position supérieure, [spec, CP].

Ainsi, le principe du mouvement court est à l'origine de la MLC, qui subsume la contrainte sur le mouvement des têtes et la minimalité relativisée, et de l'équidistance. Cette dernière notion remplace, en quelque sorte, le L-marquage de la théorie des barrières (Chomsky, 1986).

1.2.3.2. Le principe de procrastination

Selon le principe de Procrastination (*procrastinate*), les dérivations préférables sont celles qui requièrent le mouvement après *Spell-Out*, *i.e,* en FL, car il n'affecte pas la FP. Certaines dérivations violent ledit principe pour converger[12]. C'est le cas du

[12] Dans le PM, on se réfère à grammatical/agrammatical par l'emploi des antonymes suivants : *converge / capote* (*crash*).

verbe en français et en AZ (comme nous le verrons par la suite) où dans les deux langues il monte vers T avant *Spell-Out*, contrairement à l'anglais où le mouvement en question s'applique en FL, en conformité avec le principe de procrastination.

La différence dans le comportement du verbe dans les trois langues est liée à la force du trait [V] de T : en français et en AZ, ce trait est fort et doit être vérifié en syntaxe, autrement il serait visible en FP. En anglais, ledit trait est faible et partant invisible en FP, c'est pourquoi sa vérification s'effectue en FL. Aussi le principe de procrastination recommande-t-il de retarder, quand c'est possible, l'application d'un mouvement jusqu'à la FL.

1.2.3.3. Le principe d'avarice

Ce principe stipule qu'un constituant se déplace pour vérifier ses propres traits et non ceux d'une autre catégorie. Par exemple, en français et dans l'optique de la première version du PM, le sujet se déplace dans [spec, Agr_sP] (le spécifieur de la projection de l'accord du sujet) pour vérifier le trait du cas nominatif et partant le trait d'accord avec V, qui s'est déplacé dans Agr_s. Mais dans la seconde version (Chomsky, 1995) : chap. 4), il est posé que les têtes fonctionnelles ont des traits [V] et [N] qui peuvent être soit forts, auquel cas la vérification se fera avant *Spell-Out,* soit faibles et leur vérification respectera le principe de procrastination en opérant en FL. S'il en est ainsi, une catégorie se déplacerait pour vérifier ses propres traits formels et en même temps ceux de la catégorie vers laquelle elle monte. Dans ce dernier cas, le principe d'avarice (*Greed*) n'aurait plus de sens. En fait, c'est un principe problématique.

1.2.4. La vérification des traits formels

Une des hypothèses fondamentales du PM est que les items lexicaux sont insérés dans une dérivation spécifiés pour deux types de traits : les traits intrinsèques (cas du trait catégoriel comme V et N, du trait casuel pour le verbe) et les traits optionnels pour lesquels des valeurs sont précisées lorsqu'un lexème intègre le système computationnel ([+ ou - passé], [+ ou - perf]...), sans oublier les traits sémantiques et phonologiques. Quant aux catégories fonctionnelles, elles dominent une matrice de traits formels du genre [+ ou -wh], [+nég], [+perf], entre autres, et dont certains demandent une vérification avant *Spell-Out.*

Une conséquence de cette hypothèse est que les mouvements syntaxiques s'effectuent en vue de la vérification (*checking*) d'un trait fonctionnel et non de son assignation, comme c'était le cas dans P&P. C'est ainsi que l'on parle de la vérification de cas, par exemple, plutôt que de l'assignation de cas. De ce fait, chaque mouvement syntaxique est motivé morphologiquement, dans la mesure où une catégorie syntaxique se déplace pour la vérification d'un trait fonctionnel

particulier. En revanche, dans le modèle des P&P, une catégorie lexicale se déplace pour recevoir un trait, étant insérée dans la DS comme une tête nue.

Ainsi, les déplacements ayant lieu avant *Spell-0ut* sont motivés morphologiquement : la vérification d'un trait fonctionnel. De plus, les traits vérifiés sont éliminés en cours de dérivation ; autrement, ils seraient visibles en FP et entraîneraient une agrammaticalité.

Le processus de vérification repose sur deux idées fondamentales :

(i) La relation entre un spécifieur et une tête est la relation requise pour la vérification d'un trait fonctionnel, le trait casuel à titre d'exemple. Le gouvernement, qui constitue une notion fondamentale dans P&P et qui intervient dans la définition de plusieurs concepts dont le liage, le cas, le gouvernement propre, entre autres, n'a plus de rôle dans le PM. La vérification du cas accusatif et nominatif, à titre d'exemple, se fait d'une façon uniforme, par la montée de l'objet direct dans [spec, Agr_oP] et du sujet dans [spec, Agr_sP] (*voir* la section 1.2.5).

(ii) Le domaine de vérification: une catégorie lexicale (V ou N par exemple) est dans le domaine de vérification d'une catégorie fonctionnelle (Agr ou T) si elle est la tête d'une chaîne. Le sujet est dans le domaine de vérification de T lorsqu'il se déplace dans [spec, TP]. Il est alors la tête de la chaîne CH : (DP_i, t_i). De même, V est dans le domaine de vérification de T quand il monte et s'adjoint à T formant le complexe [$_T$ V+ T]. V est dans ce cas la tête de la chaîne CH : (V_j, t_j). (14) est une illustration du mouvement explicite de V, qui a comme conséquence la création d'un domaine de vérification :

(14)

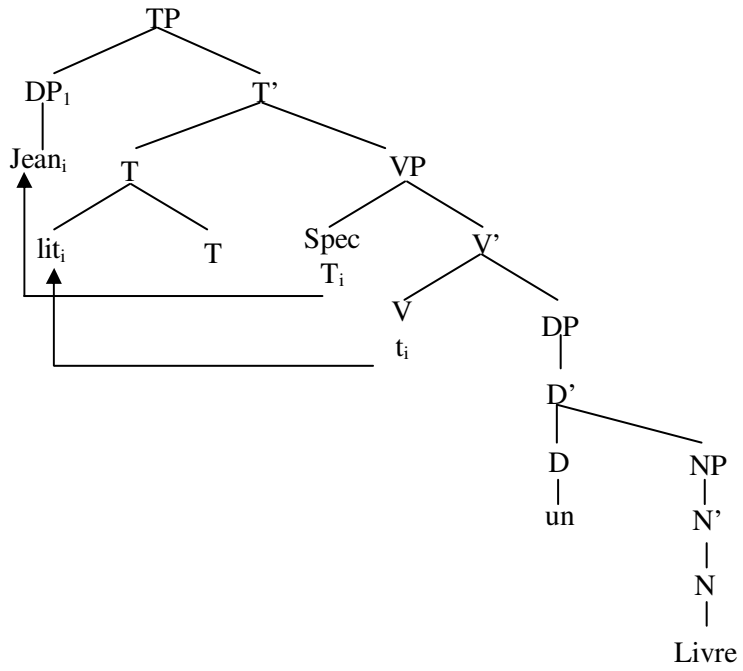

Comme le montre cette représentation, T est un domaine de vérification pour le DP sujet et le verbe, alors que V n'en constitue pas un, car aucun élément n'est monté dans V ou [spec, VP].

Dans la première version du PM, un mouvement explicite était considéré comme étant lié à la force d'une tête fonctionnelle. Dans la deuxième version (Chomsky, 1995 : chap. 4), le mouvement en question est motivé par la force d'un trait d'une tête fonctionnelle. Ce n'est donc plus la tête qui est caractérisée par une force, mais plutôt un de ses traits fonctionnels. Aussi une distinction est-elle faite entre les traits forts et les traits faibles. Les premiers requièrent une vérification avant *SpeII-Out,* c-à-d en syntaxe, les seconds après *SpeIl-Out, i.e.,* en FL. Parallèlement à cette distinction, il est postulé que les têtes fonctionnelles qui constituent la structure fonctionnelle de la phrase (SF), comme C (complémenteur), Neg, T et Agr, ont un trait [V] et [D] (ou [N]).

Ces deux traits peuvent être forts ou faibles. S'ils sont forts, le trait [V] sera vérifié par la montée du verbe, le trait [D] par celle d'un DP (ou NP), les deux déplacements étant syntaxiques. S'ils sont faibles, les deux mouvements opèreront en FL, en conformité avec le principe de *procrastination.*

Ainsi, en (14), qui est une structure du français, les traits [V] et [D] de la tête fonctionnelle T sont forts, ce qui explique le mouvement explicite du sujet et du verbe dans [spec, TP] et T, respectivement. Par contre, en anglais, le trait [V] de Test faible, contrairement au trait [D]. Il s'ensuit que le sujet se déplace en syntaxe dans [spec, TP], alors que le verbe garde la position où il est inséré et ne vérifie le trait [V] de T qu'en FL. Français et anglais se distinguent donc quant à la force du trait [V] de T. L'AZ, en revanche, se caractérise par un trait [V] de T fort, contrairement au trait [D] qui est faible. Le résultat est que le verbe se déplace avant *Spell-Out,* laissant le sujet, lexical ou pro, dans [spec, VP], lequel se déplace dans [spec, TP] en FL. C'est pourquoi l'AZ, à l'instar de l'amazighe en général, fait partie des langues dites à sujet nul, alors que le français et l'anglais présentent un sujet lexical. Du coup, le principe de projection étendu, selon lequel toute phrase doit avoir un sujet (lexical ou vide), se trouve inutile. Les ordres S(ujet) V(erbe) O(bjet)/VSO deviennent tout simplement une propriété du trait [D] de T. Donc, l'ordre des mots est déterminé par les propriétés morphologiques des têtes fonctionnelles des langues naturelles.

En conséquence, dans la deuxième version du PM, un constituant ne monte pas seulement pour vérifier son/ses propre(s) trait(s), mais également celui/ceux de la catégorie fonctionnelle qui déclenche le mouvement en vue d'une vérification ; et ce dans la mesure où un trait fonctionnel est toujours vérifié par un trait d'une catégorie lexicale.

1.2.5. La structure de la phrase

Chomsky (*op. cit.*) adopte l'hypothèse de l'éclatement de la flexion (I) "The Split-Infl Hypothesis", proposée par Pollock (1990). La SF d'une phrase est donc formée de plusieurs projections fonctionnelles, dont les plus constantes sont TP et AgrP, Agr étant une collection de traits-phi (genre, nombre et personne). Dans la première version du PM, Chomsky enrichit la SF de deux projections fonctionnelles supplémentaires : Agr_sP et Agr_oP, au niveau desquelles les cas nominatif et accusatif se vérifient, respectivement, et avec eux la vérification des traits-phi. La proposition d'une projection fonctionnelle Agr_oP est justifiée par la manifestation de l'accord de l'objet dans certaines langues, dont le français qui présente l'accord avec l'objet direct lorsqu'il précède l'auxiliaire *avoir*, et le hongrois comme en (15) :

(15) a. làtok agy lànyt.
see lsg indef a girl-Acc
"I see a girl"

b. Làtom a lànyt.
see lsg def the girl-Acc
"I see the girl"

(Haegeman, 1995, data from Marantz, 1988 : 205)

Pour l'anglais, Chomsky (1995, chap. 3: 173) propose la structure de la phrase suivante :

(16)

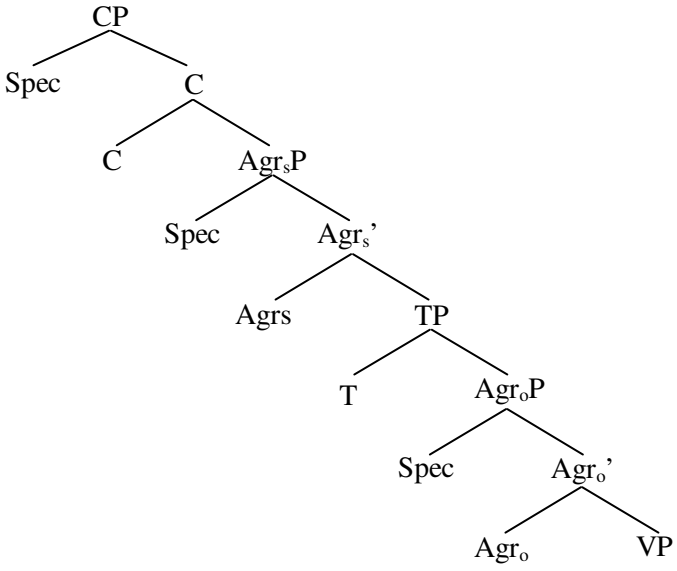

Chomsky n'évoque ni la question des principes déterminant la hiérarchie des différentes projections fonctionnelles ni celle de la variation de leur ordre dans d'autres langues naturelles. Précisons que la structure (16) peut être enrichie par d'autres têtes fonctionnelles, telles que NegP et AspP, comme nous le verrons pour l'AZ.

Dans la deuxième version du PM, la structure de la phrase, illustrée par (16), a connu une révision. En effet, les projections fonctionnelles AgrsP et AgroP sont éliminées, étant donné qu'elles ne sont motivées que structuralement, en permettant à l'objet et au sujet d'atterrir dans [spec, AgrP] ; ceci d'une part. D'autre part, la catégorie Agr se distingue de T ou C, par exemple, en ce qu'elle n'est pas interprétable. Chomsky (*ibid*) va donc confier le rôle de Agr_s à T qui permet au sujet de vérifier le cas nominatif lorsqu'il se trouve dans une relation spec-tête avec V dans le domaine de T. Quant à Agr_o, sa fonction sera remplie par le petit *v* "the light verb", tête de la projection fonctionnelle vP. *v* se projette dans le cas d'une structure transitive, ce qui nécessite la montée de l'objet, implicitement ou explicitement. Nous aurons donc une structure comme (17) :

(17)

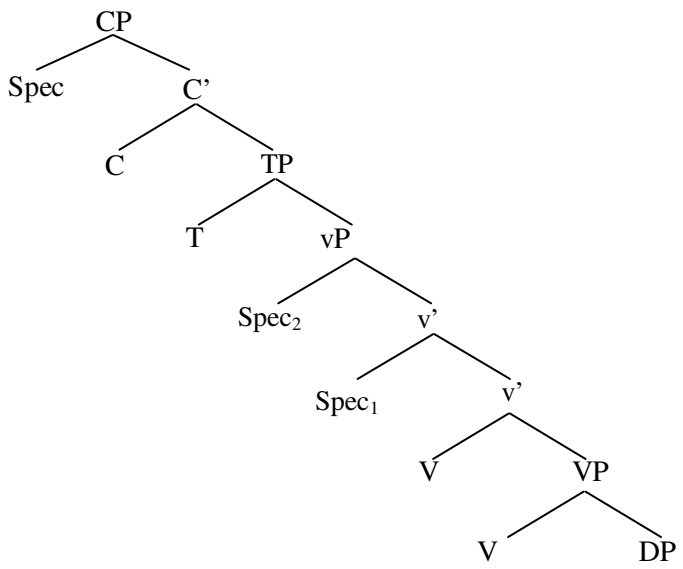

Il est notable que (17) présente un vP maximal qui comporte deux specs : $spec_2$ et $spec_1$, selon l'hypothèse de la multiplicité des spécifieurs préconisée dans le chapitre quatre de Chomsky (1995). $spec_1$ sera occupé par le sujet en tant qu'argument externe, $spec_2$ est la position vers laquelle le DP objet se déplacera pour vérifier le trait de cas [+Ac], en syntaxe ou en FL, en fonction de la force du trait [D] du petit v. $spec_2$ n'est créé que si le petit v a un trait [D] ; dans le cas contraire, il n'est pas présent et le sujet est inséré dans [spec, VP].

Conclusion

L'essentiel du PM se résume comme suit :

- les mouvements syntaxiques sont motivés morphologiquement. Il en résulte que différents principes et paramètres du modèle précédent deviennent inutiles.

- Les principes d'économie sur lesquels repose le PM ont pour fonction principale de limiter les opérations syntaxiques à celles qui n'ont pas d'incidence sur la FP.

- Seuls deux niveaux grammaticaux sont reconnus : les niveaux d'interface, à savoir la FP et la FL. Est-ce à conclure que c'est la fin de la syntaxe ?

Nous rejoignons Marantz (1995) et considérons que la syntaxe minimale n'est pas un rejet de l'énorme effort qui a été fourni dans les différentes approches inscrites dans le modèle des P&P, depuis le début des années quatre-vingt. C'est plutôt une reconnaissance des résultats dudit modèle et une incitation à prendre en considération d'autres composantes de la grammaire : la FP et la FL :

> "Chomsky's vision of the end of syntax should have the positive consequence of forcing syntacticians to renew their interface credentials by paying serious attention to the relevant work in phonology and semantics. We should not interpret the diminished role of the computational system within the MP grammar as somehow an abandonment of a previously "autonomous" syntax. (...) As always, syntax -here the computational system- stands between the interfaces and is neither a phonological nor a semantic component."
>
> (Marantz, *ibid,* 381)

CHAPITRE 2

LA STRUCTURE DE LA PHRASE

Introduction

Présenter la structure de la phrase est une entreprise fondamentale, voire incontournable, pour l'analyse des clitiques. En effet, ces derniers ne sont pas des entités autonomes et fixes, mais évoluent dans l'espace structural de la phrase, apparaissant tantôt comme enclitiques, tantôt comme proclitiques, selon la présence ou l'absence d'éléments fonctionnels tels que C, Neg, T et Asp. D'où la nécessité de donner quelques indications concernant les aspects morphosyntaxiques de la phrase en AZ, lesquels sont pertinents pour saisir le comportement syntaxique des clitiques dans cette variante de l'amazighe.

Le chapitre s'articule comme suit : la première section sera consacrée à la morphologie verbale, étant donné son importance quant à la détermination des différentes projections fonctionnelles, notamment TP, AspP et ModP, et vu le lien intime entre les traits morphologiques d'une catégorie (lexicale ou fonctionnelle) et ses propriétés syntaxiques. D'ailleurs, la morphologie est le principal moteur des opérations syntaxiques dans le PM (Chomsky, 1993, 1994 et 1995). Après une présentation succincte des différents thèmes[11], nous déterminerons la valeur grammaticale des oppositions morphologiques qu'ils manifestent. En d'autres termes, il s'agit de voir si lesdites oppositions sont de nature aspectuelle, temporelle et/ou modale. La deuxième section aura pour objet la structure de la phrase proprement dite, laquelle sera donnée après que nous ayons considéré les propriétés des différentes projections fonctionnelles qui existent en AZ. La troisième section sera consacrée à la question de l'ordre des mots (VSO/SVO).

2.1. La morphologie verbale

2.1.1 Préliminaires théoriques

Dans l'analyse des composantes de la forme verbale en amazighe, nous faisons nôtres les hypothèses de Chomsky (1995) qui diffèrent sensiblement de celles de Chomsky (1993). En effet, dans la première version du PM, il est postulé qu'un item lexical est sélectionné du lexique muni de tous les traits morphologiques, y compris les traits-phi :

[11] Voir note 2 *infra.*

> "like verbs, nouns are drawn from the lexicon with all of their morphological features, including Case and features, and that these too must be checked in the appropriate position".
>
> (Chomsky, 1993 : 197)

En revanche, dans la version révisée du PM et qui correspond au chapitre quatre de Chomsky (1995), les informations données dans le lexique sont strictement réduites à ce qui n'est pas prédictible par les principes de la GU. Ainsi, dans l'entrée lexicale d'un item, seuls sont indiqués les traits formels intrinsèques, en plus des traits phonologiques et sémantiques, également non prédictibles. Chomsky (*ibid* : 235) est clair dans sa conception du lexique :

> "I understand the lexicon in a rather traditional sense: as a list of "exceptions", whatever does not follow from general principles".

De ce fait, un item lexical comme *table* aura comme traits idiosyncrasiques : le trait catégoriel [+N] et le trait inhérent de genre. De même, *lire* sera spécifié [+ V] (du point de vue catégoriel) et [+cas Ac.]. Le trait catégoriel fait partie des traits formels intrinsèques et interprétables.

Qu'en est-il des autres spécifications comme celles concernant les traits-phi (genre, nombre et personne) et le temps? L'hypothèse de Chomsky *(ibid)* est la suivante : des valeurs sont précisées pour le temps et les traits-phi ([+ou- passé], [+ou-pl.], ...) au moment où un item lexical entre dans une numération. Par la suite, les traits pour lesquels des valeurs ont été fixées seront vérifiés auprès des têtes fonctionnelles appropriées :

> "1 will assume that tense and ∅-features (...) are chosen optionally as the item enters the numeration, then matched by other processes"
>
> (Chomsky, 1995 : 239)

Le résultat est cependant le même dans les deux versions du PM, du moment qu'un lexème entre dans le système computationnel doté de tous les traits formels (qui nous intéressent en particulier dans ce travail), que ces derniers soient intrinsèques ou pas. La différence se situe au niveau des raits représentés dans le lexique, ce qui va amener Chomsky (1995) à réviser certaines de ses propositions et à éliminer, par exemple, la catégorie fonctionnelle AgrP ; le trait d'accord n'étant ni intrinsèque, ni interprétable.

Souscrivant aux hypothèses de Chomsky (1995), nous considérons que dans le lexique, les items lexicaux de l'AZ sont spécifiés uniquement pour les traits idiosyncrasiques dont le trait catégoriel. Ils reçoivent d'autres spécifications lorsqu'ils sont sélectionnés et intégrés au système computationnel.

Ainsi, pour ce qui concerne les catégories fonctionnelles, par exemple, certaines sont lexicales. Il s'agit du morphème de négation *ur «* ne...pas *»*, du morphème

interrogatif *is* "est-ce que" et des particules aspectuelles et temporelles. Leurs entrées lexicales sont analogues à celles des autres items, verbaux, nominaux... D'autres sont de nature affixale : c'est le cas des affixes d'accord et des thèmes verbaux[12]. Les affixes d'accord n'auront pas d'entrée lexicale car ils dépendent des traits du sujet. Chomsky les considère comme non interprétables, comme il a été souligné. En ce qui concerne les affixes thématiques, ils ont des propriétés à la fois sémantiques et phonologiques. Ils sont donc dotés d'une entrée lexicale où sont spécifiés les traits intrinsèques, à l'instar des autres éléments du lexique. D'autres valeurs sont ajoutées lorsqu'ils sont sélectionnés.

Outre les traits morphosyntaxiques, d'autres traits sont spécifiés dans le lexique. Il s'agit des traits sémantiques et des traits phonologiques. Les premiers sont requis au niveau de la FL. Les seconds font l'objet de deux hypothèses :

(i) La première est celle de Chomsky (*op. cit.*) pour lequel les traits phonologiques figurent dans la matrice de traits composant une tête lexicale (N, V, Adj et P) lorsqu'elle est insérée par *Fusion* dans une dérivation syntaxique. Ils sont donc livrés par le lexique et insérés en syntaxe et se déplacent en même temps que les autres traits, si le mouvement est explicite.

(ii) La seconde hypothèse est celle de M. Halle & A. Marantz (1993) et J. Harris (1996) dans le cadre de la Morphologie Distribuée (MD). Ces auteurs préconisent l'insertion tardive des traits phonologiques, laquelle doit opérer en Structure Morphologique (SM) et non en syntaxe. Plus précisément, cette insertion opère après l'application de toutes les règles du composant morphologique, considéré comme autonome, dont l'input est représenté par les structures syntaxiques.

Quatre règles sont proposées : les règles d'effacement (*impoverishment*), d'adjonction, de fusion et de fission. En syntaxe, chaque noeud terminal est une collection des seuls traits sémantiques et morphosyntaxiques, dont certains ont leur origine dans le lexique. Ces traits vont servir d'entrée aux règles de la syntaxe explicite et à celles de la SM, où opère l'insertion lexicale. En revanche, pour Chomsky (*op. cit*), l'accès au lexique est impossible après *Spell-out.*

Nous retenons l'hypothèse (i) et assumons que les traits phonologiques sont spécifiés en syntaxe parallèlement aux autres traits d'une tête syntaxique donnée.

---

[12] La notion de *thème* est employée selon son acception dans la grammaire classique, à savoir "l'ensemble de la racine et du suffixe thématique" (G. Mounin, 1974 : 323). L'amazighe, en général, comporte trois thèmes fondamentaux : l'aoriste, l'aoriste intensif et le prétérit (*cf.* 2.I.4). Chacun des trois thèmes présente des schèmes spécifiques. Les verbes *amẓ* "prendre" et *agl* "suspendre" ont respectivement pour thème, à l'aoriste intensif et au prétérit, CVCC et VCC, comme l'illustre (i) :

(i) tarmẓ / umẓ "prendre (souvent) / avoir pris"
tagl / ugl "suspendre (souvent) / avoir suspendu"

L'affixe thématique est le morphème qui caractérise un des trois thèmes verbaux. Dans (i), l'affixe thématique de l'AI est *t-*, celui du prétérit est *u-*.

La présence en syntaxe des traits en question est importante car elle est à la base de la distinction entre le mouvement explicite et le mouvement implicite dans le PM. Le premier concerne tous les traits (dont les traits phonologiques), raison pour laquelle il a un impact sur la FP. Le second n'implique que les traits formels nécessitant une vérification en FL et exclut, en conséquence, les traits phonologiques. Si ces derniers ne sont insérés qu'en SM, il n'y aura plus que des mouvements implicites. Or, comme nous le verrons avec les pronoms clitiques de l'AZ, les positions d'enclise et de proclise sont le résultat de mouvements explicites, qui mettent en jeu tous les traits, dont les traits phonologiques.

Ceci étant, les quatre règles que proposent Halle & Marantz (1993) et qui concernent la distribution des traits en SM sont parfaitement appropriées à la morphologie de l'amazighe qui est non concaténative.

Pour ce qui est de la morphologie verbale de l'AZ, nous partons de l'hypothèse que les affixes thématiques sont des morphèmes, hypothèse partagée par d'autres linguistes, comme Lieber (1992) dans le cadre du lexicalisme fort, lazzi (1991) dans le cadre de la morphologie prosodique (Mc Carthy, 1979 ; Halle & Marantz, 1993 et Harris, 1996) dans le cadre de la MD, entre autres. De même que les items lexicaux, ces morphèmes sont dotés d'une entrée lexicale marquée [+affixe] et spécifiée uniquement pour les traits intrinsèques ; les autres traits étant ajoutés lorsque lesdits morphèmes entrent dans une dérivation syntaxique.

2.1.2 Caractéristiques générales

La morphologie de la langue amazighe, d'une manière générale, est non concaténative (non linéaire) comme il vient d'être affirmé. En effet, à partir d'un verbe comme *krs* "nouer", on peut dériver les formes verbales suivantes :

(1) a. tkras "être en train de nouer"
b. krres "nouer souvent"
c. kris " ne pas nouer".

Comme nous le constatons, des éléments nouveaux caractérisent les trois formes en (1) et qui sont absents dans la forme de base *krs* : le morphème discontinu *t-a* qui marque *tkras,* le redoublement de la consonne médiane dans *krres* et la voyelle interconsonantique *-i-* dans *kris.*

L'analyse morphologique de telles formes ne peut donc s'effectuer en termes de préfixation et de suffixation de morphèmes (approche linéaire) à une base lexicale. C'est la raison pour laquelle certains linguistes berbérisants d'obédience générativiste (A. Jebbour, 1988 ; El. Iazzi, 1991 ; El. El Moujahid, 1993 ; entre autres) ont adopté le modèle de la morphologie non concaténative, tel qu'il est proposé par Mc Carthy (1979). L'idée d'un ordre non linéaire des morphèmes verbaux et nominaux en amazighe n'est pas nouvelle, elle se trouve chez P. Reesink (1979: 195), dans le cadre de la grammaire fonctionnelle (A. Martinet, 1979). L'auteur souligne, en effet, que *"le passage* de *la racine* au C. ne *s'effectue*

pas par addition graduelle ou *linéaire* de *morphèmes* à *une base..."*. Mais le mérite des chercheurs générativistes précités est d'avoir dépassé le simple constat de cette propriété de la morphologie de l'amazighe en essyant de dégager les règles générales qui régissent le comportement morphologique des différentes catégories, en mettant à l'oeuvre les principes et les paramètres de la morphologie non concaténative.

Ainsi, et contrairement à des langues comme le français par exemple où la morphologie est linéaire[13], les processus morphologiques dans les langues à morphologie non linéaire, dont l'amazighe, sont assez complexes. En effet, outre les procédés de nature affixale (préfixation, suffixation ou les deux à la fois, comme dans le cas des affixes d'accord, *cf.* Chapitre 3, section 3.1.2.), les formes verbales manifestent d'autres procédés, tels que l'alternance vocalique *(a→ u, a→ i,* par exemple), l'insertion d'une voyelle, la tension consonantique (lb), et parfois, la combinaison de plusieurs procédés, comme en (2) qui est la forme intensive du verbe *jn* (*gn*) "dormir" :

(2) t-jan "dormir souvent"

La forme en (2) est caractérisée par la préfixation de la consonne *t-* suivie de l'insertion de la voyelle *-a-* entre les deux consonnes. Les mêmes remarques valent aussi pour l'AS dont la morphologie verbale présente des processus similaires d'alternance vocalique, de tension consonantique etc. Ainsi, à partir de la racine *ktb* "(le fait d')écrire", on obtient les formes suivantes :

(3) a. kataba "il a écrit"
b. yaktubu "il écrit"
c. kutiba "il est écrit"

L'alternance *a-a / a-u* a une valeur aspectuelle, puisqu'elle traduit l'opposition entre le perfectif et l'imperfectif. L'alternance *a-a / u- i*, quant à elle, traduit l'opposition entre la voix active "al-mabnī li-lmaɛlūm" et la voix passive "al-mabnī li-1-majhūl" respectivement[14].

Les faits empiriques qui viennent d'être donnés montrent qu'une analyse inspirée du modèle prosodique de la morphologie non concaténative (Mc Carthy, 1979 ; lazzi, 1991) est à même de rendre compte de cette spécificité de la morphologie de l'amazighe et de celle d'autres langues comme l'AS à titre d'exemples.

[13] Les procédés morphologiques, qu'ils soient dérivationnels ou flexionnels, consistent en l'ajout d'affixes à gauche ou à droite de la tête lexicale (*faire/défaire, parler/parlons, parlions, parlaient*).

[14] Voir Fassi Fehri (1993) pour les valeurs des mélodies vocaliques caractérisant les formes verbales en AS.

2.1.3 La tête verbale

Partant du postulat que les unités morphologiques constituant une tête lexicale (nominale, verbale, adjectivale) sont intimement imbriquées dans certaines langues comme l'amazighe et l'arabe (avec ses deux variantes : l'AS et l'AM), les analyses effectuées dans le cadre de la morphologie non concaténative présentent une structure hiérarchisée des items lexicaux, laquelle repose sur différents niveaux (tires ou portées), dont chacun représente une catégorie morphologique donnée[15]. L'on distingue, de ce fait, les niveaux de la racine, du gabarit prosodique et des mélodies affixales. Des mécanismes d'association régis par des principes de bonne formation permettent de combiner les trois éléments qui engendrent la tête lexicale (X)[16]. Ainsi, les têtes lexicales des formes verbales *nsa* "avoir passé la nuit", *tnus* "passer (souvent) la nuit" et *mjr* (*mgr*) "avoir moissonné" auront respectivement les représentations morphologiques suivantes :

(4) a. V^r (racine verbale) : ns
b. V^g (gabarit prosodique) : CCV
c. V^{Maff} (mélodie affixale) : a

(5) a. V^r : ns
b. V^g : ccvc
c. V^{Maff} : t-u-[17]

(6) a. V^r : mjr
b. V^G : ccvc
c. V^{Maff} : -e-

Ainsi, une tête verbale est morphologiquement constituée de trois catégories : la racine, le gabarit prosodique et la mélodie affixale. Considérons chacune d'elles :

---

[15] Analysant le nom en tachelhite, El. Moujahid (1993 : 90) distingue les catégories morphologiques suivantes :

"1. le mot : N°
2. la racine : N^r
3. le radical : N^s
4. la mélodie affixale : N^{Maff}
5. l'affixe : N^{aff}
6. le gabarit : N^G"

Une tête nominale est de ce fait la résultante de l'association de ces diverses catégories. D'où la règle suivante : "$N^\circ \rightarrow N^r + N^G + N^{Maff} + (N^{aff})$".

[16] Voir Iazzi (1991) pour une analyse des formes verbales simples et dérivées de l'amazighe dans le cadre du modèle proposé par Mc Carthy (1979).

[17] Le tiret indique la position de la consonne radicale.

(i) La racine

La racine est une séquence de segments consonantiques qui renferment la notion sémantique de base commune à plusieurs lexèmes, sans qu'elle soit spécifiée catégoriellement. En d'autres termes, elle n'est ni verbe ni nom et se trouve exclue des catégories syntaxiques. Aussi la racine *ns* se retrouve-t- elle dans le verbe *ns* "passer la nuit", le nom *imnsi* "le dîner" et le nom d'action *mnsiwt* "le fait de passer la nuit". Il en est de même de la racine *mjr* qui est commune au verbe *mjer* "moissonner" et à l'item nominal *amjer* "la moisson ou la faucille". Des processus morphologiques dérivationnels permettent de rendre compte de la formation de ces lexèmes.

La racine est donc une matrice de traits sémantiques et phonologiques. En tant que tel, nous supposons qu'elle est dotée d'une entrée lexicale dans le lexique de la même manière que les autres catégories morphologiques. Bien évidemment, au niveau des réalisations phonétiques, la racine n'est pas une forme attestée, elle requiert une fusion avec les autres catégories morphologiques.

(ii) le gabarit prosodique

Le gabarit est une catégorie morphologique importante. Il représente une suite de positions marquées pour le trait [+/- syllabique] seulement (CV, VC, CC...où V= voyelle et C= consonne), lesquelles seront associées à des segments phoniques d'autres morphèmes par les règles d'association.

La notion de gabarit n'est pas sans rappeler celle de *schème* qui va de pair avec les notions de *racine, radical* et *thème* dans les analyses morphologiques classiques (Basset, 1929 ; Galand, 1964 ; Reesink, 1979 ; Cadi, 1981 ; Chaker, 1973, 1983 ; Boukhris, 1986 ; entre autres). Ainsi, dans les exemples (4), (5) et (6), les gabarits prosodiques indiquent trois positions pour (4) dont la dernière est une position vocalique (CCV), quatre en ce qui concerne (5) et (6) (CCVC), dont les positions vocaliques sont interconsonantiques. Nous posons que le lexique comporte des gabarits pour les verbes, spécifiés [+V^g] et des gabarits pour les affixes thématiques verbaux marqués [+$AfTV^G$], lesquels recevront d'autres spécifications dans la numération, *i.e.,* ajout du trait [+perf] au gabarit de l'affixe thématique, par exemple. Nous supposons, également, qu'un lien intime lie les deux gabarits et que le choix d'une catégorie V dans le lexique entraine automatiquement celui du gabarit de l'affixe thématique verbal. Ces deux types de gabarits subiront une fusion.

(iii) La mélodie afflixale

La mélodie affixale désigne les unités phoniques permettant de réaliser un affixe quelconque, tels que l'affixe de l'aspect, de l'accord etc. Ces unités phoniques sont associées aux positions de l'$AfTV^G$, association soumise à des conventions

inspirées de celles proposées pour la phonologie autosegmentale (Goldsmith, 1979, 1990).

En conséquence, une tête verbale est le produit de l'association de trois catégories morphologiques, chacune étant dotée d'une entrée lexicale : la racine, le gabarit verbal et la mélodie affixale. Une configuration en troix niveaux comme en (7) permet d'illustrer le processus d'association tel qu'il est préconisé dans le modèle de la morphologie prosodique (Mc Carthy *op. cit.,* Iazzi *op. cit.*). Soit la forme verbale *tnus* "passer souvent la nuit", formée à partir de la racine *ns* et de l'ATV^{G} *t-u*. Sa structure de base est de la forme (7a) :

(7) a.

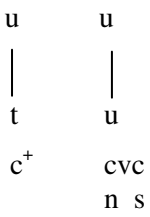

(7a) est convertie en forme de surface par l'associattion des consonnes et des voyelles du gabarit, suivie de l'incorporation des mélodies affixales, en une seule portée. L'on obtient (7b) :

(7) b.

Il ressort de ce qui précède qu'une tête verbale (au sens de la théorie X-barre), en amazighe en général, est formée d'une racine, d'un V^{G} et d'un AfTV^{G}, lesquels sont régis par des liens d'interdépendance qu'explicite le processus de fusion ou d'association, illustré par (7). Dans le système computationnel, *i.e.,* en syntaxe, une tête verbale est une matrice de traits sémantiques, morphosyntaxiques et phonologiques, dont certains sont livrés par le lexique (les traits inhérents relatifs à V et à l'AfTV). Cette matrice de traits constitue le noeud terminal dominé par V.

2.1.4 Les thèmes verbaux

Il est communément admis dans la littérature linguistique sur l'amazighe que le constituant verbal (ou forme verbale selon les auteurs) est composé d'un thème -ou radical- et des affixes d'accord appelés "indices de personne" ; les deux éléments sont interdépendants et fonctionnent comme une seule unité au niveau phonétique. Pour Galand (1977 : 275), le thème est "un ensemble de schèmes homologues". Par exemple, les verbes *nsa* "avoir passé la nuit", *kla* "avoir passé la journée" et *zla* "avoir perdu quelque chose" ont le même schème, à savoir CCV, qui correspond au

thème du prétérit (ou de l'accompli). Allant dans le même sens, Reesink (1979 : 192) considère que "le thème est intermédiaire entre la racine (la base lexicale) et le constituant (unité minimale syntaxique) : c'est une unité morphologique, qui a encore besoin d'autres modalités[18] pour fonctionner comme constituant".

D'après l'analyse esquissée *supra,* le thème verbal serait l'équivalent de l'unité morphologique résultant de la fusion d'un gabarit verbal et d'un gabarit de l'affixe thématique. Ainsi, les verbes *tnus* "passer (souvent) la nuit" et *nsa* "avoir passé la nuit" ont respectivement comme thèmes : tCuC et CCa, lesquels présentent les affixes thématiques *t-u-* et *-a* communs à d'autres verbes et qui expriment respectivement les thèmes de l'imperfectif et du perfectif.

En amazighe, d'une manière générale, il est distingué quatre thèmes[19] qui reçoivent des appellations diverses selon les auteurs : l'aoriste (A), l'aoriste intensif (AI), le prétérit (Pr) et le prétérit négatif (PN)[20]. Dans un premier temps, nous allons présenter quelques propriétés de ces thèmes en AZ ; dans un second temps, nous essayerons de dégager la/les valeur(s) grammaticale(s) de l'opposition morphologique qu'ils manifestent. Plus précisément, il s'agira de voir si ladite opposition est de nature temporelle, aspectuelle et / ou modale.

2.1.4.1. L'aoriste[21]

L'aoriste (A) est au centre de la problématique de la morphologie verbale de l'amazighe, étant donné son comportement morphosyntaxique singulier. Il affiche les caractéristiques suivantes :

a- Contrairement aux autres thèmes, l'A ne présente pas d'affixe thématique propre. C'est pourquoi il est qualifié de forme "non-marquée"[22] du verbe (Basset, 1952 :

---

[18] Le terme *modalité* est à saisir dans le sens qui lui est attribué dans la grammaire fonctionnelle (Martinet, 1979). Il s'agit des déterminants grammaticaux qui, dans le cas du verbe, indiquent le nombre, le genre et la personne. C'est l'*indice de personne* dans la littérature classique sur l'amazighe.

[19] Certaines variantes distinguent cinq thèmes. C'est le cas du tarifite qui comporte, outre les autres thèmes, l'inaccompli négatif. *Voir* Cadi (1987).

[20] Le nombre de thèmes est un des critères de classement des verbes dans les approches purement descriptives de la morphologie verbale de l'amazighe. On distingue ainsi les verbes qui manifestent morphologiquement quatre thèmes, ceux qui expriment trois et enfin les verbes à deux thèmes. Les deux dernières classes présentent un syncrétisme au niveau de certains de leurs thèmes. (*Voir* J. M. Dallet (1953) pour le kabyle, Boukhris (1986) pour l'AZ, entre autres).

[21] L'aoriste en amazighe n'a pas le même sens qu'en grec, où il désigne une catégorie grammaticale exprimant le passé. C'est plutôt un thème qui a la propriété d'assumer différentes valeurs selon le contexte, sans qu'il ait de valeur inhérente.

[22] Le terme non-marqué a la même signification qu'en phonologie structurale (A. Martinet, 1968). Un phonème est non marqué s'il ne possède pas de trait qui caractérise un autre

14 ; Penchoen,1973 : 42 ; Reesink,1979 entre autres). Et c'est pour cette raison également que certains, dont Penchoen (*ibid*), assimilent la forme de l'aoriste à celle de l'impératif, car ce dernier ne manifeste pas de désinences personnelles à la deuxième personne du singulier. Nous pensons que les deux formes sont totalement distinctes bien qu'elles soient identiques en surface. Considérons les exemples suivants :

(8) *kl

(l'idée de) passer la journée + A

(9) kl !

passer la journée +imp 2m/f.sg.
"Passe la journée !"

(8) et (9) comportent deux formes verbales ayant le même gabarit (CC), mais l'une est malformée, l'autre est grammaticale. La première est à l'aoriste; or ce thème ne peut apparaître seul en amazighe, d'une manière générale. La seconde est à l'impératif et comporte les désinences flexionnelles propres à ce mode, même si elles ne sont pas visibles. D'ailleurs, elles le sont à la deuxième personne du pluriel, comme l'illustre (10) :

(10) klat !
passer la journée+imp+2m/f.pl.
"Passez la journée!"

(8) est un énoncé non attesté même si on y ajoute les affixes d'accord, car l'aoriste n'est pas un thème autonome, comme il a été signalé :

(11) *tklm
2+passer la journée +A+pl.
"passer la journée vous"

(10) et (11) montrent que l'aoriste et l'impératif sont deux catégories morphologiques différentes qui se distinguent du point de vue statut (le premier est un thème, le second un mode) et désinences personnelles : pour la même personne, nous avons le suffixe *-at* pour l'impératif et l'affixe discontinu *t-m* pour l'aoriste. Ce dernier partage les mêmes affixes d'accord avec les autres thèmes (AI, Pr et PN) contrairement à l'impératif (*cf.* chapitre 3, section 3.1.2.).

b- Employé seul, l'aoriste n'exprime aucune valeur (ni temporelle, ni aspectuelle, ni modale). En d'autres termes, il n'est pas interprétable. Il s'ensuit qu'un verbe à

---

phonème qui lui est opposé. /p/ est non marqué par rapport à /b/ car il n'est pas sonore contrairement à /b/ qui l'est. La même opposition est effectuée au niveau des thèmes, entre ceux qui ne sont pas marqués (cas de l'A) et ceux qui sont marqués (l'AI et le Pr).

l'aoriste ne peut apparaître en tête de phrase, comme il ne peut constituer à lui seul le noyau de la phrase ; d'où l'agrammaticalité de (12) :

(12) *izl lflus.
3m.sg+perdre+A argent+Ac.
" il perdre l'argent"

L'action exprimée en (12) ne peut ni être liée à une période temporelle déterminée, ni recevoir une caractérisation aspectuelle ; le verbe étant à l'aoriste et reste donc indéterminé. F. Bentolila (1981 : 116) a bien exprimé cette propriété de l'aoriste en précisant que ce thème "n'a ni signifiant ni signifié spécifiques", il est tout simplement la "forme nue" du verbe, que l'on pourrait interpréter comme une sorte d'infinitif (même si l'infinitif n'est pas toujours neutre ; cas du français, par exemple) ou comme la forme de base à partir de laquelle sont dérivés les autres thèmes. C'est cette deuxième supposition qui est retenue par la plupart des berbérisants.

c- L'aoriste est un thème dépendant en amazighe en général. En effet, sa vacuité sémantique et morphologique fait qu'il tire sa valeur du contexte et, plus précisément, d'un verbe supérieur ayant un thème autre que l'aoriste. Cette propriété de l'A a le plus retenu l'attention des berbérisants dans les études descriptives sur l'amazighe (Basset, Galand, Reesink, Chaker, entre autres), lesquels ont essayé de dégager les différentes valeurs de ce thème dans ses divers emplois (contextes narratifs,...).

A l'unanimité, les auteurs précités soutiennent que l'aoriste peut exprimer toutes les valeurs, modales et aspectuelles, en fonction du thème avec lequel il est mis en relation, tout en étant neutre[23]. Galand (1983: 364) souligne, à juste titre, que la valeur de ce thème est tributaire de celle du premier verbe d'une "chaîne dont l'aoriste est le deuxième ou le nième terme". Le terme *chaîne*[24], judicieusement employé par Galand, renforce l'idée que nous avons émise *supra,* à savoir le caractère dépendant de l'aoriste. Ce dernier, en effet, tire sa valeur aspectuelle et/ou temporelle (comme nous le verrons par la suite) par percolation d'un verbe

[23] Le comportement insolite de l'aoriste a donné lieu à une série de qualifications chez les berbérisants, toutes mettant en relief sa vacuité sémantique et partant son aptitude à assumer différentes valeurs, en fonction du contexte. C'est ainsi que Galand (1983 : 364) le qualifie de "forme à tout faire". Quant à Reesink (1979 : 257), l'aoriste est pour lui une sorte de *joker*. Considérant l'aoriste en touareg et en tachelhite, Reesink (*ibid*) affirme que "l'a-oriste' est un véritable 'non-défini' ou 'a-déterminé' qui dérive ses valeurs d'un autre thème précédent, de même que dans le jeu de cartes le joker joue un rôle qui s'adapte aux valeurs ambiantes".

[24] Le terme *chaîne* est employé dans son acception courante. Il est loin de la signification qu'il admet en GGT, à savoir une séquence de traces coindiciées, dont la tête est un élément déplacé. L'aoriste peut être interprété ici comme une anaphore qui a pour antécédent un verbe supérieur.

supérieur qui le C- commande ; ou de la particule *ad* qui le précède et légitime sa présence.

L'aoriste précédé de la particule *ad* (*cf.* 2.2.1.3. et 2.2.3.) constitue l'emploi le plus fréquent dans toutes les variétés amazighes. Les structures suivantes illustrent les deux emplois :

(13) tukm$_i$ tsw$_i$ aman...[25]
2f.sg+entrer+Pr 2f.sg+boire+A eau+Ac.
"Elle entra, but de l'eau…"

(14) ira ad iffγ.
3m.sg+vouloir+Pr que 3m.sg+sortir+A
"Il veut sortir".

Notons que sans l'emploi de l'élément *ad* dans (14), la phrase serait agrammaticale, comme le montre (15) :

(15) *ira iffγ.
3m.sg+vouloir+Pr 3m.sg+sortir+A
"il veut il sortir"

Le verbe *ira* "il veut" est sous-catégorisé, dans le lexique, pour un complément nominal ou propositionnel ; en d'autres termes un CP. Or dans (15), *iffγ,* formé de l'affixe d'accord et du verbe à l'A, ne constitue pas un CP car *ad,* opérateur temporel ou modal duquel le verbe à l'A tire sa valeur aspectuo-temporelle, est absent.

Ces données empiriques confirment l'hypothèse selon laquelle l'aoriste est un thème dépendant du point de vue syntaxique. En effet, il exige soit la présence d'un autre verbe qui le précède et d'où il tire sa valeur, comme c'est le cas dans le contexte narratif, soit celle de la particule *ad.* Ce dernier emploi est le plus usité dans la majorité des variantes amazighes.

d- Dans les travaux consacrés à la morphologie verbale de l'amazighe et à visée purement descriptive (Basset, 1929 ; Chaker ; 1973 ; Reesink, 1979 ; Cadi, 1981 ; Boukhris, 1986 ; entre autres), l'aoriste est considéré comme la forme de base (l'équivalent de l'infinitif en français) à partir de laquelle sont dérivés les autres thèmes verbaux. Cette dérivation s'effectue par une série de procédés morphologiques, dont l'alternance vocalique, l'insertion d'une voyelle dans le thème de base, la tension consonantique etc.

[25] Les indices *i* indiquent que les deux verbes ont les mêmes valeurs aspectuo-temporelles, résultant de la percolation du trait Asp et/ou T du V supérieur vers le V inférieur à l'aoriste.

Les analyses morphologiques récentes, notamment celles inspirées de l'approche prosodique de la morphologie non-concaténative, montrent que ce postulat, qui a longtemps sévi dans les études sur la morphologie de l'amazighe, n'est pas tout à fait correct.

En effet, et comme il été souligné auparavent, l'aoriste n'a pas d'affixe thématique visible. Il est formé d'un gabarit auquel s'associe une matrice de traits phonologiques.

Deux hypothèses relatives à l'absence de manifestation d'un affixe thématique à l'A sont possibles : (i) l'A n'a pas de mélodie affixale thématique, (ii) l'A a un affixe zéro. L'hypothèse (ii) est à rejeter car un affixe nul, comme toutes les catégories vides (cv), est intérprétable, étant doté d'une matrice de traits. Or, ce n'est pas le cas de l'aoriste, comme il a été démontré *supra.* L'hypothèse (i) est donc la plus valable et permet de considérer l'aoriste comme un thème sans affixe thématique ; ce qui est la meilleure façon d'expliquer sa particularité: forme vide du point de vue caractérisation aspectuo-temporelle et modale mais en même temps, et c'est la spécificité de ce thème, sa capacité d'assumer toutes les valeurs s'il est lié à d'autres éléments de la phrase, à savoir un verbe supérieur ou la particule *ad*.

Contrairement à l'A, les autres thèmes (*cf.* 2.1.4.2. et 2.1.4.3.) présentent souvent un affixe thématique, comme l'illustrent les verbes *nz* "vendre", *kl* "passer la journée" et *ɣrs* "*égorger*" en (16) :

(16)	A	AI	Pr	PrN
a.	nz	tnuz	nzi/a	nzi
b.	kl	kll	kli/a	kli
c.	ɣrs	tɣras	ɣrs	ɣris

Il est à noter que le verbe *ɣrs* présente à l'A et au Pr une réalisation phonétique identique ; ce qui n'implique nullement qu'ils ont le même thème, car l'A ne dispose pas d'affixe thématique, alors que le Pr est marqué morphologiquement soit par un affixe plein (16ab), soit par un affixe zéro (16c). Les formes en (16) montrent également que la structure (le gabarit) des quatre thèmes est différente. Nous avons respectivement pour les trois verbes les gabarits suivants :

(17)				
a.	CC	CCVC	CCV	CCV
b.	CC	CC_2C_2[26]	CCV	CCV
c.	CCC	CCCVC	CCC	CCVC

Comme il apparaît clairement dans (17), la structure d'un verbe à l'A n'a aucun lien avec celle des autres thèmes verbaux, même s'il y a quelquefois synchrétisme, comme dans le cas de l'A et de l'impératif, de l'A et du Pr (16c). Il est donc difficile de prendre l'A comme base de dérivation pour les autres thèmes. Si nous adoptons

[26] L'identité des chiffres en indice indique qu'il s'agit d'une consonne géminée.

cette hypothèse, les mélodies affixales de l'AI, du Pr et du PrN deviendraient des affixes dérivationnels et non plus flexionnels, ce qui est loin d'être concevable. Les éléments qui ont ce statut sont les morphèmes qui servent à dériver les formes passives (formes en *t-*), les formes causatives (formes en *s-*) et les formes réciproques (formes en *m-*) ; idée qui est admise par tous les berbérisants.

Parmi les auteurs qui contestent l'idée selon laquelle l'A est la forme de base, Iazzi (1991 : 54). Il opte pour l'entrée lexicale du verbe comme base de dérivation de tous les thèmes, y compris l'A. Cette entrée comporte, en plus des informations sémantiques et syntaxiques, un gabarit et les traits phonologiques des unités radicales. Plus loin, l'auteur (*ibid :* 65) précise que "l'aoriste reste donc le thème le plus proche de l'entrée lexicale du verbe..." et que cette notion sera utilisée "pour désigner la structure sous-jacente du thème aoriste du verbe simple".

Iazzi (*ibid*) a bien raison de poser l'entrée lexicale du verbe comme base de dérivation, mais que cette entrée soit l'équivalent de la SP de l'aoriste est difficile à soutenir. L'hypothèse que nous proposons consiste en ce que les quatre thèmes verbaux ont une même entrée lexicale spécifiée pour les seuls traits intrinsèques, en l'occurrence le trait catégoriel V et le trait casuel ; en plus des traits sémantiques et phonologiques évidemment. Lorsqu'un verbe entre dans une numération, les autres traits formels sont spécifiés. Ainsi, si un verbe a le trait formel [+A], ce sera une instruction qui implique l'absence de l'affixe thématique. En revanche, s'il est spécifié [+AI] ou [+Pr], cela requiert le choix de l'affixe thématique approprié. Nous pensons que c'est la meilleure façon d'exprimer les spécificités de chaque thème (ainsi que ce qui leur est commun) et de faire de l'A non pas un thème marginal servant seulement comme base de dérivation, mais un thème aussi important que les autres, même s'il est non-marqué morphologiquement, car il est le support de différentes valeurs aspectuo-temporelles et modales.

Ainsi, la base de dérivation d'un thème verbal est son entrée lexicale. Une autre hypothèse peut être proposée : considèrer que la morphologie verbale de l'amazighe pourrait se passer de cette notion de *base* de *dérivation*, l'équivalent de l'infinitif en français n'existant pas dans cette langue. Et si dans la tradition linguistique berbère on considère l'A comme étant basique, c'est tout simplement parce qu'il est la forme non-marquée. Mais c'est l'absence de marque qui fait l'essence même de l'A. La même situation se retrouve en arabe classique où l'on désigne un verbe par le schème *faɛala* (*kataba* "idée d'écrire") qui est une forme non-marquée morpholgiquement, mais qui coïncide avec le perfectif au niveau formel.

En définitive, l'A en AZ, en tamazighte d'une manière générale, a comme principales caractéristiques de ne pas avoir d'affixe thématique, d'être un thème dépendant, sans valeur en lui-même mais en même temps, et c'est là son originalité, d'être capable d'exprimer toutes les valeurs aspectuo-temporelles et modales selon le contexte; ceci d'une part. D'autre part, nous avons retenu l'hypothèse que l'A

n'est pas la base de dérivation des autres thèmes verbaux, mais que ces derniers, y compris l'A, ont la même entrée lexicale.

2.1.4.2. L'aoriste intensif [27]

Par opposition à l'A qui est une forme sans marque flexionnelle visible et sans valeur grammaticale inhérente, l'AI est marqué morphologiquement et aspectuellement, comme l'exprime le qualificatif *intensif*[28], consacré par la tradition berbérisante. Il traduit le caractère inaccompli, répétitif ou habituel de l'action (ou l'état) exprimée par le verbe.

Comme marques thématiques flexionnelles, les plus courantes sont la préfixation de la consonne *t-*, qui peut se réaliser tendue ou brève[29] selon les spécificités de la consonne qui suit, une mélodie affixale vocalique dans une position interconsonantique ou post-consonantique et la tension d'une consonne radicale. Ces procédés ne s'excluent pas. Il s'ensuit qu'un verbe à l'AI peut combiner la préfixation de la consonne *t-* et une mélodie vocalique, par exemple[30].

L'origine de la consonne *t-*, marque de l'AI d'un grand nombre de verbes en amazighe, est inconnue. Pour la plupart des chercheurs berbérisants, cette consonne est un préfixe qui permet de dériver l'AI de l'A, postulat qui repose sur l'hypothèse, largement admise, selon laquelle l'AI serait "dans le système verbal, un élément surajouté à un système organisé en dehors de lui" (Basset, 1952 : L). Autrement dit, l'AI est le produit de l'évolution du système verbal de l'amazighe, qui s'est enrichi d'un nouveau thème, dérivé de l'A sur le plan morphologique, mais qui va également assumer certaines des valeurs aspectuelles qui étaient, en diachronie, celles de l'A. L'hypothèse du statut de préfixe du *t-* est plausible puisque *t-,* dans le système nominal, sert aussi à dériver le féminin diminutif (*afus* "main" / *tafust* "petite main") même si dans ce cas, nous avons l'élément discontinu *t – t.*

---

[27] L'aoriste intensif reçoit différentes appellations dans les études classiques sur l'amazighe parmi lesquelles : la forme d'habitude (Basset, 1952), l'extensif (Penchoen, 1973 : 43), l'imparfait intensif (Prasse, 1972-74) et l'inaccompli (Galand, 1977), entre autres. Quant à la désignation AI, elle est consacrée par Dallet (1953), Chaker (1973) et Bentolila (1981). Ces différentes appellations mettent en relief le caractère marqué de cette forme.

[28] La désignation AI implique, d'une part, la parenté entre l'A et l'AI ; d'autre part, la charge aspectuelle pleine de ce thème verbal. C'est ce qu'affirme clairement Basset (*ibid* : LI) : "La forme d'habitude [AI] ne participe aux jeux d'alternance fondamentaux que par l'intermédiaire de l'A : c'est un dérivé de l'A". Plus loin, il précise: "la forme d'habitude est une partie essentiellement concrète et intensive : elle marque l'action habituelle, prolongée ou répétée". Le statut de thème dérivé de l'AI, du point de vue diachronie, est tout à fait plausible, comme le souligne Basset (*ibid* : L) : "c'est, dans le système verbal, un élément surajouté à un système organisé en dehors de lui".

[29] Le *t-* de l'AI est tendu dans la majorité des variantes du tamazighte. En AZ, il se réalise sous une forme simple.

[30] Voir Boukhris (1986) pour les procédés de formation des thèmes verbaux en AZ.

Mais la question qui se pose est la suivante : le morphème *t-* a-t-il une valeur grammaticale propre différente de celle de la voyelle qui l'accompagne, ou fonctionne-t-il comme un morphème discontinu (formé de *t-* et d'un autre procédé) qui a une seule valeur (aspectuelle ou temporelle) ? C'est la deuxième supposition qui est valable dans l'état actuel de la langue amazighe.

(18) présente quelques verbes de l'AZ qui montrent le caractère morphologiquement marqué de l'AI par rapport à l'A :

(18)	A		AI
awl	"se marier"	tawl	"se marier (souvent)"
jn/gn	"dormir"	tjan	"dormir (souvent)"
nz	"vendre"	*tnuz*	"vendre (souvent)"
ggall	"jurer"	tgalla	"jurer (souvent)"
kl	"passer la journée"	kll	"passer (souvent) la journée"
zl	"perdre"	zll	"perdre (souvent)"

Les affixes thématiques qui caractérisent l'AI de ces verbes sont respectivement *t-* (*tawl*), *t*-v- *(tjan), t*---v (*tgalla*) et le redoublement d'une consonne radicale, la finale dans *kll* et *nqq*. Notons que l'affixe *t-* devant la première consonne radicale est une des marques les plus courantes dans la formation de l'AI, en amazighe d'une manière générale. Il peut apparaître seul ou accompagné d'autres procédés comme l'infixation d'une voyelle, mais il ne se réalise pas lorsque l'AI fait intervenir le redoublement d'une consonne[31], comme l'illustre le verbe *kll* et *nqq*.

Cependant, même si ce thème est marqué morphologiquement, il ne peut à lui seul former une phrase grammaticale. De ce point de vue, il se rapproche de l'A. Cette propriété explique le caractère mal formé de (19) :

(19) *arba itari.[32]
enfant 3m.sg+AI+écrire
"l'enfant il écrire (maintenant)"

Un verbe à l'AI doit être précédé de la particule *la* ou ses variantes *da*, *ha* et *a*[33] (qui sont qualifiées dans la littérature berbérisante d'aspectuelles ou modales) ou de

[31] Pour plus de détails, voir Iazzi (1991).

[32] Cet énoncé est grammatical dans la variante tarifite.

[33] Bentolila (1981) note que dans le parler des Aït Seghrouchen (Maroc), l'AI peut apparaître sans l'une des particules (modalités) qui l'accompagnent habituellement (*ad*/*la*) s'il est employé dans une phrase juxtaposée, autrement dit, formée de deux VPs antithétiques. Il fournit l'exemple (i) :

(i) nČ ttinix as hda, ntta ittzayad.
"moi je lui dis "assez", et lui il continue".

l'adverbe *xddam* "en train de" qui peut co-occurrer avec *la* ou apparaître seul. Les exemples suivants en sont une illustration:

(20) arba la itari.
enfant part.asp. 3m.sg+AI+écrire
"L'enfant est en train d'écrire" ou "L'enfant écrit souvent".

(21) arba xddam la itari.
enfant en train de part.asp 3m.sg+AI+écrire
"L'enfant est en train d'écrire (emphase)".

(22) arba xddam itari.
enfant en train de 3m.sg+AI+écrire
"L'enfant est en train d'écrire".

La structure (20) est la correspondante bien formée de (19), dont elle se démarque par la présence de la particule aspectuelle *la.* Quant à (21), elle illustre la possibilité de combinaison de l'adverbe *xddam* et de la particule *la*, qui partagent le même sémantisme, à savoir le déroulement de l'action. Ce qui explique le caractère légèrement emphatique de la phrase et l'aspect duratif de l'action; contrairement à (20) dont l'action peut être considérée soit comme en cours de déroulement, soit comme habituelle. (22) est grammaticale en dépit de l'absence de *la,* étant donné l'emploi de l'adverbe *xddam,* dont le sémantisme recouvre celui de *la.* Ceci montre que la valeur aspectuelle de l'AI, quoiqu'il soit une forme marquée morphologiquement, est tributaire des particules aspectuelles ou d'adverbes jouant le même rôle. Là aussi, nous retrouvons un autre point de rapprochement entre l'A et l'AI, les deux sont des thèmes dépendants, le premier d'un verbe supérieur ou de la particule *ad* desquels il tire ses différentes valeurs, le second d'un groupe de particules comportant *la* et ses variantes[34], en l'occurrence *da*, *ha* et *a.*[35]

Le même cas se présente en AZ, qui s'en distingue cependant par le fait que le clitique datif *as* "à lui", qui est postposé au verbe dans l'exemple de Bentolila, est en position de proclise en AZ. Ce qui est pour nous une preuve de l'existence d'une position syntaxique pour la particule aspectuelle, même si cette dernière n'est pas réalisée phonétiquement. En effet, dans ce parler, nous avons deux réalisations correspondant à (i) de Bentolila (*ibid*), l'une sans la particule *la* (ii), l'autre avec cette particule (iii) :

(ii) nkk as tinix hda, nta itzayad.
moi cl.dat.3sg AI+dire+lsg assez lui 3m.sg+AI+continuer
(iii) nkk la as tinix hda, nta la itzayard.
moi part.asp.cl.dat.3sg AI+dire+lsg assez lui part.asp. 3m.sg+AI+continuer

Les structures (ii) et (iii) ont le même sens que la phrase (i).

[34] En tarifite, l'AI s'emploie sans particule aspectuelle, d'où l'absence de montée de clitiques dans un pareil contexte.

Pouvons-nous parler d'un morphème d'AI discontinu formé de la particule *la* et de l'affixe thématique? La réponse ne peut être affirmative car un clitique peut s'introduire entre la particule en question et le verbe à l'AI :

(23) la as itari.
part.asp. cl.dat.à-lui 3m.sg+AI+écrire
"Il lui écrit (souvent)"

Comme nous le constatons, le clitique datif *as* apparaît entre la particule *la* et le verbe à l'AI, ce qui fait de *la* une catégorie aspectuelle autonome.

Il est à noter que l'AI s'emploie aussi avec l'impératif, mais dans ce cas, l'usage des particules verbales n'est pas permis (24c), exception faite pour *ad* à emploi modal (24d) :

(24) a. ffγ !
sortir+imp+2 m/f.sg
"Sors !"

b. tffγ !
AI+sortir+ imp+2+m/f.sg
"Sors (souvent) !"

c. *la tffγ!
part. asp. AI+sortir+imp+2sg

d. ad ur tffγ!
mod Neg AI+sortir+imp+2sg
"Surtout ne sors pas !"

Il ressort de ce qui précède que l'AI est proche de l'A du point de vue comportement syntaxique : les deux sont des thèmes dépendants. Mais sur le plan de la forme, le premier est marqué par un affixe visible, le second ne l'est pas. C'est pourquoi dans la littérature classique sur l'amazighe, on considère l'AI comme un dérivé de l'A, mais qui a fini par avoir une place centrale dans le système verbal du berbère. Il a même "confiné [l'A] dans les emplois modaux" Galand (1983 : 372).

---

[35] Bento1i1a (*ibid*), considérant l'emploi syntaxique de l'A et de l'AI, qualifie le SV où l'A est employé d'enchaîné (c-à-d qu'il dépend d'un SV supérieur) et de non- enchaîné celui où apparaît l'AI. Ce qui signifie que ce dernier est doté d'une autonomie. Mais comme nous venons de le voir, l'AI est également un enchaîné mais d'une façon différente.

2.1.4.3. Le prétérit [36]

Le prétérit (Pr) est la deuxième forme marquée du système verbal de l'amazighe et qui traduit l'aspect perfectif de l'action exprimée par le verbe. Si l'AI affiche souvent la préfixation de *t-* suivie ou pas d'un autre procédé morphologique (25a, b, c), le Pr a comme affixe thématique principal soit une voyelle (25a'), soit un affixe nul (25b'), soit la tension consonantique (25c'), comme le montrent les exemples suivants :

(25)

AI	**Pr**
a. tamẓ "prendre "	a'. umẓ
b. tjan "dormir	b'. jn
c. tini "dire"	c'. nni/a

Contrairement à l'A et à l'AI qui sont des thèmes dépendants, le Pr est autonome, en ce sens qu'il n'a besoin de l'appui d'aucune catégorie, fonctionnelle ou lexicale, pour exprimer sa valeur aspectuelle et/ou temporelle. Des quatre thèmes verbaux du berbère en général, il est le seul thème libre (au sens de la théorie du liage) et interprétable, *i.e.,* il exprime sa propre valeur et non celle d'un élément avec lequel il est mis en relation. Et c'est pour cette raison qu'il pose moins de problèmes que les thèmes précédents. Par conséquent, un verbe au Pr peut constituer un énoncé minimal, comme l'illustrent (26) et (27) :

(26) idda.

3m.sg+partir+Pr

"Il est parti."

(27) tnwr.

3f.sg+s'enfuir+Pr

"Elle s'est enfuie."

Notons qu'en AZ, à l'instar de la variante tamazighte en général, le Pr peut être précédé de la particule d'affirmation *la* qui est à distinguer du morphème aspectuel *la* accompagnant l'AI. La présence de cette particule n'affecte pas le comportement

[36] Comme pour l'A et l'AI, un foisonnement termino1ogique caractérise ce thème. Nous avons les désignations suivantes : prétérit (Basset, 1929, 1952 ; Dallet, 1953 ; Cortade, 1969 ; Bentolila, 1981 ; défini (Penchoen, 1973), parfait simple (Prasse, 1972, 1974) et accompli (Galand, 1977).

morphosyntaxique du Pr ; elle introduit tout simplement une emphase comme le montre (28), la correspondante emphatique de (26) [37]:

(28) la idda. → [laydda]
af. 3m.sg+partir+Pr
"Il est bien parti."

La spécificité de ce thème par rapport à l'A et à l'AI est renforcée par le comportement des clitiques : avec un verbe au Pr, ils se présentent comme enclitiques, avec l'A et l'AI, ils apparaissent comme proclitiques :

(29) igra t.
3m.sg+jeter+Pr cl.Ac.3m.sg
"il a jeté le = Il l'a jeté."

(30) ad *t* igr → [atigr]
fut cl.ac.m.sing (le) 3m.sg+jeter+A
"Il le jettera".

Les deux exemples montrent que le clitique accusatif *t* "le" a une distribution différente en fonction du thème du verbe. Aussi est-il enclitique en (29) où V est [+Pr], proclitique en (30), le verbe étant [+A]. Ce comportement du clitique met en évidence le caractère libre du thème du prétérit, par opposition à l'A et à l'AI qui sont dépendants. Etant liés à des particules aspectuo-temporelles, en l'occurrence *ad* dans (30) et *la* de l'AI, les thèmes d'A et d'AI ne contrôlent pas le comportement syntaxique du clitique, qui se trouve soumis aux propriétés morphosyntaxiques de la particule employée (*cf* chapitre 4, section 4.2.2.5. B). C'est pourquoi le clitique apparaît à droite de *ad* en (30) et partant en position de proclise (à gauche du verbe), alors qu'en (29), il apparaît à droite du verbe qui est au Pr.

La distribution du clitique en (29) et (30) milite en faveur de l'hypothèse suivante : les caractéristiques des thèmes verbaux en amazighe et leur rapport avec les particules aspectuo- temporelles expliquent le mouvement du clitique qui est à l'origine de l'enclise et de la proclise dans cette langue. Mieux encore, les

[37] S'agit-il, dans le cas de *la* +Pr, d'un prétérit intensif analogue à celui signalé par Cortade (1969) en touareg et qui indique un état permanent ou une action qui se prolonge ? En effet, la phrase (i) :

(i) la ffγn.
Af sortir+Pr+lpl.
"Ils sont sortis."

exprime une action qui se prolonge : "ils sont sortis et le sont toujours". *Cf* Reesink (1973) pour plus de détails sur ce thème.

catégories fonctionnelles *ad* et *la* sont spécifiées pour des traits forts qui motivent le mouvement des clitiques objets du verbe en syntaxe.

En conséquence, nous pouvons affimer que le prétérit a des caractéristiques morphosyntaxiques qui le distinguent à la fois de l'A et de l'AI. La plus importante est le fait qu'il soit le seul thème autonome de l'amazighe, raison pour laquelle le clitique apparaît en position postverbale avec un verbe au Pr.

2.1.4.4. Le prétérit négatif

Dans le système verbal de l'amazighe d'une manière générale, le prétérit négatif (PrN), comme l'indique l'appellation, ne se réalise qu'en présence du marqueur de négation *ur* "ne...pas" (ou ses variantes : *war*, *ud*)[38] ou d'un opérateur négatif du genre *ur sar* "ne…jamais" (*cf* 2.3.1.3.). Ainsi, lorsque le champ de *ur* est le prédicat verbal, ce dernier apparaît au PrN et présente la marque de ce thème, à savoir la voyelle *i* devant la dernière consonne (3lb) ou en position finale (32b), en fonction des types de verbes :

(31) a. tnwr.
3f.sg+s'enfuir+Pr
"Elle s'est enfuie."

b. ur tnw*i*r.
Neg 3f.sg+s'enfuir+PrN
"Elle ne s'est pas enfuie."

(32) a. tnsa.
3f.sg+passer la nuit+Pr
"Elle a passé la nuit".

b. ur tns*i*.
Neg 3+f.sg+passer la nuit+PrN
"Elle n'a pas passé la nuit."

Notons que dans (31b), le verbe *tnwir* réalise deux traits formels : le trait du prétérit qui se présente sous la forme d'un affixe thématique zéro et le trait de négation qui se manifeste par la voyelle *-i-*. En revanche, dans (32b), le *-i* de *nsi* ("avoir passé la nuit+nég") est la réalisation de deux traits qui ont subi une fusion en SM : le trait du Pr et celui de Nég. Ce qui revient à dire qu'en ce qui concerne le PrN, il faut distinguer entre l'affixe thématique qui est inhérent au verbe s'il est spécifié [+Pr] et l'affixe de négation qui lui est assigné par *ur* et qui est donc contextuel ; les deux

[38] Voir Boukhris et *al* (2008) pour les différentes variantes de *ur* dans les variantes amazighes du Maroc.

éléments apparaissant sous la forme d'un seul affixe en surface, *i.e.,* la voyelle *i,* comme en (32b). Mais ils peuvent se réaliser séparément comme en (33) :

(33) a. tumẓ lflus.
3f.sg+Pr+prendre argent+Ac.
"Elle a reçu l'argent".

b. ur tumiẓ lflus.
Neg f.sg+Pr+prendre+nég argent+Ac.
"Elle n'a pas reçu l'argent".

Le verbe en (33b) est marqué par deux affixes : l'affixe thématique *u-* du prétérit et qui apparaît aussi en (33a) qui est un énoncé affirmatif, l'affixe *-i-* marque de la négation.

Ainsi le PrN n'est pas un thème verbal comme l'A, l'AI et le Pr. Il a les mêmes affixes thématiques que le Pr avec lequel il partage les mêmes valeurs aspectuo-temporelles. Il s'agit tout simplement d'un prétérit nié, car, et c'est une caractéristique importante de l'amazighe d'une façon générale, le marqueur de négation *ur* ou un opérateur négatif ne se contente pas de lier l'élément qui fait partie de son champ en FL, mais il légitime un trait [+nég] qui se manifeste morphologiquement par le biais de la voyelle *i* si le verbe est au Pr. Ce dernier vérifie le trait en question explicitement par le déplacement de V dans T (*cf.4.2.2.3.*).

Cette caractéristique de la négation n'est pas sans rappeler celle de l'AS, où certains marqueurs de négation ont la propriété d'assigner le cas au verbe :

(34) lan tadhaba.
Neg 2m.sg+partir+imperf+Ac.
"Tu ne partiras pas.

(35) lam tadhab
Neg 2m.sg+partir+imperf
"Tu n'es pas parti".

Les deux phrases sont négatives. Dans la première, *lan* marque le verbe du cas accusatif qui se manifeste par la voyelle *-a* suffixée à V; dans la deuxième, le verbe présente une marque zéro, le marqueur de négation étant *lam.* A noter que les deux structures n'ont pas la même interprétation temporelle[39].

[39] Pour F. Fehri (1993), *lan* et *lam* "ne...pas" sont des marqueurs négatifs qui assignent le cas temporel au verbe en arabe écrit. *lan* est une particule qui nie l'occurrence du verbe dans le futur, *lam* la nie dans le passé. Voir le même auteur pour plus de détails sur la question. Voir aussi Y. Ellaty (1994) pour le cas verbal dans la même langue.

Les analyses effectuées sur la morphologie verbale de l'amazighe ont souligné le caractère marginal et singulier du PrN. A l'unanimité, dialectologues et linguistes berbérisants des différentes écoles ont mis en relief son caractère solidaire avec la négation et sa parenté avec le Pr dont il ne constitue qu'une variante. Ainsi le PrN "ne représente (...) qu'un accident morphologique faisant partie du monème de négation" pour Penchoen (1973 : 42), et "qu'aujourd'hui le thème IV [PrN] n'est plus guère qu'une variante conditionnée du thème III(Pr)" pour Galand (1977 : 288)[40].

Notre hypothèse est la suivante : la mélodie vocalique *i* qui caractérise ce "thème" n'est pas un affixe thématique. Elle se réalise dans un thème déja doté d'un afixe thématique, à savoir celui du Pr. Par conséquent, ce qu'on appelle le thème du PrN n'en est pas un. La voyelle *i* serait la marque de la portée du marqueur de négation *ur* (ou des autres marqueurs : *ur sar* "jamais", *ur djin* "ne...jamais"...) en amazighe, les deux éléments entretiennent une relation d'interdépendance (*cf* 2.3.1.3. sur la nature de cette voyelle). Deux arguments empiriques militent en faveur de ce postulat :

a- En AZ, le vocalisme *i* qui accompagne l'adverbe de négation *ur* n'est pas seulement le fait de ce qu'on appelle le PrN, mais se retrouve aussi avec l'AI lorsqu'il est précédé de la particule *la,* comme en (37) :

(36) la ssawaln[41]
part. asp parler+AI+3pl.
"Ils parlent."

(37) ur lli ssawaln.
Neg part.asp+nég parler+AI+3pl.
"Ils ne parlent pas" ou "Ils ne se parlent pas".

Dans la structure (37), le trait [nég], légitimé par *ur* tête de NegP (comme nous le verrons par la suite), se réalise sous la forme de l'affixe *i* qui fusionne avec le *-a* de la particule *la,* donnant la forme *lli.* Ce qui corrobore l'hypothèse d'un trait négatif en amazighe distinct de l'affixe thématique[42].

---

[40] La même idée se trouve chez S. Chaker (1983 : 212) pour qui "le PrN n'est qu'une variante morphologique obligatoire du Pr quand celui-ci est précédé de la modalité négative wr / *ur*, ou des subordonnants d'hypothèse : *lukan*, *mr*, *lmr*, "si"". Pour Picard (1957), le PrN serait un dérivé du prétérit intensif qui était panberbère et qui n'existe plus, actuellement, qu'en touareg. Quant à Basset (1929 : 15), il affirme que "la présence d'un thème spécifiquement négatif est selon les comparatistes inattendue, en berbère". L'origine de ce thème ainsi que sa spécificité en tant que thème purement négatif a beaucoup intrigué les chercheurs qui se sont intéressés à la morphologie verbale de l'amazighe.

[41] Les marques d'accord sujet/verbe n'ont pas une position fixe. Ils se réalisent sous forme de suffixes, de préfixes ou de morphèmes discontinus. Voir le chapitre 3, section 3.1.2.

[42] A. Leguil (1979-1984 : 149) a signalé l'existence d'un inaccompli "négatif" (AI) dans l'Adghagh des Ifoghas (Mali) qui présente également le vocalisme *i* dans certains verbes :

A la suite de cette analyse, nous affirmons qu'au lieu de voir en la voyelle *i* un affixe thématique qui permet d'identifier un quatrième thème en amazighe, qui est le PrN, nous la considérons plutôt comme l'expression morphologique du trait [+nég], conditionné par la présence de *ur,* sur le prédicat verbal ou sur la particule *la.* De ce fait, dans un contexte négatif, une tête verbale a parmi ses traits le trait [+nég] qui demande une vérification dans une relation spec- tête, comme nous le verrons par la suite.

Aussi seuls trois thèmes seront-ils retenus pour l'AZ : l'A, l'AI et le Pr. Les deux derniers sont morphologiquement marqués contrairement au premier. Sur le plan syntaxique, le Pr est le seul thème autonome de l'amazighe, l'A et l'AI étant des thèmes dépendants.

2.1.4.5. L'impératif

L'impératif en AZ n'affiche aucune marque de mode. A la deuxième personne du singulier, il est caractérisé par un affixe d'accord nul. C'est pourquoi dans les études descriptives, cette forme, qui coïncide avec le thème de l'A, est considérée comme la base de dérivation des autres thèmes.

Dans le parler à l'étude, à l'instar de l'amazighe en général, l'impératif apparaît soit sans affixe thématique et traduit un ordre simple (38), soit avec l'affixe de l'AI, auquel cas il traduit un ordre à caractère répétitif ou une injonction (39). Bentolila (1981) qualifie le premier emploi *d'impératif simple* et le second d'*impératif intensif*, parallèlement à l'AI. Mais dans les deux cas, il s'agit d'un impératif positi :

(38) ddat !
partir+imp+2pl
"Partez!"

(39) tdduat[43]
partir+AI+imp+2pl.
"Partez souvent !"

(i) wer hasen siwil "elle ne leur parle pas".

En réponse à Leguil (*ibid*), Galand (1979-1984: 177) remarque que "dans la désignation des formes verbales, le terme "négatif" est assurément peu heureux, qu'il s'agisse de l'inaccompli [AI] ou de l'accompli [Pr]. Les formes auxquelles il est traditionnellemnt appliqué n'ont par elles-mêmes aucune valeur négative : elles présentent seulement la faculté d'être associées à la négation *wer* (et ses variantes). Leguil a donc raison de mettre entre guillemets le mot "négatif", en attendant qu'on l'abandonne". Dans cette citation, Galand pose clairement le problème des thèmes dits "négatifs" en berbère, à savoir que le qualificatif *négatif* est lié à l'adverbe de négation et non à la forme verbale.

[43] Cet énoncé se réalise phonétiquement soit sous la forme [tddat] avec élision de la voyelle *-u*, soit sous la forme [tdduyat], caractérisée par l'insertion de la semi-voyelle *y* qui brise l'hiatus produit par la rencontre de *-u* et de *a-*.

L'impératif peut être précédé du marqueur de négation *ur*, mais dans ce cas, le verbe à l'impératif doit s'associer au thème de l'AI, sinon l'énoncé serait agrammatical, comme le montre (40), dont la correspondante bien formée est (41) :

(40) *ur ddat !
Neg partir+imp+2pl.
"ne pas partez"

(41) ur tdduat ! → [urtddat]
Neg AI+partir+imp+2pl
"Ne partez pas!" (prohibition)

(40) montre que le négatif *ur* n'est pas compatible avec la forme simple de l'impératif. Le même comportement s'observe en arabe (dialectal et standard) où le verbe à l'impératif négatif se présente à la forme de l'imperfectif, alors qu'avec l'impératif positif, il s'associe avec le schème propre à ce mode :

(42) ?idhab!
"Pars! "

(43) lā tadhab!
Neg imperf+partir+2m.sg
"Ne pars pas !"

(41) et (43) expriment un ordre formel proche de la prohibition (d'autres interprétations sont possibles selon le contexte). L'impératif négatif est *un injonctif négatif* plutôt qu'un *impératif négatif,* d'après Reesink (1979 : 264) (*cf* 2.3.1.3. sur la relation entre *ur* tête de NegP et l'impératif négatif avec le thème de l'AI). En l'absence de *ur*, l'impératif apparaît sous une forme neutre sans affixe thématique visible.

L'AZ (le tamazighte en général) comporte également ce qu'on appelle *l'impératif inclusif*, rendant le cas où le locuteur se soumet à l'ordre qu'il donne. La forme impérative en question se caractérise par deux affixes d'accord : *at* qui réalise les traits de la deuxième personne du pluriel et *-ax* qui exprime la première personne du pluriel, ce qui permet d'exprimer la situation où *vous+nous* sont concernés :

(44) ffγatax ! /ffγ-at-ax/
sortir+imp+2pl+lpl
"Sortons ! "

2.2. Valeur grammaticale des oppositions thématiques

Après avoir passé en revue quelques propriétés des thèmes verbaux en AZ, lesquelles sont pertinentes pour la structure de la phrase et pour le comportement syntaxique des pronoms clitiques objets, nous allons tenter de dégager la ou les valeur(s) grammaticale(s) des affixes thématiques qui caractérisent les thèmes verbaux. Plus précisément, il s'agit de répondre aux questions suivantes :

a- Ces affixes, qui apparaissent sous forme d'une mélodie vocalique au Pr, d'une mélodie vocalique et/ou consonantique à l'AI, ont-ils une valeur temporelle, aspectuelle ou modale propres ; ou combinent-ils ces valeurs?

b- S'ils ont une valeur quelconque, leur est-elle intrinsèque ou est-elle tributaire des particules verbales qui accompagnent les thèmes verbaux d'A et d'AI?

Mais auparavant, nous allons considérer certaines propriétés de ces particules ; car, et comme il a été dit précédemment, les thèmes d'A et d'AI sont des thèmes dépendants, dans la mesure où ils sont toujours précédés de la particule verbale appropriée. Dans le cas contraire, il en résulte une agrammaticalité.

2.2.1. Les particules verbales

Dans la littérature linguistique sur l'amazighe, ces particules reçoivent différentes appellations selon le rôle qu'on leur assigne. Elles ont le statut de préfixes verbaux (J. Harries-Johnson, 1966 : 131), de "déterminants aspectuels-temporels" (Paulette Galand-Pernet, 1973-1979), de modalités ou particules aspectuelles (Reesink, 1973 ; Bentolila, 1981), entre autres qualifications qui mettent en relief la difficulté de déterminer le rôle précis de ces morphèmes. En AZ, et en tamazighte en général, les particules en question sont les suivantes : *la* (et ses variantes *da*, xa, *ha* et *a*), *al* (les deux s'emploient avec l'AI) et *ad* qui introduit à la fois l'AI et l'A. Considérons chacune des trois particules.

2.2.1.1. la

la présente comme variantes *da* en tamazighte et *ar* en tachelhite. Le tarifite emploie l'AI sans particule. Combinée avec l'AI qu'elle précède toujours, cette particule confère à l'action exprimée par le verbe un caractère continu, itératif ou habituel, selon le contexte :

(45) la iturar.
part. asp 3m.sg+AI+mperf+jouer
"Il joue", "Il est en train de jouer" ou "Il a l'habitude de jouer".

Rappelons que sans l'emploi de *la,* la phrase serait malformée, étant incomplète :

(46) *iturar[44].

Ceci va dans le sens que la valeur aspectuelle n'est pas le fait de l'affixe thématique tout seul, mais qu'elle dépend de deux éléments : l'AFTV et la particule *la.* Comme il a été signalé auparavant, le Pr en tamazighte peut également être précédé de la particule *la.* Mais si elle a un caractère obligatoire avec l'AI, elle est facultative avec le Pr, comme l'illustre l'exemple (47) qui est grammatical sans que *la* soit employée, contrairement à (46):

(47) idda.
3m.sg+partir+Pr
"Il est parti."

(48) la idda.
Af 3m.sg+partir+Pr
"Il est bel et bien parti."

Toutefois, une question se pose : s'agit-il du même morphème *la* qui se comporte différemment avec le Pr et l'AI ou de deux particules distinctes ayant subi un syncrétisme de forme ? Nous penchons vers la deuxième supposition sur la base des faits empiriques suivants :

(49) a. *la* itddu.
part. asp 3msg+AI+imperf+-partir
"Il part (souvent)."

b. ur *la* itddu[45]
Neg part. asp 3m.sg+AI+partir
"Il ne part pas (souvent)."

c. *la* ur *la* itddu
Af Neg part. asp 3m.sg+AI+partir.
"Il ne part pas (souvent) (emphase)".

(50) a.*la* idda.
Af 3m.sg+partir+Pr+perf
"Il est bien parti."

[44] Cet énoncé est tout à fait grammatical en tarifite dont l'AI se passe de la particule aspectuelle (*cf.* Bouylmani, 1998 ; Kossmann, 2000 ; Boukhris, 2010).

[45] (49b, c) ont comme réalisations phonétiques respectives : [urlli ytddu] et [lawrlli ytddu], où *la* aspectuelle est interprétée phonétiquement *lli* en raison du trait [+nég].

b. *la* ur iddi.
Af Neg 3m.sg+partir+Pr+nég.
"Il n'est pas parti (emphase)."

c. *ur la iddi.
Neg Af 3m.sg+partir+Pr+nég
"ne pas il est bien parti."

(49a) et (50a) prêtent à confusion dans la mesure où les deux verbes respectivement à l'AI et au Pr sont précédés de *la.* Mais (49b) et sa correspondante (50b) montrent que la distribution de *la* n'est pas identique lorsque le marqueur de négation *ur* intervient. En effet, dans la première structure, *la+AI* restent solidaires et se trouvent tous deux dans le "scope" de Neg ; ce qui se manifeste par l'apparition de la voyelle *-i* dans *lli* (variante de *la*), comme il a été signalé auparavant. Mais dans la seconde structure (50b) où V est au Pr, la tête fonctionnelle *ur* intervient entre le verbe et la particule *la,* de sorte que seul le prédicat verbal se trouve dans le champ de Neg, *la* en est exclu et ne reçoit pas l'affixe *i.* Si *la* d'affirmation est attachée au verbe en présence du morphème négatif, la phrase sera agrammaticale comme le montre (50c). Quant à (49c), elle met en évidence la possibilité de l'emploi, en AZ, de deux particules *la* qui ne peuvent être que de nature et de fonction différentes[46], sinon comment expliquer l'usage des deux particules *la* dans la même phrase ?

Nous supposons donc que *la* qui précède *ur* dans (49c) et (50c) est une particule d'affirmation (qui peut traduire par la même occasion l'emphase) et qu'elle occupe une position supérieure à Neg dans la phrase, à savoir ModalP. En revanche, *la* qui est intimement liée à l'AI est une particule aspectuelle.

la, particule aspectuelle, serait d'origine verbale d'après E. Laoust (1924), hypothèse à laquelle souscrit également P. Galand-Pernet (1973-1979). Elle serait un dérivé du verbe auxiliaire *ili* "être, exister" qui se conjugue *lla/ lli* au Pr, selon les désinences verbales. Un processus de grammaticalisation a fait passer un des usages de ce verbe dans la catégorie des particules aspectuelles[47]. C'est une hypothèse tout à fait plausible qui est renforcée par le fait que *la* aspectuelle, lorsqu'elle est précédée du négatif *ur,* prend la forme *lli (cf.* (49bc) où nous voyons transparaître le vocalisme *i,* qui se manifeste lorsque le marqueur négatif a pour

[46] Bentolila (1981 : 117) parle d'une seule *modalité* (dans le sens qui lui est attribué en grammaire fonctionnelle (A. Martinet, 1979) *la* "réel" qui introduit *une légère emphase* avec le Pr.

[47] Un processus analogue de grammaticalisation a été signalé pour la particule du futur *rad* de la variante tachelḥite, qui, selon Galand-Pernet (1973-1979), est d'origne verbale. Elle proviendrait du verbe *ira* "vouloir" + *ad.* Le premier élément aurait subi une réduction suivie d'une lexicalisation par la suite. Donc, le passage de verbes à des particules serait un phénomène courant dans l'évolution de la langue amazighe d'une manière générale.

"scope" un prédicat verbal. Le *i* de *lli* (négation de *la)* serait ainsi un vestige de l'ancien état verbal de *la.*

Notons qu'en AZ, certaines structures admettent l'emploi de l'auxiliaire *ili* "être" combiné avec un verbe à l'AI, comme en (51), et qui semble-t-il représente l'étape ancienne avant la formation de la particule *la* :

(51) llix ttraɛax...
être+Pr+1sg AI+regarder+lsg
"j'étais je regarde = J'étais en train de regarder...

Le verbe *ili* (conjugué *llix*) de (51) peut coexister avec *la* aspectuelle, ce qui montre qu'il n'a pas le même rôle que cette particule et qu'il se comporte plutôt comme un auxiliaire, situant l'action dans le passé dans (51) et (52) :

(52) llix la ttraɛax[48]
être+Pr+lsg part.asp. AI+regarder+lsg
"J'étais en train de regarder."

Ainsi, nous posons l'existence en AZ (et en tamazighte d'une manière générale) de deux catégories *la* : l'une est aspectuelle, elle est intimement liée au thème de l'AI. Elle sera considérée comme tête de AspP. L'autre exprime la modalité affirmative et se trouve dans une position supérieure à Neg. Nous soutenons également que la nature aspectuelle de *la* proviendrait de son origine verbale : elle dériverait du verbe *ili* "être", comme le soutient Galand-Pernet (*op. cit*.).

2.2.1.2. al

Cette particule, qui se réalise *ar* dans d'autres parlers amazighes, est d'un emploi moins fréquent que *la.* Elle marque le commencement d'une action (ingressif) à caractère itératif, qui sera suivie par une proposition consécutive introduite par *allig* "jusqu'à". *al* s'emploie avec l'AI jamais avec le Pr :

---

[48] Cet emploi particulier de *ili* "être" se retrouve aussi avec le Pr, comme dans les exemples suivants :

(i) llix nnix as…
être+Pr+1sg dire+Pr+1sg cl. dat. 3sg
"Il se trouvait que je lui avais dit…"

(ii) llix la nnix as…
être+Pr+1sg Af dire+Pr+1sg cl. dat. 3sg
"Il se trouvait que je lui avais justement dit…"

(53) al itddu allig iwḍ1.
ing 3m.sg+AI+marcher jusqu'à 3m.sg+être fatigué+Pr
"Il marchait jusqu'à ce qu'il fût fatigué"

Là aussi, la valeur aspectuelle, à savoir la répétition de l'action, est traduite par *al.*

2.2.1.3. ad

Particule panberbère, *ad* reçoit différentes désignations selon la fonction que lui attribuent les auteurs. Ainsi, en plus de l'appellation traditionnelle *particule* de *l'aoriste,* nous avons *particule modale* (Galand, 1983 : 373), *madalité à valeur modale* (Bentolila, 1981 : 141) et *particule projective* (Penchoen, 1973 : 44).

ad est souvent accompagnée d'un verbe à l'A puisque, et comme il a été signalé *supra,* l'A est un thème dépendant soit d'un verbe supérieur qui le C-commande, soit de *ad,* desquels il tire ses différentes valeurs. Galand (1983 : 376) affirme qu' "il est enchaîné parce qu'il est non marqué". *ad* est en quelque sorte le lieur de l'aoriste et certains l'appellent même *particule d'aoriste.* Ce morphème présente les propriétés suivantes :

(i) Il détermine souvent l'A :

(54) ad iddu.
Fut 3m.sg+partir+A
"Il partira."

(ii) Il peut accompagner également l'AI, mais cet emploi est de moindre fréquence que celui qui met en jeu l'A :

(55) ad tnusm
Fut AI+passer la nuit+2pl.
"Vous passerez (souvent) la nuit."

(iii) Il peut être précédé du morphème de focalisation *d* ; il en résulte la forme *d ad* qui est le correspondant emphatique de *ad* :

(56) d ad iddu.
foc Fut 3m.sg+partir+A
"Il partira (certainement)."

(iv) Lorsqu'il est précédé du marqueur de négation *ur*, l'emploi du *d* d'affirmation ou de focalisation est obligatoire ; sinon la phrase serait agrammaticale comme en témoigne (58) :

(57) ur d ad iddu.
Neg Af Fut 3m.sg+partir+A
"Il ne partira (sûrement) pas"

(58) *ur ad iddu.
Neg Fut 3m.sg+partir+A

Notons qu'en (57), le verbe à l'A ne présente pas la marque de négation *i* car, et comme il a été dit *supra,* l'A ne présente aucun affixe, même nul. L'intervention du morphème *d* devant *ad* en contexte négatif est inattendue. Mais ce cas n'est pas isolé, car le même morphème s'emploie avec *ad* si la phrase comporte le morphème interrogatif *is*[49] "*est-ce que*" :

(59) is d ad iffγ ?
est-ce que Foc Fut 3m.sg+sortir+A
"Est-ce qu'il sortira ? "

(60) *is ad iffγ ?
est-ce que Fut 3m.sg+sortir+A

Nous avons de ce fait deux emplois de *ad*[50], l'un sans le focalisateur *d*, l'autre, conditionné par la présence de certains éléments fonctionnels tels que C et Neg, nécessite la présence de *d*, ce qui engendre la forme *d ad.*

Dans la littérature linguistique sur l'amazighe, le morphème *d* est considéré soit comme copule (Basset, 1948 ; Galand, 1957 ; Shlonsky, 1987 et Choe, 1987), soit comme prédicateur (Penchoen, 1973 ; Reesink, 1979 ; Bentolila, 1981 ; El Moujahid, 1981, 1993 ; entre autres). El Moujahid (1993) a montré que *d* est loin d'être une copule, dans la mesure où plusieurs propriétés le distinguent des verbes copules et soutient qu'il est un prédicateur de DPs, dans des structures qui ne comportent pas de prédicat verbal, comme en (61) :

(61) d argaz
Foc. homme
"C'est un homme."

---

[49] Sur l'emploi et la fonction de l'élément Wh *is* "est-ce que" en AZ, voir Boukhris (1990).

[50] Bentolila (1981 : 173) a signalé que le parler d'Ait Seghrouchen (Maroc central) manifeste une opposition contextuelle entre *ad* et *d-ad,* le *d* ajoutant une emphase. Dans la note 156 (Bentolila, *ibid*), il précise que "ce monème pourrait être identifié avec le présentatif *d* 'c'est'..." Mais il n'explique pas pourquoi dans certains contextes, seul *d-ad* est permis.

Cependant, et comme l'auteur l'a remarqué, *d* apparaît aussi avec des éléments fonctionnels tels que le C *is* "est-ce que" et le marqueur négatif *ur*, comme en (57) et (59) qui sont des structures verbales comportant la particule *ad* ; d'où les formes *is d ad* et *ur d ad.* Le même emploi est possible avec des structures nominales du genre (62a, b) :

(62) a. is d ɛli ?
est-ce que Foc. Ali
"Est-ce que c'est Ali ?"

b. ur d ɛli.
Neg Foc. Ali
"Ce n'est pas Ali."

Dans les deux cas, *d* remplit le rôle de prédicateur : prédication d'un DP dans le cas d'un énoncé nominal ((61) et (62)), d'un CP dans le cas d'une structure verbale[51], selon El Moujahid (*ibid*).

Sans entrer dans les détails de la question qui est une des plus épineuses en amazighe, étant donné le comportement singulier de ce morphème qui se trouve lié à la quasi totalité des éléments fonctionnels de l'amazighe, nous faisons nôtre l'hypothèse d'El Moujahid à savoir que *d* est une marque de prédication dans une structure nominale. Dans une structure verbale avec *ad*, par contre, nous émettons l'hypothèse que l'intervention de *d* est liée aux traits [+nég] et [+wh], légitimés respectivement par *ur* et *is,* têtes respectives de CP et NegP, comme nous le verrons par la suite.

(v) Dans d'autres contextes, en l'occurrence les structures clivées, les interrogatives, les relatives etc., le morphème *ad* se réalise *ra* (ou γ*a*) que Bentolila (1981) considère comme une variante combinatoire de *ad,* puisqu'ils ont une distribution complémentaire :

(63) ɛli ay ra iffγn[52] → [ɛli arayffγn]

---

[51] Pour plus de détails sur le statut de *d*, en amazighe en général et dans la variante tachehite en particulier, voir El Moujahid (1993).

[52] *i-n* et *-in* sont les affixes d'accord dans ce qu'on appelle la forme "participiale" en amazighe et qui sont propres à cette catégorie grammaticale (*Cf.* section 3.3) :

(i) argaz *i*ffγ*n*
hmme Ac.partic.+sortir+Pr
"L'homme qui est sorti"

(ii) irgazn ffγn*in*…
les hommes sortir+Pr+3pl+ Ac.partic

Ali c'est Fut Acc.OP+sortir+A
"C'est Ali qui sortira."

(vi) Même si *ad+A* constituent un énoncé complet (en plus des marques d'accord évidemment), ils apparaissent rarement seuls, étant le plus souvent introduits par des verbes sous-catégorisés pour un complément propositionnel tels que *iri* "vouloir" et *ini* "dire", comme en (64) :

(64) ira ad iddu.
3m.sg+vouloir+Pr que 3m.sg+partir+A
"Il veut partir."

Il en résulte différentes valeurs modales de *ad* dont certaines dépendent du sémantisme du verbe supérieur.

(vii) La particule aspectuelle *la* et la particule *ad* ne peuvent coexister dans une même phrase ; ce qui est normal, leurs valeurs étant en exclusion mutuelle sur le plan temporel et sur le plan aspectuel. Bentolila (1981) attribue la valeur de "réel" à *la* et celle de "non réel" à *ad.* En revanche, la particule d'affirmation *la* est compatible avec *ad* +A (65), ce qui est un autre argument qui soutient l'hypothèse de l'existence de deux particules *la* en AZ, et en tamazighte en général, l'une est aspectuelle, l'autre est affirmative :

(65) la d ad iddu.

Af foc Fut 3m.sg+partir+A

"Il partira certainement."

En (65), l'utilisation de *d ad* qui est requise, étant donné l'emploi de la particule affirmative *la,* alors que *ad* engendrerait une structure malformée.

(viii) Contrairement à *la* dont l'origine (verbale) est connue, nous ignorons celle de la particule *ad* ; ce qui nous aurait éclairée sur le comportement de ce morphème, dont la fonction est fondamentale en amazighe. Mais il est possible de supposer que *ad* est une diminution de *rad* attesté en tachelḥite, lequel proviendrait de *ira+ad* (*cf.* note 45).

Ainsi, les particules verbales les plus fréquentes en AZ et en tamazighte d'une manière générale sont *la* aspectuelle (et ses variantes) et *ad* ; *al* n'étant employée que dans des contextes très limités. *la* et *al* s'emploient avec l'AI, alors que *ad* apparaît le plus souvent avec l'A. Quant au Pr, il n'a besoin d'aucune particule verbale pour fonctionner et exprimer ses valeurs aspectuelles et temporelles. C'est pourquoi nous l'avons considéré (*cf. supra* 2.1.4.3.) comme un thème autonome.

"Les hommes qui sont sortis…"

En définitive, nous considérons les trois particules comme des morphèmes, dotés chacun d'une entrée lexicale où sont indiqués les traits intrinsèques, dont le trait catégoriel [+part V] et les traits phonologiques. Lorsqu'ils entrent dans une numération, d'autres valeurs sont précisées, comme [+ou-perf], [+ou-Modal] ou [+ou-Fut].

Dans la section suivante, nous allons essayer de répondre aux questions (a) et (b) (posées dans l'introduction de 2.2.) et qui concernent la ou les valeur(s) grammaticale(s) des affixes thématiques et des particules verbales. Il s'agit notamment de voir si les deux catégories partagent les mêmes valeurs ou si elles ont des valeurs spécifiques propres ; autrement dit, certaines sont véhiculées par les affixes thématiques, d'autres par les particules verbales. Ce faisant, nous allons considérer différentes propositions qui ont été avancées relativement à ce sujet, car les valeurs aspectuo-modales des différents thèmes sont parmi les questions qui ont retenu l'attention de plusieurs linguistes et dialectologues berbérisants.

Aux questions (a) et (b), nous ajoutons les suivantes :

(c) l'opposition traduite par les affixes thématiques et/ou les particules verbales est-elle aspectuelle?

(d) Si la réponse à (c) est positive, qu'en sera-t-il de l'opposition temporelle : est-elle absente en tamazighte, s'exprime-t- elle par les mêmes marques que l'aspect ou par le biais d'autres éléments spécifiques ? Si le temps existe, quels en sont les pôles d'opposition ?

(e) Y a-t-il une opposition de mode[53] morphologiquement exprimée, comme celle observée en français ou en arabe écrit (*cf.* Fassi Fehri,1993), ou bien l'AZ dispose-t-il tout simplement de valeurs modales[54] comme le soutiennent certains chercheurs berbérisants ?

2.2.2. L'opposition aspectuelle

L'aspect est une catégorie grammaticale différente à la fois du temps et du mode. Il "manifeste le point de vue sous lequel le locuteur envisage l'action exprimée par le verbe : comme accomplie, c'est-à-dire dans son achèvement, son résultat, ou comme inaccomplie, vue dans sa durée, sa répétition." (Mounin, 1974 : 41).

---

[53] Par mode, nous entendons une catégorie grammaticale morphologiquement exprimée et associée au verbe, elle traduit l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé. En français, par exemple, on distingue entre l'indicatif, mode par lequel le locuteur assume son énoncé, le subjonctif et le conditionnel qui traduisent le non assumé. Les trois modes en français ont une morphologie spécifique ; ce qui est une preuve de l'existence d'une projection ModP (Pollock, 1993).

[54] Les valeurs modales, comme l'incertitude, la probabilité, l'obligation, la prohibition, entre autres, peuvent être indiquées par d'autres moyens que le mode, à savoir des verbes spécifiques (*ixess* "il faut"), des adverbes du genre *waqila* "peut-être", le sémantisme d'un verbe supérieur dans le cas d'une phrase complexe, etc.

L'opposition accompli/inaccompli ou perfectif/imperfectif est donc de nature aspectuelle. B. Comrie (1976 : 3) reprend la définition de J. Holt (1943), qui est analogue à celle de Mounin (*ibid*), et la généralise à la situation du procès: "Aspects are different ways *of* viewing the internal temporal constituency *of* a situation". De ce fait, le perfectif permet de considérer la situation du procès de l'extérieur, l'imperfectif de l'intérieur[55].

Certaines langues sont qualifiées d'aspectuelles car l'aspect y est exprimé morphologiquement. C'est le cas du russe (*sover'chennij* au perfectif, *nesover'chennij* à l'imperfectif), du français (l'opposition entre l'imparfait et le passé simple est aspectuelle) et de l'AZ. D'autres langues expriment les valeurs aspectuelles par d'autres moyens que la catégorie grammaticale d'aspect. L'anglais, par exemple, n'a pas de morphologie d'aspect visible.

L'amazighe, en général, est classé parmi les langues dites aspectuelles, idée qui fait l'unanimité de la majorité des chercheurs berbérisants, dialectologues et linguistes. Parmi ces derniers, Basset, 1952 ; Penchoen, 1973 ; Reesink, 1979 ; Bentolila, 1981 ; Cadi, 1981 ; Chaker, 1983 ; Galand, 1977, 1983 et Ouhalla, 1988 ; entre autres. Ils soulignent tous une opposition aspectuelle grammaticalisée, commune à l'amazighe dans sa diversité, entre le perfectif et l'imperfectif, laquelle recouvre l'opposition entre le prétérit et l'aoriste intensif. Ainsi, l'aspect traduit en (66) est le perfectif, en (67), c'est l'imperfectif, l'action étant en cours de déroulement :

(66) issird ifassn.
3m.sg+laver+Pr+perf les mains+Ac.
"Il s'est lavé les mains."

(67) la issirid ifassn.
part.asp 3m.sg+laver+AI+imperf les mains+Ac.
"Il est en train de se laver les mains."

---

[55] "Another way of explaining the difference between perfective and imperfective meaning is to say that the perfective looks at the situation from outside, without necessarily distinguishing any of the internaI structure of the situation, whereas the imperfective looks at the situation from inside, and as such is crucially concerned with the internal structure of the situation, since it can both look backwards towards the start of the situation, and look forwards to the end of the situation, and indeed is equally appropriate if the situation is one that lasts through all time, without any begenning and without any end" (Comrie, *ibid* : 4). Ainsi, dans (i) et (ii), les premiers verbes expriment respectivement l'aspect imperfectif, les seconds l'aspect perfectif :

(i) John was reading when I entered.

(ii) (il) Jean lisait quand j'entrai.

(Comrie, *ibid* : 3)

was reading et *lisait* réfèrent à une portion de la constituance temporelle interne de l'action exprimée par les deux verbes, sans référence à la fin ou au début de l'action. En revanche, *entered* et *entrai* présentent l'action en tant que tout, sans possibilité de la diviser en différentes phases ; c'est pourquoi on parle de perfectif.

Il est à souligner que le système verbal de l'amazighe, d'une manière générale, présente une asymétrie[56]. C'est ainsi qu'au niveau morphologique, il manifeste une opposition entre une forme non-marquée qui est l'A et deux formes marquées, à savoir l'AI et le Pr, comme il a été démontré précédemment. Mais sur le plan syntaxique, l'élément non marqué de l'opposition, l'A, se range du côté de l'AI, les deux sont des thèmes dépendants respectivement des particules *ad* et *la,* alors que le Pr occupe une place à part en étant autonome.

L'AI se trouve être une forme marquée morphologiquement et liée en même temps, ce qui contredit Galand (1983 : 376) qui affirme que l'aoriste "est enchaîné [lié] parce qu'il n'est pas marqué". Or, l'AI dans la plupart de ses emplois, tout en étant marqué, requiert l'appui d'une particule verbale pour fonctionner et avoir une valeur. Seul le Pr est donc à la fois marqué par un affixe thématique et se suffit à lui-même pour traduire différentes valeurs et fonctionner comme prédicat verbal.

C'est la raison pour laquelle dans les études antérieures sur le verbe en amazighe, à visée purement descriptive et qui ont trait aux valeurs aspectuo-temporelles, l'on ne séparait pas toujours la valeur grammaticale des affixes thématiques de celle des particules verbales, ces dernières étant solidaires avec les deux aoristes. Galand (*ibid* : 363), par exemple, traitant de *l'aoriste avec particule* affirme : "on est donc en présence d'un ensemble constitué par la particule et la forme verbale, ou par la forme verbale et le suffixe *-it,* si bien qu'il est difficile d'apprécier la valeur spécifique de l'aoriste", thème sans affixe.

Nous allons essayer de voir si, en AZ, les affixes thématiques sont dotés d'une valeur aspectuelle ou s'ils constituent des éléments discontinus avec les particules verbales traduisant ensemble une valeur commune. Les affixes thématiques dont il s'agit sont ceux du Pr et de l'AI, l'A étant sans marques morphologiques (*cf* section 2.1.4.1.).

Considérons d'abord les affixes du Pr. Ils ont une valeur aspectuelle certaine. Ils présentent l'action comme étant accomplie ainsi que l'illustrent (66) et (68) :

(68) tumẓ lflus.
3f.sg+Pr+perf +prendre+l'argent +Ac.
"Elle a pris l'argent."

L'affixe zéro en (66) et *-u-* en (68) caractérisant le thème du Pr sont donc les seuls morphèmes qui traduisent l'aspect perfectif.

[56] Reesink (1979 : 259) a soulevé cette dissymétrie (en kabyle) au niveau aspectuel : "la difficulté du système aspectuel en kabyle, sinon en berbère en général, vient du fait que l'on a deux axes (accompli/non-accompli; intensif/non- intensif) et 3 thèmes ou termes au lieu de 4". L'opposition accompli/non-accompli renvoie à l'opposition entre Pr d'un côté, l'A et l'AI d'un autre côté ; l'axe intensif/non-intensif désigne l'AI qui s'oppose au Pr et à l'A.

Quant à l'AI, la situation y est plus compliquée car d'une part la particule *la* s'ajoute à la marque thématique et d'autre part, *la* affiche un comportement ambivalent. En effet, sa présence est quasi obligatoire avec l'AI, notamment dans les phrases simples qui ne constituent pas un CP. Cependant, dans des contextes particuliers, cette particule n'apparaît pas. Il est possible de poser deux hypothèses concernant les affixes thématiques de l'AI :

(a) ils n'ont pas de valeur aspectuelle inhérente. Ils seraient par conséquent de simples affixes dérivationnels[57]. Dans ce cas, c'est la particule *la* qui se chargerait de l'expression de la valeur aspectuelle.

(b) ils sont dotés d'une valeur aspectuelle. La présence de la particule *la* peut alors recevoir deux explications : (i) *la* exprimerait une valeur autre que l'aspect ; (ii) elle traduirait également l'aspect. Là aussi, nous avons deux possibilités : soit que *la* forme un élément discontinu avec l'affixe thématique (hypothèse peu plausible, voir section 2.1.4.2.), soit qu'elle a tendance à supplanter l'affixe thématique en le confinant dans le rôle de simple élément morphologique.

Commençons par l'hypothèse (a) que nous rejetons sur la base de faits empiriques de l'AZ, qui montrent que les affixes de l'AI ont une valeur aspectuelle propre. C'est le cas de l'impératif "intensif", dont la valeur itérative (qui se rajoute à l'ordre, valeur modale) est le fait de l'affixe thématique : *t-* en (69) et *t-a-* en (70) :

(69) tddu !
AI+imperf+partir+imp+2sg
"Pars (souvent) !"

(70) tjan !
AI+imperf+dormir+imp+2sg
"Dors (souvent)!"

C'est le cas aussi de certaines structures comme (71) où l'affixe thématique est employé seul, i.e., sans *la* :

(71) ku itddu ittraɛa ffiras.
tout en 3m.sg+AI+imperf+marcher 3m.sg+AI+imperf+regarder derrière+3s
"Tout en marchant, il regarde derrière lui."

L'AI exprime la valeur de l'imperfectif dans (71), laquelle valeur est à première vue le fait de l'affixe thématique (*t-*) seulement. Mais la phrase comporte le morphème *ku* "tout en" qui exprime la simultanéité et renferme la notion *d'itération,* morphème sans lequel la phrase serait mal formée, comme l'est (72) :

[57] C'est la fonction primaire des affixes de l'AI, puisque les dialectologues considèrent l'AI comme une innovation du système verbal de l'amazighe et qu'il serait un dérivé de l'A sur le plan diachronique.

(72) *itddu ittraɛa ffiras.
"*marchant regardant derrière lui."

Ceci revient à dire que l'affixe thématique en (71), tout en ayant une valeur aspectuelle, a besoin d'un élément qui le lie. (73a) illustre un autre emploi de l'AI sans *la* :

(73) a. ɛli i*ssaw*al nta iturar.
Ali 3m.sg+parler+AI+imperf lui 3m.sg+AI+imperf+jouer.
"Ali parle, lui, il joue."

(73a) contient deux verbes (exprimant deux actions opposées) dont les affixes thématiques traduisent l'imperfectif et qui ne sont précédés d'aucun morphème à valeur aspectuelle, contrairement à (71). Soulignons cependant que l'emploi de *la* n'est pas exclu, ce qui donne (73b) :

(73) b. ɛli la i*ssaw*al nta iturar.
Ali part.asp. 3m.sg+parler+AI+imperf lui 3m.sg+AI+imperf+jouer.
"Ali parle, lui, il joue."

Des structures telles que (71, et 73a) sont importantes, car elles montrent que la particule verbale *la* peut ne pas être employée et que la valeur aspectuelle revient à l'affixe thématique seul, comme à l'impératif intensif.

En conséquence, l'affixe qui caractérise l'AI s'oppose à celui du Pr du point de vue forme et valeur aspectuelle. Les faits qui viennent d'être présentés appuient l'hypothèse selon laquelle les affixes thématiques de l'AI auraient une valeur aspectuelle, dans un état antérieur de la langue où ils n'auraient besoin de l'appui d'aucun autre élément, particule ou adverbe ; mais actuellement, cette valeur inhérente à l'affixe est en train de se perdre et ne se retrouve que dans certains emplois. L'affixe thématique, dans l'état actuel de plusieurs variantes amazighes, est dépendant de la particule verbale *la* (ou ses variantes). Cette hypothèse est renforcée par deux arguments :

- l'affixe thématique de l'AI conserve son rôle aspectuel lorsqu'il est employé à la forme impérative, seul exemple convaincant de l'existence d'une valeur véhiculée par les affixes thématiques de l'AI ;

- le morphème *la* est considéré comme une grammaticalisation du verbe *ili* "être", ce qui implique qu'il s'est ajouté à une forme comportant des affixes ayant une valeur propre. L'emploi sans *la* serait donc le vestige d'un état ancien de la langue, parce qu'actuellement, *la* est quasi obligatoire sauf dans les cas signalés[58].

[58] La question de la présence/absence de la particule *la* et, par conséquent, celle d'une valeur aspectuelle intrinsèque des affixes thématiques demande une analyse plus fouillée

Passons à l'hypothèse (b) que nous avons partiellement touchée en réfutant l'hypothèse (a). Bien évidemment, si les affixes thématiques de l'AI ont une valeur aspectuelle, la question de la valeur de *la* (et ses variantes) se pose. Il faut distinguer deux cas : celui où *la* est obligatoire et celui où *la* n'apparaît pas (ou son emploi est facultatif), auquel cas la valeur reviendrait à l'affixe.

(i) Emploi obligatoire de *la* :

Il est illustré par des phrases comme (19) qui ne sont pas des CPs et qui sont formées d'une seule proposition. Sa correspondante (18) est mal formée du fait de l'absence de *la*. Nous les reprenons pour convenance :

(19) arba la itari.
enfant part.asp. 3m.sg+AI+écrire
"L'enfant est en train d'écrire." ou "L'enfant écrit (souvent)."

(18) * arba itari.
enfant 3m.sg+AI+écrire
"l'enfant il écrire "

Les deux phrases sont formées du même verbe *ari* qui comporte le même affixe aspectuel *t-*. Elles ne se distinguent que par l'absence de *la* qui engendre l'agrammaticalité de (18), qui pourtant comporte une information aspectuelle.

(ii) Emploi non permis ou facultatif de *la* :

C'est le cas, respectivement, de (71) qui n'admet pas *la* et de (73) où la présence de *la* est facultative, comme le montre (73b). Quel est donc le statut de cette particule et comment expliquer sa coexistence avec l'affixe thématique ayant le trait [+Asp] ? Nous posons l'hypothèse suivante :

> (74) En AZ, la particule *la* (et ses variantes *xa*, *ha*, *da* et a) qui précède l'AI est de nature aspectuelle. Elle coexiste avec l'AI étant donné le caractère dépendant de ce dernier.

En définitive, nous soutenons que l'AZ présente une opposition aspectuelle morphologiquement marquée entre la forme imperfective ou inaccomplie et la forme perfective ou accomplie, lesquelles formes correspondent à deux paradigmes verbaux, auxquels la tradition berbérisante consacre les appellations d'AI et de Pr. Cette opposition est généralement doublement exprimée dans le cas de l'AI, par

---

que ne le permet le cadre de ce travail. En effet, les structures où un verbe à l'AI s'emploie sans *la* sont des phrases complexes, qui mettent généralement en jeu certains morphèmes à caractéristiques particulières. Il serait donc intéressant de voir si ces morphèmes ne jouent pas le même rôle que *la* ce qui expliquerait son absence dans ces contextes. La question reste ouverte.

l'affixe thématique et la particule verbale *la.* (74) est un essai d'explication de l'interaction entre la marque morphologique et la particule aspectuelle.

2.2.3. L'opposition temporelle

Certaines langues distinguent morphologiquement le temps de l'aspect, comme c'est le cas de l'anglais. D'autres disposent d'une même morphologie pour les deux phénomènes; l'AS *(cf.* Fassi Fehri (1993)) en est un exemple. Pour ce qui est de l'amazighe, nous avons vu que l'aspect y est exprimé par une marque morphologique visible, en l'occurrence les affixes thématiques du Pr et de l'AI traduisant respectivement le perfectif et l'imperfectif. Il est question, dans cette sous- section, de voir si le temps en AZ (en tamazighte en général) est également grammaticalisé comme l'aspect ou s'il est abstrait, auquel cas il faudrait voir les moyens utilisés pour son expression.

Les thèmes verbaux qui semblent avoir une valeur temporelle en amazighe d'une manière générale sont le prétérit qui se traduit souvent par le passé et l'aoriste précédé de *ad* rendu par le futur, comme dans les structures suivantes :

(75) isγa taddart.
3m.sg+Pr+perf+acheter maison+Ac.
"Il a acheté la maison."

(76) ad isγ taddart.
Fut 3m.sg+acheter+A maison+Ac.
"Il achètera la maison."

Deux positions se dégagent chez les dialectologues et les linguistes berbérisants de différentes écoles. Pour les uns, l'amazighe est une langue purement aspectuelle. Pour les autres, les opositions temporelles y sont primaires sans que l'aspect en soit exclu. Parmi les auteurs qui soutiennent le caractère intrinsèquement aspectuel de l'amazighe : Basset, 1952 ; Penchoen, 1973 ; Reesink, 1879 ; Bentolila, 1981 ; et Chaker, 1983, lesquels s'inscrivent dans le cadre de la grammaire fonctionnelle (A. Martinet, 1979), à l'exception de Basset. Ainsi Penchoen (*ibid* : 43), considérant le thème du prétérit, affirme que "bien qu'il soit souvent à traduire par un temps passé du français, il est sans valeur temporelle en soi." Allant dans le même sens, et à propos de la valeur temporelle du même thème, Chaker (*ibid* : 221) souligne que "cette valeur temporelle est extérieure au système ; elle n'existe que par la transposition berbère → français". Pour Cadi (1981), l'opposition aspectuelle est fondamentale en tarifite mais le temps n'est pas totalement absent, il est exprimé quoique de façon secondaire.

En ce qui concerne Applegate, 1958 ; J. Harries, 1966 ; E. Abdel-Massih, 1968 et F. Sadiqi, 1986, dont les travaux se situent dans le cadre de la GGT, l'amazighe

présente une opposition temporelle morphologiquement marquée. Les mélodies vocaliques qui caractérisent le Pr sont des affixes temporels qui servent à exprimer le temps passé, que J. Harries appelle le temps perfectif *perfect tense.* Quant aux particules verbales, ce sont des préfixes de temps pour les trois premiers auteurs, ou des auxiliaires selon Sadiqi (*ibid*). Aussi *ad* sert-il à exprimer le futur pour Abdel-Massih, le temps imperfectif pour J. Harries et *ra*, l'équivalent de *ad,* sert à former le futur en tachelhite selon Applegate, pour qui *ra* s'oppose à *ar* qui exprime le temps progressif. Pour Sadiqi, *ma*(*d*), variante de *ad*, s'emploie pour traduire le futur. Quant au présent[59], il s'exprime par le moyen des particules *la / da* d'après Abdel- Massih ou des auxiliaires[60] *ar* / *da* (variantes des premières), selon Sadiqi.

---

[59] Le Père de Foucauld (cité par Basset, 1952 : XLIX) a noté l'existence du présent en Ahaggar, à côté de l'aoriste et du prétérit exprimant respectivement le futur et le passé. C'est le seul auteur qui ait parlé d'un temps présent en amazighe. Basset (*ibid*) a rejeté cette idée : "sans entrer dans le détail de la question obscure de l'emploi de cette forme, nous pouvons toujours affirmer qu'il ne s'agit pas d'un présent comme l'a cru le père de Foucauld, ni d'une façon plus générale, d'une forme à valeur temporelle."

[60] Il nous semble difficile, dans l'état actuel de la langue amazighe, d'accorder le statut d'auxiliaire aux morphèmes *ar* et *da (la* et ses variantes dans notre parler), dans la mesure où ils ne partagent pas certaines propriétés des auxiliaires tels que *ili* "être" qui fonctionne aussi comme un verbe d'existence, *kkr* "se lever", *bdu,* "commencer", *qqim* "rester" etc. L'une de ces propriétés est le trait catégoriel [+V] qui implique des affixes thématiques aux trois thèmes et les affixes accord. Considérons le fonctionnement de *ili* "être" :

(i) A AI Pr
ili tili lli / a

(ii) a. llix...
être+Pr+lsg "J'étais"

b. llan.
être+ Pr+3pl
"Ils sont présents (sont là)"

c. llan la turarn.
être+Pr+3pl part.asp. AI+imperf+jouer+3pl.
"Ils étaient en train de jouer."

(i) montre que l'auxiliaire *ili* peut être à l'A, à l'AI et au Pr, ils présentent les mêmes affixes thématiques que les autres verbes avec lesquels ils forment une classe, à savoir *iri* "vouloir", ini "dire" (ii) montre également que *ili* se combine obligatoirement avec les désinences verbales pour former un énoncé minimal complet comme en (iib), ou fonctionner comme auxiliaire (iic). Sur le plan morphologique, il fonctionne comme tous les verbes.

En revanche, les particules verbales *ad/la* (*ar/da*) ne se conjuguent pas. En d'autres termes, ce sont des éléments fonctionnels invariables morphologiquement, exception faite pour *la* qui se réalise *Ili* dans un contexte négatif. Nous avons expliqué ce phénomène par le trait [+nég] légitimé par *ur* et qui se réalise sur *la,* en raison de son origine verbale. En conséquence, les particules dont il est question sont sans doute d'origine verbale (*cf.* Galand-Pernet *op.cit.*), mais en synchronie, ils ne le sont plus. Cependant, certaines de leurs caractéristiques témoignent de cette origine, comme l'illustre la réalisation de la voyelle *i* sur *la,* si la phrase comporte un marqueur de négation.

Ainsi, du point de vue d'Abdel-Massih, Applegate et Sadiqi, l'amazighe disposerait d'un temps présent, passé et futur morphologiquement marqués. Il nous semble que c'est une sorte de transposition du schéma des langues à temps grammaticalisé sur l'amazighe, qui présente une spécificité quant à l'expression du temps.

La question de l'aspect est à peine effleurée par Abdel- Massih, elle est absente chez Applegate. Quant à Harris, sa position est plus nuancéè puisqu'elle combine l'aspect et le temps, étant donné l'opposition qu'elle préconise entre un temps imperfectif et un temps perfectif. Néanmoins, elle ne met pas au même niveau les deux éléments comme le montre la citation suivante :

> "The verbal nucleus of the verb phrase contains an optional aspect marker, an obligatory tense marker, and the verb stem which may include stem formants marking the mode *of* the verb, and does include inflections for person, number, and gender."
>
> Harries- Johnson (*op. cit.* : 131)

Le marqueur de temps, jugé obligatoire, est donc généré en D- structure sous le noeud VN (Verbal Nucleus), alors que celui de l'aspect est pour Harries optionnel. Quant à Sadiqi (*op. cit.* : 14), elle parle d'un présent progressif (comme Applegate) qui s'obtient par *ar* et d'un présent habituel qui résulte de l'emploi de *da*.

La principale limite des propositions qui ont été faites par les différents auteurs que nous venons de voir réside dans le fait qu'aucun argument, tant empirique que théorique, n'est donné pour justifier le postulat d'un temps grammaticalisé dans les variantes de l'amazighe étudiées.

J. Ouhalla (1988) ne s'éloigne pas trop de l'analyse de Harries-Johnson (*op. cit.)* puisqu'il pose lui aussi une opposition temporelle en tarifite basée sur les traits [+/- futur]. Il s'ensuit que si le temps est spécifié [+fut], *ad* se réalisera ; dans le cas contraire, cela implique [+/- imperf]. Cependant, reconnaissant la distinction entre temps et aspect en tarifite, Ouhalla (*ibid* : 111) reformule autrement cette opposition temporelle et affirme que [-fut] signifie le passé, postulant de ce fait l'existence du futur et du passé dans cette variante de l'amazighe. Ainsi, l'idée partagée par Ouhalla et les auteurs précités concerne la particule verbale *ad* considérée comme marqueur de temps. Toutefois, elle est de nature affixale chez Ouhalla alors qu'elle constitue un item lexical ayant le trait [+ T] chez Harries-Johnson.

Signalons aussi que Galand (1977) pose l'existence (innovation du système verbal selon l'auteur) d'un temps futur en tachelhite, lequel s'exprime par le moyen de *rad*

qui s'oppose à une marque modale *ad* suivi de l'aoriste[61]. *rad* et *ad* seraient donc de nature différente : *rad* marqueur temporel, *ad* + *A* marqueur modal.

Ainsi, et comme nous allons le voir, *ad* admet une autre valeur que l'expression du temps futur conditionnée par le trait [+fut]. De même, [-fut] qui entraîne la non réalisation de ad ne signifie pas nécessairement le passé, comme le suppose Ouhalla. Les faits de l'amazighe avec ses différentes variantes sont beaucoup plus compliqués, du fait de l'interaction de plusieurs valeurs véhiculées souvent par un même morphème (c'est le cas de *ad*), à tel point qu'il est difficile de trancher et de dresser une frontière entre lesdites valeurs.

D'après les quelques auteurs considérés, le postulat de l'existence du temps en amazighe en tant que catégorie morphologique visible est lié à deux éléments distincts du système verbal amazighe en général : a) les affixes thématiques du prétérit considérés comme exprimant le passé, b) les particules verbales *-ad* et *la* en AZ et leurs correspondantes dans d'autres variétés- qui exprimeraient respectivement le futur et le présent. Notons qu'Ouhalla, à l'encontre d'Applegate, Abdel-Massih et Harries-Johnson, considère *ad* (et sa variante *γar* avec laquelle il est en distribution complémentaire) seul comme morphème temporel.

En ce qui nous concerne, nous avons posé l'hypothèse que les affixes thématiques qui caractérisent les thèmes verbaux ainsi que *la* (et ses variantes) qui accompagne l'AI sont aspectuels. Quant à la particule *ad* (et ses variantes *ra/γa)* qui accompagne souvent l'A, elle se trouve justement au centre de la problématique du temps en amazighe en général, comme nous venons de le constater. Car, dès que nous évoquons la question du temps dans cette langue, le morphème *ad,* dont le sémantisme traduit plus ou moins le futur, s'impose.

Il s'agit donc de voir les trois possibilités suivantes : (a) *ad* (*cf.* section 2.2.1.3.) est un marqueur de temps, auquel cas il constituerait la tête de la projection fonctionnelle TP, comme le propose Ouhalla (1988) ; (b) cet élément est sans valeur temporelle ; par conséquent, le temps serait abstrait et la tête de TP serait un morphème zéro; (c) *ad* est un morphème polyvalent, *i.e.,* il serait doté à la fois d'une valeur temporelle et d'une valeur modale. Il faudrait en conséquence voir laquelle de ces valeurs lui est inhérente et ce qui détermine l'autre. Seul un examen des faits nous permettra de cerner le comportement de ce morphème et partant, d'opter pour l'une des trois possibilités. Considérons les phrases suivantes :

(77) ad iddu.
fut. 3m.sg+partir+A
"Il partira"

[61] L'idée de l'existence d'un temps futur se trouve aussi chez B. Hebbaz (cité par Leguil, 1985 : 186) qui oppose également un *futur-temps* traduit par *rad* à un *futur-mode* exprimé par *ddad.*

(78) d ad iddu.
Af. fut. 3m.sg+partir+A
"Il partira certainement"

(79) rix ad iddu.
vouloir+Pr+lsg que 3msg+partir+A
"Je veux qu'il parte."

(80) ay nnix (d) ad iddu.
c'est dire+Pr+lsg (Foc) que 3m.sg+partir
"(C'est que) je crois qu'il va partir."

(81) ixess ad iddu.
3m.sg+falloir que 3m.sg+partir+A
"Il faut qu'il parte."

(82) waqila (d) ad iddu.
peut-être (Af) que 3m.sg+partir+A
"Il est probable qu'il parte."

(83) γiram (d) ad iddu.
Attention à toi (Af.) que 3m.sg+partir+A
"Fais attention, qu'il ne parte pas" ou "Je crains qu'il ne parte."

Dans les structures (77) et (78), *ad* est un marqueur de futur, l'aoriste n'ayant aucune valeur en lui-même, comme il a été dit auparavant. En dehors de *ad,* les deux phrases ne comportent aucun autre élément capable de lui assigner une valeur aspectuelle ou temporelle. Mais dans les autres phrases, *ad* ne véhicule aucune information temporelle. Nous avons plutôt différentes valeurs modales[62], parmi lesquelles le souhait (79), le doute (80), l'opinion (81), la probabitité (82) et l'appréhension (83).

Mais ces valeurs, que les berbérisants de l'école classique attribuent à *ad*, dépendent-elles de cette particule? En effet, les cinq dernières phrases sont formées de deux propositions (et non d'une seule, comme (77) et (78) qui constituent un TP), leurs verbes principaux ont une charge sémantique (verbes de sentiment et de volonté, expressions adverbiales, ...) et des contraintes syntaxiques particulières, dont la nécessité d'un complément propositionnel. Ainsi, un verbe comme *iri* "vouloir" exige un IP, alors que *ini* "dire" admet aussi bien un IP qu'un CP. (77), qui est une phrase simple, aura la structure syntaxique (77b) et (80), qui est une

[62] Bentolila (1981: 146) qualifie (d)ad-A de *non-réel,* par opposition au *réel* exprimé par *la-AI:* "le non-réel groupe des signifiés dont le noyau commun est le caractère virtuel, abstrait, par opposition au caractère concret du réel. (...) C'est ainsi que le non-réel peut exprimer les nuances sémantiques les plus diverses: futur, éventuel, possibilité, probabilité, conditionnel potentiel, souhait, idée verbale abstraite non actualisée dans le vécu réel".

phrase complexe, aura la représentation (80b). Nous adoptons l'hypothèse de l'éclatement de I (la flexion) et assumons que l'AZ comporte une projection TP, dont la tête est *ad* (*cf* 2.3.)

(77) b.

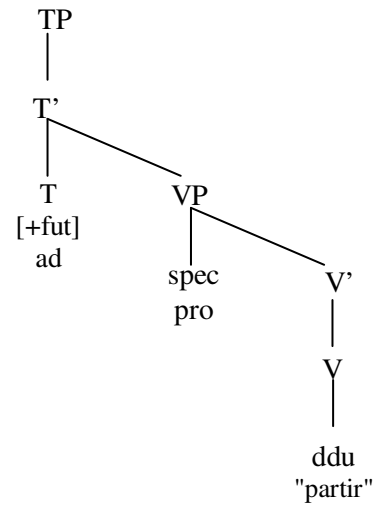

(80) b.

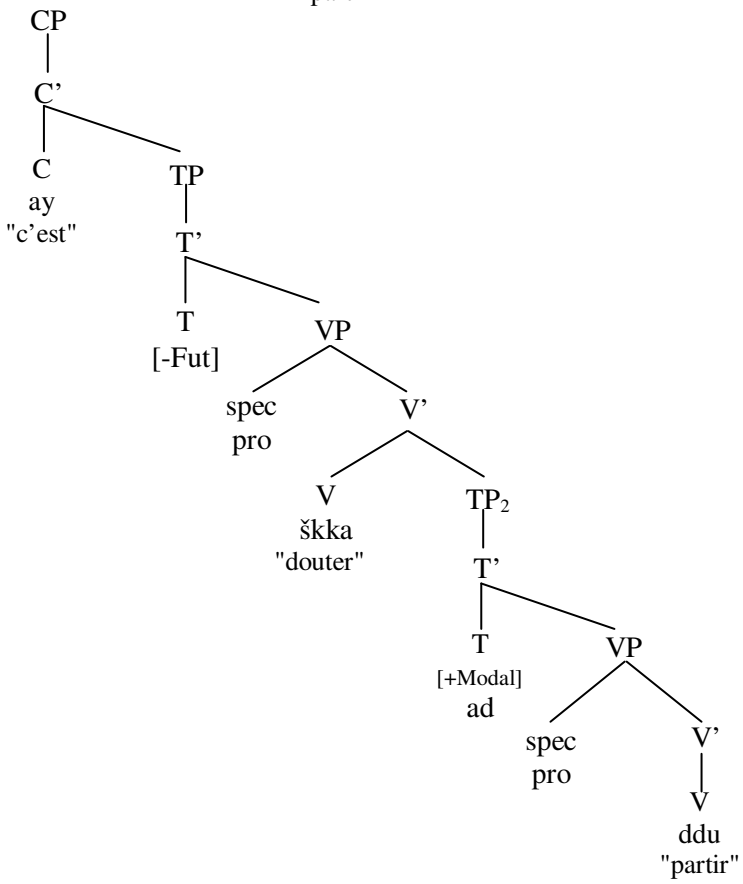

ad est spécifié [+Fut] en (77b), ce qui implique qu'il traduit le temps futur, alors qu'en (80), il a le trait [+modal], qui est lié au sémantisme du verbe supérieur *ini* "dire".

Il est possible de considérer l'élément *ad* qui introduit, en surface, les propositions compléments des structures (79), (80), (81), (82) et (83) comme un C (El Moujahid, 1993), d'autant plus qu'il n'a pas de valeur temporelle dans ces structures. Il serait analogue, dans ce cas, à *que* du français ou à *that* de l'anglais, comme le laisse voir la traduction des exemples. Cette hypothèse n'est pas tenable car les mêmes propositions peuvent être introduites par un C qui a le trait [-Wh], en l'occurrence *is* "que" en AZ. Les phrases suivantes en sont une illustration et correspondent respectivement à (80) et (82) :

(84) ay nnix [CP is d ad iddu]
c'est dire+Pr+lpl que Af mod 3m.sg+partir+A
"(C'est que) je crois qu'il va partir."

(85) waqila [CP is d ad iddu]
peut-être que Af mod 3m.sg+partir+A
"Peut-être qu'il va partir (ou qu'il partira)."

Comme nous le constatons dans les deux phrases, le complexe *d ad* est précédé du C *is,* ce qui prouve que la particule *ad* n'est pas un C. Soulignons toutefois que (79) n'admet pas l'introduction de *is,* sinon il en résulterait une agrammaticalité comme le montre (86) :

(86) *rix is d ad iddu.
vouloir+Pr+lpl que Af mod 3m.sg+partir+A

Nous posons l'hypothèse que le verbe dans (79) admet un IP comme complément plutôt q'un CP, ce qui expliquerait l'agrammaticalité de (86).
Le marqueur de négation *ur* peut être employé et occupe une position intermédiaire entre le C *is* « que » et *ad,* comme dans l'exemple suivant qui est le corollaire de (84) :

(87) ay nnix is ur d ad iddu.
c'est dire+Pr+lsg que Neg af. mod 3m.sg+partir+A
"Je crois qu'il ne partira pas."

(87) montre que la particule *ad* doit occuper un rang inférieur dans la hiérarchie des têtes fonctionnelles et que par conséquent, elle ne peut être un C. Notons qu'avec l'emploi de *is* « que » et ur « ne…pas », *ad* doit être obligatoirement précédé de *d (cf.* 2.2.1.3.).

Nous concluons que *ad,* objet de notre discussion, n'a pas le statut d'un C en dépit du fait qu'il apparaît, en surface, en tête des propositions compléments. Il n'est pas non plus intrinsèquement modal ; il est tout simplement capable de traduire des valeurs modales, s'il est lié à des éléments qui ont une valeur modale à décharger (cas des structures (79), (80), (81), (82) et (83)). *ad* se trouverait alors dans une sorte de chaîne modale, analogue aux chaînes temporelles (*cf.* J. Guéron & T. Hoekstra, 1988, 1992) et J. Guéron (1993, 1995 : 60), dont le premier maillon est R, comme en (88) :

(88)

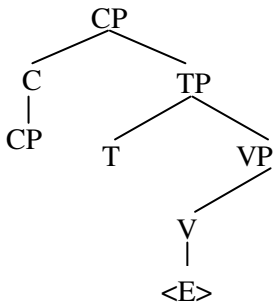

Dans cette structure, R est [+déictique] et R=S le temps de l'énonciation. L'interprétation de T dépend de sa relation avec R, le temps de référence[63].

Par conséquent, nous adoptons l'hypothèse suivante : la particule *ad* en AZ est un marqueur du futur, analogue en cela à *rad* du tachelhite et de *ad/γa* du tarifite (*cf.* Ouhalla, 1988). Elle est de ce fait le seul morphème (avec ses variantes) qui puisse être considéré comme une grammaticalisation du temps en amazighe. Les autres oppositions temporelles (passé, présent) se traduisent par un morphème zéro, combiné ou non avec un élément lexical qui exprime explicitement le temps, comme les adverbes de temps ou l'auxiliaire *ili* "être". Le système temporel du tamazighte en général serait donc fondé sur l'opposition [+/-Fut], qui repose sur la présence/ absence de *ad* [64]

---

[63] M. M. Ambar (1992) établit, elle aussi, une distinction entre le temps morphologique (Tm) et le temps sémantique (Ts), lequel apparaît sous la forme d'un trait dans COMP.

[64] H. Makhad (1996 : 179) considère que ni l'opposition [+/-Fut], ni l'opposition [+/-passé] ne sont valables pour l'amazighe. Il propose une combinaison des deux types d'opposition, pour rendre compte du système temporel dans cette langue, et qu'il appelle le paramètre universel du temps :

"UTP (Universal Tense Parameter)
Past = [+past] [-future]
Future = [-past] [+future]
Present = [-past] [-future] (in overt tense languages)
= [+past] [+future] (in weak tense languages)"

Cependant, ce système est beaucoup plus compliqué et cette opposition binaire implique d'autres oppositions. En effet, si T est spécifié [+Fut], *ad* s'emploiera automatiquement comme en (77) et (78). Mais s'il est marqué [-Fut], nous aurons trois alternatives : (a) le passé (89), (b) le présent (90), qui sont tous deux à marque temporelle zéro et à marque aspectuelle pleine *(cf.* sous-sections précédentes), (c) la neutralisation du trait de temps qui se traduit par l'emploi de *ad* à valeur modale, comme en (81) :

(89) idda (idmad).
3m.sg+partir+Pr+perf (depuis tout à l'heure)
"Il est parti (depuis tout à l'heure)"

(90) la itddu (wasa).
part. asp 3m.sg+AI+imperf+partir (maintenant)
"Il part (maintenant)"

L'interprétation du temps comme passé ou présent est ce qui est donc problématique. Nous souscrivons à l'hypothèse de J. Guéron et T. Hoekstra (1992) qui, à la suite de B. Partee (1973), considèrent le T comme pouvant être soit pronominal, soit anaphorique, dans le sens qui leur est conféré dans la théorie du liage (Chomsky, 1981 : principes A et B). Ainsi, en AZ, T est pronominal et partant libre lorsqu'il n'est pas coïndicié avec R dans C (*cf* (88)), qui indique le temps de référence, et le temps sera interprété comme passé. Il est en revanche anaphorique dans le cas contraire, *i.e.,* s'il est coïndicié avec R, et aura l'interprétation de présent.

Dans d'autres structures, la détermination du temps est liée à la présence d'éléments lexicaux exprimant le temps, comme les adverbes de temps dans les phrases suivantes :

(91) la itett wasa.

Part. asp 3m.sg+AI+imperf+manger maintenant

"Il mange maintenant."

(92) la itett idmad.

Part. asp 3m.sg+AI+imperf+manger tout à l'heure

"Il mangeait tout à l'heure."

Par ce paramètre, l'auteur essaie de remédier aux conséquences de l'opposition [+/-passé], dans la mesure où [-passé] implique le présent et le futur. De même, [+/-Fut] est problématique ; [-Fut] signifiant le présent et le passé. Cependant, si le paramètre proposé permet de distinguer le passé et le futur, il est limité pour la spécification du présent dans les langues à temps faible, comme l'amazighe, puisque [+past] [+future] n'est pas tout à fait une caractérisation du présent. C'est la spécification de l'état et de l'aspect imperfectif qui ne sont pas bornés.

(93) ass a llix, askka mmutx.

jour ce être+Pr+1sg demain mourir+ Pr+Perf+1sg

"Aujourd'hui je suis en vie, demain je serai mort = Je ne suis pas éternel."

Les verbes en (91) et (92) présentent la même morphologie aspectuelle : celle de l'AI. Mais le temps n'est pas le même : nous avons le présent en (91), le passé en (92). Il en est de même de (93) où le Pr, qui exprime l'aspect perfectif, a la valeur d'un présent dans le premier verbe (*llix*), le futur au niveau du second verbe (*mmutx*), en raison de l'emploi des adverbes de temps ass a « aujourd'hui » et *askka* « demain ». Ce qui montre que l'affixe thématique visible est bien aspectuel et que le temps est le résultat de processus interprétatifs ou de l'emploi d'adverbes de temps. Nous partons de l'hypothèse que l'adverbe de temps monte en FL et lie le nœud T, à la manière des opérateurs négatifs à titre d'exemple. C'est pourquoi l'AI qui traduit l'imperfectif peut traduire aussi bien le présent que le passé ; il en est de même du Pr.

Ainsi, en dehors de *ad* qui sert à exprimer le futur, les oppositions temporels en tamazighte en général s'expriment indifféremment par les thèmes du Pr et de l'AI, tout en étant dépendantes soit du temps de référence dans C, soit des adverbes de temps.

L'hypothèse adoptée et qui consiste en l'interprétation anaphore / pronom du temps en AZ a l'avantage de pouvoir rendre compte également du deuxième emploi de *ad*, qui traduit des valeurs modales. *ad* dans ce cas se comporterait comme une anaphore liée par des éléments de la phrase supérieure ou situés dans ModalP (*cf.* (79)…(83)) et qui lui confèrent une valeur modale. Ce qui montre que *ad* [+ Modal] n'est pas capable, à lui seul, d'attribuer une valeur à l'A (que nous avons qualifié de thème dépendant soit de *ad*, soit d'un verbe supérieur (*cf.* 2.1.4.1.), étant un thème vide de toute valeur, qu'elle soit aspectuelle, temporelle ou modale. *ad-A* se trouvent donc, si cette hypothèse est correcte, liés et munis des mêmes indices qui percolent à partir d'une catégorie supérieure, V ou particule, munie d'un trait modal. C'est une chaîne modale comme nous l'avons affirmé auparavant.

En guise de conclusion, nous posons les postulats suivants :

- L'AZ comporte une catégorie fonctionnelle T affectée du trait [+/-Fut]. [+Fut] entraîne l'insertion de *ad,* qui accompagne l'A. [-Fut], par contre, implique un morphème de temps nul et le verbe présentera la morphologie aspectuelle du perfectif ou de l'imperfectif. En FL, le morphème nul recevra une interprétation temporelle, en fonction de l'élément qui le lie, en l'occurrence le T abstrait situé dans C (Guéron et Hoekstra, *op. cit.*) ou un adverbe temporel. De ce fait, nous supposons que la variante à l'étude présente un temps grammaticalisé, qui consiste en le seul *ad* du futur, et un temps abstrait, ce qui explique son aptitude à exprimer différentes valeurs temporelles, en dépit d'une même morphologie verbale.

- Si le temps existe en tant que catégorie morphologique (pleine ou vide) et sémantique, il constituera une projection fonctionnelle qui jouera un rôle en syntaxe, comme nous le verrons par la suite.

- T est la tête (au sens de la théorie X-barre (*cf.* Chomsky, 1986,1993 et 1995) de la projection fonctionnelle TP (dont la place par rapport aux autres projections est à déterminer dans la section suivante). Comme argument qui justifie le statut de tête de la catégorie T, nous avançons celui de la cliticisation (*cf.* Boukhris, 1984 ; Ouhalla, 1988 ; Sadiqi, 1992). En effet, à l'instar des autres têtes fonctionnelles comme C ou Neg, *ad,* qu'il soit temporel ou modal, attire le clitique qui quitte sa position de base et apparaît à droite de *ad,* comme en (94) où il est proclitique. En l'absence de *ad* ou de toute autre tête fonctionnelle, le clitique apparaît en position d'enclise comme en (95) :

(94) ad t iari. → [atyari]
Fut cl.ac3m.sg 3m.sg+écrire+A
"Il l'écrira."

(95) iuri t → [yurit]
3m.sg+Pr+perf +écrire cl.ac.3m.sg
"Il l'a écrit."

L'interaction entre clitiques et têtes fonctionnelles fera l'objet des chapitres 4 et 5.

2.2.4. L'opposition de mode

Il s'agit, dans cette dernière sous-section, de voir si l'AZ affiche une opposition de mode morphologiquement exprimée, comme en AS par exemple qui, selon Fassi Fehri (1993), comporte un suffixe de mode au niveau de la forme imperfective (96a, b, c), absent dans la forme perfective :

(96) a. ?-aktub-u.
I-write-indic
I write.

b.?-urīd-u ?an ?-aktub-a.
I-want-nom that I-write-subj.
I want to write.

c. li-t-aktub-Ø
let-2-write-juss.
Let you write !

(Fassi Fehri, *ibid* : 151)

Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que la morphologie verbale du parler étudié ne comporte pas d'affixe de mode. Comme nous l'avons vu précédemment, les seules affixes que connaissent les verbes sont thématiques (mis à part les affixes d'accord) et qui, en ce qui nous concerne, ont une valeur aspectuelle. Restent les particules *la* et *ad*. Nous considérons la première comme exprimant l'aspect imperfectif, la seconde le futur.

L'AZ, à l'instar de l'amazighe en général, dispose de moyens autres que les marques morphologiques pour exprimer différentes valeurs modales, dont les verbes *xess, qqan* "falloir" à caractère modal, l'adverbe *waqila* "peut être", l'expression *γiram* (*-ak/-awit*) "attention à toi (f) (à toi (m) à vous)", *bar* qui exprime la probabilité, *km* (et ses variantes mš, iγ) "si" qui exprime l'hypothèse ; parmi d'autres moyens. Mais ces éléments n'affectent pas la forme verbale qui se présente toujours à l'A, l'AI ou le Pr et véhicule les valeurs aspectuelles déjà vues. Ce qu'ils introduisent est l'interprétation modale qui est indépendante des marques affixales. Nous supposons que lesdits éléments sont des modaux et occupent une position supérieure à CP, à savoir ModalP (qui est à distinguer de ModP inexistant en AZ), à partir de laquelle ils attribuent une valeur modale à la particule *ad,* déclenchant ainsi une chaîne que nous avons qualifiée de modale.

Néanmoins, certains berbérisants soutiennent que l'amazighe dispose du mode. C'est le cas d'Applegate (1958) pour qui *ad* sert à former l'infinitif et le subjonctif. C'est un postulat difficile à soutenir, car l'infinitif[65] du genre de celui en français ou en anglais n'existe pas en amazighe, et le subjonctif ne dispose pas d'une morphologie spécifique, non plus, dans la quasi-totalité des variétés amazighes. Soulignons, toutefois, que Leguil (1983 : 134) considère le suffixe *-it* qui caractérise 1'A ou l'AI en tachelhite comme une marque de *l'injonctif- concessif,* qui a une valeur fondamentalement *concessive.* Il donne les exemples suivants :

(97) a. ggawrntit (I) nR nkrnt...
"qu'elles s'asseoient ou se lèvent, (peu importe)"

b. tssawalit (II) nR tqqn imi nns...

---

[65] "L'infinitif", en amazighe en général, est une forme fléchie. En effet, il présente les marques d'accord avec le sujet (lexical ou pro) de la phrase matrice, comme en (i) :

(i) ran_i ad $ddun_i$
vouloir+Pr+3pl mod partir+A+3pl
"ils_i veulent qu'ils_i partent = Ils veulent partir".

Le verbe *ddun* est à l'A, il est affecté de la désinence verbale *-n,* car en amazighe en général, toute forme verbale doit présenter les marques d'accord, sinon il y aurait une agrammaticalité. L'A, "forme nue" en amazighe, fonctionne donc comme l'infinitif du portugais (*cf.* Raposo (1987) et M. Ambar (1992). C'est pourquoi, dans la tradition berbérisante, l'A est considéré comme l'équivalent d'un infinitif.

"qu'elle parle (habituellement) ou qu'elle se taise, (je n'en ai cure)"[66]

Selon El Moujahid (CD), le suffixe *-it* serait une réduction de *nit* (*nnit*) "même", qui continue à fonctionner comme particule autonome en tachelhite et en tamazighte, comme en témoigne (98b) :

(98) a. ddu εnd qqim !
partir+imp+2sg ou bien rester+imp+2sg
"Pars ou reste = Que tu partes ou que tu restes, peu importe".

b. ddu nnit εnd qqim!
partir+imp+2sg même ou bien rester+imp+sg
"Tu peux même partir ou rester, peu importe"

c. ad iddu nnit εnd iqqim.
"Qu'il parte ou qu'il reste (peu importe)"

La même particule est passée en AM, où elle présente les mêmes nuances modales qu'en amazighe (défi, concession...) :

(99) sir nit !
partir+imp+2m.sg même
"Pars, alors (si tu le peux) !"

Il apparaît que là où le tachelhite utilise *-it,* l'AZ, le tamazighte en général, utilise l'impératif (ou l'A précédé de *ad* (98c)) pour exprimer la valeur concessive, suivi ou non de l'emploi de *nnit* (98a, b). Or l'impératif, comme nous l'avons déjà vu, n'a pas de morphologie spécifique, c'est pourquoi il s'obtient par les thèmes d'A et d'AI (*cf.* section 2.1.4.5.). Le suffixe *-it* ou son équivalent n'existerait pas en tamazighte, du moins en synchronie.

Ainsi, nous pouvons affirmer que l'AZ dispose, d'une part, de l'impératif (qui admet différentes valeurs : exhortation, prohibition, concession...) auquel nous ne pouvons nier le statut de mode, et, d'autre part, de différents éléments lexicaux qui servent à traduire des valeurs modales (les exemples (79), (80), (82) et (83)) et qui requièrent souvent l'emploi de la particule *ad* à emploi modal. Cependant, nous pensons que ces faits ne constituent pas un argument pour poser le mode comme

[66] (I) et (II) renvoient respectivement à l'A et l'AI qu'on appelle, dans la littérature classique, le thème 1 et le thème II. Les exemples cités correspondent à (33) et (34) de Leguil (*op. cit.*).

catégorie grammaticale autonome, comparativement au français par exemple, où les modes indicatif, subjonctif et conditionnel se caractérisent par une marque morphologique visible ou invisible. C'est pourquoi les oppositions de mode sont fondées d'abord sur la base des marques morphologiques. Ceci n'est pas le cas de l'AZ et de l'amazighe d'une manière générale, pensons-nous, exception faite de l'affixe *-it* attesté en tachehite, dont il faut encore étayer l'analyse.

En définitive, nous posons l'hypothèse que dans la variante étudiée, le mode n'existe pas en tant que catégorie grammaticale et partant fonctionnelle. C'est pourquoi la structure de la phrase ne comportera pas de projection fonctionnelle MoodP (projection de mode). Ce qui distingue l'amazighe des langues comme le français et l'anglais, lesquelles, d'après J. Y.Pollock (1993), comportent une projection fonctionnelle MoodP, qui est la projection supérieure dans la hiérarchie des catégories fonctionnelles. Ce parler se démarque également de l'AS dont la structure de la phrase comporte, selon Fassi Fehri (1993), un noeud TMA[67] (temps, mode et aspect) susceptible d'être spécifié pour les traits de temps, de mode et/ou d'aspect, en fonction du contexte.

Précisons, toutefois, que préconiser l'absence de mode morphologiquement exprimé n'implique nullement l'absence de valeurs modales. Bien au contraire, différents moyens permettent de traduire ces dernières comme il a été souligné à plusieurs reprises, parmi lesquels les modaux qui apparaissent dans ModalP. Si nous ne réservons pas de noeud syntaxique au mode, c'est parce que nous estimons que la langue à l'étude ne présente pas d'indice morphologique qui atteste son existence et que les notions *d'indicatif* ou de *subjonctif,* par exemple, n'ont aucun sens, à moins de vouloir l'aligner sur le schéma des langues à mode (français et AS par exemple (96a, b, c)).

Pour conclure, nous pouvons dire que la question de l'aspect, du temps et du mode, en amazighe d'une façon générale, est une des plus épineuses. En effet, il y a un hiatus entre le niveau morphologique et le niveau sémantique. Au premier niveau, il n'a y que trois paradigmes verbaux que la tradition grammaticale appelle *thèmes verbaux* (l'A, l'AI et le Pr) et qui présentent des affixes thématiques spécifiques selon le thème et le type de verbe (bilitère, trilitère...). Les affixes thématiques incorporés aux verbes constituent la seule marque visible au niveau de deux

[67] Fassi Fehri (1993) rejette l'hypothèse de l'éclatement de I, proposée par Pollock (1999) et adoptée par Chomsky (1993-1995). Il postule un seul noeud appelé TMA, consistant en une matrice de traits de temps, de mode et d'aspect. TMA reçoit différentes interprétations selon le trait spécifié. Par exemple, la forme imperfective est spécifiée nécessairement pour le mode, la forme perfective pour le temps... Pour l'auteur, c'est la meilleure façon de rendre compte de la réalisation (et la non réalisation) des traits qui caractérisent les catégories de temps, de mode et d'aspect au niveau des formes verbales de l'AS. Nous n'avons pas retenu cette proposition pour l'AZ, car distinguer entre une projection TP et AspP est pertinent pour le comportement syntaxique des clitiques, dont la principale caractéristique est le déplacement qui se traduit par l'enclise et la proclise intimement liées aux propriétés des projections fonctionnelles en présence (*cf.* chapitres 4 et 5).

conjugaisons seulement, à savoir, l'AI et le Pr; l'A étant sans affixe comme il a été souligné. A cela s'ajoutent des particules verbales dont les plus importantes sont *ad/la* et leurs variantes. Au second niveau et face à une morphologie agglutinante, nous avons toutes les nuances sémantiques, dont certaines relèvent de l'aspect, d'autres du temps ou du mode. C'est pourquoi nous nous sommes posée la question de savoir si les affixes thématiques et les particules qui les accompagnent ont une valeur grammaticale inhérente, ou s'ils ont un caractère polyvalent. Nos hypothèses sont les suivantes :

- Les affixes thématiques ont une valeur aspectuelle qui est également véhiculée par la particule *la* (qui précède l'AI), qui n'est pas à confondre avec *la* d'affirmation.

- Le temps est soit visible et se réalise par *ad* du futur que nous avons considéré comme seule marque de grammaticalisation de temps, soit à morphème zéro et exprime les différentes valeurs temporelles. Nous avons utilisé la dichotomie pronom/anaphore, à la suite de Guéron & Hoekstra (*op. cit.*) pour rendre compte de l'interprétation temporelle lorsque T est nul.

- Le mode en tant que catégorie morphologique est absent en AZ. Il s'ensuit que deux catégories grammaticales sont postulées, en l'occurrence l'aspect et le temps, ce qui implique deux projections fonctionnelles autonomes : TP et AspP.

2.3. La structure de la phrase

Cette section sera consacrée à la présentation de la structure de la phrase en AZ. Dans un premier temps, nous verrons quelques propriétés des différentes projections fonctionnelles postulées. Dans un second temps, il sera question de leur ordre hiérarchique dans la SF.

2.3.1. Les projections fonctionnelles

Dans ce qui précède, nous avons identifié deux catégories fonctionnelles sur la base des oppositions paradigmatiques entre les morphèmes aspectuels et temporels. C'est ainsi que nous avons supposé que les oppositions aspectuelles découlent de l'opposition entre les affixes thématiques, combinés avec la particule *la* ou ses variantes au niveau de l'AI. Pour ce qui est du temps, la particule *ad* du futur alterne avec un morphème nul. Les morphèmes aspectuels et temporels (pleins ou vides pour les derniers) sont donc morphologiquement identifiés, dans le sens de Pollock (1993 : 38) :

> (100) "An inflectional morpheme [$_{I}\alpha$] is morphologically identified (*i.e.* "strong") in language L with respect to paradigm P if it alternates unambiguously in P with at least one distinct morpheme of the same inflectional category".

L'identification morphologique, qui est une condition qui détermine le caractère fort d'un morphème flexionnel, détermine par là même son existence dans une langue. En d'autres termes, les catégories d'aspect et de temps sont identifiées morphologiquement en AZ et seront donc têtes des projections fonctionnelles AspP et TP respectivement, par opposition à la catégorie de mode, non identifiée comme il a été dit, et, par conséquent, inexistante dans la langue à l'étude. Outre AspP et TP, l'AZ (et le tamazighte en général) dispose de deux autres projections fonctionnelles : CP et NegP. Nous allons considérer brièvement quelques propriétés des quatre projections. Quant à ModalP, elle n'intervient pas dans le comportement syntaxique des clitiques, contrairement aux quatre projections qui viennent d'être énumérées. C'est pourquoi nous ne l'examinons pas, tout en supposant son existence dans la variante linguistique étudiée.

2.3.1.1. La projection de l'aspect (AspP)

Rappelons que dans l'analyse de la morphologie du verbe, nous avons postulé que l'affixe thématique, à fonction aspectuelle, est un morphème doté d'une entrée lexicale et qu'il s'incorpore à V par les règles d'association (Mc Carthy, 1979) ou de fusion (Halle et Marantz, 1993) en SM. De même, *la* (ainsi que ses variantes) qui accompagne l'AI a une entrée lexicale et présente parmi ses traits : le trait catégoriel [+part.V] et le trait [+imperf]. Ayant posé l'existence d'une catégorie Asp qui se projette en AspP, il est légitime de se poser la question concernant la tête de cette projection fonctionnelle et par la même occasion, la position de *la*, à savoir tête ou spécifieur.

Nous posons l'hypothèse suivante : la catégorie Asp, lorsqu'elle est sélectionnée pour former une dérivation syntaxique, est spécifiée [+/-perf], en fonction des traits morphologiques de V. Ainsi, si Asp est spécifiée [+perf], elle dominera un morphème nul et V aura le trait morphologique du Pr. En revanche, si Asp est dotée du trait [-perf], *la* sera insérée et V aura le trait [+imperf].

En AZ, [+perf] est un trait fort (Chomsky, 1993, 1995). Il en résulte que V doit monter en syntaxe pour vérifier le trait en question, comme l'illustre (101b), la représentation syntaxique de (101a) :

(101) a. $i_i$dda εli_i.
3m.sg+partir+Pr+perf Ali + Nom.
"Ali est parti."

b.

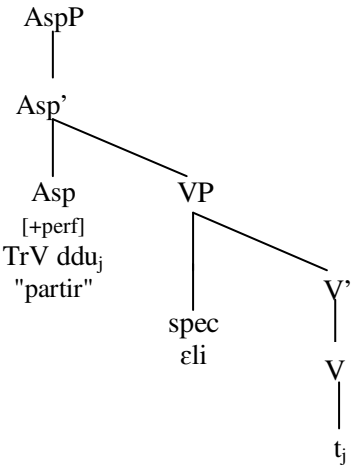

Quant au trait [-perf], il est faible, c'est pourquoi V ne vérifie pas son trait aspectuel en syntaxe, mais en FL. Nous expliquons le caractère faible au trait [-perf] par l'origine verbale de *la*. Etant de nature verbale, elle bloque le mouvement de V en syntaxe. Cette hypothèse est corroborée par le comportement du clitique illustré par la structure (102a), dont la représentation syntaxique correspond à (102b) :

(102) a. la t ikkat
part.asp.cl.ac.3f.sg 3m.sg+frapper+AI+imperf.
"Il la frappe souvent." ou bien "Il est entrain de la frapper."

b.

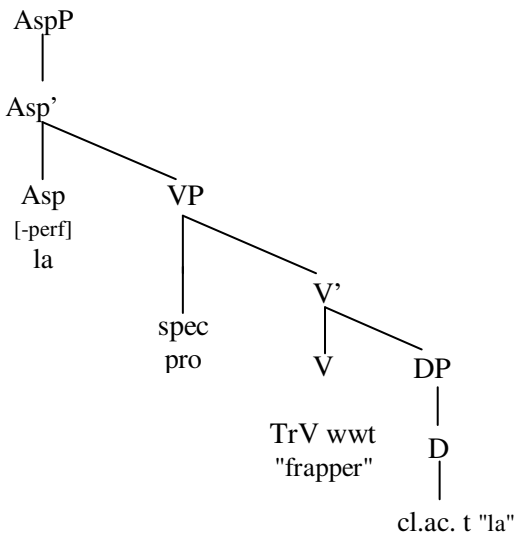

Pour obtenir la proclise, nous supposons un mouvement explicite du clitique dans [spec, vP], suivi du mouvement de *la* vers T (que nous n'avons pas représenté dans (l02b) qui est une structure très simplifiée). Quant à V, il se déplace vers v (*the light verb*) qui n'apparaît pas dans la structure (*cf* chapitre 4). Si le verbe s'adjoint à *la,* conformément au mouvement de tête à tête, nous aurons une structure du genre (l02c) :

(l02c) *t ikkat la.

"*la il frappe (souvent)"

Nous avons expliqué cette agrammaticalité par l'impossibilité du mouvement de V dans Asp, lorsque Asp domine *la* (*cf* chap. 4, 4.2.2.5. et 4.2.3.3.). Dans le cadre du PM, la seule explication valable consiste en le caractère faible du trait [-perf] dont la vérification opère en FL.

Comme nous le constatons, (l02a) comporte un proclitique en raison de l'emploi de *la.* Ce qui est une preuve que *la* est une tête, sachant qu'en présence d'autres têtes fonctionnelles comme C ou Neg, nous aurons également une proclise.

Au contraire, si Asp est spécifiée [+perf], nous aurons une enclise, comme l'illustre (103) :

(103) igra t.
3 m.sg+jeter+Pr+perf cl.ac.3f.sg
Il a jeté la = "Il l'a jetée."

L'enclise en (103) serait le résultat du mouvement de V dans Asp pour la vérification du trait [+perf], laissant le clitique en arrière (*cf.* chap. 4 : 4.2.2.3. et 4.2.3.2.).

Ainsi, la distribution du clitique est une preuve que Asp est une tête fonctionnelle, susceptible d'être spécifiée par deux traits formels. L'un est fort ([+perf]) et entraîne le mouvement explicite de V. L'autre ([-perf]) est faible, c'est pourquoi V vérifie son trait aspectuel implicitement. C'est le cas où la proclise se réalise.

2.3.1.2. La projection de temps (TP)

Nous avions vu que le noeud T, tête de la projection fonctionnelle TP, domine le trait [+/-Fut] qui se réalise *ad* lorsqu'il est spécifié positivement ou comme morphème zéro quand il est spécifié négativement. Ce qui implique que *ad* [+Fut] est la tête de TP.

Comme pour la tête Asp, nous supposons que le trait [+Fut] est faible, il nécessite une vérification en FL seulement. En d'autres termes, V ne se déplace pas explicitement, ce qui est conforme à l'hypothèse selon laquelle l'A est une "forme nue", *i.e.*, sans aucune caractérisation morphologique, aspectuelle ou temporelle

(*ad* accompagne toujours l'A). Une structure comme (l04a) aura donc la représentation syntaxique (l04b), dans laquelle la projection TP est supérieure à AspP, comme nous le verrons par la suite :

(l04) a. ad iddu.
Fut 3m.sg+partir+A
"Il partira."

b.

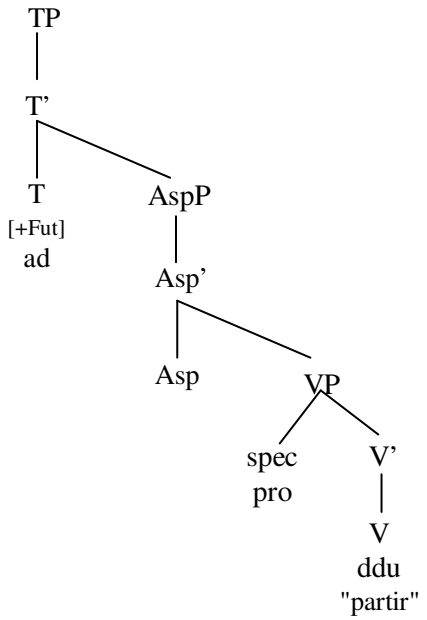

V ne se déplacera qu'en FL, comme le veut le principe de procrastination.

Le trait [-Fut] est en revanche fort et nécessite une vérification explicite. A noter que lorsque T est spécifié [-Fut], V est doté d'une morphologie aspectuelle, il doit en conséquence monter dans Asp et T respectivement, pour vérifier son trait d'aspect et en même temps le trait [V] de T, comme l'illustre (l05b) :

(l05) a. ddan$_i$ trbatin$_i$
partir+Pr+perf+3pl filles+EC+Nom
"Les filles sont parties."

b.

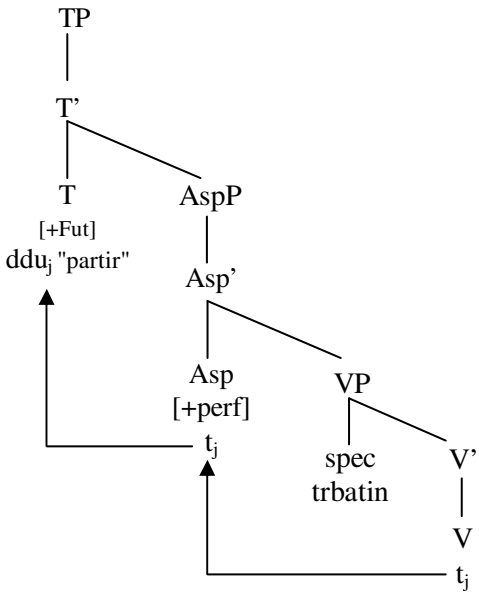

Il est important de signaler que dans une structure, les têtes fonctionnelles T et Asp ne peuvent dominer en même temps une tête lexicale. Plus précisément, l'emploi simultané de *ad* et *la* n'est pas permis. Aussi les structures (l02a) et (l04a) sont-elles grammaticales, alors que (l06a) ne l'est pas :

(l06) a.*ad la iddu / itddu.
Fut. part. asp. 3m.sg+partir+AI/3m.sg+AI+imperf+partir

(106a) a la représentation syntaxique suivante :

b. *

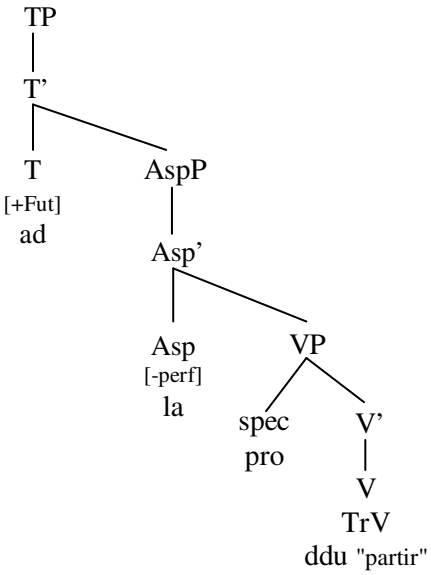

Dans (106b), T et Asp dominent respectivement *ad* et *la,* d'où son agrammaticalité. Ceci est inattendu d'autant plus que les deux particules n'ont pas la même valeur (sinon on parlerait de redondance) ; la première est temporelle, la seconde est aspectuelle et elles occupent des positions différentes. L'agrammaticalité pourrait être liée au type de trait morphologique de V que sélectionnent les deux particules. En effet, [-perf] qui spécifie *la* va de pair avec une morphologie aspectuelle impliquant l'AI qui se réalise en (l02a), qui est bien formée. Le trait [+Fut], quant à lui, est compatible avec les traits [-Asp] et [-T] qui spécifient l'A. Cette explication, basée sur les traits de V, rend compte de l'agrammaticalité de (l06a), qui manifeste un conflit de traits morphologiques exigés par *ad* et *la,* analogue au conflit thématique qui est proscrit dans la théorie des rôles thématiques, dans le modèle des P&P.

Cette exclusion mutuelle est en fait un indice de l'existence d'un lien commun entre les deux particules. Nous pensons que *ad/la* ont un trait supplémentaire qui a trait à leur valeur modale. Cette idée n'est pas nouvelle car, comme nous l'avons déjà signalé, Bentolila (1981) qualifie *la* de *réel* et *ad* de *non-réel* (*cf.* note 55). Et *ad,* comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, a des emplois modaux. Cette remarque vaut également pour *la.* Les morphèmes en question auraient donc, chacun, un autre trait : [+réel] qui spécifie *la* et [-réel] qui est propre à *ad.* Nous comprenons donc pourquoi les deux têtes sont en distribution complémentaire. Ainsi, dans (106a), le conflit ne se situe pas seulement au niveau des traits de V, mais aussi au niveau des traits de *la/ad.* En conséquence, en AZ comme c'est le cas du tamazighte en général, les têtes respectives de TP et Asp ne peuvent être pleines en même temps.

2.3.1.3. La projection de négation (NegP)

L'idée que la négation constitue une projection autonome est largement admise dans la littérature générativiste, depuis Kitagawa (1986) qui a proposé la projection NegP pour le japonais, suivi en cela par R. Kayne (1989a) pour les langues romanes, Pollock (1990) pour l'anglais, Zanuttini (1989) pour l'italien, Haegeman (1995) pour le flamand de l'ouest, A. Benmamoun (1990), Fassi Fehri (1993) et EL. Souali (1996) pour l'arabe (standard et dialectal), entre autres.

Pour ce qui est de l'amazighe, d'une manière générale, Ouhalla (1988) rejoint ces auteurs et considère la négation comme une projection, au sens de la théorie X-barre, au même titre que TP ou CP. Nous partons du même postulat et allons essayer de voir si l'AZ dispose d'un ou de deux marqueurs de négation (comme *ne...pas* du français) et par la même occasion, l'élément tête de NegP et son caractère, *i.e.,* lexical ou affixal.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'amazighe dans sa diversité dispose du marqueur de négation *ur* "ne...pas" qui joue un rôle fondamental dans la langue, étant donné ses propriétés morphosyntaxiques spécifiques par rapport aux autres

langues. Certaines de ces caractéristiques ont été signalées, notamment son interaction avec la morphologie verbale. En voici d'autres :

a- *ur* apparaît toujours devant un prédicat verbal (107), nominal (108), adjectival[68] (109) :

(107) ur iffiγ.
Neg 3m.sg+sortir+Pr+perf+nég.
"Il n'est pas sorti."

(108) ur d εli.
Neg Foc Ali
"Ce n'est pas Ali"

(109) ur d aḥyuḍ ay iga[69]
Neg Foc fou c'est 3m.sg+être+Pr
"Ce n'est pas fou qu'il est = Il n'est pas fou."

Dans la structure (107), la présence de *ur* entraîne la réalisation de l'affixe *-i-* sur le verbe, déja signalée auparavant. Quant à (108) et (109), l'emploi du focalisateur *d* y est obligatoire sans lequel les structures seraient déviantes, comme le montrent (110) et (111) :

(110) *ur εli.

(111) *ur aḥyuḍ ay iga

---

[68] La catégorie de l'adjectif est problématique en amazighe. En effet, l'équivalent de l'adjectif en français ou en AS (*naεt*) n'existe pas dans cette langue. L'expression de la qualité se fait aussi bien par des noms (i), c'est pourquoi l'on parle dans la tradition berbérisante de "noms de qualité", que par des verbes, comme en (ii) :

(i) a. urtu *amẓyan*
verger petit "un petit verger"
b. lkttan *amllal*
tissu blanc "le tissu blanc"

(ii) a. tanakra *imẓẓiyn*
tapis étant petit
"Le (un) tapis (qui est) petit".
b. lkttan *imlluln*
tissu étant blanc
"Le tissu (qui est) blanc".

Voir Galand (1955), A. Akouaou (1976, 1979) et El Moujahid (1993) pour plus de détails sur la question de l'expression de la qualité en amazighe.

[69] Cette phrase s'interprète phonétiquement comme suit : [urdaḥyuḍ agga].

La malformation est due, comme nous l'avons affirmé, au fait que *ur* n'est pas adjacent à un prédicat. A défaut du trait [+prédicat] pour les nominaux et les adjectifs (noms de qualité en amazighe), ceux-ci doivent être nécessairement introduits par *d*, considéré comme prédicateur universel et focalisateur en amazighe (El Moujahid, 1993).

ur apparaît donc en position préverbale, analogue en cela à *ne* du français (Pollock, 1990), *non* de l'italien (Zanuttini, 1989), *lam, lan, laa, maa* de l'AS (Fassi Fehri, 1993 ; Benmamoun, 1990) et *ma* de l'AM (Souali, 1996) :

(112) Jean *ne* travaille *pas.*

(113) Maria *non* parla molto.
Mary neg talks much
"Mary doesn't talk much".
(Zanuttini, 1989 : 531)

(114) *laa* t -adxul.
not you-enter
Do not enter.
(Fassi Fehri, 1993 : 172)

(115) *ma* ja- t š.
Neg venir+perf-3m.sg neg
"Elle n'est pas venue" (AM)

L'arabe marocain se distingue des langues citées, en ce sens qu'il a une négation double : un élément préverbal *ma* et un autre postverbal sans lequel la phrase serait agrammaticale, comme en témoigne (116), la correspondante malformée de (115) :

(116) *ma ja- t.

b- Le marqueur négatif *ur* peut cependant être séparé du verbe par les têtes fonctionnelles *ad* et *la* (et leurs variantes), têtes respectives de TP et AspP, qui s'excluent mutuellement comme nous l'avons signalé. Ce qui montre qu'il est supérieur dans la hiérarchie à T et Asp. De ce fait, nous aurons des structures telles que (117a, b) :

(117) a. ur d ad iddu.
Neg Foc Fut 3m.sg+partir+A
"Il ne partira pas"

b. ur lli itddu
Neg part.asp+nég 3m.sg+AI+imperf+partir
"Il ne part pas (souvent)"

Le fait que Neg soit séparé du verbe par *ad* ou *la* s'explique par l'hypothèse avancée *supra*, à savoir qu'en présence desdites têtes, V ne monte pas explicitement vers Asp et T, les traits [+Fut] et [+imperf] qui caractérisent *ad* et *la* respectivement étant faibles.

Deux remarques s'imposent sur la base des données présentées en (117) :

(i) Lorsque *ur* coexiste avec *ad* temporel ou modal, l'emploi du prédicateur universel *d* est de règle car, comme nous l'avons affirmé, le négatif *ur* exige d'être adjacent à un élément ayant le trait [+prédicat]. C'est le rôle que remplit *d* en attribuant ce trait à *ad.* D'où la séquence *ur d ad.* Par contre, en (117b), *d* n'apparaît pas, étant donné l'origine verbale de *la.*

(ii) En présence de *ur*, la voyelle *i,* réalisation du trait [+nég], se réalise soit sur le verbe au prétérit comme c'est le cas de (107), soit sur la tête aspectuelle *la,* comme en (117b) ; alors qu'elle n'apparaît pas lorsque *ad* est présent (117a).

S'inspirant de l'analyse de Haegeman (1995) qui repose sur celle de Rizzi (1990), les deux auteurs établissant une analogie entre interrogatives et négatives, nous posons l'hypothèse suivante :

> (118) En *AZ,* outre le marqueur de négation *ur*, une phrase négative est caractérisée par un trait [+nég] associé à la projection fonctionnelle TP[70].

Nous avons affecté le trait [nég] à T en partant de l'hypothèse que TP est complément de *ur* (Zanuttini, 1990) et que Asp monte vers T et le quantifie, en conférant une structure interne à l'action prédiquée du temps (Guéron, 1995).

---

[70] Lasnik (1974) prévoit deux positions pour les constituants négatifs : la position initiale C, réservée à la négation de phrase et à l'élément Wh, et la position Aux ; ce qui lui permet de rendre compte de phrases comportant deux occurrences de *not,* par exemple, comme dans la structure suivante :

> Not many of the arrows didn't hit the target. (Lasnik, *ibid* : 6)

Pour Guéron (CD), le premier *not* est dans le sujet, seul *n't* est une négation de phrase.

Haegeman (1995 : 91) souligne à juste titre l'absence de lien entre Neg et C, lequel lien est justifié dans le cas de Wh. C'est pourquoi elle avance que "the more naturel head to relate to neg seems to be I *i.e.,* Aux in Lasnik's framework". Nous sommes d'accord avec Haegeman sur la base des faits empiriques de l'AZ. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'ajouter le trait [nég] à T, lorsque le négatif *ur* est présent dans une phrase.

Rappelons que la voyelle *i* (*cf.* 2.1.4.4.), que nous considérons comme la réalisation du trait [nég], se manifeste soit sur le verbe au Pr, soit sur la particule aspectuelle *la* qui se réalise *1li* dans une structure négative (117b). Ainsi, lorsque V a parmi ses traits morphologiques celui de négation, qui va de pair avec le trait [+perf] (107), V monte explicitement vers Asp pour vérifier le trait aspectuel [+perf], puis le complexe [asp V Asp] se déplace vers T, où il vérifie le trait [+nég], mouvement qui opère de tête à tête, conformément à la MLC (*cf.* chap. 1, (10)).

Lorsque *la* est tête de Asp, V ne monte pas explicitement pour vérifier son trait aspectuel, comme il a été souligné. Nous pensons que *lli,* variante contextuelle de *la,* a parmi ses traits morphologiques le trait de négation que les règles morphophonologiques interprètent comme *i.* Le mouvement de la particule aspectuelle *la* dans T permet de vérifier le trait [+nég] légitimé par *ur*, comme l'illustre (119), la représentation syntaxique de (117b) :

(119)

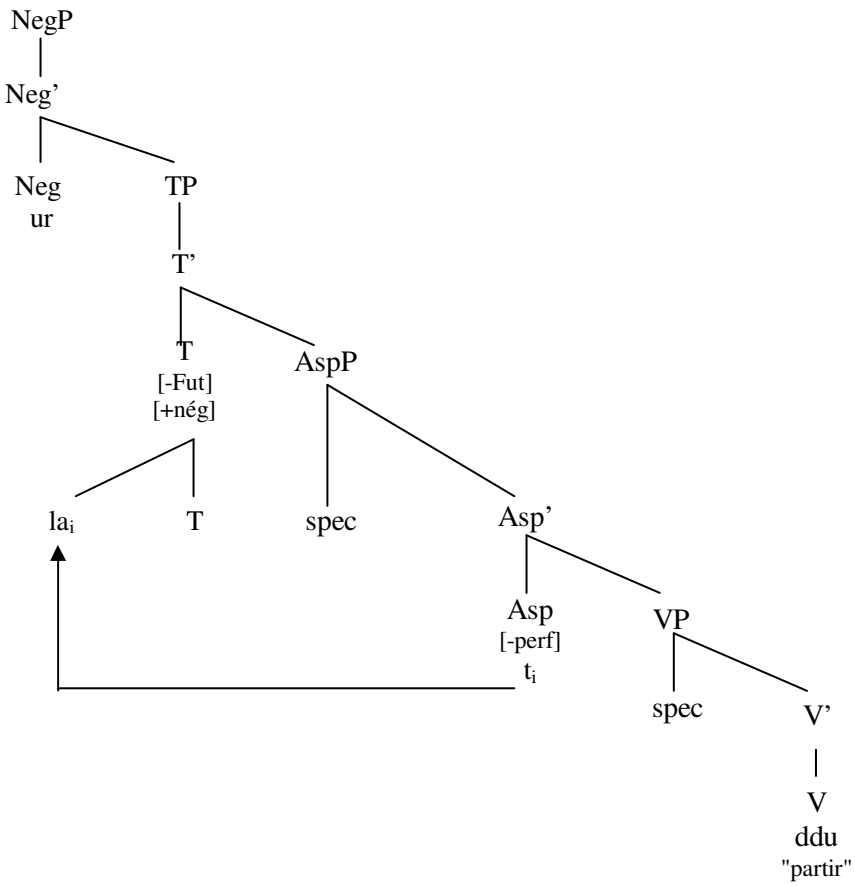

Si le trait [nég] se réalise sur la particule la de la même manière que le verbe, c'est une preuve qu'elle est d'origine verbale.

En revanche, lorsque ad-A est employé, le trait [nég] n'apparaît pas sur la forme verbale (117a), l'A étant par excellence la forme non-marquée, elle est donc dénuée de tout affixe même nul, comme nous le supposons. Ce constat n'infirme nullement l'hypothèse (118), car la deuxième marque de la négation est quand même présente: il s'agit de l'élément *d* qui, selon nous, a entre autres fonctions de supporter le trait [nég] à défaut d'un verbe pour le recevoir; et c'est le cas lorsque T domine le temporel *ad*, entraînant l'emploi de l'A. C'est pourquoi *d* intervient pour recevoir le trait [nég], *ad* n'ayant pas cette possibilité contrairement à *la.*

Nous partons de l'hypothèse que *d*, dans cet emploi, n'est pas interprétable et qu'il est inséré par les règles morphophonologiques pour supporter le trait [nég] seulement, de la même façon que *do* de l'anglais est introduit tardivement pour supporter le temps, en l'absence d'un autre élément qui pourrait remplir ce rôle. La sous-hypothèse (120) complète donc (118) :

> (120) En l'absence d'un élément doté du trait [+V], le trait [nég] se réalise par le moyen de *d*[71].

Ce qui expliquerait, d'une part la combinaison *ur d* qui se réalise exclusivement lorsque TP domine *ad,* comme en (117a) et, d'autre part, l'agrammaticalité de phrases telles que (121a) (la correspondante malformée de (117b) et (121b) :

(121) a. *ur d lli itddu
Neg nég part.asp+nég 3m.sg+AI+partir

b. *ur d ikli.
Neg nég 3m.sg+passer la journéePr+nég

Ces deux structures sont déviantes du fait que le trait [nég] est doublement exprimé: sur *la* (donnant *lli)* et V dans (121a), sur *d* et V dans (121b). Les deux phrases violent l'hypothèse (118).

(122) est en revanche bien formée, car le trait [nég] est réalisé sur V seulement, conformément à l'hypothèse (118), qui prévoit un seul trait [nég] lorsque la portée du marqueur négatif *ur* est sur le domaine phrastique :

[71] Galand-Pernet (1973-1979 : 57) souligne que "les berbérisants ont souvent émis l'hypothèse d'une origine verbale non seulement pour des adverbes, mais aussi pour des prépositions ou pour la négation *ur.*" Si l'hypothèse d'une origine verbale du marqueur négatif *ur* est correcte, elle expliquerait pourquoi le trait [nég] se réalise sur le verbe et à défaut par le moyen de l'élément *d.*

(122) ur ikli.
Neg 3m.sg+passer la journée+Pr+nég.
"Il n'a pas passé la journée".

Notons que cet emploi de l'élément *d* en contexte négatif n'est pas en contradiction avec son rôle de prédicateur. En effet, dans une phrase comme (108 = *ur d εli*), nous pouvons supposer que *d* est la réalisation de deux traits qui ont subi la règle de fusion en SM : le trait [+prédicat] qui manque au NP *εli* « Ali » et le trait [nég] légitimé par *ur*.

En conséquence, l'hypothèse (118) dont (120) est le complément permet d'expliquer à la fois la raison d'être de l'affixe *i* (PrN) et celle du morphème *d*, qui apparaît lorsque le marqueur de négation *ur* a pour complément un TP (ce dernier ayant pour tête la particule *ad*) ou un nominal comme en (108). Cette dernière phrase ne comporte pas de TP, étant non verbale. Il est donc normal que *d* s'emploie pour supporter le trait [nég] déchargé par *ur*. Les deux éléments, à savoir *i* et *d*, sont donc liés, si cette analyse est correcte, au trait [nég] légitimé par le marqueur négatif *ur*, tête de NegP.

c- Outre les têtes fonctionnelles *ad* et *la* (et variantes), d'autres éléments peuvent apparaître entre le marqueur négatif *ur* et V : les clitiques accusatifs (123), datifs (124) ou prépositionnels (125) qui se présentent en position préverbale :

(123) ur *t* εlix.
Neg cl.ac.3m.sg voir+Pr+nég+lsg
"Je ne l'ai pas vu"

(124) ur as ssiwlx.
Neg cl.dat.3sg parler+Pr+nég+lsg
"Je ne lui ai pas parlé"

(125) ur γirs ddix
Neg chez+3sg partir+Pr+nég+lsg
"Je ne suis pas allé(e) chez lui/elle."

Comme nous le verrons par la suite (chapitres 4 et 5), *ur*, de la même manière que C [+wh], *ad* et *la,* a la latitude d'attirer le clitique de sa position d'origine vers [spec, TP] ou [spec, AspP], ce qui explique l'ordre *ur-cl* qui s'observe dans les phrases ci-dessus.

Ainsi, nous pouvons avancer qu'en AZ, et en tamazighte d'une manière générale, le marqueur de négation *ur* est la tête de NegP pour deux raisons au moins :

- il ne peut être séparé de la tête V que par une autre tête fonctionnelle, i.e., *ad/la* ou par un clitique ;

- à l'instar des autres têtes fonctionnelles (C, T et Asp) lorsqu'elles dominent un élément lexical *(is* interrogatif, *ad*, *la,...*), *ur* entraîne la proclise du clitique. Elle est donc une tête fonctionnelle de nature lexicale comme *ad/la*, d'où l'attraction des pronoms clitiques.

d- *Le morphème* ša

En AZ, le morphème négatif *ur* peut coexister avec l'élément *ša*[72] qui le précède et qui a un caractère facultatif; ce qui engendre la suite *ša ur*. Pratiquement toutes les phrases négatives données jusqu'à présent à titre d'illustration peuvent comporter ce morphème devant *ur*. D'où des structures comme (126) et (127) qui correspondent respectivement à (123) et (124) :

(126) ša ur t ɛlix → [šawr tɛlix]
ne pas cl.ac.3m.sg voir+Pr+nég+1sg
"Je ne l'ai pas vu."

(127) ša ur as ssiwlx.
ne pas cl.dat.3sg parler+Pr+nég+1sg
"Je ne lui ai pas parlé."

Toutefois l'emploi de *ša* n'ajoute rien à ces structures du point de vue interprétation, sinon une légère emphase comme l'a signalé Penchoen (1973) pour le parler d'Ait Frah. De même, *ur* garde les mêmes propriétés et la même distribution que celles données *supra.* Quelle est donc la nature de ce morphème et quelle position va-t-il occuper?
En AZ et dans le parler d'Aït Seghrouchen, comme l'a noté Bentolila *(op. cit.), ša* peut fonctionner comme un pronom indéfini et occuper la place du NP objet ou sujet :

---

[72] Le même morphème a été signalé par Bentolila (1981) pour le parler d'Ayt Seghrouchen (Maroc), qui est proche de l'AZ, et par Penchoen (1973) en ce qui concerne le parler d'Ait Frah de l'Aurès (Algérie). Penchoen *(ibid* : 51) souligne que "si *ud* [*ur*] peut constituer seul la négation du prédicat verbal, il est pourtant assez rare qu'il ne soit pas renforcé par *ša* dont la valeur dans ces conditions est un simple renforcement de la négation". Le comportement de *ša* dans ce dernier parler est proche de celui de *pas* en français, puisque *ud* et *ša* encadrent le verbe comme dans l'exemple suivant :

(i) ud-ssarad.nt-.ša dduft
ne elles lavent indéf pas laine-
"Elles ne lavent pas la laine" (Penchoen, *ibid:* 51)

Cet emploi n'est pas étranger à l'AZ, comme nous le verrons. Précisons tout simplement que Penchoen (*ibid:* 51) compare *ša* à *pas* du français, comme le montre clairement la citation suivante: "les conditions dans lesquelles *ša* n'apparaît pas avec *ud* ne sont pas sans rappeler souvent celles dans lesquelles *pas* est absent en français". Voir Penchoen (*ibid*) pour plus de détails sur la distribution de *ša* ainsi que les contextes où il est en distribution complémentaire avec *ud*.

(128) ur inni ša
Neg 3m.sg+dire+Pr+nég quelque chose+Ac
"Il n'a rien dit"

(129) ur illi ša.
Neg être+Pr+nég quelque chose+Ac
il n'y a pas quelque chose = "Il n'y a rien"

En fait, *ur...ša* dans ces deux structures est sensiblement différent de *ne...pas* du français. Il s'agit plutôt d'une négation nominale qui est une négation partielle, comme celle qui s'exprime par le moyen de *ne...rien* et *ne...personne* en français[73]. Mais alors que *ne...rien* sont intimement liés, *rien* ne pouvant apparaître sans *ne,* du moins dans le style soutenu, *ša* n'est pas solidaire avec *ur* et peut apparaître seul, à condition qu'il soit dans une phrase positive telle que (130) :

(130) tnna ša.
3f.sg+dire+Pr+perf quelque chose+ac.
"Elle a dit quelque chose."

Cependant, l'élément *ša* de (130) diffère de celui de (128) et (129) : il est un pronom indéfini dans le premier exemple, un constituant négatif qui occupe une position argumentale en syntaxe et qui est légitimé par le négatif *ur* dans (128) et (129). Ce qui corrobore cette idée est le fait que *ša* négatif peut commuter avec *walu* "rien", un autre constituant négatif :

(131) ur tnni walu.
Neg 3f.sg+dire+Pr+nég rien
"Elle n'a rien dit"

En (128), (129) et (131), la négation est double en ce sens qu'il y a emploi de *ur...ša/ur...walu* « ne…rien ». Aussi pouvons-nous dire que lorsque la négation a pour champ un prédicat, *ur* seul est obligatoire, mais il peut être facultativement précédé de *ša*. Par contre, lorsque la portée de *ur* est un élément autre que le prédicat, *ša* ou un équivalent du genre *walu* "rien", *ḥdd* "personne" s'emploie. Bentolila (*op.cit.* : 178) parle d'«une grammaticalisation de *ša* comme auxiliaire de négation c'est-à-dire que *ur…aš* commence à fonctionner comme une variante libre de *ur* ». La situation est sensiblement différente en AZ puisque *ša ur* et *ur…ša* sont plutôt en distribution complémentaire, le premier caractérise la négation de prédicat comme en (126) et (127) alors que le second la négation partielle, comme l'illustrent (128) et (129).

[73] Voir j. C. Milner (1979) pour la négation nominale en français. Il considère *ne* comme un quantifieur qui doit lier une variable consistant en les forclusifs *rien* et *personne* ; de la même manière qu'un élément *wh* lie une variable. Ceci explique, selon Milner *(ibid)*, l'association entre *ne* et *personne/rien.*

Notons que l'arabe marocain comporte le marqueur négatif double *ma...š* (proche de ur…*ša*) qui est spécifique à la négation de prédicat[74], comme en (115) que nous reproduisons :

(132) ma jat š.
Neg venir+perf+3f.sg nég
"Elle n'est pas venue"
(133) *ma jat
Neg venir+perf+3f.sg

La structure (133) est agrammaticale en raison de la non réalisation de *š*. En revanche, le *š* n'est pas requis lorsqu'il s'agit de la négation nominale, comme en témoigne (134) :

(134) ma klat ḥtta ḥaja.
Neg manger+perf+3f.sg même quelque chose
"Elle n'a rien mangé"

La tête négative *ma* de l'AM exige, dans ce cas, des constituants négatifs comme *walu*, *ḥtta ḥaja* "rien", *ḥdd* "personne". Soulignons le paralléllisme frappant entre l'amazighe marocain d'une manière générale et l'AM en ce qui concerne les constituants négatifs et les morphèmes *ša/š*.

Nous pouvons donc affirmer que l'AZ, à l'instar du tamazighte en général, comporte deux marqueurs de négation ayant comme tête *ur* : l'un est spécifique à la négation de prédicat et consiste essentiellement en le morphème *ur* précédé ou non de l'élément *ša* selon les parlers ; l'autre est le fait de la négation nominale et se présente comme un marqueur double. Il est formé de *ur* et d'un constituant négatif qui occupe une position argumentale donnée.

Quant à la position syntaxique de *ša*, nous posons l'hypothèse que dans le cas de la négation de prédicat, *ša* occupe la position de spécifieur de NegP et fonctionne comme un opérateur négatif. Etant donné que *ša* n'est pas obligatoire, nous supposons que [spec, NegP] peut être soit plein, auquel cas il serait occupé par *ša*, soit vide et dans ce cas, nous aurions un opérateur nul. En ce qui concerne la négation nominale qui requiert l'usage d'un marqueur négatif double *ur...ša/waIu...,* nous partons de l'hypothèse que *ša* et ses équivalents occupent une position de NP

[74] En AM, les serments font exception. En effet, seul *ma* se réalise (i), l'emploi de *ma...š* engendre une agrammaticalité :

(i) wllah ma jat.
Par Dieu Neg venir+perf.+3f.sg
"Je jure qu'elle n'est pas venue."
(ii) *wllah ma jat. š.
Par Dieu Neg venir+perf+3f.sg Neg.

/DP au sein de VP dans le système computationnel et qu'en FL, ces éléments montent dans [spec, NegP] pour être adjacents à la tête *ur*, conformément au critère négatif posé par Haegeman et Zanuttini (1991). Ce critère stipule qu'un opérateur et une tête négative doivent être dans une relation spec-tête. Il est défini ainsi :

(135) "NEG-Criterion

a. A NEG-operator must be in a Spec-head configuration with an X° [NEG];

b. An X° [NEG] must be in a Spec-head configuration with a NEG-operator.

c. NEG-operator : a negative phrase in a scope position ;

d. scope position : left-peripheral A'-position [spec, XP]or [YP, XP])."

(Haegeman,1995 : 106-107)

L'opérateur négatif peut être visible et occupe la position qu'il a en syntaxe, c'est le cas de (126) et (127) où il se réalise sous la forme *ša*[75]; comme il peut être invisible et consiste alors en un opérateur nul comme en (123), (124) et (125).

Enfin, signalons que le trait [nég] (et ses différentes manifestations) est toujours présent, que le marqueur de négation soit simple *(ur)* ou double, *viz., ša ur* ou *ur…ša.* Nous reformulons l'hypothèse (118) comme suit :

(136) En AZ, une phrase négative est marquée, en plus du marqueur de négation *ur*, par un trait [nég] associé à TP. L'opérateur négatif *ša* peut être présent et occupe la position [spec, NegP].

Cette hypothèse implique que Neg sélectionne TP en tant que complément, idée qui se trouve chez Ouhalla (1988) et El Moujahid (1993), en ce qui concerne la structure de la phrase en amazighe. Zanuttini (1990) et Kayne (1992) considèrent qu'en italien, les têtes Neg et TP sont liées et l'absence de TP engendre celle de Neg. Comme argument empirique à ce postulat, le cas des impératives. Ne disposant pas de TP dans leur structure syntaxique, elles ne peuvent apparaître à la forme négative :

(137) a. Telefona! (2nd sg.)
b. Telefonate! (2nd pl.)
Call !

[75] Pour Ouhalla (1990 : 191), l'amazighe a un opérateur négatif vide : "variation among languages is restricted to whether both or either of the two elements of NegP is realised lexically. In languages like Turkish and Berber the head is realised lexically while the specifier is realised as an empty operator". C'est une affirmation un peu trop générale et s'applique plutôt à la variante tarifite, car d'autres parlers amazighes (Aît Seghrouchen (*cf* Bentolila *op. cit.*), Ait Frah en Algérie (Penchoen, 1973) et l'AZ, à titre d'exemples) ont tendance à la réalisation lexicale de [spec, NegP] par le moyen du morphème *ša*.

(138) a. *Non telefona (2nd sg.)
b. Non telefonate ! (2nd pl.)
Don't call !

(139) Non telefonare! (2nd sg.)
Don't call

(Zanuttini, 1990 : 7-8)

Pour Kayne et Zanuttini (*op. cit*), les vraies impératives sont celles qui apparaissent à la deuxième personne comme (137a), c'est pourquoi elles n'admettent pas le marqueur de négation *non,* étant dépourvues de TP. D'où l'agrammaticalité de (138a). Les autres impératives à la forme négative sont bien formées, du fait de l'emploi d'une autre morphologie, soit celle d'une forme de l'indicatif (138b), soit celle de l'infinitif (139b) ; les deux disposant de la projection TP.

La même situation s'observe en amazighe en général et en AZ en particulier. A titre d'illustration, considérons les impératives suivantes :

(140) a. ffγ !
sortir+imp+2sg
"Sors !"

b. *ur ffγ

(141) a. tffγ !
AI + imperf+sortir + imp+ 2sg
"Sors (souvent) !"

b. ur tffγ !
Neg AI+imperf+sortir+imp+2sg
"Ne sors pas!"

(140a) et (141a) sont des impératives positives. La première est sans affixe thématique (*cf. supra* 2.1.4.5.) et traduit l'ordre de sortir sans aucune information aspectuelle. La seconde par contre est morphologiquement marquée par l'affixe aspectuel *t-* qui exprime le caractère itératif de l'action traduit par *souvent.* Quant à (140b), qui est la correspondante négative de (140a), elle est agrammaticale. La seule impérative négative possible est (141b) qui neutralise l'opposition entre (140 a) et (141a).

Pourquoi une phrase comme (140b) n'est-elle pas admise en amazighe ? Serait-ce l'absence de TP comme le soutiennent Kayne et Zanuttini pour l'italien? C'est une explication somme toute valable pour la langue amazighe, d'autant plus que (140b) affiche les mêmes caractéristiques que (138b). Dans les deux langues, l'italien et

l'AZ, le marqueur négatif *(non/ ur* respectivement) s'associe à une morphologie autre que celle spécifique à l'impératif : la forme indicative ou infinitive en italien, la morphologie aspectuelle qui correspond à l'AI en amazighe. D'ailleurs, les berbérisants de l'école classique considèrent la forme de l'impératif (2ème personne du singulier) qui coïncide avec l'A comme "la forme nue" du verbe, parce qu'il ne présente aucune marque morphologique, en dehors des marques d'accord, comme nous l'avons souligné précédemment.

Nous pouvons ainsi adhérer à l'hypothèse de Kayne et Zanuttini (*op. cit.*) et considérer que l'impératif simple en amazighe ne comporte pas de TP, raison pour laquelle *ur* ne peut être utilisé comme le montre (140b). Nous ajoutons une précision supplémentaire dictée par l'hypothèse (118) et qui stipule que le trait [nég] doit être affecté à TP en présence du marqueur *ur*. Ainsi, dans une impérative simple en amazighe, le trait [nég] ne peut être placé étant donné l'absence de TP. Ce qui expliquerait la bonne formation de phrases comme (141b). En effet, l'emploi d'une forme aspectuellement marquée, en l'occurrence l'AI, implique la présence d'une projection fonctionnelle à laquelle le trait [nég] pourrait être attribué et qui est AspP. C'est pourquoi *ur* s'emploie uniquement avec ce que Bentolila (*op. cit.*) appelle *l'impératif intensif*, qui correspond à (141 b).

Le comportement des pronoms clitiques est un autre argument qui renforce le postulat que l'impératif simple manque d'une projection TP ou AspP, capable de recevoir le trait [nég]. Comme nous le verrons par la suite, les têtes fonctionnelles attirent les clitiques en amazighe, raison pour laquelle ils apparaissent sous forme de proclitiques. En leur absence, ils se réalisent comme enclitiques. Ce constat est valable également pour les structures impératives :

(142) uš as t !
donner+irnp+2sg cl.dat.3sg cl.ac.3m.sg
"Donne le lui !"

(143) ur as t iki !
Neg cl.dat.3sg cl.ac.3m.sg donner+AI+2sg
"Ne le lui donne pas !"

Comme nous le constatons, les clitiques *as* et *t* sont en position d'enclise en (142), à défaut d'une tête fonctionnelle qui les attire et les contraint au déplacement en syntaxe, le verbe étant non-marqué morphologiquement. Les mêmes clitiques sont en position de proclise avec l'emploi du négatif *ur* qui impose une morphologie aspectuellement marquée. En effet, et comme il a été signalé auparavant, avec une forme imperfective, le clitique se place avant V.

Nous estimons que ce sont des arguments suffisants pour conclure que l'absence de marques morphologiques sur la forme impérative simple, et partant d'une projection temporelle ou aspectuelle, explique l'exclusion mutuelle entre *ur* et

ladite forme *(cf.* (140b)), laquelle combinaison est possible avec une forme à l'AI (141b)[76].

En définitive, nous retenons comme points essentiels de cette brève présentation de quelques propriétés de la négation en AZ et en tamazighte en général les suivants :

-L'AZ dispose d'une projection NegP dont le complément est TP.

- *ur* constitue la tête lexicale de NegP et *ša* son spécifieur qui fonctionne comme opérateur négatif aussi bien dans la négation de prédicat (144b), où il est facultatif, que dans la négation nominale (145b). En l'absence de *ša*, nous avons un opérateur nul. La négation nominale se caractérise par un constituant négatif qui tire sa légitimation de *ur* et qui occupe une position argumentale (145a) ; en plus du trait [nég]. Ce constituant doit monter en FL dans [spec, NegP] pour satisfaire le critère négatif (135). Aussi aurons-nous les représentations syntaxiques (144b) et (145a), qui correspondent respectivement à (144a) et (128) que nous reprenons pour convenance :

(144) a. (ša) ur ddin.
OPN Neg partir+Pr+perf+3pl.
"Ils ne sont pas partis."

(128) ur inni *ša*
Neg 3m.sg+dire+Pr+nég quelque chose+Ac
"Il n'a rien dit"

[76] L'AZ dispose d'une autre structure impérative qui comporte la particule *ad* illustrée par l'exemple suivant :

ad ur tffγ !
modal Neg AI+sortir+2sg
"(Surtout) ne sors pas!"

ad dans cet exemple n'est pas temporel, car s'il l'était, il se serait placé après Neg. Le *ad* en question est de nature modale et la phrase exprime une sommation. Ce qui est une preuve que les impératives comportent une projection ModalP.

(144) b.

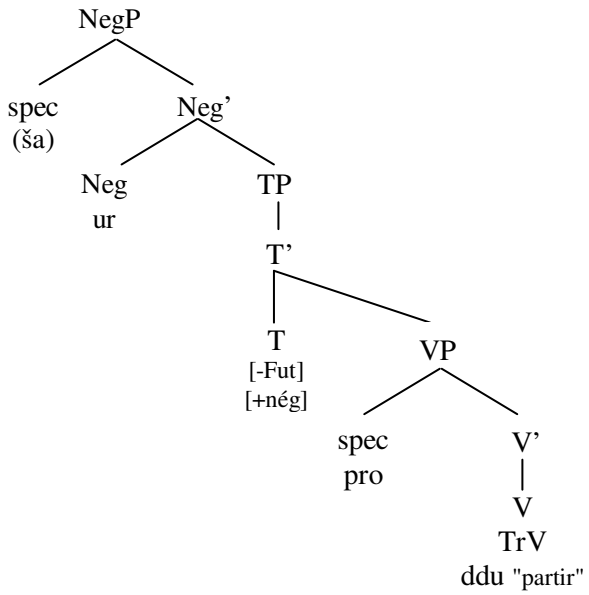

Le verbe est spécifié pour les traits morphologiques [+perf] et [+nég]. Il doit en conséquence monter successivement dans Asp pour la vérification du trait aspectuel et dans T, où il vérifie le trait [+nég].

(145) a.

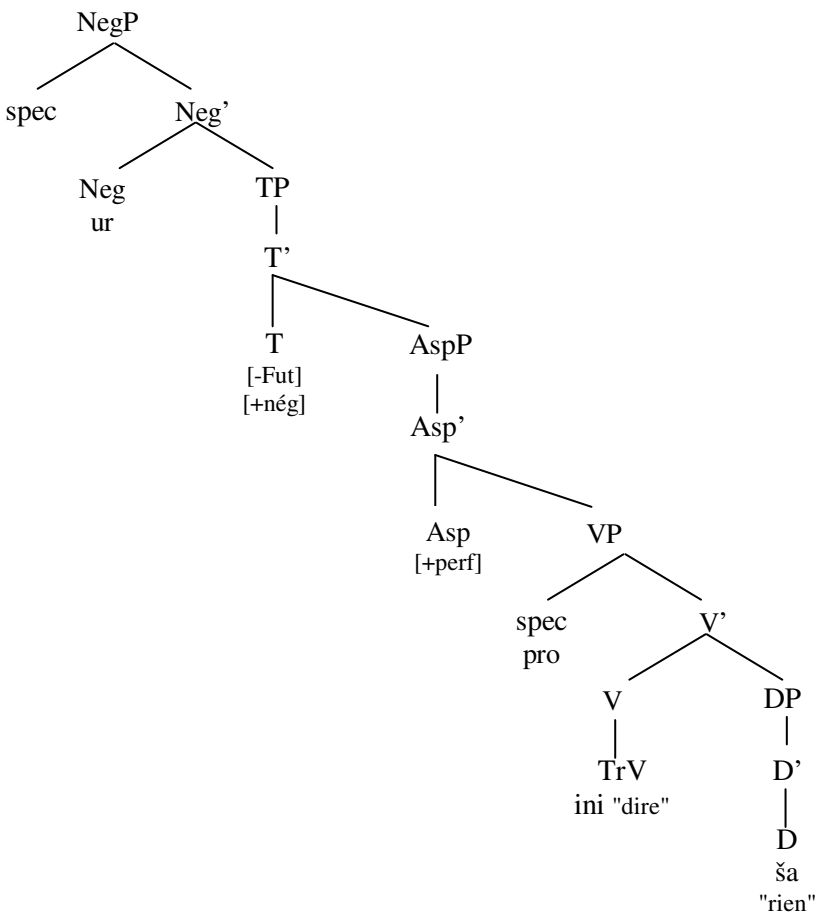

Dans cette structure, nous avons une négation nominale. Le morphème *ša* est inséré dans la position complément de V. Au niveau de cette position, ša n'est pas un opérateur et le critère négatif n'est pas satisfait. C'est pourquoi *ša* doit monter dans [spec, NegP] (position d'opérateur) en FL, pour être dans une relation spec-tête avec *ur*, conformément au critère négatif (135). Le mouvement en question est implicite et concerne uniquement les traits formels de *ša*. Quant à V, il se déplace en syntaxe pour la vérification de ses traits morphologiques, en l'occurrence le trait [+perf] et [nég], car au Pr, V manifeste la voyelle *i* marque de la négation (PrN). Nous aurons la représentation suivante après *Spell-Out :*

(145) b.

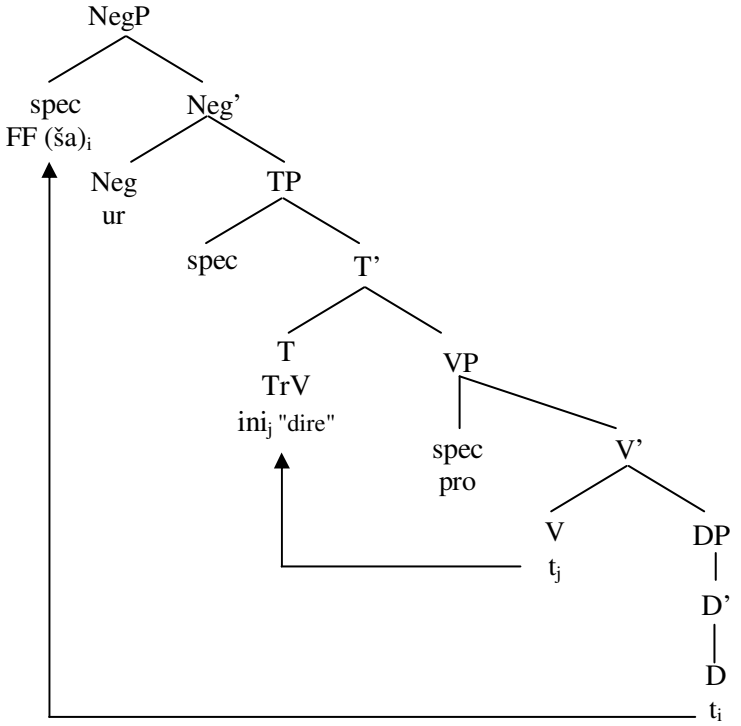

- Un trait [nég] est associé à T, lequel trait se réalise sur le verbe au prétérit (144a), la particule aspectuelle *la* (117b) ou par le moyen de *d* (117a), à défaut des deux premiers éléments.

- Les impératives simples ne peuvent être dans le domaine de *ur*, étant donné qu'elles ne comportent pas de catégorie T ou Asp susceptible de recevoir le trait [nég]. Ainsi, une phrase comme (140b) aura la représentation syntaxique (146) qui met en évidence son agrammaticalité :

(146) *

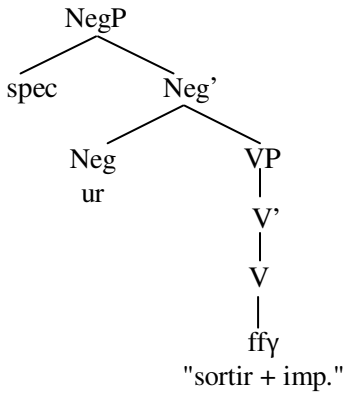

Il n'y a pas de projection fonctionnelle qui recevrait le trait [nég] tributaire de la présence de *ur*, ce qui entraîne une agrammaticalité. C'est la raison pour laquelle les formes impératives négatives bien formées, en tamazighte en général, sont celles qui présentent une morphologie aspectuelle, comme en (141b).

2.3.1.4. La projection du complémenteur (CP)

Après avoir considéré les projections fonctionnelles AspP, TP et NegP en AZ, nous allons examiner quelques propriétés de CP. Nous n'avons nullement l'intention d'en évoquer toutes les caractéristiques, car cela nous amènera à considérer tous les types de phrases[77] et les spécificités de leur C (complémenteur), ce qui dépasse l'objectif du présent travail. C'est pourquoi seules certaines propriétés de CP seront prises en considération, notamment celles qui nous paraissent pertinentes pour la syntaxe des pronoms clitiques.

L'AZ, à l'instar de l'amazighe en général, comporte comme principaux complémenteurs *is*[78] "est-ce que, que" qui marque à la fois les interrogatives totales et les complétives, *ay* "c'est" *(a/ad* selon les parlers), commun aux interrogatives partielles et aux structures focalisées, et le morphème *lli* (*da/nni* dans d'autres variétés amazighes) qui introduit les relatives.

Nous partons de l'hypothèse que les Cs *is*, *ayet lli* sont des unités lexicales spécifiées dans le lexique pour le trait intrinsèque seulement *(cf.* Chomsky, 1995), en l'occurrence le trait catégoriel [+C], qui implique par là même que ces unités occupent la position C. Les autres spécifications sont précisées lorsque lesdits Cs sont sélectionnés et intégrés dans une numération. Il s'agit des traits [+/-Wh], qui caractérisent *is* en fonction du type de phrase, *i.e.,* une interrogative ou une complétive ; et [+Wh] ou [+Foc] qui spécifie le C *ay.* Ce dernier est marqué par le premier trait s'il indique une interrogation partielle et par le second dans le cas d'une structure focalisée. Quant à *lli,* il est spécifié pour le trait [-Wh] et introduit une relative.

a - Le complémenteur is

La tête *is* "est-ce que, que" introduit les interrogatives totales, simples et indirectes, et les complétives comme en témoignent respectivement les structures suivantes :

---

[77] Voir Harries-Johnson (1966) et Sadiqi (1986) pour plus amples détails sur les types de phrases et le complémenteur qui les introduit en amazighe. Voir également Sadiqi (1988) qui présente différents critères qui confirment le statut de complémenteur des cinq morphèmes suivants : *is* (qui introduit les interrogatives et les complétives objet), *blli* et *baš* "que", *da* (qui introduit les relatives) et *a* (les structures clivées).

[78] *is* , commun au tamazighte et au tachelhite, a comme variante *ma* en tarifite.

(147) [$_{CF}$ *is* [$_{IP}$ iffγ]] ?
[+Wh]
est-ce que 3m.sg+sortir+Pr+perf.
"Est-ce qu'il est sorti ?"

(148) sqsa [$_{CP}$ *is* [$_{IP}$ iffγ]]
[+Wh]
demande est-ce que 3m.sg+sortir+Pr+perf
"Demande s'il est sorti !"

(149) [$_{IP}$ nnan [$_{CP}$ is [$_{IP}$ idda]]]
[-wh]
dire+Pr+perf+ils que 3m.sg+partir+Pr+perf
"Ils ont dit qu'il est parti."

Comme nous l'avons signalé, le C *is* a le trait [+Wh] dans (147) et (148) qui sont des interrogatives, [-Wh] dans (149), une complétive objet du verbe *nna- n* "ils ont dit", qui admet comme argument direct un CP dont la tête a le trait [-Wh]. Ce qui implique l'existence d'un seul morphème *is* en tant qu'unité lexicale, mais qui est susceptible d'apparaître dans deux contextes distincts selon la valeur qu'il reçoit lorsqu'il entre dans le système computationnel.

Selon le critère-wh, proposé d'abord par May (1985) et repris d'une façon plus détaillée par Rizzi (1990b), un opérateur-wh doit être dans une relation spec-tête avec un X° qui a le trait [+wh] et *vice-versa.*[79] Des phrases telles que (147) et (148) qui sont des questions totales ne contiennent pas un élément Wh explicite, en l'occurrence un pronom interrogatif, qui puisse remplir le rôle d'opérateur-wh en se déplaçant dans [spec, CP] pour satisfaire le critère-wh. Haegeman (1995) a fait le même constat concernant le même type d'interrogatives en anglais du genre

[79] Le Wh-critère est défini ainsi (Haegeman, 1995 : 94) :
"(62) WH-criterion (May 1985 ; Rizzi forthcoming)
a- WH-operator must be in a Spec-head configuration with an X° with the feature [WH] ;
b. An X° with the feature [WH] must be in a Spec-head configuration with a Wh-operator.
(…)
(63) a. WH-operator : a WH-phrase in a scope position.
b. Scope position : left-peripheral A'-position, i.e., an adjoined position [YP, XP] or a specifier position [spec, XP]. "

(150)[80], qu'elle considère comme présentant un opérateur-wh nul, doté du trait [wh] et que reflète la structure (151)[81] :

(150) Have you seen him?
(151) OP[wh] have you seen him?

Nous souscrivons à cette hypothèse et supposons que les structures (147) et (148) comportent également un opérateur-wh vide dans [spec, CP] en FL, une position de *scope* ; ce qui permet de satisfaire le critère-wh puisque cet opérateur se trouve dans une relation spec-tête avec le C *is* muni du trait [+wh]. Les questions totales seraient donc à opérateur nul, alors que les questions partielles auraient un opérateur explicite. Pour les premières, le wh-critère serait satisfait en FL ; pour les secondes, il le serait en syntaxe[82]. Il s'ensuit les représentations suivantes qui correspondent respectivement à (147) et (148) :

(152) $[_{CP}\ [_{spec}$ OP-wh $[_{C'}\ [_{c}$ *is* $[_{IP}$ iffγ]]]?
[+wh]

(153) sqsa $[_{CP}\ [_{spec}$ OP-wh $[_{C'}\ [_{C}$ *is* $[_{IP}$ iffγ]]]
[+wh]

Ainsi, notre hypothèse est que le C *is* ayant le trait [+wh] est en relation spec-tête avec un opérateur-wh non exprimé phonétiquement.

Une autre caractéristique du *is* interrogatif mérite d'être mentionnée : son analogie du point de vue propriétés syntaxiques avec le marqueur de négation *ur*. En effet, parallèllement à (107), (108) et (109) (que nous reprenons pour commodité) qui

---

[80] A la suite de Rizzi (1990), Haegeman (*op. cit.*) considère que des questions en oui/non comme (150) sont dotées d'un trait [Wh] qui est affecté à I. Mouvement de I vers C déplace, par la même occasion, le verbe (ce qui explique l'inversion de sujet dans (150)) et partant le trait [Wh] qui se trouve dans une relation spec-tête avec l'opérateur nul.

[81] L'idée d'un opérateur nul n'est pas nouvelle. Elle est proposée par Radford (1988) à propos des relatives à C exprimé, qu'il appelle relatives à complémenteur ("Complimentiser Relatives"), mais sans spécifieur explicite, comme (i) :

(i) The book $[_{S'}$ that I put on the table]

(Radford : *op. cit.* : 491)

Pour Radford, cette phrase comporte un pronom relatif vide dans la position objet du verbe *put* et qui se déplace dans [spec, C] acquérant ainsi le statut d'opérateur.

[82] Selon Rizzi (*op. cit.*), les langues se distinguent en fonction du niveau où s'applique le critère-wh, *i.e.*, SS ou FL, selon que le mouvement dan [spec, CP] est explicite ou implicite. Pour Watanabe (1991), ce critère est universel et s'applique en SS. C'est la raison pour laquelle il pose l'existence pour le japonais, dont les interrogations sont à éléments *wh in situ*, d'un opérateur vide qui se déplace vers [spec, CP]. L'idée d'un opérateur vide va être exploitée par Brody (1993), qui parle d'explétif vide que Haegeman (1995) considérera à son tour comme opérateur explétif.

illustrent certains emplois de *ur*, nous avons leurs correspondants avec *is*, qui mettent en relief l'identité de comportement des deux morphèmes :

(154) ur iffiɣ.
Neg 3m.sg+sortir+Pr+perf
"Il n'est pas sorti."

(155) ur d ɛli.
Neg Foc. Ali
"Ce n'est pas Ali."

(156) ur d aḥyuḍ ay iga.
Neg Foc le fou c'est 3m.sg+être+Pr
"Ce n'est pas qu'il est fou ou bien Il n'est pas fou."

(157) is iffɣ ?
est-ce que 3m.sg+sortir+Pr+perf
"Est-ce qu'il est sorti ?"

(158) is d ɛli ?
est-ce que foc. Ali
"Est-ce que c'est Ali ?"

(159) is d aḥyuḍ ay iga ?
est-ce que foc. fou c'est 3m.sg+être +Pr
"est-ce que c'est un fou qu'il est = Est-ce qu'il est fou?"

Il est à remarquer que les trois dernières structures avec le *is* interrogatif sont obtenues, en surface, par simple substitution de ce morphème à *ur* dans (154), (155) et (156), les autres éléments constitutifs de ces énoncés ne connaissant aucun changement. Les exemples donnés montrent que lorsque la négation ou l'interrogation porte sur un prédicat verbal au Pr, ce dernier monte vers T spécifié pour les traits [+nég] ou [+wh], d'où l'ordre *ur*-V ou *is*-V, que reflète les paires minimales (154) et (157). En revanche, si la négation ou l'interrogation ont pour portée un constituant autre que V, la présence du prédicateur *d* est de règle, comme en témoignent (155), (156), (158) et (159), autrement les structures seraient agrammaticales. C'est le cas de (160) et (161), qui correspondent respectivement à (158) et (159) :

(160) *is ɛli ?
"est-ce que Ali ?"

(161) *is aḥyuḍ ay iga ?

Notons que le même cas d'agrammaticalité s'observe avec *ur* si le *d* n'est pas employé, comme le montre (110) et (111) que nous reprenons ici :

(162) *ur ɛli.
*ur aḥyuḍ ay iga

Auparavant (*cf.* section 2.3.1.3.), nous avons affirmé qu'en AZ *ur*, marqueur négatif, précède un élément spécifié pour le trait [+prédicat] ; à défaut le prédicateur *d* s'emploie, dont la fonction est de conférer ce trait au constituant qui en est dénué, comme c'est le cas dans (155) et (156), où la négation a pour champ un NP et un nom de qualité respectivement. Cette explication pourrait être élargie aux interrogatives introduites par *is.* En effet, si l'interrogation est le fait d'un prédicat, *is* seul se réalise (157) ; Dans le cas contraire ((158) et (159)), le prédicateur *d* "c'est" apparaît, lequel fonctionne également comme marqueur de "scope"[83].

Nous estimons que c'est une hypothèse qui permet de rendre compte d'une façon unifiée de l'analogie entre deux phènomènes syntaxiques (la négation et

[83] Il est possible de supposer une structure comme (i) pour des interrogatives du genre (158), qui est une structure nominale :

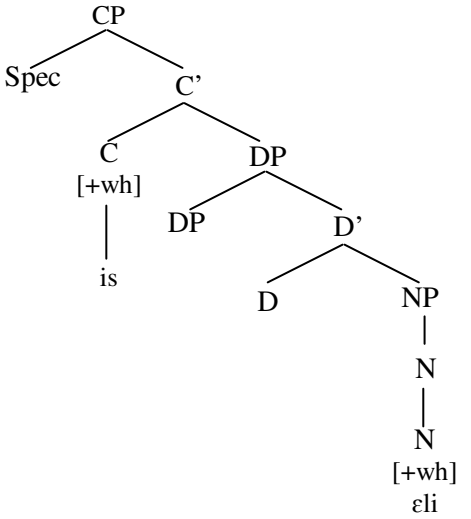

Cette représentation est proche de celle d'Ouhalla (1988) qui opte pour le statut de prédicateur de l'élément *d* après avoir rejeté l'hypothèse de copule pour l'unité en question. Le deuxième trait [+wh] indique la portée de *is.* Le constituant N ayant ce trait doit se déplacer en FL pour la vérification dudit trait et pour satisfaire le critère-wh. *Cf.* EL Moujahid (1993) pour une revue de littérature détaillée sur la question du *d.*

l'interrogation), reconnus depuis les débuts de la grammaire générative *(cf.* Klima, 1964) comme affichant un comportement similaire.

b- ***Le complémenteur ay***

Les exemples qui suivent montrent que *ay* "c'est" introduit aussi bien les interrogatives partielles, directes et indirectes, que les structures focalisées ou clivées :

(163) $[_{CP}\ [_{spec}\ ma_i\ [_{C'}\ [_{C}\ ay\ [_{IP}\ nnan\ \ [e_i]]]]$
qu'est-ce que c'est dire+Pr+perf+1pl
"Qu'est-ce qu'ils ont dit?"

(164) ε1u $[_{CP}\ [_{spec}\ ma_i\ [_{C'}\ [_{C}\ ay\ [_{IP}\ ira\ \ [e_i]]]]$
regarde qu'est-ce que c'est 3m.sg+vouloir+Pr
"Regarde ce qu'il veut."

(165) $[_{CP}\ [_{spec}\ a\gamma rum_i\ [_{C'}\ [_{C}\ ay\ [_{IP}\ ira\ [e_i]]]]$[84]
pain c'est 3m.sg+vouloir+Pr
"C'est du pain qu'il veut."

(166) $[_{CP}\ [_{spec}\ argaz_i\ [_{C'}\ [_{C}\ ay\ \ [_{IP}\ iff\gamma n\ \ [e_i]]]]$
homme c'est étant sorti
"C'est l'homme qui est sorti."

Dans les structures (163) et (164), qui correspondent respectivement à une interrogative directe et à une interrogative indirecte, le C *ay* est doté du trait [+wh]. C'est la raison pour laquelle le pronom interrogatif *ma* (un élément-wh) monte dans [spec, CP] pour fonctionner comme opérateur-wh et satisfaire le critère-wh. En AZ, ce critère est satisfait en syntaxe ; autrement la phrase serait agrammaticale comme l'illustre (167), la correspondante malformée de (163) :

(167) $*[_{CP}\ [_{spec}\ [_{C'}\ [_{C}\ ay\ [_{IP}\ nnan\ [_{DP}\ ma]]]]$
[+Wh] [+Wh]

Dans cette structure, le constituant interrogatif n'est pas monté dans [spec, CP] pour vérifier le trait [+wh] du C *ay,* qui est fort, engendrant ainsi la violation du critère-wh. Nous pouvons supposer, comme le suggère Chomsky (1995), que le C en question a un trait [D] fort qui exige, pour être vérifié, la montée explicite d'un constituant-wh. Dans le cas contraire, la structure serait déviante (167).

---

[84] Le complémenteur *ay* "c'est" se réalise *ag* lorsqu'il est suivi d'une voyelle comme en (165) et (166), qui reçoivent les interprétations phonétiques respectives suivantes :

(165') [aγrum agra]

(166') [argaz agddan].

Par opposition aux structures précédentes, (165) et (166) sont des clivées[85], partageant comme point commun avec les interrogatives patielles le C *ay*[86], qui suit le constituant clivé. Ce dernier a le trait [+Foc] qui motive son mouvement en syntaxe (168). Précisons que dans ce cas, *ay* n'est pas spécifié pour le trait [+wh], mais plutôt pour le trait [+Foc]. Pareillement aux interrogatives partielles, l'élément clivé se déplace dans [spec, CP] pour vérifier le trait [+Foc] qui caractérise C, dans la configuration requise, à savoir spec-tête, tel qu'il apparaît dans (168), la représentation syntaxique de (165) :

(168)

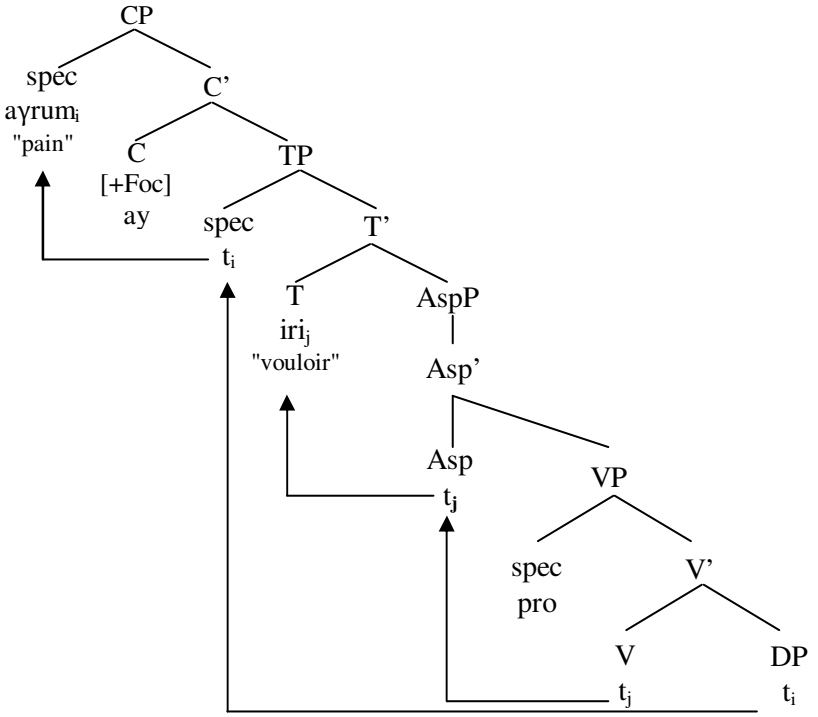

[85] Pour plus de détails sur les structures focalisées ou clivées en amazighe, voir le travail de Ennaji et Sadiqi (1986) et El Moujahid (1993). Ce dernier établit une comparaison entre les relatives restrictives, les interrogatives et les structures clivées. Les trois affichent un parallélisme au niveau structural et mettent en jeu un mouvement qui s'applique à un constituant au sein de IP qui se déplace dans CP. Les trois auteurs considèrent le déplacement du DP topique dans les structures clivées comme faisant partie de wh-mouvement. Voir aussi Boukhris (1990) pour une analyse des clivées et des interrogatives en AZ dans le cadre d'une approche pragmatique, inscrite dans le modèle de la grammaire fonctionnelle de S. Dik (1978).

[86] Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle *ay* "c'est" qui introduit les structures clivées est un C, à la suite de Sadiqi (1986, 1980) et El Moujahid (1993), étant donné les propriétés communes qu'il partage avec les autres Cs de l'amazighe en général. Le postulat d'une projection FocP est valable et fournirait la même explication que si nous considérons *ay* comme un C.

Si le constituant affecté du trait [+Foc] ne se déplace pas explicitement, une agrammaticalité en résultera, illustrée par (169) qui contraste avec (165) :

(169) *[$_{CP}$ [spec [$_{C'}$ [$_{C}$ ay [$_{IP}$ ira [$_{DP}$ aγrum]]]
[+Foc] [+Foc]
"c'est il veut du pain "

Dans ce cas également, nous pouvons supposer que le C *ay* [+Foc] a un trait [D] exigeant la montée explicite du constituant focalisé.

Il est à signaler que lorsque la focalisation porte sur le sujet, le verbe a une morphologie spécifique représentée par l'affixe discontinu du "participe" *i...n.* Ce dernier est neutre vis-à-vis de la distinction des traits grammaticaux de personne et de genre, du moins dans la variante étudiée (*cf.* (166)), et se présente comme une caractéristique commnune de la langue amazighe (*cf.* 3.3.). Par contre, lorsque la focalisation affecte un constituant autre que le sujet, le prédicat verbal se combine avec les affixes d'accord habituels (*cf.* 3.1.), qui manifestent l'opposition de genre, nombre et personne. (165) est un exemple dans lequel V affiche l'affixe *i-,* qui est la réalisation des traits de 3ème personne, masculin, singulier.

Cette spécificité morphologique n'est pas exclusive aux structures clivées, mais se retrouve aussi dans les relatives. En effet, le verbe de la subordonnée relative est à la forme "participiale" si le constituant "relativisé" a la fonction sujet comme en (170), où le verbe *ffγ* est encadré des affixes *i.n.* Il est à la forme personnelle (171) lorsque l'élément relativisé est l'argument direct[87]:

(170) argaz$_i$ [$_{CP}$ [$_{spec}$ [$_{C'}$ [$_{C}$ lli [$_{IP}$ iffγn [$_{DP}$ e$_i$...]]
homme qui étant sorti
"L'homme qui est sorti..."

(171) argaz$_i$ [$_{CP}$ [$_{spec}$ [$_{C'}$ [$_{C}$ lli [$_{IP}$ nɛla [$_{DP}$ e$_i$]...]]
homme que 1pl+voir+Pr+perf
"L'homme que nous avons vu..."

---

[87] Sadiqi (1992) fait une distinction entre deux types d'accord en amazighe : un accord en DS et un accord en SS. Le premier renvoie à l'accord courant qui s'observe entre le sujet et le verbe, comme dans la phrase suivante :

iffγ urgaz.

"Il est sorti, l'homme"

où *i-* est la marque d'accord. Cet accord légitime la catégorie vide pro. Le second, qui s'apparente à l'accord du "participe", a une forme constante, à savoir *i...n* et se manifeste dans les structures focalisées, les relatives et les interrogatives lorsqu'elles mettent en jeu le mouvement du sujet. Pour l'auteur, cet accord met en relation le verbe, une variable laissée par le mouvement de l'opérateur et un opérateur nul. C'est pourquoi elle l'appelle "operator-bound agreement". Guerssel (1995) qualifie cet accord de "default agreement". *Cf.* section 3.3. où nous donnons les propriétés de cet accord avec un essai d'explication des raisons de sa manifestation.

c- ***Le complémenteur lli***

Le C *lli* (*da*, *nna*, *nni* dans d'autres variantes) introduit les relatives restrictives comme en témoignent les structures (170) et (171). Ce morphème est cependant facultatif et les mêmes phrases peuvent se réaliser sans *lli,* tout en gardant le caractère de relatives :

(172) $argaz_i$ $[_{CP}$ $[_{spec}$ $[_{C'}[_{C}$ [-wh] $[_{IP}$ iffγn $[_{DP}$ ei]...]]
homme étant sorti
"L'homme qui est sorti..."

(173) $argaz_i$ $[_{CP}$ $[_{spec}$ $[_{C'}[_{C}$ [-wh] $[_{IP}$ nɛla $[_{DP}$ e_i]...]]
homme pl+voir+Pr+perf.
"L'homme que nous avons vu..."

La particularité de (172) et (173) réside dans leur CP vide. En d'autres termes, elles ne comportent ni le C *lli,* ni un pronom relatif (un élément-wh) exprimé. Ce phénomène n'est pas spécifique à l'amazighe. Il s'observe dans d'autres langues, parmi lesquelles l'anglais qui comporte des relatives du genre (174), appelées traditionnellement les relatives en contact (ou relatives réduites) "Contact Relatives" :

(174) a. Someone [I met]
b. The book [I read]
c. The place [we stayed]
(Radford, 1988 : 481)

A l'encontre de l'anglais, le français n'admet pas ce type de structures et la présence d'un relatif est obligatoire (175a) :

(175) a. L'homme [que tu as vu]...
b. *L'homme [tu as vu]...

En AZ, la manifestation du C *lli* ou sa non réalisation n'est possible que si le procédé de relativisation affecte les arguments du verbe, *i.e.,* le sujet ou l'objet direct ((170), (171), (172) et (173)). Si elle porte sur un PP, un pronom relatif apparaît et se déplace obligatoirement dans la position [spec, CP], lequel pronom est en exclusion mutuelle avec le C *lli,* comme l'illustre l'agrammaticalité de (177) :

(176) $argaz_i$ $[_{CP}$ $[_{spec}$ ag mi_i $[_{C'}[_{C}$ [-wh] $[_{IP}$ ddan $[_{pp}$ e_i]...]]
homme avec-qui partir+Pr+3pl
"L'homme avec qui ils sont partis..."

(177) * $argaz_i$ [$_{CP}$ [$_{spec}$ ag mi_i [$_{C'}$[$_C$ lli [$_{IP}$ ddan [$_{pp}$ e_i]...]]
"1'homme avec qui qui partir+pr+3pl

Le filtre du COMP doublement rempli (TSE) est sans doute à l'origine du caractère déviant de la structure (177). Cette caractéristique de l'AZ est partagée par d'autres langues qui n'admettent pas que C et spec dominent un élément lexical en même temps. L'allemand standard en est un exemple:

(178) a. I denk dat Jan al weg is.
I think that J. already away is

b. *ik denk- Jan al weg is.

(179) *ik vraag me af wanneer dat Jan terugkomt.
I wonder when that J. returns
"I wonder when Jan will come back".
(Haegeman, 1992 : 55)

Ainsi, les relatives restrictives de l'AZ connaissent trois réalisations en fonction des caractéristiques de leur CP : a) relatives à C plein ((170), (171)), b) relatives à CP vide ((172), (173)) et c) relatives à C vide mais à [spec, CP] plein (176)[88]. Nous posons l'hypothèse que les trois formes comportent un pronom relatif (un élément-wh) qui monte dans [spec, CF] pour être dans une relation spec-tête avec C. Mais elles se distinguent quant au caractère de ce mouvement. Il est explicite, en ce sens qu'il opère en syntaxe, si le pronom relatif est doté d'une matrice phonétique comme en (176) ; il est implicite et opère en FL si le pronom relatif est vide, auquel cas l'élément déplacé fonctionne comme un opérateur nul ((170) et (171). Cet état de fait implique que les relatives à C plein telles que (170) et (171) comportent un pronom relatif vide et auraient donc en FL les strucutres suivantes :

---

[88] L'anglais connaît également les trois formes de relatives :

(i) The book [s' which I put on the table]

(ii) The book [s' that I put on the tabe]

(iii) The book [s' I put on the table]

(Radford, 1988 : 491)

(i) contient un élément-wh dans CP, (ii) le C *that*, quant à (iii), elle ne contient ni élément-wh, ni C. le français comporte des relatives du genre (i) :

(iv) le livre[CP qui [IP est sur la table]]…

(v) le livre [CP que [IP tu as posé sur la table]]

A noter, cependant, que Kayne (1976) considère le relatif *que* comme un C (qui introduit aussi les complétives finies) et non comme un pronom relatif. De ce fait les relatives introduites par *que* seraient caractérisées par un [spec, CP] non réalisé phonétiquement. Une phrase comme (175a) serait l'équivalent de (ii), alors que le correspondant de (iii) est agrammatical en français, comme en témoigne (175b).

(180) argaz$_i$ [$_{CP}$ [$_{spec}$ [$_{C'}$ OP$_i$ [$_C$ lli [$_{IP}$ iffγn [DP e$_i$]...]]
homme qui étant sorti
"L'homme qui est sorti..."

(181) argaz$_i$ [$_{CP}$ [$_{spec}$ [$_{C'}$ OP$_i$ [$_C$ lli [$_{IP}$ nɛla [DP e$_i$]...]]
homme que 1pl+voir+Pr+perf
"L'homme que nous avons vu..."

Les catégories vides sujet et objet des deux phrases fonctionnent donc comme des variables, liées par l'opérateur OP qui occupe une position périphérique, *i.e.,* [spec, CP].

La même analyse s'applique à la tête C considérée comme toujours présente, elle a tout simplement la propriété d'être lexicale et se réaliser par *1li*, ou vide. Précisons que le trait [-Wh] qui la caractérise est susceptible d'être fort (engendrant le mouvement explicite du relatif) ou faible (mouvement en FL).

Ainsi, notre hypothèse est qu'un noeud C est présent dans les trois formes de relatives, représentées par (171), (173) et (176) qui se distinguent tout simplement par le caractère vide ou plein de ce noeud. Il en est de même du spécifieur dont nous estimons l'existence dans lesdites relatives et qui est également soit réalisé phonétiquement, soit nul en fonction du C. En effet, si ce dernier est lexical, spec est vide et vice-versa, alors que les deux peuvent être nuls (173). Postuler un spec vide revient donc à supposer un pronom relatif vide et partant, un opérateur nul.

L'avantage du postulat d'un C et spec pouvant être non exprimés pour les trois types de relatives en AZ est qu'il permet de supposer une même structure pour ces relatives, en syntaxe et en FL. A ce dernier niveau, un opérateur est en relation spec-tête avec C et lie une variable dans la position d'origine de l'opérateur. La seule différence entre ces relatives concerne le mouvement de l'opérateur qui peut être explicite, auquel cas il opère en syntaxe, ou implicite et se réalise en FL.

Un autre fait mérite mention : les trois Cs, à savoir *is* [+/- wh], ay [+wh] ou [+Foc] et *lli*, présentent comme principale caractéristique l'attraction du pronom clitique de sa position d'origine, où il est inséré par *Fusion* (*Merge*), vers une position préverbale, comme dans les exemples suivants :

(182) is tn$_i$ iɛla [e$_i$] ?
est-ce que cl.ac.3pl il+voir+Pr
"Est-ce qu'il les as vus ?"

(183) sqsa is tn$_i$ iɛla [e$_i$]
demande est-ce que cl.ac.3pl il+voir+Pr
"Demande s'il les a vus !"

(184) ma ay tn_i iɛlan [e_i]?
qu'est-ce qui c'est cl.ac.3pl ayant vu
"Qui les a vus ?"

(185) ɛli ay tn_i iɛlan [e_i]…
Ali c'est cl.cl.ac.3pl ayant vu
"C'est Ali qui les a vus."

(186) argaz lli tn_i iɛlan [e_i]...
homme qui cl.ac.3pl ayant vu
"L'homme qui les a vus..."

Outre les clitiques, les trois Cs attirent la particule *d*, qualifiée dans la littérature berbérisante de *particule d'orientation spatiale*[89] et qui est à distinguer du *d* de prédication ou d'affirmation. Elle indique la proximité et la distance et occupe une position postverbale ou préverbale, de la même manière que les clitiques, en fonction de la présence/absence des têtes fonctionnelles. Aussi est-elle enclitique en (187) où aucune tête fonctionnelle n'est exprimée, proclitique en (188) qui comporte le C *is* [+wh] :

(187) ddan d.
venir+Pr+3pl par ici
"Ils sont venus (par ici)"

(188) is d ddan?
est-ce que par ici venir+Pr+3pl
"Est-ce qu'ils sont venus (par ici) ?"

(189) *is ddan d[90] ?

La dernière structure est malformée, vu que le *d* de rapprochement coexiste avec le C *is* [+wh] et occupe une position inapropriée dans ce contexte, à savoir la position postverbale.

Ces faits montrent que les Cs *is, ay* et *lli* ont sans conteste un trait fort qui attire non seulement les clitiques reconnus pour leur mobilité dans la langue amazighe en général, mais également d'autres éléments, parmi lesquels la particule d'orientation *d*. Toutefois, ce mouvement vers C n'est pas toujours permis. Il peut être interdit

[89] Voir Bentolila (1969) sur les particules d'orientation spatiale en amazighe.

[90] En tarifite, *ma* « est-ce que », équivalent de *is*, n'attire pas les clitiques. D'où le caractère bien formé de la structure correspndant à (189) :
ma yusi d ? "Est-il venu ?"

par la présence d'autres têtes fonctionnelles comme Nég ou T. Cette question sera abordée avec plus amples détails dans le chapitre 4, consacré à la syntaxe des clitiques.

2.3.2. L'ordre des projections fonctionnelles

Dans les sous-sections qui précèdent, nous avons considéré AspP et TP comme deux projections fonctionnelles distinctes, sur la base de leurs propriétés morphologiques et sémantiques respectives. A ces deux projections s'ajoutent NegP et CP, dont nous avons dégagé quelques caractéristiques qui les distinguent sensiblement de AspP et TP. Ces deux dernières ont en effet un caractère obligatoire -du moins dans les phrases finies- alors que la présence de CP et NegP n'est requise que si la phrase est négative, interrogative etc. Il s'agit maintenant de voir l'ordre de ces projections dans la structure hiérarchique de la phrase.

Le principe du miroir établi par Baker (1985) et adapté au PM stipule que l'ordre des affixes attachés à une tête verbale reflète celui des catégories fonctionnelles vers lesquelles V se déplace pour vérifier certains traits formels caractérisés par leur force. En d'autres termes, l'ordre morphologique dans lequel apparaissent les affixes dans le mot est parallèle à celui des têtes fonctionnelles en syntaxe. Partant de l'hypothèse centrale du PM, à savoir qu'une unité lexicale intègre le système computationnel munie de tous les traits qui la spécifient et dont certains sont vérifiés explicitement, et adoptant le principe du miroir (*cf.* Baker, *ibid*), Chomsky (1993: 28) décrit le processus de vérification qui suit l'ordre dicté par ce principe comme suit :

> "Suppose that Baker's Mirror Principle is strictly accurate. Then we may take a lexical element -say, the verb V- to be a sequence V = (α Infl,… $Infl_n$), where α is the morphological complex [R-$Infl_1$-…- $Infl_n$], R a root and $Infl_1$ an inflectional feature. The PF rules only 'see' α. When V is adjoined to a functional category F (say, Agr_o), the feature $Infl_1$ is removed from V if it matches F; and so on."

La représentation (190) (Halle et Marantz, 1993 : 168) fait état de la structure morphologique d'un lexème au moment où il est inséré dans le système computationnel :

(190)

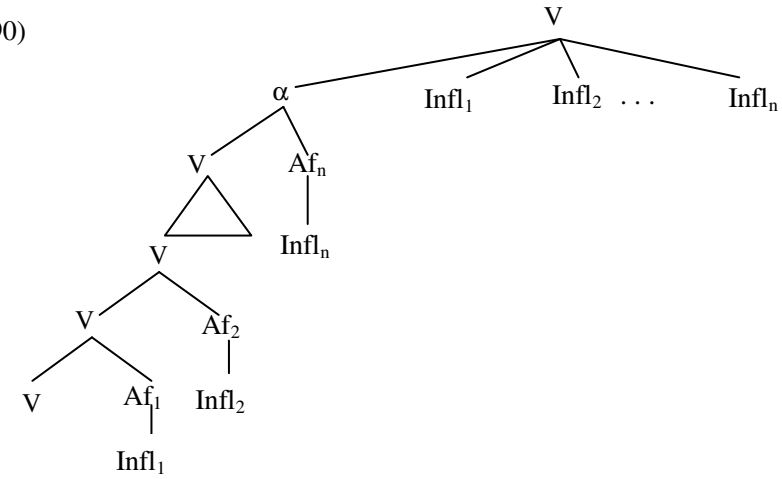

Le noeud α représente la forme verbale fléchie. Cette structure montre que la tête V est une séquence d'affixes flexionnels, constitués, chacun, d'une matrice de traits s'ajoutant à la racine. Ces traits seront vérifiés successivement en commençant par ceux de l'affixe le plus attaché à V, à savoir Af_1, puis Af_2 et ainsi de suite jusqu'à vérification complète des différents traits ; du moins ceux qui sont attirés par un trait fort d'une catégorie fonctionnelle donnée, T ou Asp par exemple. La structure fonctionnelle correspondant à (190) sera donc de la forme (191), où "$Infl_n$" est la catégorie supérieure dans la hiérarchie des catégories fonctionnelles :

(191) [$Infl_n$" $Infl_n$ [$Infl_2$ $Infl_2$ [... [$Infl_1$ $Infl_1$] [$_{VP}$ α]]...]]]

Selon Halle et Marantz (*op. cit.*), des processus morphologiques tels que la fusion entre traits, la fission ou l'effacement de traits qui interviennent dans la dérivation de certains affixes remettent en cause le principe du miroir, puisque l'affixation flexionnelle repose uniquement sur le mouvement de tête-à-tête et l'adjonction.

Pollock (1993 : 43-44) interprète autrement le principe du miroir (Baker, 1985) appliqué à la théorie de la vérification et considère la structure fonctionnelle d'une phrase comme étant plutôt "l'image en miroir" de la structure morphologique du verbe :

> "a plausible interpretation of checking the functional structure of a clause should be what I have called "the mirror image" of the verb's inflectional morphology: assuming the structure of an inflected verb to be represented as in (103),

(103) α = [...[[Root+a]+b]+...]+n]

the fonctionel structure that correspond to it under the purely "local" conception of checking advocated here should be (104),

(104) [a" a [b" b […[n" n] [VP α]]…]]]

in which the functional head closest to the verb stem is topmost in the functional hierarchy, not lowest, as the 'standard' incorporation framework of Baker (1988)."

Ce qui a permis à Pollock (*ibid*) de considérer MoodP comme le noeud proéminent dans la structure fonctionnelle (SF) du français et de l'anglais ; le mode étant, d'après Pollock, la première catégorie morphologique attachée à V dans ces deux langues. Ainsi, une forme verbale telle que *parlerons* présente la structure morphologique (192) :

(192) [[[[$_{Root}$ parl] -er $_{mood}$] -o $_{T}$]-ons $_{AGR}$]

(Pollock, *ibid* : 26, note 21)

La SM (192) a la SF (193), laquelle met en exergue "l'image en miroir" proposée par Pollock à la place du principe du miroir de Baker (*op. cit.*) :

(193) [$_{MoodP}$ Mood [[$_{NegP}$ [$_{TP}$ T [$_{AgrP}$ AGR [$_{VP}$ α]]]]

(Pollock, *ibid* : 34)

Ainsi, si le principe du miroir stipule que la première catégorie morphologique attachée à V correspond à la catégorie fonctionnelle inférieure dans la hiérarchie de la SF de la phrase, l'image en miroir préconise l'inverse : ladite catégorie correspond plutôt à la catégorie fonctionnelle supérieure. C'est pourquoi (193) présente un ordre des catégories fonctionnelles opposé à celui de (191) et par conséquent, le processus de vérification s'effectuera dans un ordre contraire selon que l'on choisisse le principe du miroir ou l'image en miroir : l'affixe$_1$ (V° = racine + AF$_1$, Af$_2$...) sera vérifié en premier d'après le principe du miroir, il le sera en dernier selon l'image en miroir.

L'*image en miroir* n'est en fait qu'une variante du principe de Baker, puisque l'idée de base est la même dans les deux cas, *i.e.,* l'isomorphisme entre la SM et la structure syntaxique. La différence réside dans l'ordre d'application des procédés morphologiques et syntaxiques : ils obéissent à un même ordre pour Baker, à un ordre opposé chez Pollock.

Lequel des deux principes (principe du miroir/image en miroir) est-il conforme aux faits de l'AZ ? Comme nous l'avons affirmé auparavant, ce parler, à l'instar des différentes variantes amazighes, est caractérisé par une morphologie non-

concaténative. Aussi partons-nous de l'hypothèse que dans le lexique, les affixes sont incorporés à la racine verbale par des règles d'association ou de fusion (*cf* 2.1.3.). Nous avons vu également que les formes verbales sont marquées par un affixe thématique visible, traduisant l'aspect à l'AI et au Pr. L'affixe de temps est également présent mais il est nul. Quant au mode, il est inexistant en tant que catégorie morphologique. A ces éléments s'ajoutent les marques d'accord dont la position n'est pas fixe : ils peuvent se réaliser à l'initiale de V, à la finale ou avoir une forme discontinue, comme en (194) (*cf* 3.1.2.) :

(194) a. insa.
3m.sg+passer la nuit+Pr+perf
"Il a passé la nuit."

b. nsix.
passer la nuit+Pr+perf+Isg
"J'ai passé la nuit."

c. tnsim.
2+passer la nuit+Pr+perf+pl.
"Vous avez passé la nuit."

Ainsi une forme verbale telle que *nsix* « j'ai passé la nuit » aura une structure morphologique de la forme (195), où le signe + indique une association :

(195) $V° = [[[_{Rc}$ ns + $[_{G}{}^{v}$ CC] + a/i $_{Asp}{}^{M}]$ Ø T]]-x $_{Agr}]$

(195) se lit ainsi : une tête verbale est formée d'une racine, d'un gabarit prosodique, d'une mélodie aspectuelle et d'un temps nul, auxquels s'ajoutent les marques d'accord. Les différents éléments subissent une association. Précisons qu'en ce qui concerne la catégorie Agr, nous n'en tenons pas compte dans la question de la hiérarchie des catégories fonctionnelles car, d'une part les affixes d'accord n'ont pas une position fixe comme le montrent (194 abc), d'autre part, AgrP est éliminée de l'inventaire des projections fonctionnelles (*cf* Chomsky, 1995), comme nous le verrons par la suite. C'est pourquoi seul l'ordre TP / Asp nous intéresse et évidemment celui de NegP et CP.

Si nous adoptons l'image en miroir de Pollock (*op.cit*) en tant que critère d'agencement des catégories fonctionnelles, (195) aura la SF suivante :

(196) $[_{AspP}$ Asp $[_{TP}$ T $[_{VP}$ V]]]

dans laquelle V vérifie d'abord le trait de temps puis celui de l'aspect, en déplaçant cycliquement dans T et Asp. Cette structure n'est pas conforme à l'AZ, étant donné l'hypothèse posée auparavant, à savoir que Neg sélectionne TP comme complément. En effet, si l'on accepte (196), AspP sera supérieure à NegP. Or, une phrase négative du genre (197) ne peut avoir (198) comme SF :

(197) ur lli tffγn.
Neg part.asp+nég. AI+imperf+sortir+3pl.
"Ils ne sortent pas (souvent)."

(198)

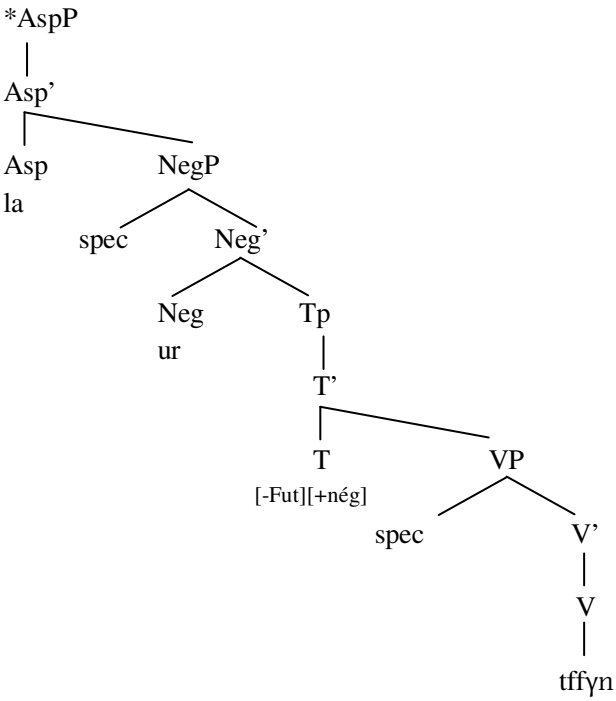

(198) ne peut engendrer une forme grammaticale. En effet, les traits de T, dont [+nég], ne peuvent être vérifiés explicitement. Il en est de même pour *la* qui ne peut vérifier son trait [+nég]. Il en résulte une structure du genre (199) qui est déviante :

(199) *lli ur tffγn

L'ordre valable pour l'AZ (pour le tamazighte d'une manière générale) est donc (200) et non celui présenté en (198) :

(200) NegP >TP >AspP

Ainsi, si l'application de l'image en miroir (Pollock, *op. cit.*) permet d'obtenir un ordre des catégories fonctionnelles admissible en français et en anglais (*cf* (192) et (193)), elle est inapropriée en AZ, comme nous venons de le voir. Par contre, le principe du miroir de Baker (*op. cit.*) reste valable et permet l'obtention d'un ordre adéquat illustré par (200), où la projection NegP est supérieure à TP qui domine AspP. Il en résulte que dans cette variante, le trait aspectuel est vérifié en premier, avant celui de T.

A la suite des postulats précédents, nous posons que la SF d'une phrase verbale en AZ (et en tamazighte) est de la forme 201 :

(201) $[_{CP}$ C $[_{NegP}$ Neg $[_{TP}$ T $[_{AspP}$ Asp $[_{VP}$ α]]]]]

Où α représente une matrice de traits sémantiques, phonologiques et formels composant la tête verbale V. Cette structure se démarque de celle proposée par Ouhalla (1988) pour le tarifite et adoptée par Sadiqi (1992) et El Moujahid (1993) par la présence de la projection AspP. Nous posons l'existence de cette demière sur la base des propriétés morphologiques du verbe en AZ, dont la plus importante est la manifestation d'un affixe aspectuel. Elle s'en écarte également par l'absence de AgrP. Quant à l'ordre des projections fonctionnelles, les berbérisants générativistes sont d'accord sur l'ordre illustré par (201).

Ainsi, la catégorie V vérifie le trait aspectuel en premier, suivi du trait [+nég] affecté à T selon l'hypothèse adoptée dans ce travail. La vérification est soit explicite, soit implicite, elle dépend de la force des traits de V et de ceux des catégories fonctionnelles. Trois cas se présentent, en fonction des thèmes verbaux ou selon les traits morphologiques de V :

(i) V est doté du trait [+perf] et du trait [+nég] si la structure est négative, ce qui s'exprime par l'emploi du Pr. V vérifie explicitement ses traits morphologiques par un déplacement cyclique dans Asp puis T, comme l'illustre la représentation syntaxique (202b), qui correspond à celle de (202a) :

(202) a. ur ddin.
Neg partir+Pr+perf+nég+3pl
"Ils ne sont pas partis."

b.

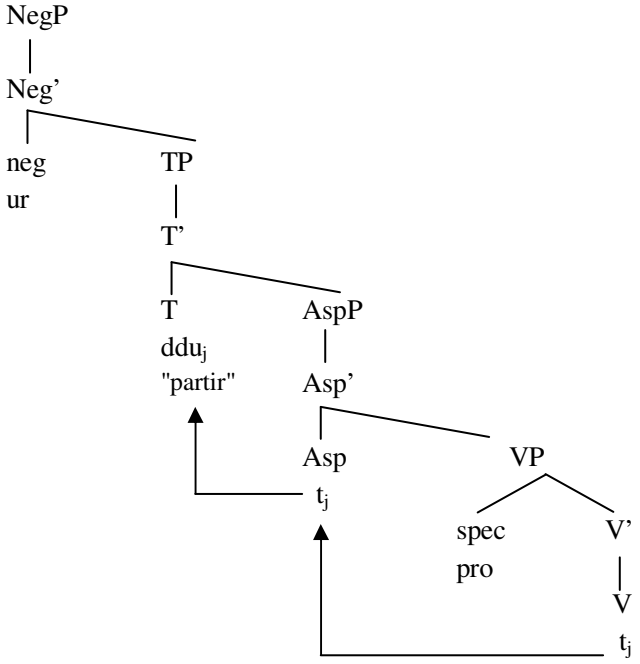

(ii) V a la morphologie aspectuelle de l'imperfectif (AI) et Asp domine *la.* Nous avons déjà affirmé que [+imperf] est faible et le trait en question est vérifié en FL, par la montée de V dans Asp. En d'autres termes, V ne monte pas explicitement dans Asp et le trait [+nég], si la phrase est négative, est vérifié par la montée explicite de *la* dans T, du moment que c'est *la* qui manifeste le trait en question. (203b), la représentation syntaxique de (203a), explicite ce cas :

(203) a. ur lli tddun.
Neg part.asp+nég AI+imperf+partir+3pI.
"Ils ne partent pas (souvent)."

b.

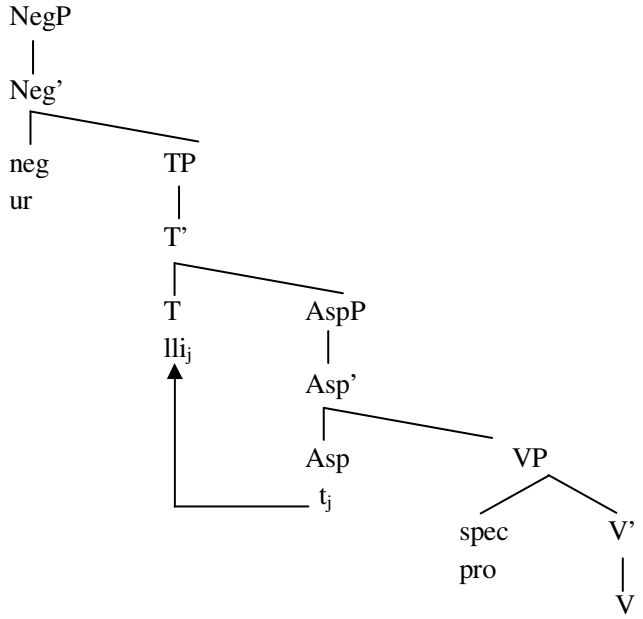

(iii) V ne présente aucun trait morphologique (cas de l'A) et la catégorie T, qui a le trait [+Fut], domine la particule *ad*. V ne fait pas l'objet d'un mouvement en syntaxe et vérifie le trait [V] de T en FL, conformément au principe de *procrastinate*. (204b), qui est la représentation syntaxique de (204a), est une illustration du cas où V est à l'A :

(204) a. ad ddun.
Fut partir+A+3pl.
"Ils partiront."

b.

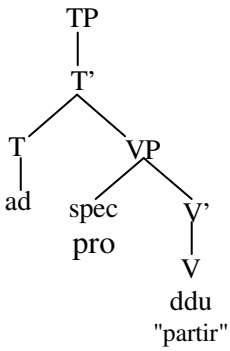

L'hypothèse retenue est que la catégorie Asp ne se projette pas lorsque V est à l'aoriste, sachant que l'A est sans affixe morphologique, même nul.

2.3.3. La projection fonctionnelle AgrP

Adoptant l'hypothèse de l'éclatement de INFL (Pollock, 1990), Chomsky (1991, 1993) enrichit l'inventaire des catégories fonctionnelles de la phrase par les catégories Agr_s et Agr_o. Sa proposition fait suite à celle de Pollock (*ibid),* pour qui la présence/absence du noeud Agr distingue les phrases finies des non finies en français et en anglais, et à celle de Kayne (1989). Ce dernier a en effet posé la projection AgrP qui précède VP, en vue de rendre compte de l'accord du participe dans les langues romanes (en particulier le français) et qui se manifeste lorsque l'objet se déplace devant V. Chomsky (*ibid*) a identifié AgrP comme étant Agr_o.[91]

Les catégories Agr_s et Agr_o renvoient à deux types d'accord : l'accord sujet/verbe et l'accord objet/verbe qui, dans le PM, sont assignés d'une façon homogène, à savoir dans la configuration spec-tête[92]. (205) représente la structure de la phrase telle qu'elle est conçue dans la première version du PM (Chomsky, 1993) :

(205)

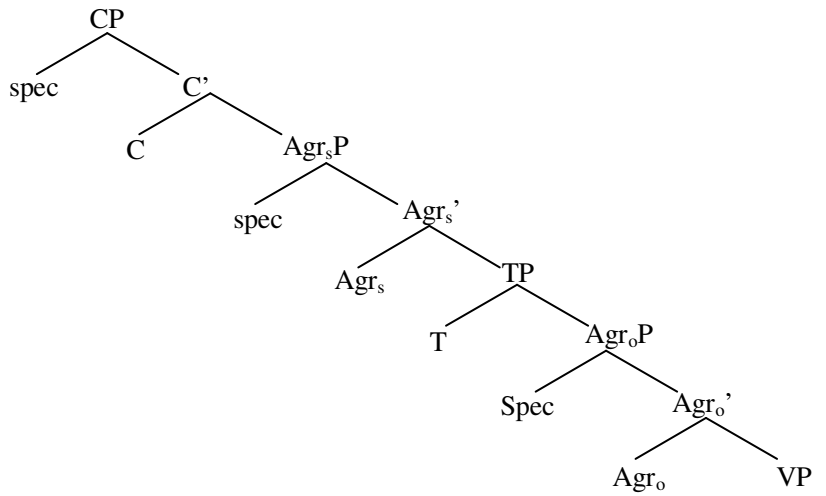

(205) comporte deux projections d'Agr : Agr_sP qui domine TP et Agr_oP dominant VP. V se déplace implicitement ou explicitement dans Agr_o et le NP objet dans [spec, Agr_oP], de sorte que les deux se trouvent dans la relation spec-tête, ce qui

[91] Siloni et Friedmann (1993) considèrent AgrP (l'accord du participe) et Agr_o (l'accord de l'objet) comme deux projections fonctionnelles distinctes. En effet, le participe ne s'accorde pas seulement lorsque l'objet se déplace, mais aussi dans les structures passives et avec les verbes intransitifs. Les deux projections ne couvrent donc pas la même réalité linguistique. C'est pourquoi leur séparation s'impose. Belletti (1993) et Roberts (1993) adoptent le même point de vue.

[92] Koopman (1987) a déjà soutenu que l'accord exige toujours une relation spec-tête. C'est un postulat fondamental dans le PM, la vérification de l'accord et du cas exigeant la relation en question.

permet la vérification de l'accord et du cas accusatif. Il en est de même de T qui monte et s'adjoint à Agr_s, suivi du sujet qui se substitue à [spec, Agr_sP], en syntaxe ou en FL, selon les langues.

La structure (205) connaîtra une révision consistant essentiellement en l'élimination des deux projections d'accord. Chomsky (1995 : chap. 4) note en effet que C, T et D (auxquels nous ajoutons Neg et Asp) ont comme propriété fondamentale d'être interprétables et fournissent donc des instructions aux deux niveaux d'interface. Cette propriété fait défaut à Agr:

> "Occurrence of T is motivated by bare output conditions because of its semantic properties, and also for structural reasons: it checks the tense feature of V and the Case of the subject, and it provides a position for overt nominals, either raised or merged (EPP). Agr is motivated only structurally: it is involved in checking of features of subject and object, and it provides a position for overt object raising".
>
> (Chomsky, 1995 : 341)

Cette citation met en relief l'importance de la catégorie T qui est motivée sémantiquement et structuralement. Il s'ensuit qu'elle doit figurer en SF de la phrase (en tant que tête de TP) et en FL. A l'encontre de T, Agr est d'un intérêt moindre : il n'est pas interprétable et n'est motivé que structuralement, à condition qu'il ait des traits forts, comme l'affirme Chomsky (*ibid :* 351) : "...we conclude that Agr consists only of the strong features that force raising". Par conséquent, il est possible de l'éliminer sans que le processus de vérification soit altéré, si d'autres éléments peuvent remplir les fonctions pour lesquelles il a été posé : vérifier les traits du sujet et de l'objet et fournir des positions pour la montée respective des deux arguments : [spec, Agr_sP] et [spec, Agr_oP].

Si Agr n'est présent que s'il a des traits forts imposant la montée explicite de V et/ou du DP objet ou sujet, ne serait-il pas préférable d'attribuer ces traits à des catégories fonctionnelles déjà présentes, ce qui réduirait leur nombre ? C'est effectivement la proposition de Chomsky (*ibid*).

Commençons par Agr_s. Sa fonction est de créer une position qui permet au sujet d'être dans une relation spec-tête avec le verbe, lequel se déplace en tant que complexe [VT] dans Agr_s, ce qui déclenche la vérification du trait casuel et des traits-phi. La nouvelle proposition de Chomsky consiste à attribuer le rôle de Agr_s à T, en lui ajoutant les traits [D] (ou [N]) et [V][93]. Mais ces derniers ne seront spécifiés que s'ils sont forts, auquel cas Attract α (Attirer α) s'applique et attire à la fois V et le DP sujet qui se déplacent respectivement dans T et [spec, TP]. Cette

[93] Dans Chomsky (1993), il est posé l'hypothèse que les catégories Agr_s, T et Agr_o ont un trait nominal [+N] et un trait verbal [+V]. Le premier trait motive l'adjonction de V à ces têtes, le second la substitution de DP aux positions [spec, Agr_oP] ou [Spec, Agr_sP]. Le deuxième mouvement fait suite à celui de V dans Agr_o et de T dans Agr_s.

proposition a l'avantage de dispenser de la projection Agr_sP et du principe de projection étendu (PPE), devenu tout simplement une propriété de T.

Quant à Agr_o, sa principale motivation est, comme il a été souligné, de fournir une position pour la montée explicite du NP objet pour les langues qui ont cette propriété[94]; ce qui permet en conséquence à ce NP d'être dans une relation spec-tête avec le verbe pour vérifier le trait casuel et éventuellement les traits-phi. Agr_o est donc requis dans les constructions transitives. Afin d'éliminer cette catégorie, Chomsky adopte l'analyse en v-VP[95] pour ces constructions, illustrée par (206), dans laquelle V monte vers le petit *v* "the light verb" :

---

[94] Le français est parmi les langues qui manifestent l'accord de l'objet direct. Mais cet accord n'est pas systématique. Il ne se réalise que sur le participe passé de l'auxiliaire *avoir* (ou *être,)* lorsqu'il est précédé de l'objet, comme le montrent (iii) (clitique objet) et (iv) (DP objet) :

(i) J'ai lu l'histoire.

(ii) *J'ai lue l'histoire.

(iii) Je l'ai lue.

(iv) L'histoire que j'ai lue est intéressante.

(v) * L'histoire que j'ai lu est intéressante.

Si l'objet reste dans sa position d'origine, l'accord ne se réalisera pas (i). C'est la raison pour laquelle Agr_oP a été posé pour permettre à l'objet de quitter VP, d'apparaître devant V et en même temps de vérifier les traits d'accord et de cas. Voir Kayne (1989b) pour plus de détails sur l'accord de l'objet dans les langues romanes. En amazighe en général, l'accord de l'objet ne se manifeste pas, que l'objet soit en position postverbale ou préverbale, il en est de même des pronoms clitiques.

[95] L'hypothèse du *v* -VP est inspirée de larson (1988). Celui-ci postule une structure à deux VPs, afin de rendre compte des structures à multiples arguments et résoudre le problème de l'assignation des rôles thématiques. Ainsi, une phrase comme (i) aura la structure (ii) :

(i) John put the book on the shelf.

(ii)

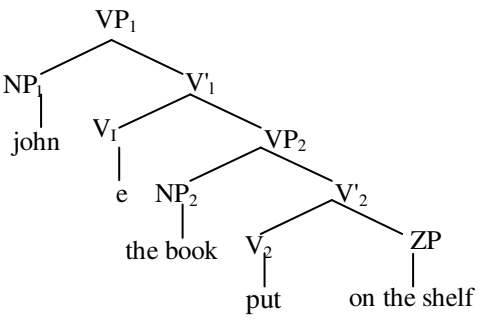

(Chomsky, 1995 : 180)

Cette représentation illustre bien la différence entre les arguments internes qui sont au sein de VP_2 et l'argument externe, le sujet, qui occupe la position [spec, VP_1] et dans laquelle il reçoit le rôle thématique par V. Ce dernier monte s'adjoindre à V_1, formant la chaîne (V_2, t).

(206)

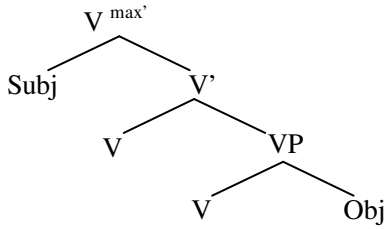

(Chomsky, 1995 : 352)

Il suffit donc d'attribuer les traits [D] et [V] (s'ils sont forts, car c'est ce qui légitimait le postule de Agr) à *v* lorsqu'il est sélectionné du lexique, par analogie à T qui reçoit les mêmes traits, ce qui aura deux conséquences : (i) la montée impérative de l'objet en syntaxe ; (ii) la création simultanée d'une nouvelle position qui l'accueillera, en l'occurrence un spec extérieur "an outer Spec", selon l'hypothèse de la multiplicité des spécifieurs posée par Chomsky (*ibid*) et qui est illustrée par (207) :

(207)

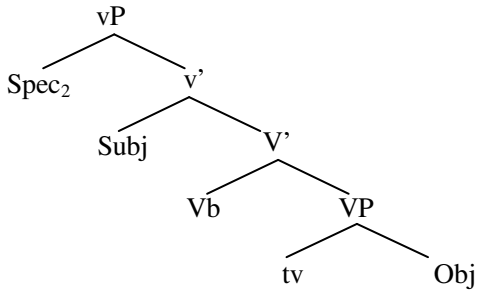

(Chomsky, *ibid :* 369)

La spécificité de cette structure par rapport à (206) est qu'elle comporte deux spécifieurs. Le premier ($spec_1$) est occupé par le sujet, le second ($spec_2$) signifie que *v* est doté des traits [D] et [V] qui imposent, d'une part, l'adjonction de V à *v,* ce qui donne Vb (le complexe [*v* V*v*]), d'autre part le mouvement explicite de l'objet dans $spec_2$. Le mouvement de l'objet par dessus le sujet est possible, vu que $spec_1$ et $spec_2$ sont équidistants, *i.e.,* ils font partie du même domaine minimal, celui de *v.* Il en est de même du sujet qui peut se déplacer explicitement vers [spec, TP] si le trait [D] de T est fort.

De ce fait, les trois arguments se trouvent dans le domaine minimal de cette chaîne et peuvent ainsi recevoir les différents théta- rôles.

S'il en est ainsi, il est tout à fait admissible d'éliminer les deux types d'Agr[96] (Agr_s et Agr_o) et de ne s'en tenir qu'aux catégories fonctionnelles interprétables, en l'occurrence C, Neg, T, Asp et D. Dans ce cas, l'hypothèse de la multiplicité des specs[97] est nécessaire. En effet, pour que l'objet puisse s'échapper de son emplacement d'origine, il faut une autre position d'accueil ; rôle que remplissait [spec, AgrP] et qui revient maintenant à $spec_2$, engendré par les traits [D] et [V] du petit *v*.

Il est à noter qu'en amazighe d'une manière générale, les différentes têtes fonctionnelles qui constituent la SF de la phrase ont toutes la propriété de recevoir un clitique (question qui sera traitée avec plus de détails au chapitre 4), à l'exception de Agr. Ce qui milite en faveur de l'hypothèse de Chomsky (*op. cit.*), à savoir que la catégorie Agr n'a pas de traits-phi et qu'elle n'est justifiée que structuralement.

Par conséquent, nous considérons la SF de l'AZ comme étant de la forme (201), *i.e.*, sans projection AgrP. D'ailleurs, l'accord objet/V n'existe pas et la montée de l'objet, s'il est un DP lexical, n'opère qu'en FL par le biais de la règle *Attract F*, (où F désigne les traits formels) ; ce qui explique l'inutilité de Agr_o. Il en est de même de Agr_s dont le rôle peut être subsumé par T, comme le préconise Chomsky (1995 : chap. 4).

Nous adoptons également (206) comme représentation de VP dans le cas des structures transitives, avec toutefois une légère modification : le sujet occupera la position [spec, VP], l'objet [spec, vP] s'il est concerné par un mouvement explicite. La deuxième position ne se projettera que si le trait [D] de v est fort, car dans l'optique de Chomsky *(ibid),* un spec n'est créé que s'il va être rempli. C'est une

---

[96] Chomsky (1995) propose d'adopter la même analyse pour les petites propositions (*small clause*). Il suffit d'éliminer la catégorie Agr au profit d'un trait nominal fort ajouté à Adj lorsqu'il est sélectionné du lexique. Ce trait a pour fonction la création d'un spec extérieur qui accueillera le sujet, dans la mesure où l'on considère une phrase telle que *Jean est intelligent* comme résultant de : être+I [$_{SC}$ Jean intelligent]. En revanche, dans les analyses précédentes (Principes et Paramètres), AgrP domine AP, au niveau duquel *Jean* et *intelligent* sont insérés. *Jean* monte dans [spec, AgrP] pour avoir les traits d'accord avec Adj qui s'adjoint à Agr.

[97] Rizzi et Roberts (1989) ont déjà proposé deux specs dans le cas de l'inversion complexe en français, illustrée par la phrase suivante :

Quand Jean partira-t-il ?

Les deux auteurs estiment que dans une telle phrase, C a deux specs : l'opérateur-wh *quand* et le sujet *Jean.* Le premier est un spec-A', le second un spec-A. Haegeman (1993) interprète les deux specs comme étant liés à deux traits spécifiant C dans une phrase comme celle-ci : le trait [+wh] qui légitime un spec-A', un trait Agr qui légitime un spec-A occupé par le sujet. Toutefois, Haegeman (1995) rejette l'hypothèse de la multiplicité des specs, à moins que ces derniers ne soient sujets au processus de l'absorption ou de factorisation qui convertit plusieurs specs en un seul. Pour Kayne (1994), un seul spec est possible et qu'il assume être un adjoint. Ce postulat est problématique car le spécifieur se distingue des adjoints en ce qu'il connaît l'accord.

idée qui se trouve déjà chez Fukui et Speas (1986, 1987). Ainsi, une phrase telle que (208) aura, dans le système computationnel, la structure syntaxique (209a) :

(208) ur ɛlin$_i$ lwašun$_i$ (pro) ayur.
Neg voir+Pr+nég+3pl enfants+Nom lune+Ac
"Les enfants n'ont pas vu la lune."

(209) a.

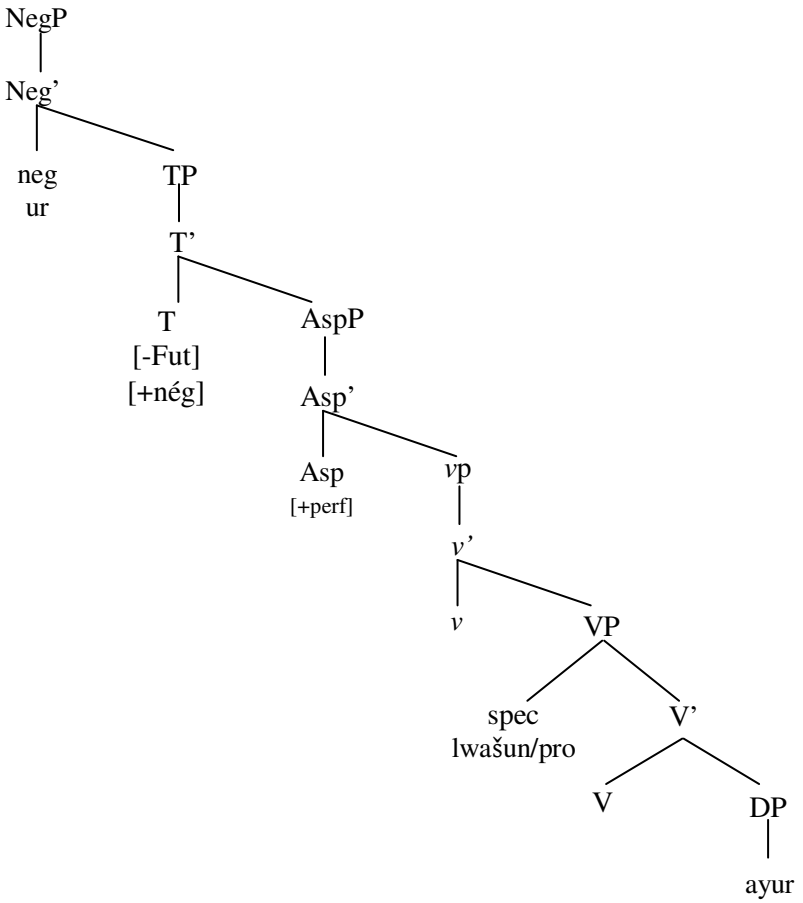

Le verbe en (208) est transitif, ce qui explique la présence de la projection *vP*. Dans (209a), le trait [+perf] de Asp est fort car l'affixe de l'aspect est identifié morphologiquement. Il en est de même du trait [nég] assigné à T, conformément à l'hypothèse (118). Ce qui confère un caractère fort au trait [V] des deux têtes fonctionnelles, déclenchant ainsi le mouvement explicite de V, qui se déplace cycliquement dans *v* puis Asp où il vérifie le trait d'aspect, et enfin dans T pour la vérification du trait [nég]. Quant à l'objet, il ne connaîtra pas de déplacement en syntaxe, dans la mesure où le trait [D] du petit *v* n'est pas fort, ce qui se traduit par

l'absence d'une position spec dont la fonction est de recevoir l'objet déplacé. Le sujet (lexical ou pro) ne se déplacera qu'en FL, le trait [D] de Tétant faible. Ainsi, après le mouvement explicite de V, nous obtenons la représentation (209b) :

(209) b.

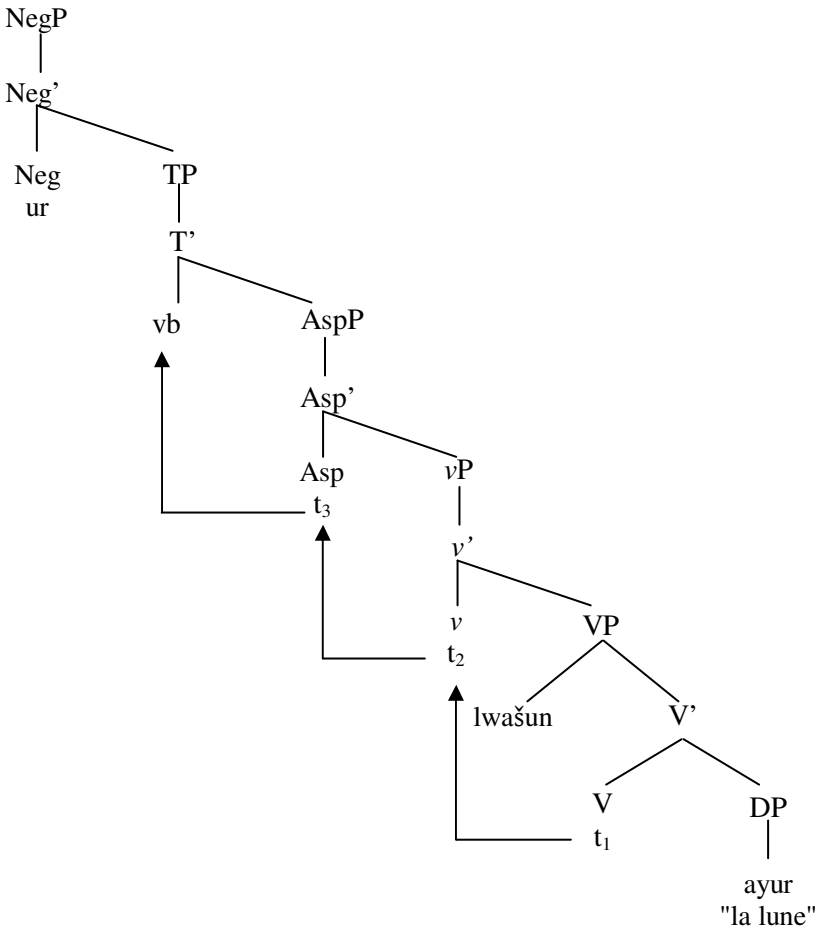

Vb est le complexe formé par les diverses adjonctions de V aux différentes têtes fonctionnelles, dans son cheminement pour la vérification des traits [+perf] et [+nég]. Ce complexe est de la forme [T[Asp[v Vv] Asp] T]. Il s'ensuit la chaîne suivante : CH = (V, t_3, t_2, t_1). t_1 indique la position d'origine dans laquelle V a été inséré par l'opération *Fusion* (*Merge*), les traces intermédiaires les déplacements successifs de V. Quant aux DPs sujet et objet, ils subiront un déplacement implicite, *i.e.,* après *Spell-out,* par le biais de l'opération *Attract F.* Celle-ci déplacera leurs traits formels dans [spec, TP] et [spec, *v*P] respectivement, pour qu'ils soient dans une relation spec-tête avec le verbe, et ce pour la vérification des traits casuels, en l'occurrence ceux du nominatif et de l'accusatif.

Il s'avère donc, à travers l'analyse de l'exemple (208), que les deux projections d'Agr (Agr_s et Agr_o) sont inutiles. Leurs fonctions peuvent être subsumées par des catégories fonctionnelles existant déjà, en l'occurrence T et *v*. Le résultat est une structure de base plus simple permettant de réduire les étapes de mouvement, conformément aux principes d'économie qui régissent les différentes opérations dans le PM.

En définitive, nous posons les postulats suivants :

- la SF de la phrase comporte quatre projections fonctionnelles : CP, NegP, TP et AspP, ordonnées ainsi lorsqu'elles forment une dérivation syntaxique.
- La projection AgrP est éliminée, son rôle pouvant être assumé par d'autres catégories fonctionnelles.
- L'hypothèse du v-VP posée pour l'analyse des constructions transitives s'avère fructueuse et utile pour l'étude des clitiques objets du verbe, qui se déplacent en syntaxe (contrairement aux DPs objets) lorsque certaines conditions sont remplies (*cf.* chapitre 4).

2.2. L'ordre VSO/SVO

Nous considérons, dans cette dernière sous-section, l'ordre des mots, plus précisèment l'ordre SVO/VSO. L'AZ à l'instar de l'amazighe en général, fait partie du groupe appelé, dans le modèle des P&P (Chomsky, 1982, 1986b), langues à sujet nul (ou langues pro-drop), telles que l'AS, l'AM, l'italien, l'hébreu..., dont la morphologie est suffisamment riche pour récupérer l'interprétation du sujet vide. Postuler un sujet nul pour ces langues est une conséquence du Principe de Projection Etendu (PPE), selon lequel toute phrase doit comporter une position sujet susceptible d'être pleine (210) ou vide. Dans le deuxième cas, elle est occupée par la catégorie vide pro, comme en (211) et (212) :

(210) Jean mange.

(211) ffγn_i pro_i
sortir+Pr+perf+3pl.
"Ils sont sortis" (AZ)

(212) xaraja pro.
sortir+perf+3sg
"Il est sorti." (AS)

Les deux dernières phrases peuvent comporter un sujet lexical en position postverbale partageant les traits d'accord avec le verbe :

(213) ffγn_i lwašun$_i$.

sortir+Pr+perf+3pl enfants+Nom
"Ils sont sortis, les enfants."

(214) xaraja$_i$ 1- walad- u$_i$
sortir+perf+3sg déf-garçon-Nom
"Il est sorti, le garçon."

(213) montre que l'AZ est une langue VSO, le sujet lexical étant en position postverbale. Dans les analyses effectuées sur l'amazighe dans le cadre des P&P (Ouhalla, 1988 ; Cadi, 1990 ; Sadiqi, 1992 ; El Moujahid, 1993 ; entre autres), l'ordre VSO est tenu pour être dérivé de l'ordre basique SVO, par la montée respective de V vers les différents têtes fonctionnelles et du sujet vers [spec, AgrP][98] le sujet étant généré dans [spec, VP].

---

[98] Chez Ouhalla (*ibid*), Sadiqi (*ibid*) et El Moujahid (*ibid*), la D-structure comporte une projection AgrP située entre TP et VP. AgrP permet à V d'avoir les traits d'accord en se déplaçant dans Agr et au NP sujet de recevoir le cas dans [spec, AgrP] par coindiciation. Ainsi, une phrase telle que (i) aura la structure (ii) :

(i) iffγ urgaz.
3sg+sortir+ Pr+perf EC+homme+ Nom.
"L'homme est sorti."

(ii)

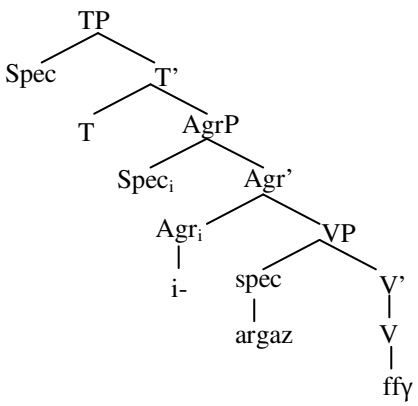

Le verbe *ff*γ, qui est sans affixe comme il est préconisé dans le modèle des P&P, va monter dans Agr puis T pour avoir les traits flexionnels. Il en est de même du sujet *argaz* qui se déplace dans [spec, AgrP] où il reçoit les traits d'accord et de cas, dans une relation spec-tête ; ce qui engendre l'ordre VSO. Notons que le sujet *argaz* connaît un changement au niveau de la voyelle initiale qui se réalise *u-*, d'où ur*gaz*. C'est ce qu'on appelle l'état construit (EC) ou l'état d'annexion (EA) par opposition à l'état libre (EL). Pour Ouhalla, l'EC est une marque de gouvernement du sujet par Agr, laquelle marque ne s'observe pas si le sujet est antéposé : *argaz iff*γ "l'homme est sorti". *argaz* dans cet exemple est à l'état libre et la voyelle ne subit pas de changement. Voir, pour plus de détails sur la question de l'état du nom en amazighe, Basset, 1932 ; El Moujahid, 1981, 1982, 1993 ; Guerssel, 1983 ; Cadi, 1990 ; Jebbour, 1991 ; entre autres.

Le NP postposé au verbe dans (213) peut apparaître en tête de phrase engendrant l'ordre SVO, qui est marqué par rapport à VSO :

(215) lwašun$_i$ ffγn$_i$.
enfants+Nom sortir+Pr+perf+3pl.
"les enfants ils sont sortis = Les enfants sont sortis."

Nous rejoignons Ouhalla et El Moujahid (*ibid*) et considérons le NP *lwašun,* en position sujet en surface, comme un topique[99] et rejetons en conséquence l'ordre SVO[100]. Un argument empirique en faveur de cette hypothèse est fourni par la possibilité d'intervention des têtes C et Neg entre ce constituant et le verbe :

(216) lwašun$_i$, is ffγn$_i$?
enfants+Nom est-ce que sortir+Pr+3pl
"Les enfants, est-ce qu'ils sont sortis?"

(217) lwašuni, ur ffiγn$_i$.
enfants+Nom Neg sortir+Pr+nég+3pl.
"Les enfants, ils ne sont pas sortis."

Le NP antéposé au verbe ne peut être un sujet, car s'il l'était, rien ne justifierait sa présence devant le C *is* ou le Neg *ur.* Normalement, le sujet se déplace pour des raisons morphologiques (incorporation ou vérification selon les modèles), processus qui s'effectue dans [spec, AgrP] dans le modèle des P&P ou dans [spec, TP] dans le PM. Donc, la présence dudit NP devant des têtes fonctionnelles supérieures à celles où s'assigne le cas montre qu'il n'est pas sujet. La seule position qui précède C est celle de topique. Ajoutons à ce fait la pause en (216) et (217), sans laquelle les phrases seraient agrammaticales sur le plan prosodique. Il s'ensuit que les deux phrases comportent un sujet non exprimé phonétiquement, comme le montre (218) et (219), le NP *lwašun* est inséré dans la position topique par l'opération *Fusion* et non par *Déplacer* α :

(218) lwašun$_i$, is ffγn$_i$ pro$_i$?
(219) lwašun$_i$, ur ffiγn$_i$ pro$_i$

Notons que des structures comme (220) et (221) sont agrammaticales :

---

[99] Pour une revue de littérature sur la topicalisation en amazighe en général et l'analyse de ce phénomène en tachelhite dans le cadre de la théorie des barrières (Chomsky, 1986), voir El Moujahid (1993).

[100] Pour Ouhalla (*op. cit.*), les deux ordres VSO et SVO sont issus de deux structures différentes. Le premier est le résultat d'une structure où TP domine AgrP, le second correspond à une structure qui présente l'inverse, *i.e.*, AgrP domine TP ; ce qui ne peut être admis pour l'amazighe. D'où l'existence de l'ordre VSO seulement. Comme nous l'avons vu *supra,* l'analyse en vigueur dans le PM permet d'expliquer la question de l'ordre des mots d'une façon beaucoup plus simple : postulat d'une seule structure pour les deux ordres qui deviennent tout simplement une conséquence de la force/faiblesse du trait [D] de T.

(220) *is lwašun ffγn?
"Est-ce que les enfants sont sortis ?"

(221) *ur lwašun ffiγn
ne pas les enfants ne sont sortis

Le caractère déviant des deux phrases montre que seule une tête fonctionnelle ou un clitique peut intervenir entre une catégorie fonctionnelle de rang supérieur (cas de C) et V :

(222) lwašun$_i$, is ur ffiγn$_i$?
enfants +Nom est-ce que Neg sortir+Pr+nég+3pl
"Les enfants, est-ce qu'ils ne sont pas sortis ?"

(223) is ur ffiγn$_i$ lwašun$_i$?
est-ce que Neg sortir+Pr+nég+3pl enfants+Nom.
"Est-ce qu'ils ne sont pas sortis, les enfants?"

(224) is t ɛlan$_i$ lwašun$_i$?
est-ce que cl. ac=le voir+Pr+3pl enfants+Nom
"Est-ce que les enfants l'ont vu ?"

Ces données empiriques mettent en relief le caractère VSO de l'AZ (et du tamazighte en général). Ce qui implique que si le sujet est lexical, il ne peut figurer qu'en position postverbale ((213), (223) et (224)) ; ce qui fait du NP antéposé un topique, lequel en conséquence se trouve à l'extérieur des différentes projections fonctionnelles, comme nous le constatons dans (216), (217), (218) et (219).

Dans le PM, le PPE, qui est à l'origine du postulat du sujet nul pro, n'est plus indispensable puisqu'il est réduit à une propriété du noeud T, *i.e.*, la force de son trait [D]. En d'autres termes, un trait [D] fort implique un [spec, TP] plein engendrant l'ordre SVO[101]; un trait [D] faible l'inverse, ce qui donne l'ordre VSO.

[101] Kayne (1993) a posé le LCA "Linear Correspondence Axiom" (axiome de la correspondance linéaire), axiome qui régit l'ordre linéaire des constituants. L'auteur part de l'hypothèse que la structure de la phrase, basée sur la C-commande asymétrique, détermine l'ordre linéaire. Ainsi le spécifieur, qui précède toujours la tête, C-commande d'une façon asymétrique le verbe et ce dernier le complément. D'où (i) l'ordre SVO est universel (il met en évidence l'ordre spec-tête-complément), (ii) deux ordres seulement sont possibles : SVO et OVS dans lesquels spec et complément occupent des positions opposées par rapport à la tête. L'ordre SVO qui implique l'ordre spec-complément-tête est impossible, étant non permis par le LCA. Il serait valable s'il est dérivé par la montée de l'objet dans une position à gauche de V. Cette position pourrait être [spec, *vP*], selon l'hypothèse du *v*-VP de Chomsky (1995) par exemple. Kayne se démarque donc de Chomsky (1995) en ce qu'il pose SVO comme universel.

Nous avons vu *supra* que la catégorie T a des traits [D] et [V] qui, s'ils sont forts, devront être vérifiés par la montée de catégories substantives, en l'occurrence DP qui se déplace dans [spec, TP] par substitution et V par adjonction à T. Dans le cas de l'amazighe en général et de l'AZ en particulier, le trait [V] de T est fort, ce qui entraîne le mouvement explicite du verbe pour la vérification du trait en question. Une exception cependant, le trait [V] de T est faible lorsque ce dernier domine *ad.* Il en résulte que le verbe, qui est à l'A, vérifie le trait en question en FL.

En ce qui concerne le trait [D] de T, il est faible en amazighe, c'est pourquoi sa vérification n'est pas requise en syntaxe. Ce qui explique l'ordre VSO attesté dans les exemples considérés. En FL, seuls les traits formels (FF) du sujet sont déplacés par *Attract F* pour qu'ils soient dans une relation spec-tête avec T, qui a reçu l'adjonction de V en syntaxe. Nous aurons donc une structure du genre (225) en FL:

(225)

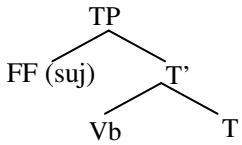

Dans cette structure, FF(suj) sont dans une relation spec-tête avec le noeud T. De ce fait, les traits-phi du sujet sont vérifiés par V adjoint à T et le trait casuel par T, le cas nominatif étant une propriété de ce dernier.

Ainsi, le caractère faible du trait [D] de T engendre un déplacement implicite du sujet. Par contre, le trait [V] de cette catégorie est fort, hormis le cas où V domine *ad.* D'où la montée du verbe en syntaxe et par conséquent, l'ordre VSO. Cette caractéristique de l'AZ le distingue, par exemple, à la fois du français, où les deux traits sont forts dans les phrases finies, et de l'anglais où seul le trait [D] est doté d'une force[102].

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons mené une approche morphosyntaxique de la structure de la phrase qui est déterminante pour l'étude des clitiques pronominaux en amazighe. C'est ainsi que nous avons commencé par une esquisse de la morphologie du verbe, sachant que la phrase est en fait une projection étendue de V (Grimshaw, 1991). En effet, les propriétés sélectionnelles de V expliquent sa structure argumentale et thématique (argument interne/argument externe) qui

[102] Voir Pollock (1990, 1993) pour plus de détails sur le caractère [+/-fort] des catégories T, Agr et Mood, dans les phrases finies et non-finies en français et en anglais, ainsi que leur interaction avec les catégories substantives : V et NP sujet.

s'expriment au sein de VP, sa structure morphologique détermine la SF de la phrase (principe du miroir).

L'essentiel de l'analyse se résume comme suit :

- Une tête verbale est l'association d'une racine, d'un gabarit prosodique et d'une mélodie affixale (affixe thématique) à valeur aspectuelle. S'inscrivant dans le PM, nous posons qu'une tête est insérée dans une dérivation syntaxique munie de tous les traits formels (en plus des traits sémantiques et phonologiques) qui la spécifient, dont certains sont vérifiés en syntaxe, d'autres en FL.

- La SF de la phrase comporte quatre projections fonctionnelles : CP, NegP, TP et AspP qui affichent l'ordre représenté en (201). T et Asp connaissent une insertion lexicale s'ils sont spécifiés [+Fut], [+imperf] respectivement, ce qui entraîne l'insertion de *ad* temporel et de *la* aspectuel qui s'excluent mutuellement. Les têtes lexicales des quatre projections ont comme caractéristique fondamentale l'attraction des clitiques objets du verbe et de prépositions.

- Un seul ordre est postulé : VSO. Ce fait s'explique par la force du trait [V] de T, contrairement au trait [D] du même noeud. Il en résulte que V monte explicitement par opposition au sujet qui ne se déplace qu'en FL.

CHAPITRE 3

LES CLITIQUES SUJETS

Introduction

Ce chapitre sera consacré à l'étude des "clitiques sujets". Le terme *clitique* est utilisé pour commodité, étant le plus usité par les chercheurs qui font souvent la distinction entre clitiques sujets (ou nominatifs) et clitiques objets (ou accusatifs/datifs). Les morphèmes qui vont être examinés ne sont pas, selon nous, des clitiques sujets mais plutôt des morphèmes exprimant l'accord sujet-verbe (ou "clitiques- accord" selon la terminlogie de A. Zribi- Hertz (1994).

L'AZ, à l'instar de l'amazighe en général, comporte deux formes affixales à distribution complémentaire : les désinences verbales qui réalisent l'accord entre le sujet et le verbe, l'affixe *i...n* qui manifeste l'accord avec un opérateur. Ce deuxième type d'accord apparaît dans ce qu'on appelle la *forme participiale* dans la tradition berbérisante. Toutefois, les deux accords peuvent coexister dans les relatives restrictives par exemple (*cf.* 3.3.).

Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle l'AZ, et l'amazighe d'une manière générale, ne comporterait pas de clitiques sujets. Les morphèmes considérés habituellement comme sujets sont l'expression de l'accord sujet-verbe. Le chapitre est organisé comme suit :

Dans la première section, nous présenterons quelques propriétés morphologiques des désinences verbales (à fonction de sujet dans les études structuralistes sur l'amazighe) qui en font des entités distinctes des clitiques objets du verbe (*cf.* chapitre 4) et qui mettent en évidence leur statut de marques d'accord. Cet état de fait impose une analyse différente de celle qui sera proposée pour les clitiques accusatifs et datifs.

Dans la seconde section et après avoir rappelé quelques analyses du même phénomène par des chercheurs berbérisants (dialectologues et linguistes de différentes écoles), nous discuterons du statut catégoriel et de la fonction des morphèmes concernés : sont-ils des sujets, des marques d'accord ou à fonction double?

La troisième section aura pour objet la forme en *i….n* ou l'accord "participial". Après avoir donné quelques propriétés morphosyntaxiques de cette forme, nous présenterons notre analyse. L'hypothèse retenue considère l'affixe *i...n* comme une réalisation de l'accord du verbe avec un opérateur, tenant compte du fait que cet accord ne s'observe que dans les structures à opérateur : les interrogatives, les focalisées et les relatives.

3.1. Propriétés morphologiques des "clitiques sujets"

3.1.1. Caractéristiques générales

Comme il a été signalé précédemment, l'AZ fait partie des langues dites à sujet nul. La principale caractéristique de ces dernières est une flexion d'accord riche qui les dispense de la nécessité de la présence d'un sujet lexical dans une phrase. Elle permet, en effet, de récupérer l'interprétation du sujet non réalisé phonétiquement. Nous essayerons, dans ce qui suit, de dégager quelques propriétés morphologiques de ladite flexion. Considérons à cette fin les exemples suivants :

(1) a. idda pro[103].
3m.sg+partir+Pr+perf
"Il est parti."

b. *dda
partir+Pr+perf.

(2) a. idda ɛli.
3m.sg+partir+Pr+perf Ali+Nom.
"Ali est parti."

b. * dda ɛli
partir+Pr+perf Ali+ Nom.

(3) a. ɛli idda. → [ɛli ydda]
Ali 3m.sg+partir+Pr+perf.
"Ali, il est parti."

b. * ɛli dda
Ali partir+Pr+perf.

Ces structures mettent en relief les caractéristiques suivantes des désinences verbales (représentées par *i-* dans ces exemples, *cf.* tableau (14)), communes à l'amazighe en général avec quelques variations :

a- Elles sont à caractère obligatoire. En effet, un verbe conjugué combine nécessairement une désinence verbale (l'*indice de personne* dans la littérature berbérisante) et un radical *(dda* dans les exemples ci-dessus) constitué d'une racine, d'un gabarit prosodique et d'une mélodie affixale (*cf.* section sur la morphologie verbale), comme le montrent (la), (2a) et (3a). C'est pourquoi (1b), (2b) et (3b) sont agrammaticaux, étant donné l'absence du morphème *i-*. Les deux éléments, à

[103] Pro représente le sujet vide (non réalisé phonétiquement).

savoir la désinence et le radical, suffisent donc à former un énoncé minimal bien formé, illustré par (1a). Notre parler, à l'instar des autres variétés amazighes, partage cette caractéristique avec d'autres langues, parmi lesquelles l'AM et l'AS :

(4) a. xrja- t.
sortir+perf-3f.sg
"Elle est sortie."

b. *xrja
sortir+perf.

(AM)

(5) a. xaraj- ū
sortir +perf-3 m.pl.
"ILs sont sortis"

b. *xaraj.
sortir+perf.

(AS)

La ressemblance entre les trois langues est évidente et les différences s'observent notamment au niveau de la distribution des désinences verbales. Pour la même personne grammaticale, en l'occurrence la troisième, la désinence apparaît sous forme de préfixe en amazighe, sous forme de suffixe en AM (-*t*) et en AS (-ū).

En revanche, pour les langues à sujet lexical tels que l'anglais et le français, la désinence verbale, ne pouvant récupérer l'interprétation du sujet manquant, ne peut former, à elle seule, un énoncé grammatical avec le verbe. Un sujet lexical est obligatoire si T (temps) est [+fini], comme en témoignent (6b) et (7b) :

(6) a. Il parlait.
b. *parlait

(7) a. He bought a book.
b. *bought a book

Ainsi en amazighe, la flexion verbale qui fait corps avec le verbe est totalement différente des clitiques accusatifs et datifs, dont la présence n'est pas obligatoire pour la formation d'une forme verbale.

b- Un NP lexical ayant les mêmes traits grammaticaux que la désinence verbale apparaît facultativement soit en position postverbale ((2a) qui illustre l'ordre VSO), soit en position préverbale ((3a) qui est une structure topicalisée). La présence de ce NP n'est donc pas en distribution complémentaire avec la désinence

verbale. Ce fait explique le caractère malformé de (2b) et (3b) et montre, par la même occasion, que cette désinence ne peut être considérée comme un substitut du sujet, *i.e.,* un élément argumental, mais plutôt comme une marque de l'accord sujet-verbe.

c- Les désinences verbales sont constantes. En effet, elles sont les mêmes que le verbe soit à l'A, à l'AI, au Pr positif ou au Pr négatif, comme en témoignent respectivement les phrases suivantes :

(8) a. ad iffγ.
Fut 3m.sg+sortir+A
"Il sortira."

b. la itffγ.
part.asp.3m.sg+AI+imperf+sortir
"Il sort (souvent)"

c. iffγ.
3m.sg+sortir+Pr+perf.
"Il est sorti."

d. ur iffiγ.
Neg 3m.sg+sortir+Pr+nég.
"Il n'est pas sorti."

Les verbes des quatre phrases se distinguent du point de vue temps et aspect, pourtant la même désinence (*i-*) est employée puisqu'il s'agit des mêmes traits grammaticaux : la troisième personne du masculin singulier. La désinence aurait la forme *t-* si le trait de genre était le féminin (tffγ "elle est sortie"), à titre d'exemple. Ainsi, les flexions verbales ont diverses réalisations en fonction des traits grammaticaux du sujet, mais sont indifférentes aux autres spécifications, dont celles du temps ou de l'aspect. C'est pourquoi elles sont constantes et discrètes, en ce sens qu'elles ne s'amalgament pas avec les morphèmes de temps ou d'aspect.

Tel n'est pas le cas de langues comme l'AM et l'AS, où les morphèmes en question apparaissent dans des positions différentes, selon la forme perfective ou imperfective du verbe. Aussi sont-ils toujours suffixés si le verbe est au perfectif (9a) et (l0a), préfixés et/ou suffixés si le verbe est à l'imperfectif (9bc) et (l0b) :

(9) a. mši- t lbarḥ.
partir+perf-1sg hier
"Je suis parti(e) hier ?"

b. ta- n- mši.
imperf-1sg-partir
"Je pars (souvent)"

c. ta-n-mši-u → [tanmšiw]
imperf-1-partir-pl
"Nous partons (souvent) " (AM)

(10) a. ?akal-*na.*
manger+perf-3f.pl.
"Elles ont mangé"

b. ta-?kul-*na.*
2- manger+imperf-f.pl.
"Vous mangez." (AS)

Ces exemples montrent que la distribution des désinences verbales en AM et en AS est sensible à l'aspect perfectif/imperfectif du verbe, à l'encontre de l'amazighe où les éléments en question sont invariables et présentent une distribution fixe, comme l'illustre le tableau (14)[104].

d- Les désineneces verbales réalisent tous les traits-phi (genre, nombre et personne) du sujet (lexical ou vide). En d'autres termes, un accord plein s'effectue entre le sujet et le verbe, indépendAmment de la position du premier. Nous avons donc un accord riche constant que l'ordre soit VSO ou SVO[105]. L'amazighe d'une manière générale est de ce fait proche de l'AM qui affiche le même type d'accord et se distingue de l'AS. Ce dernier comporte un accord riche et un accord pauvre[106]. Considérons les structures suivantes :

---

[104] La fonne impérative, seul mode explicite en amazighe, présente des désinences verbales propres qui se réalisent sous forme de suffixes seulement :

ffγ (morphème nul)	"sors!"
ffγat	"sortez"
ffγax	"sortons (toi et moi)"
ffγatax	"sortons (vous et moi)"

[105] Nous n'avons pas retenu l'ordre SVO pour l'AZ. L'élément S est en fait un topique. Nous dénommons cet ordre ainsi tout simplement parce qu'il est le plus utilisé dans la littérature générativiste, quand un NP lexical coïndicié avec la désinence verbale précède V.

[106] L'accord pauvre et l'accord riche, principale caractéristique de l'AS, ont fait l'objet de différentes approches dans le cadre de la grammaire générative. Ils sont liés au trait de nombre qui peut être exprimé ou non exprimé, en fonction de la position du sujet. Pour plus de détails sur la question, voir Ayoub, 1981 ; Fassi Fehri, 1982, 1993, 1996 ; Jamari, 1992 ; Benmamoun, 1996 ; Kadir, 1987 ; entre autres.

(11) a. ffγn$_i$ trbatin$_i$.
sortir+Pr+perf+3pl filles+Nom.
"Elles sont sorties, les filles."

b. tirbatin$_i$ ffγn$_i$.
filles+Nom sortir+Pr+perf+3pl
"Les filles sont sorties."

c. *t$_j$ffγ trbatin$_i$.
3f.sg+sortir+Pr+perf filles+Nom.

(12) a. xrj- u$_i$ 1- bnat$_i$.
sortir+perf+3pl déf-filles+Nom.
"Elles sont sorties, les filles."

b. 1- bnat$_i$ xrj- u$_i$.
déf-filles+Nom sortir+perf-3pl.
"Les filles sont sorties."

c. *xrj- at$_i$ 1- bnat$_j$.
sortir+perf-3f.sg déf-filles+Nom.
"elle est sortie les filles " (AM)

(13) a. xaraj- *at* 1- banāt- u.
sortir+perf-3f.sg déf-filles-Nom.
"elle est sortie les filles = les filles sont sorties."

b. *xaraj- *na* 1- banāt-u.
sortir+perf-3f.pl déf-filles-Nom.

c. ?al- banāt-u xaraj- *na.*
déf-filles-Nom sortir+perf-3f.pl
"Les filles sont sorties." (AS)

En (11a et b) et (12a et b), les désinences verbales manifestent un accord sujet-verbe complet, seul possible comme le montre l'agrammaticalité de (11c) et (12c) qui présentent un accord partiel, le trait de nombre n'étant pas réalisé. L'AS, en revanche, présente deux types d'accord liés à la réalisation/non réalisation du trait de nombre, lequel trait dépend de la position du sujet. Si ce dernier est postverbal, l'accord sera pauvre (13a), sinon une agrammaticalité en résulterait comme le montre (13b). Si le sujet est préverbal, il sera riche comme en témoigne (13c).

En conséquence, l'accord sujet-verbe en AZ et en amazighe d'une manière générale est toujours riche. Les désinences verbales y sont nécessaires pour engendrer une

forme verbale grammaticale. Elles réalisent les traits-phi du sujet avec lequel le verbe est dans une relation d'accord riche.

3.1.2. Tableau des désinences verbales

Les désinences verbales de l'AZ se présentent comme suit :

(14)	1 m/f. sg	*-x*	"je"	*ffγ*x "je suis sorti(e)"
	2 m/f. sg	t-t	"tu"	*tffγt* "tu es sorti(e)"
	3 m. sg	*i-*	"il"	*iffγ* "il est sorti"
	3 f. sg	*t-*	"elle"	*tffγ* "elle est sortie"
	1 m/f. pl.	*n-*	"nous"	*nffγ* "nous sommes sorti(e)s
	2 m/f. pl.	t-*m*	"vous"	*tffγm* "vous êtes sorti(e)s
	3 m/f. pl	*-n*	"ils/elles"	*ffγn* "ils/elles sont sorti(e)s

Il ressort de ce tableau que les flexions verbales sont soit suffixées (*x-* «1sg » et *-n* «1pl»), soit préfixées (*i-* « 3m.sg », *t-* «3f.sg » *n-* «1pl»), soit discontinues (*t-t* «2sg », *t-m* «2pl»).

Dans la littérature linguistique sur l'amazighe, (Galand, 1964, 1979 ; Bentolila, 1981 ; Cadi, 1981 ; El Moujahid, 1981 ; Chaker, 1983 ; Boukhris, 1984 ; entre autres), ces morphèmes sont qualifiés d'*indices de personne*. Cette désignation, fort judicieuse, met en relief l'importance de la personne en tant que trait constant dans toutes les relations d'accord (Rouveret, 1991) et son lien intime avec le verbe. En effet la personne, le genre et le nombre n'ont pas les mêmes caractéristiques : la personne est une propriété inhérente au verbe et au pronom personnel, le genre un trait intrinsèque du nom en ce sens qu'un nom est soit masculin, soit féminin et le nombre un trait d'accord. C'est pourquoi dans la relation d'accord sujet-verbe, les trois traits se réalisent différemment. Dans ce qui suit, nous verrons si lesdits traits sont toujours phonétiquement exprimés et quelles en sont les conséquences.

3.1.2.1. La flexion de personne

Dans le tableau (14), la marque de personne s'observe au niveau de la première du singulier (exprimée par le morphème -x (-γ ou -ḥ dans d'autres variantes de l'amazighe)[107] et de la première du pluriel où elle est réalisée par *n-*. Notons qu'en ce qui concerne ce dernier affixe, nous le considérons comme un morphème de personne qui se trouve aussi dans les pronoms autonomes *nkk, nkkin* "moi" et *nkni* "nous" et qui s'est amalgamé avec l'affixe de nombre. Ce dernier se réalise par *n* en

[107] Le morphème *x-,* exprimant la première personne, apparaît aussi dans l'accusatif et le datif *ax* "nous, à nous" et dans la désinence de l'impératif, représentée par le même morphème *ax* (*qqimax* "asseyons-nous ou restons ("toi et moi") / *qqimatax* "asseyons-nous ou restons "vous et moi", *cf.* note 102).

amazighe d'une manière générale. La flexion de personne apparaît aussi à la deuxième personne du singulier et du pluriel (*t-t* pour le singulier, *-t* pour le pluriel).

Nous pensons que la marque de personne est un indice de l'accord avec un élément pronominal ayant le trait [personne] comme inhérent et qui fonctionne comme sujet : cet élément est le pronom personnel autonome[108] sujet, le seul (avec pro) qui puisse être utilisé avec de telles désinences, comme en témoigne l'agrammaticalité de (15d), où le sujet n'est pas pronominal. Aussi le sujet, s'il est exprimé, ne peut-il être que l'un des pronoms autonomes suivants : *nkk* "moi", *kyy* "toi masculin" *kmm* "toi féminin" ou *knni* "vous". Ces derniers sont de vrais pronoms personnels au sens de Benveniste (1966)[109], dans la mesure où ils renvoient à *je/nous* et *tu/vous,* qui désignent le(s) locuteur(s) et l(es)'allocutaire(s) respectivement :

(15) a. qqimx$_i$ nkkin$_i$
rester+Pr+perf+1sg. moi
"Je suis resté(e), moi"

b. tqqimt$_i$/$_j$ kyyin$_i$/kmmin$_j$
rester+Pr+perf+2sg. toi+m / toi+f
"Tu es resté(e), toi (m) ou toi (f)"

c. tqqimem$_i$ knni$_i$
2+rester+Pr+perf+pl vous
"vous êtes resté(e)s, vous"

d. *tqqimt$_j$ ciša$_j$

La marque de troisième personne, au contraire, n'est pas manifeste comme il apparaît dans le tableau (14). Les morphèmes *i-/t-* "il/elle" de la troisième du singulier sont des marques de genre et *-n* de la troisième du pluriel une marque de nombre. Donc, le trait [personne] n'est pas manifeste lorsqu'il s'agit de la personne 3. Ce qui signifie que la relation d'accord s'effectue avec un élément ayant le trait

[108] Le terme *autonome* est utilisé par opposition à *affixe, dépendant* ou *clitique.*

[109] Partant de l'intuition des grammairiens arabes pour qui la première personne est qualifiée de *?al-mutakallim* "le locuteur", la deuxième de *?al-muxāṭab* "l'allocutaire" et la troisième personne de *?al-γā?ib* "l'absent", E. Benveniste (1966) établit une distinction entre les pronoms personnels représentés par *je/tu* ainsi que leur correspondant au pluriel nous/vous et les pronoms non personnels qui sont *il/ils.* Les premiers comportent la catégorie de personne, les seconds en sont dénués : "...la personne n'est propre qu'aux positions *je* et *tu.* La troisième personne est, en vertu de sa structure même, la forme non personnelle de la flexion verbale." (Benveniste, *ibid* : 230). Ainsi, les pronoms personnels ne forment pas une classe homogène quant à la catégorie de personne, laquelle se manifeste différemment au niveau de la flexion verbale, étant présente dans *je/tu* et absente dans *il.*

de personne implicitement, en l'occurrence, un NP lexical ou un pronom de la personne 3. Celui-ci, selon Benveniste (*ibid*)[110], est un pronom non personnel étant donné qu'il ne renvoie pas à une personne comme le font *je* et *tu*, mais à un élément du discours, ce qui en fait un substitut. Ainsi en est-il des exemples suivants :

(16) a. $i_i$ffγ nta_i
il+sortir+Pr+perf lui
"Il est sorti, lui."

b. $i_i$ffγ $urgaz_i$
il+sortir+Pr+perf homme+Nom.
"Il est sorti, l'homme."

c. *$i_i$ffγ nkk_j
il+sortir+Pr+perf moi
"*il est sorti moi"

La structure (16c) est malformée car le processus d'accord est violé : l'affixe *i-,* une marque de personne implicite, est mis en relation avec un sujet doté du trait explicite [+personne], tel que *nkk* "moi"[111]. En revanche, (16ab) sont grammaticales car la désinence est en accord avec le sujet, les deux présentant implicitement la personne. D'où la généralisation descriptive suivante :

(17) a. Les désinences verbales expriment la personne si parmi les traits grammaticaux du sujet, le trait [personne] est explicite.

b. Les désinences verbales ne réalisent pas la personne, si le trait [personne] du sujet est implicite.

Ainsi, la manifestation de la marque de personne signifie que le sujet est un pronominal doté du trait explicite [personne], son absence le contraire, *i.e*., un élément ne comportant pas la personne, à savoir un NP lexical ou un pronom à trait [personne] implicite, en l'occurrence un pronom de troisième personne. Cela implique que, du point de vue de la personne, les NP lexicaux et les pronoms non "personnels" (Benveniste) sujets (*nta*/*ntat* « il/elle », nihni « eux, elles ») [112] sont identiques et s'opposent aux pronoms typiquement personnels : ceux désignant *je* et *tu*. Cette opposition se répercute sur la distribution de la marque de personne dans la désinence verbale. Ce qui implique que nous partons de l'hypothèse que les pronoms sujets ne sont pas homogènes quant au trait de personne.

---

[110] Selon Benveniste (*ibid* : 255), "La 'troisième personne' [et partant le pronom de 3ème "personne"] représente en fait le membre non marqué de la corrélation de personne".

[111] J. Guéron (CD).

[112] *nta*/*ntat* ont comme variantes *ntta*/*nttat*. *nihni* est la réalisation phonétique de *nitni* ou *ntni* (passage de *t* à *h*).

Traitant de l'accord en personne en AS, Benmamoun (1996) le considère comme la "signature" catégorielle du verbe[113]. Nous pensons qu'en AZ, l'accord en personne que manifeste la désinence verbale exprime une double "signature" : celle du verbe (puisque l'accord en personne est verbal) et celle du sujet pronominal comportant explicitement le trait [personne].

3.1.2.2. La flexion de nombre

L'amazighe distingue au sein de la catégorie du nombre entre le singulier et le pluriel. Le singulier est la forme non marquée; il est caractérisé par un morphème nul, comme nous le constatons dans le tableau (14). Le pluriel est au contraire la forme marquée, il est exprimé par l'affixe *n* au niveau de la première et de la troisième du pluriel et par *-m* au niveau de la deuxième personne. Le *-m* n'est sans doute qu'une variante du *n* qui sert souvent à exprimer le pluriel en amazighe, que les formes soient nominales, verbales ou pronominales[114].

Précisons également que contrairement à la personne, la marque de nombre est indifférente à la nature catégorielle du sujet, qui peut être un NP, un pronom personnel ou "non personnel". C'est pourquoi le nombre caractérise la première, la deuxième et la troisième personnes du pluriel. Ce qui montre qu'il est une propriété du NP ou du pronom sujet et que sa réalisation sur le verbe et le produit de la relation d'accord. Rappelons également que le nombre n'est pas lié à la position du sujet (postverbale/préverbale), l'amazighe présentant un accord riche.

3.1.2.3. La flexion de genre

En AZ (*cf.* (14)), le genre n'est exprimé en surface qu'en troisième "personne" du singulier, au moyen du morphème *t-* "3f.sg" ; ailleurs, il est neutralisé. Ce fait est étonnant, car les autres variantes amazighes, du moins celles qui ont fait l'objet d'une description, présentent en plus une marque de genre en deuxième et troisième personnes du pluriel. C'est le cas du parler des Aït Segrouchen (Bentolila, 1981 : 75) dont le paradigme des désinences verbales se présente comme suit :

---

[113] En AS, la position de la flexion de personne varie selon que le verbe est perfectif ou imperfectif, ce qui a poussé Benmamoun (1996: 155) à affirmer que l'accord en personne est fondamentalement verbal : "...that person agreement carries the categoriel signature of the verb comes from the fact that in the imperfective form, person is realized as a prefix and number as suffix..." La situation n'est pas la même en amazighe, d'une façon générale, les positions des désinences verbales étant fixes et indifférentes à l'aspect du verbe.

[114] Chez Bentolila (1981 : 75), la deuxième personne du féminin pluriel prend la forme *t-nt* "vous" où *n* est une marque de nombre, ce qui montre bien que *m* n'en est qu'une variante. Cet affixe se retrouve aussi dans les clitiques accusatifs et datifs, par exemple : *t* / *tn* "le/les", *as/ asn* "lui/leur".

(18)	1	---x	5m	t---m
	2m	t---d	f	t---nt
	f		6m	---n
	3m	i----	f	---nt
	f	t----		
	4m	n----		
	f			

Le même constat vaut pour les pronoms personnels autonomes sujets. Ces deniers ne manifestent l'affixe du genre, en AZ, qu'en deuxième et troisième personnes du singulier ; alors que dans d'autres parlers[115], il est partout présent, à l'exception de la personne 1 du singulier. Le parler des Aït Seghrouchen (Bentolila, *ibid* : 75) est encore une illustration de la distinction de genre (19), à l'encontre de l'AZ (20) :

(19)	nČ	nČ-int	"moi"
	škk	škk-int	"toi m."
	šmm	šmm-int	"toi f."
	ntta	nttan	"lui"
	nttat		"elle"
	nČ-ni		"nous m."
	nČ-ni-nti		"nous f."
	šnni		"vous m."
	šnni-nti		"vous f."
	nit-ni		"eux"
	nit-nti		"elles"

Les pronoms de la deuxième colonne sont des formes emphatiques. En AZ, la distinction de genre n'est maintenue qu'en deuxième et troisième personnes du singulier, comme le montre le paradigme suivant :

(20)	nkk/nkkin	"moi"
	ki/kyyin	"toi m."
	kmm/kmmin	"toi f."
	nta	"lui"
	ntat	"elle"
	nkni	"nous"
	knni	"vous"
	nihni	"eux/elles"

[115] La plupart des variantes amazighes réalisent le genre au niveau de toutes les personnes, hormis la première du singulier et du pluriel. Voir le tableau des pronoms personnels du tachelhite de Galand (1966), celui de Reesink (1979) pour le kabyle, celui de Ait lemkadem (1986) pour le parler d'Ayt Ayach (Haute Moulouya, Maroc), entre autres.

Comment donc expliquer l'absence de l'affixe de genre en *AZ,* là où d'autres parlers du tamazighte l'expriment ?

Nous pouvons supposer que la manifestation de la marque de genre dans les désinences verbales est une redondance, du moment que le genre est un trait intrinsèque du NP sujet et apparaît sur ce dernier. Une explication semblable est avancée par Benmamoun (1996) pour rendre compte de l'absence de l'affixe de nombre sur V dans l'accord pauvre en AS. Partant de l'hypothèse que le verbe et le sujet sont insérés tardivement en FP en tant qu'une seule unité prosodique, il considère la non réalisation de la marque de nombre sur le verbe comme éviction de la redondance, puisque le nombre est déjà présent dans le NP sujet.

Une telle explication ne peut être étendue au phénomène qui nous intéresse ici. En effet, si elle est valable pour des phrases comme (21a), elle ne peut rendre compte de deux autres cas en AZ, où le genre est soit doublement exprimé, en ce qu'il apparaît à la fois sur le verbe et le sujet (21b), soit non exprimé : il ne se manifeste ni sur l'un ni sur l'autre (21c) :

(21) a. ffγn$_i$ trbatin$_i$
sortir+Pr+perf-3pl. fille+pl+Nom
"Elles sont sorties, les filles."

b. t$_i$ffγ trbatt$_i$ / (ntat$_i$)
3f.sg+sortir+Pr+perf fille+Nom/ elle+Nom
"Elle est sortie, la fille (elle)."

c. ffγn$_i$ nihni$_i$
sortir+Pr+perf+3pl eux/elles+Nom
"Ils/elles sont sorti(e)s, eux/elles."

En (21a), seul le NP sujet porte l'affixe de genre représenté par le morphème discontinu du féminin *t---t*, ce qui va dans le sens de l'hypothèse de l'élimination de la redondance. (21b) est un contre exemple à cette hypothèse puisque l'affixe *t*, marque de genre, est distribué à la fois sur la désinence verbale et sur le sujet, nominal ou pronominal. (21c) est en revanche l'opposé de (21b), l'affixe de genre étant absent dans les deux pôles de la phrase : le verbe et le sujet. L'hypothèse de l'élimination de la redondance est donc limitée en ce qui concerne les faits de la variante à l'étude.

Si l'affixe de genre est présent en troisième personne du singulier, il est surprenant qu'il n'apparaisse pas en troisième personne du pluriel. L'hypothèse retenue est la suivante : l'AZ est analogue aux autres parlers relativement à la distribution du trait de genre. En d'autres termes, le genre est doublement exprimé: en tant que marque d'accord avec le sujet, il se manifeste à la fois dans les désinences verbales et sur le sujet. La spécificité de l'AZ réside dans le processus phonologique de

l'assimilation, très productif dans ce parler, qui engendre des formes linguistiques apparaissant comme différentes de celles des autres variantes.

Cette hypothèse implique que l'affixe *t*, marque du féminin en amazighe par excellence, est présent en deuxième et troisième personnes du pluriel. Il subit une assimilation progressive puisqu'il est précédé des nasales *m* et *n* (morphèmes du pluriel) respectivement[116]. Il s'ensuit que les désinences verbales des personnes en question ont comme formes de base (22), auxquelles s'applique le processus d'assimilation en FP, engendrant les formes représentées en (14), dans lesquelles le genre n'est pas exprimé :

(22)

2m.pl	t---m
2f.pl	t---mt
3m.pl	---n
3f.pl	---nt

Ainsi, le morphème de genre est doté d'une matrice phonologique en troisième du singulier, deuxième et troisième du pluriel dans le lexique et en syntaxe. En FP, et comme il a été souligné auparavant, ladite matrice fait l'objet d'une assimilation par la consonne qui précède. Le résultat est une fusion de deux traits : le nombre et le genre. Les verbes employés en (21ac) en sont des exemples.

A noter que la fusion est une des quatre règles de la structure morphologique, telle qu'elle est conçue dans la MD (Halle & Marantz, 1993 ; Harris, 1996). Sa fonction

---

[116] En AZ, le processus d'assimilation n'est pas spécifique aux désinences verbales. Il opère chaque fois qu'une dentale (*t/d*) est précédée d'une nasale (*m* ou *n),* comme dans les paradigmes suivants qui permettent de comparer les données du tamazighte avec celles du tachelḥite :

AZ	tachelḥite	
agnnuz	agnduz	"le veau"
imnni	imndi	"le blé"
ṇṇl	mḍl	"enterrer"
tannunn	tannunt	"la levure"
tadunn	tadunt	"la graisse"

Les deux premiers lexèmes illustrent l'assimilation de la consonne *d* suivie de la tension de la consonne qui précède ; le troisième exemple celle de la dentale *d* dont le trait d'emphase s'étend à *n*, engendrant un ṇ emphatique. La présence de l'emphase dans [ṇṇl] est d'ailleurs un indice de l'opération d'assimilation, puisque le ṇ emphatique n'existe pas en AZ. Dans les deux derniers lexèmes, nous avons un cas d'assimilation de l'affixe de genre qui caractérise un NP. En conséquence, la comparaison des données de l'AZ et de celles du tachelḥite confirme l'hypothèse de l'assimilation de la marque de genre dans les désinences verbales. La même explication peut être étendue à la non réalisation de la marque de genre dans les pronoms personnels autonomes sujets.

est la suivante : "fusion takes two terminal nodes that are sisters under a single category node and fuses them into a single terminal node" (Halle & Marantz, *ibid :* 116). La règle de fusion convertit donc deux noeuds en un seul, processus qui est suivi de l'insertion d'un seul morphème, selon l'hypothèse de l'insertion lexicale tardive. Halle & Marantz (*ibid :* 117-119) donnent, comme illustration de cette règle, la fusion de traits que connaissent les clitiques datifs en géorgien :

(23) a. gv-xatav
you-(sg) drax us"

En SM, le clitique *gv* présente la structure (23b), dans laquelle deux noeuds soeurs sont dominés par Cl (clitique). La règle de fusion convertit (23b) en (23c) qui connaîtra l'insertion de *gv* :

23b.

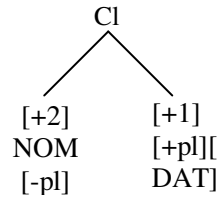

23c. Clitic
[+1], DAT, [+pl] ←→ /gv-/

La même règle pourrait s'appliquer à l'analyse du genre en AZ. Le morphème d'accord *n* "3pl" de (21a) aurait la structure suivante en SM :

(24) a.

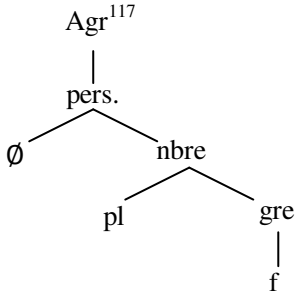

La règle de fusion s'applique à (24a), suivie de l'insertion lexicale du morphème *n* :

(24) b. pl. + f → *n*

[117] Voir Fassi Fehri (1996) pour une représentation pareille de la règle de fission appliquée au phénomène de l'accord en AS.

En définitive, que l'on parle d'assimilation phonologique ou de fusion en SM, le résultat est le même en ce qui concerne la marque de genre au niveau des personnes 2 et 3 du pluriel en AZ : elle n'est pas manifeste. Les deux analyses permettent d'expliquer sa non réalisation en surface.

Comme le genre est une spécification nominale et non verbale, sa réalisation sur le verbe par le biais de la désinence verbale est l'expression de la relation d'accord sujet-verbe.

De l'analyse des trois marques que renferment généralement les désinences verbales et des morphèmes qui les expriments, nous retenons :

- *x* réalise le trait de personne, *n*/*m* celui du nombre et *t* celui du genre.
- La personne est spécifique par rapport au genre et au nombre. Cette spécificité est liée au trait [personne] qui caractérise le sujet ; c'est pourquoi l'affixe de personne n'est visible qu'avec un sujet pronominal (*je*, *nous*, tu, *vous*) qui est doté du trait explicite [personne]. En revanche, les affixes de nombre et de genre sont indifférents à la nature lexicale ou pronominale du sujet, ayant ainsi une plus grande fréquence par rapport à la marque de personne (*cf* (14) et (22)).

3.2. Fonction et statut de la flexion verbale

3.2.1. Fonction de la flexion verbale

Nous allons considérer la fonction et le statut catégoriel de la flexion verbale (désinence verbale), en commençant par un bref rappel des propositions de nos prédecesseurs[118]. Une des questions qui a très tôt attiré l'attention des linguistes berbérisants des différentes écoles et qui a suscité différentes propositions est la fonction sujet en amazighe : revient-elle à l'*indice de personne* (flexion d'accord ou désinence verbale) représenté par *i-* dans (2a) (que nous reprenons pour la clarté de l'exposé) ou au NP postverbal qui confère ses traits au verbe :

(25) $i_i$dda urgaz$_i$
3m.sg+partir+Pr+perf homme+Nom
"L'homme est parti"

La plupart des chercheurs d'obédience structuraliste (Reesink, 1979 ; Bentolila, 1981 ; Cadi, 1981 ; El Moujahid, 1981 ; Chaker, 1983 ; Boukhris, 1984 dans le cadre de la grammaire générative ; entre autres) adoptent l'hypothèse de Galand (1964 : 38) :

[118] Voir El Moujahid (1993) pour une revue détaillée de la littérature sur la question du sujet en amazighe.

(26) « L'indice de personne est (…) présent dans tout énoncé verbal en berbère et c'est à lui qu'on peut réserver le nom de sujet ».

Quant au NP qui suit le verbe (*homme* dans l'exemple ci-dessus), il n'a pas de fonction grammaticale, son rôle consiste à expliciter l'indice de personne. C'est pourquoi il est dénommé *complément explicatif* (Galand *ibid* et 1975, 1979)[119]. Pour Penchoen (1979 : 42), l'*indice-sujet* (c'est l'appellation qu'il réserve à la flexion verbale) peut fonctionner comme sujet en l'absence du NP postverbal ou comme *marque fonctionnelle :* "lorsque le sujet de l'énoncé est représenté par un syntagme nominal dans l'énoncé, l'indice-sujet (...) fonctionne, par son accord, bien davantage comme marque fonctionnelle de ce syntagme (...)". Les propositions de Penchoen sont en accord avec l'analyse par incorporation et l'analyse en termes d'accord dans le modèle des P&P (Chomsky, 1986). En effet, "l'indice- sujet" est soit un pronom sujet incorporé au verbe, soit l'expression de la relation d'accord sujet-verbe.

Une autre proposition attribue le rôle de sujet au NP lexical qui suit V et fait de la flexion verbale une marque d'accord. J. Harries-Johnson (1966) est la première à poser cette hypothèse pour l'AZ et à considérer la désinence verbale comme une matrice de traits (genre, nombre et personne) spécifiant V lorsqu'il est inséré dans la structure sous-jacente. Ouhalla (1988) et Sadiqi (1992) adoptent la même hypothèse. Ils considèrent la flexion verbale comme une marque d'accord qui réalise les traits grammaticaux du sujet localisés dans la catégorie Agr, vers laquelle se déplace V pour recevoir ou vérifier les traits en question, selon qu'il s'agisse du modèle P&P ou du PM.

---

[119] Galand (1979 : 134) affirme que la relation entre le nom qui suit le verbe (et qui est toujours à l'état d'annexion, comme le montre *wrgaz* dans (i)) et l'indice de personne (*i-*) est la même que celle qui s'observe entre l'objet direct et le pronom accusatif *t* "3sg" dans la phrase (ii) du berbère kabyle :

(i) i_i- ffR wrgaz$_i$
il-sortir+Pr+perf. EC+l'homme+Nom.
"Il est sorti l'homme = l'homme est sorti"

(ii) « walaR- t_i wemšiš$_i$
"j'ai-vu le [le] chat-
"je l'ai vu, le chat'?" »

Guerssel (1995) va dans le même sens que Galand (*ibid*) en considérant la flexion verbale comme un clitique et le NP qui lui est coindicié comme un cas de redoublement de clitique. L'analogie apparente entre les phrases (i) et (ii) pourrait être considérée comme une confirmation de cette hypothèse. Cependant, les deux affixes *i*-"3m.pl" et *t* "le" des deux phrases sont loin d'avoir les mêmes propriétés : le premier est obligatoire alors que le second qui est un vrai clitique est facultatif ; ce qui est un des arguments qui font de (ii) une structure à clitique redoublé contrairement à (i) (*cf.* 3.1.1. et 3.1.2 pour les caractéristiques des désinences verbales et 4.1. pour celles des clitiques). Nous rejoignons Sadiqi (1992) et considérons les phrases du genre (i) comme ne constituant pas une structure à clitique redoublé mais à NP sujet, la flexion étant une marque d'accord sujet-verbe.

Ainsi, la flexion verbale est considérée dans la littérature berbérisante soit (a) comme sujet, soit (b) comme ayant une double fonction, à savoir celle de sujet et de marque d'accord selon la présence/absence du NP sujet, soit (c) comme marque d'accord sujet-verbe.

La première hypothèse, qui est largement admise par les linguistes berbérisants de l'école structuraliste, pose quelques problèmes au cadre théorique adopté ici. En effet, si la désinence verbale fonctionne comme sujet et le NP qui lui est coïndicié comme "complément", deux conséquences s'ensuivent :

(i) La flexion verbale est un pronom doté d'une matrice de traits formels et phonologiques intrinsèques dans le lexique. Lorsqu'elle est sélectionnée et insérée dans une numération, elle est placée dans [spec, VP] dans une dérivation syntaxique par l'opération *Fusion*. Si le trait [N] de T est fort, la flexion pronominale se déplacera dans [spec, TP] pour vérifier le trait de cas (27 a). Dans le cas contraire, le mouvement sera retardé jusqu'à la FL et la représentation syntaxique sera comme en (27b). Quant au verbe qui est muni de tous les traits y compris les traits-phi (Chomsky 1993- 1995), étant donné que le trait [V] de T est toujours fort en AZ, il se déplacera explicitement et s'adjoindra à T, en passant par Asp. Le résultat est indésirable car la flexion verbale apparaîtra soit à gauche de V, soit à sa droite, selon que le mouvement du sujet est explicite ou implicite, engendrant des formes non attestées. Les deux configurations suivantes illustrent les deux cas :

(27) a.

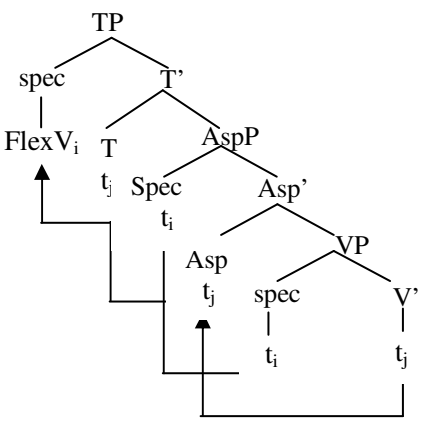

b.

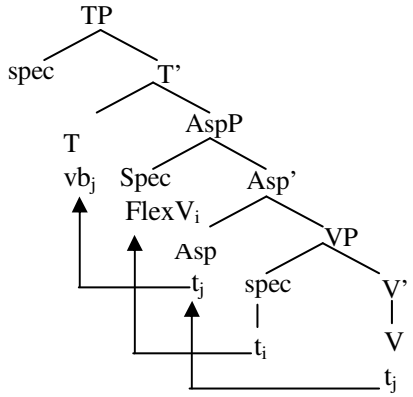

Notons que l'analyse par incorporation peut résoudre ce problème et permet d'obtenir des formes attestées : le pronom sujet s'incorporera à V (introduit en syntaxe sans les traits-phi), soit en syntaxe, soit en SM. Mais le problème de cette hypothèse est qu'elle prédit un [spec, VP] toujours plein, que le NP postverbal soit présent ou absent; la flexion verbale est un élément fondamental pour obtenir une forme verbale en amazighe. En d'autres termes, pro n'a plus de raison d'être, le sujet étant toujours exprimé par la flexion pronominale.

Cet état de fait remet en question le classement de l'amazighe comme langue pro-drop, idée difficile à retenir. Une autre conséquence en est que le sujet est toujours un pronom exprimé, alors que notre présentation des traits-phi que manifestent les désinences verbales a montré que l'expression du trait [+personne], par exemple, dépend de la nature catégorielle du sujet : celui-ci est pronominal ou nominal. Par contre cette hypotlhèse suppose un sujet uniquement pronominal.

(ii) Le deuxième problème est posé par le NP postverbal, le *complément explicatif* selon la terminologie consacrée dans la tradition berbérisante. Si la flexion verbale est sujet et occupe, en conséquence, [spec, VP] dans une dérivation syntaxique, quelle est la position où ce NP sera inséré par l'opération *Fusion* après sa sélection du lexique ? N'étant pas un argument du verbe, la position complément de V ne lui est pas permise, d'autant plus qu'il est en relation d'accord avec la flexion verbale avec laquelle il partage les mêmes traits. Sera-t-il adjoint à VP pour être dans le même domaine que la flexion verbale ? Autant de problèmes se poseront si la désinence verbale est considérée comme sujet.

La deuxième hypothèse qui assigne une double fonction à la flexion verbale (sujet et expression de l'accord SV) pose moins de problèmes que la précédente, parce qu'elle réserve au moins un sort au NP lexical postverbal : il est sujet, et en tant que tel, sa position, son cas et son théta rôle sont garantis. Comme argument externe, le NP sujet recevra le rôle thématique dans [spec, VP] et le cas sera vérifié dans [spec, TP] en syntaxe ou en FL.

Néanmoins, cette hypothèse est analogue à la première en ce sens qu'elle suppose un [spec, VP] toujours plein (présence d'une matrice de traits phonologiques), autrement dit, il est occupé par un NP lexical ou par la flexion verbale pronominale, jamais par pro. De ce fait, elle aussi prédit que l'amazighe n'est pas une langue à sujet nul ; ceci d'une part. D'autre part, la flexion verbale aura deux statuts. a) En tant que sujet, elle est un clitique nominatif doté d'une entrée lexicale et occupe une position argumentale en syntaxe. Mais comme nous le verrons (*cf* 4.1.), la désinence verbale ne partage pas les propriétés des vrais pronoms clitiques, comme les accusatifs et les datifs. b) En tant que marque d'accord, elle est sans entrée lexicale, du moment où elle dépend de la relation d'accord sujet-verbe dont elle exprime les traits-phi. En conséquence, deux analyses différentes sont requises pour rendre compte du même phénomène.

Pour toutes ces raisons, les deux premières hypothèses ne sont pas retenues. La thèse adoptée est celle de l'accord, à la suite de Harries-johnson, 1966 ; Ouhalla, 1988 ; Sadiqi, 1992 ; El Moujahid, 1993 ; entre autres. De ce fait, les désinences verbales ne sont pas des clitiques nominatifs, étant donné leurs propriétés spécifiques par rapport aux clitiques accusatifs et datifs, mais l'expression de la relation d'accord sujet-verbe. L'analyse morphologique des morphèmes en question nous a permis de voir que le trait de personne, qui est inhérent au pronom, n'est pas toujours exprimé. Mieux encore, les cas où il est manifeste sont ceux où le sujet a le trait explicite [personne], les autres sont ceux où ce trait est implicite, en l'occurrence un NP lexical ou un pronom autonome sujet de troisième personne, analogue aux items lexicaux du point de vue caractère implicite de la personne. En revanche, le nombre, marque d'accord par excellence, est toujours présent : il est sous forme d'un élément nul au singulier, du morphème *n* au pluriel. Ce qui milite en faveur de l'hypothèse selon laquelle les désinences verbales sont des marques d'accord. Il s'ensuit que la fonction sujet est assumée par le NP lexical postverbal ou par pro, en l'absence du premier.

Si ces postulats sont justes, l'AZ ne comporterait pas de clitiques sujets[120], contrairement au français[121], par exemple, mais présente leur contrepartie vide, à

[120] Basset (cité par Galand, 1964 : 41) a exprimé la même idée : "c'est que, en regard des pronoms personnels régimes, il n'existe pas de pronom personnel sujet..."

savoir pro qui est légitimé par un accord riche. Cet état de fait peut être vu comme une conséquence du principe *Eviter le pronom* (Chomsky, 1981), dont Belletti (1993 : 107) donne la version suivante :

> (28) "Avoid Pronoun : 'Avoid a stressed pronoun if you can use a clitic pronoun ; avoid a clitic pronoun if you can use pro'."

En AZ, les pronoms autonomes sujets qui sont des pronoms accentués véhiculent une emphase, raison pour laquelle ils ne sont employés qu'en contextes emphatiques (29a et b), en dehors desquels la catégorie vide *pro* apparaît (30) si le sujet n'est pas un NP lexical :

(29) a. $i_i$qqim nta$_i$.
3m.sg+rester+ Pr+ Perf lui+ Nom
"Il est resté, lui."

b. nta ay iqqimn.
lui Foc étant resté
"C'est lui qui est resté."

(30) $i_i$qqim pro$_i$.
3m.sg+sortir+Pr+Perf pro vide+Nom
"Il est resté."

---

[121] Sportiche (1983) considère les clitiques sujets en français comme des marques d'accord, générées dans INFL spécifié [+ T, +Agr], et qui s'affixent à V lorsque ce dernier se déplace pour recevoir les traits flexionnels. Le rôle de ces clitiques est d'identifier la cv *pro* sujet. Cette analyse fait du français une langue pro-drop, caractéristique qui ne lui est pas reconnue dans les différentes analyses dont il a fait l'objet.

Zribi-Hertz (1994) va dans le même sens et considère le clitique nominatif dans le français avancé (FA) comme une flexion d'accord, qui peut légitimer la cv pro. Par contre, le français standard moderne (FSM) dispose encore des clitiques nominatifs (cas des proclitiques nominatifs), générés dans [spec, VP] et qui subissent une cliticisation en FP (Kayne, 1983). Zribi-Hertz (*ibid*) suppose qu'en FA, le proclitique (ii) ou l'enclitique nominatif (vient-il ?) est la tête fonctionnelle de Agr*s*. Ainsi, en (i) *il* est un élément flexionnel alors qu'en (ii), c'est un proclitique nominatif :

(i) Il mange. [FA]

(ii) Il mange. [FSM]

D'après l'hypothèse de Zribi-Hertz, le français est en train d'acquérir les propriétés des langues pro-drop par le FA.

(30) est préférable à (29a) parce qu'elle respecte le principe (28) *Eviter le pronom.* L'AZ ne comportant pas de clitique sujet, *pro* est préférable au pronom fort, à moins que des conditions ne l'exigent, comme c'est cas le cas de (29ab).

Considérer la flexion verbale comme une marque d'accord est donc en concordance avec l'hypotlhèse selon laquelle l'AZ, à l'instar de l'amazighe en général, est une langue à sujet nul, vu le caractère riche de ladite flexion, ce qui permet de récupérer l'interprétation du sujet non exprimé. De ce fait, [spec, VP] est occupé soit par un NP lexical/Pronom fort, soit par la cv *pro*. En d'autres termes, nous n'avons pas de clitiques sujets dans la langue à l'étude.

3.2.2. Statut positionnel de la flexion verbale

Dans le modèle des P&P (Chomsky, 1986), les traits d'accord sont générés basiquement dans Agr, tête de AgrP. L'opération *Move* α déplace la tête verbale, qui est sans affixes flexionnels, dans Agr pour recevoir les traits en question. Ce mouvement est suivi de celui du NP sujet qui atterrit dans [spec, AgrP], où il reçoit à la fois le cas et les traits d'accord. De ce fait, l'accord et l'assignation du cas nominatif ont lieu dans la configuration requise, à savoir [spec, AgrP].

Cette approche est représentée par Ouhalla (1988), Sadiqi (1992), El Moujahid (1993) et Ennaji (1993). Ce dernier se démarque des premiers chercheurs en ce sens qu'il génère le sujet (exprimé ou vide) directement dans [spec, AgrP], alors que la position qui lui revient habituellement est [spec, VP], et ce depuis l'hypothèse du sujet interne à VP, largement admise depuis le modèle de la théorie GB (Chomsky, *ibid*). Dans l'optique de l'analyse d'Ennaji (*ibid*), le sujet reçoit le cas et l'accord en D-structure et non en S-structure. L'approche d'Ennaji a le mérite de faire l'économie du mouvement du sujet vers [spec, AgrP], mais pose le problème de l'assignation du rôle thématique au constituant sujet. En effet, les rôles sémantiques sont généralement distribués à l'intérieur du VP, par le biais du verbe qui assigne les théta-rôles directement à l'argument interne (l'objet direct), et indirectement à l'argument externe : le sujet qui se trouve dans [spec, VP]. Donc, si le sujet est inséré basiquement dans [spec, AgrP], il doit recevoir le théta-rôle dans cette position. Autrement, il y aurait une agrammaticalité, car un rôle thématique ne serait pas saturé. Cela n'est possible que si l'on fait l'hypothèse que V emporte le rôle thématique, destiné à l'argument externe, en se déplaçant dans Agr. De cette façon, le sujet recevra l'accord et le cas de Agr, le rôle thématique de V adjoint à Agr. Mais si nous faisons l'hypothèse que la trace de V, qui en est une copie, est active et garde les traits formels de V, parmi lesquels la capacité d'assigner les rôles thématiques (cas du passif), le sujet sera sans rôle thématique ; ce qui affaiblit l'hypothèse d'Ennaji (*ibid*).

En ce qui nous concerne, nous émettons l'hypothèse que la flexion verbale, fonctionnant comme marque d'accord sujet-verbe, est sans statut positionnel. Elle ne peut, en conséquence, être considérée ni comme tête, ni comme argument. Elle est un simple affixe morphologique. De ce fait, elle échappe à la distinction

argumental / non argumental. Ajoutons à ce postulat le fait que nous avons éliminé la catégorie Agr (à la suite de Chomsky, 1995), *cf.* section 2.3.3.) de la SF de la phrase que nous préconisons (*cf.* (201), chapitre 2) et qui est le siège des traits d'accord dans le modèle des P&P. La raison en est que Agr n'est pas interprétable, à l'encontre de T et Asp, par exemple, qui ont des traits intrinsèques auxquels différentes valeurs sont ajoutées au moment où ils intègrent le système computationnel.

En effet, les traits-phi attribués à Agr ne sont pas propres à cette catégorie. La personne est, comme nous l'avons vu précédemment, un trait verbal ou pronominal; le genre un trait inhérent au NP sujet. Seul le nombre est considéré comme un trait d'accord, ce qui explique le postulat d'une projection NumP par certains chercheurs (Ritter, 1991 ; Rouveret, 1991 ; entre autres). Mais le nombre lui-même peut être vu comme une caractéristique nominale exactement comme le genre.

Ainsi, si les marques d'accord n'ont pas de statut positionnel et si la catégorie Agr est défectueuse, comment rendre compte de l'accord sujet-verbe exprimé par la flexion verbale? La question du cas ne se pose pas car dans le PM, la vérification du cas se fait dans [spec, TP] en syntaxe ou en FL, en fonction de la force du trait [D] de T. Deux possibilités se présentent pour l'analyse de l'accord sujet-verbe :

a- Adhérer totalement à l'hypothèse fondamentale du PM (Chomsky, 1993, 1995), à savoir que V est introduit dans une dérivation syntaxique par *Fusion* (*Merge*) muni de tous les traits morphologiques, dont ceux de l'accord. Il en sera de même pour l'élément sujet. Reste à voir, dans ce cas, la manière avec laquelle opère le processus de vérification en l'absence de AgrP.

b- Supposer que le verbe est inséré dans le système computationnel doté des différents traits parmi lesquels le trait de personne, à l'exception de ceux de nombre et de genre qui seront spécifiés au niveau du NP sujet et qui exigeront des procédés particuliers pour être affectés au verbe[122].

Commençons par l'hypothèse b. Son point fort est la mise en relief de la spécificité de chacun des traits-phi, étant donné que l'un est verbal (la personne), les deux autres (le genre et le nombre) sont à caractère nominal. Mais deux processus seront requis: la vérification du trait de personne et l'acquisition du nombre et du genre par le verbe, les deux procédés exigeant une relation spec-tête entre le sujet et le verbe.

Concernant la vérification du trait de personne, elle opérera en FL par le biais de la règle d'attraction des traits (*Attract F*), qui déplacera les traits formels du sujet dans

[122] Conscient de la spécificité de la personne par rapport au nombre, Rouveret (1991) leur reserve une analyse différente : la personne est générée au niveau de la base dans Agr alors que le nombre est obtenu dérivationnellement.

[spec, TP]. Ceci en raison de la force du trait [V] de T en AZ, contrairement au trait [D] ; ce qui explique le mouvement de V en syntaxe et l'ordre VSO qui en résulte. Aussi aurons-nous en FL une représentation du genre (225), que nous reprenons pour la clarté de l'exposé :

(31)

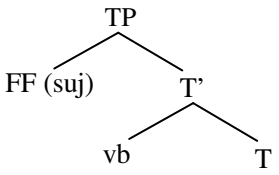

Quant à l'acquisition des traits de genre et de nombre par V, elle ne peut se faire en FL, ces traits étant phonétiquement interprétables et doivent être présents soit en syntaxe, soit en SM. Donc, deux solutions sont possibles :

(i) Ajouter les traits de genre et de nombre en SM, où ils seront distribués selon les règles de cette composante de la grammaire, comme le proposent Halle & Marantz (1993). Ces derniers, en effet, introduisent la catégorie Agr en SM pour la distribution des traits-phi. Mais il nous semble difficile d'éliminer cette catégorie en syntaxe et de la réintroduire en SM. Toujours est-il que c'est une option possible, quoiqu'elle complique les règles de la SM.

(ii) Copier lesdits traits en syntaxe. Comme nous l'avons déjà signalé, en syntaxe, le verbe ne se trouve pas dans une relation spec-tête avec le sujet dans TP, vu le caractère faible du trait [D] de T. C'est pourquoi le copiage des traits en question n'est pas possible au niveau de ce domaine. Toutefois, nous pouvons supposer que la catégorie Asp, inférieure à T dans la SF que nous postulons, a des traits [D] et M comme T, lesquels ont la propriété d'être forts ou faibles. Pour ce qui est de l'AZ, il est possible de poser l'hypothèse que les deux traits sont forts en ce qui concerne Asp ; ce qui pousse le verbe et le sujet à se déplacer pour vérifier les traits concernés. A ce niveau de la dérivation syntaxique, le verbe et le sujet se trouveraient dans la relation requise pour le copiage des traits de genre et de nombre. Au stade suivant, la tête verbale, munie des traits de genre et de nombre, se déplacera dans T pour vérifier le trait [V] de ce dernier. (32b), qui est la représentation syntaxique de (32a) après l'application du mouvement explicite du sujet et du verbe, illustre ce fait :

(32) a. ddan$_i$ irgazn$_i$
partir+Pr+perf+3pl. hommes+Nom.
"Ils sont partis, les hommes."

b.

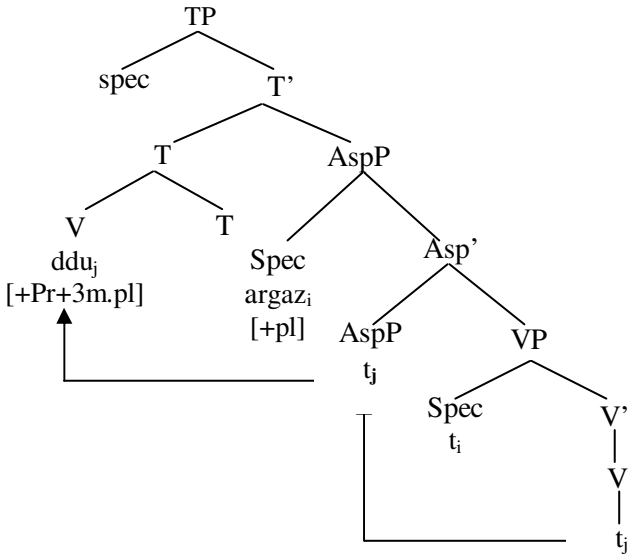

Comme nous le constatons, l'hypothèse (b) permet de rendre compte de l'accord sujet-verbe. Cependant, elle présente l'inconvénient d'être coûteuse, car elle nécessite deux mouvements différents de V : un en syntaxe pour le copiage des deux traits d'accord dont il est question, *i.e.*, le genre et le nombre ; l'autre en FL pour la vérification du trait [+personne].

L'hypothèse (a), en revanche, implique un seul processus : celui de la vérification des traits grammaticaux du verbe et du sujet, du moment que ces derniers sont insérés dans une dérivation syntaxique dotés de tous les traits qui les spécifient. Comment donc vont-ils les vérifier en l'absence de la projection AgrP et à quel niveau opère la vérification ?

Nous adoptons l'hypothèse (a) et postulons que les traits-phi du verbe et du sujet sont vérifiés implicitement, *i.e.*, en FL. La règle *Attirer F* déplace les traits formels du sujet dans [spec, TP]. A ce niveau, ils se trouvent dans une relation spec-tête avec V, qui connaît généralement un mouvement explicite vers T; ce qui déclenche la vérification des traits d'accord sujet-verbe. La vérification ne peut opérer en syntaxe, étant donné que le trait [D] de T est faible, ce qui explique d'ailleurs l'ordre VSO ; le sujet gardant sa position d'origine en syntaxe, à savoir [spec, VP].

L'hypothèse (a) est ainsi préférable à l'hypothèse (b). Elle est simple et conforme aux principes d'économie sur lesquels repose le PM, dont ceux du dernier recours (*Last resort*) et de *procrastinate* (Chomsky, 1993, 1995). Elle ne requiert qu'un seul processus : la vérification implicite des traits- phi du sujet.

En définitive, la flexion verbale qui constitue un élément obligatoire de toute forme verbale en amazighe est l'expression de la relation d'accord sujet-verbe. En tant que tel, elle n'a pas de statut positionnel en syntaxe, la catégorie Agr qui en est le siège

dans le modèle des P&P étant éliminée dans la deuxième version du PM (Chomsky, 1995 : chapitre 4). Les traits d'accord, qui sont présents dans la matrice de traits qui spécifient V dans le système computationnel, sont vérifiés en FL dans une relation spec-tête entre le sujet et le verbe, au niveau de la projexion TP. Ce qui permet également au cas nominatif d'être vérifié.

3.3. L'accord "neutre ou la forme dite "participiale"

Une autre flexion, totalement différente de celle qui exprime l'accord sujet-verbe existe en amazighe d'une manière générale. Elle est qualifiée dans la littérature berbérisante de forme *participiale* (Reesink, 1979 ; Bentolila, 1981 ; El Moujahid, 1981 ; Chaker, 1983 ; entre autres), d'accord "neutre" (Ouhalla, 1989 ; El Moujahid, 1993) ou d' "accord de S- structure" (Sadiqi, 1992). Cette flexion se présente sous une forme discontinue *i...n* et encadre le verbe, comme en (33) :

(33) argaz ay *iffγn*[123]
homme c'est "étant sorti"
"C'est l'homme qui est sorti."

Cette structure montre que l'appellation *forme participiale* est loin d'être juste, car si la forme verbale en *i...n* est sémantiquement l'équivalent d'un participe comme le laisse voir la traduction en français, elle n'a pas les propriétés morphosyntaxiques d'un participe, comme celui du français par exemple[124]. Elle présente d'autres caractéristiques qui lui sont spécifiques. C'est pourquoi il est préférable de parler d'une flexion d'accord d'un caractère particulier, par rapport à l'accord personnel normal sujet-verbe, vu *supra.* Considérons très brièvement quelques propriétés essentielles de l'affixe *i...n* :

a- Si la flexion d'accord sujet-verbe est constante et obligatoire (*cf.* section 3.1.1. et tableau (14)), le morphème *i- n* ne se réalise qu'en cas de déplacement de sujet dans certaines structures, notamment les clivées, les relatives et les interrogatives, illustrées respectivement par (33), (34) et (35) :

(34) argaz (lli) inwrn, d axwwan.
homme qui s'étant enfui c'est voleur
"L'homme qui s'est enfui, c'est un voleur."

[123] La réalisation phonétique de cette phrase est : *argaz agffγn*. La rencontre de la semi-voyelle *y* de *ay* et de l'affixe verbal *i-* engendre *ag*.

[124] Marcy (1936) qualifie cette forme affixale de pseudo-participe et la considère comme un pronom relatif sujet.

(35) ma ay inwrn ?
qui est-ce qui c'est s'étant enfui
"Qui s'est enfui ?"

Notons que l'emploi des flexions verbales exprimant l'accord sujet-verbe engendrera une agrammaticalité, comme en témoignent les phrases suivantes, les correspondantes malformées de (33), (34) et (35) respectivement:

(36) *argaz ay iffγ.
homme c'est 3m.sg+sortir+Pr+perf.

(37) *argaz (lli) inwr d axwwan.
homme qui 3m.sg+s'enfuir+Pr+perf c'est voleur

(38) *ma ay inwr ?
qu'est-ce que c'est 3m.sg+s'enfuir+Pr+perf

La forme verbale en *i...n* apparaît donc uniquement dans des phrases comportant un C (complémenteur), notamment *ay* [+wh ou +Foc] et *lli*[125] ou sa contrepartie vide (*cf.* section 2.3.1.4.). Le C en question est doté d'un trait fort qui entraîne le mouvement explicite du sujet, comme dans les interrogatives partielles ou les structures focalisées.

b- L'affixe discontinu *i...n* est neutre quant à la distinction des traits-phi du sujet, c'est la raison pour laquelle certains chercheurs berbérisants parlent d'accord neutre. Les exemples suivants illustrent cette propriété :

(39) a. argaz ay issiwln.
homme c'est ayant parlé
"C'est l'homme qui a parlé."

b. irgazn ay issiwln.
hommes c'est ayant parlé
"Ce sont les hommes qui ont parlé."

c. tarbatt ay issiwln.
fille c'est ayant parlé
"C'est la fille qui a parlé."

d. tirbatin ay issiwln.
filles c'est ayant parlé

[125] *lli* a comme variantes *nna*, *nni*, *da*… (*cf.* Bentolila, 1981 ; Boukhris et *al*, 2008).

"Ce sont les filles qui ont parlé."

e. nta ay iqqimn
lui c'est étant resté
"C'est lui qui est resté."

Ces phrases montrent que quels que soient les traits grammaticaux du sujet (nominal ou pronominal), la même flexion se réalise, à savoir *i…n.* Ce qui permet de supposer qu'elle est une marque d'accord avec un élément autre que le sujet. Toutefois, dans une relative, la forme verbale réalise un accord en nombre qui se manifeste par le suffixe *-in,* comme dans la structure suivante qui est la correspondante au pluriel de (34) :

(40) irgazn (lli) nwrn*in* d ixwwann.
hommes qui s'étant enfui+pl c'est voleurs.
"Les hommes qui se sont enfuis sont des voleurs."

Mais dans le cas des clivées (39) et des interrogatives (35), seul l'affixe *i…n*, qui est neutre vis-à-vis des traits- phi du sujet, est de règle. Ce constat met en relief la spécificité des propositions relatives, en comparaison avec les deux autres types de phrases.

c- La forme verbale en *i…n* exprime les différentes oppositions thématiques à valeurs aspectuelles. Elle s'emploie avec la particule aspectuelle *la* (et ses variantes), le *ad* temporel et manifeste l'affixe de négation *i* (41), à la manière de la forme verbale personnelle (42). En effet, elle ne se distingue de cette dernière que par la forme de l'affixe *i…n* qui est neutre en ce qui concerne les traits- phi du sujet, comme il a été signalé. C'est pourquoi la désignation forme participiale est inappropriée :

(41) ɛli a ur lli itddun ɣr ibbas.
Ali c'est Neg part.asp.+nég partant souvent chez père+son
"C'est Ali qui ne va pas voir son père."

(42) ur lli $i_i$tddu ɛli$_i$ ɣr ibbas.
Neg part.asp+nég 3m.sg+AI+imperf+partir Ali chez père+son
"Ali ne va pas voir son père."

En (42), le verbe est accompagné de la flexion verbale personnelle *i-* qui réalise les traits-phi du sujet. En (41), en revanche, le verbe est encadré de l'affixe discontinu *i…n.* Pourtant, les deux phrases ne se distinguent que par l'emploi du C *ay* (qui se réalise *a*) "c'est", présent en (41) contrairement en (42). C'est dire le rôle fondamental que joue C dans la réalisation de cet affixe.

Nous posons l'hypothèse que l'affixe en question est une marque d'accord, puisque

la forme verbale où il apparaît ne se démarque en rien de la forme personnelle du verbe, sinon par la forme dudit morphème. Comme le verbe en amazighe combine obligatoirement un radical et une désinence verbale, *i…n* ne sera pas considéré comme une flexion verbale d'accord personnel vu ses propriétés. Il reste donc à déterminer la nature de cet accord spécifique.

Rappelons tout d'abord deux analyses effectuées dans le cadre des P&P. La première est due à Guerssel (1995) qui considère *i…n* comme un accord par défaut (*default agreement*). Pour l'auteur, la trace du DP déplacé dans CP (43) a une valeur par défaut pour les traits de genre, nombre et personne; ce qui expliquerait la forme en *i…n* qu'il appelle "the default clitic *y...n*". C'est ainsi que la DS (43) a la SS (44), à la suite du mouvement- wh :

(43) $[_{CP}\ [_{IP}\ [_{DP}$ wh$]\ [_{I'}\ [I\ [_{AGR}$ clitic agr$]$ [tense$]]\ [_{VP}]]]]$

(44) $[_{CP}\ Wh_i\ [_{IP}\ [_{DP}\ t_i\ ]\ [_{I'}\ [I\ [_{AGR}\ clitic_i$ agr$]$ [tense$]]\ [_{VP}]]]]$

(Guerssel, *ibid* : 124)

Comme nous le constatons, cet accord par défaut est interne à IP en ce qu'il met en jeu la trace du DP déplacé et le "c1itique" *i...n* situé dans I. Il opère donc entre une trace occupant une position-A et la tête flexionnelle. L'élément-wh, responsable de la manifestation de cet affixe, selon nous, n'est pas impliqué dans cette analyse.

La deuxième proposition est celle de Sadiqi (1992) qui postule deux types d'accord pour l'amazighe : a) l'accord personnel, exprimé par les affixes illustrés dans le tableau (14), considéré comme un accord en DS ; b) la forme en *i...n* qualifiée d'accord en SS. Elle l'appelle également *the operator-bound agreement,* dans la mesure où *i…n,* dans les relatives par exemple, est l'expression de la relation d'accord entre le verbe et un opérateur nul occupant la position [spec, CP]. C'est ce qui explique le caractère spécifique de cet accord qui ne se réalise que dans les structures où le mouvement-wh intervient, en l'occurrence les interrogatives, les relatives partielles et les clivées ; caractéristique commune à la majorité des variantes amazighes.

Nous souscrivons en partie à l'hypothèse de Sadiqi (*ibid*) et considérons la forme en *i…n* comme l'expression d'un accord avec un opérateur dans [spec, CP]. En conséquence, l'affixe *i…n* n'est ni l'expression de la relation d'accord avec le sujet, sinon nous aurions un accord plein, ni un accord avec la trace du constituant déplacé comme le suppose Guerssel (*op. cit*), mais un accord avec un opérateur vide ou plein, selon la structure concernée. Toutefois, nous nous écartons de Sadiqi (*op. cit*) en ce qui concerne la distinction entre un accord en DS et un autre en SS. Nous montrerons que les deux types d'accord peuvent recevoir une même analyse, à la lumière des fondements théoriques du PM.

Si nous postulons un accord avec un opérateur, cela suppose un trait [OP] affecté à

un constituant donné. Vu que *i…n* n'apparaît qu'en cas de mouvement du sujet dans les structures clivées, les interrogatives et les relatives, nous posons l'hypothèse qu'en syntaxe, le DP sujet est affecté d'un trait [OP] qui peut être [+wh] ou [+Foc], en fonction de la nature de la phrase. Quant au verbe, il est muni des différents traits dont ceux qui spécifient la forme en *i…n,* conformément aux postulats en vigueur dans le PM. De ce fait, une structure comme (45a) aura la représentation (45b) en syntaxe :

(45) a. ma ay iddan ? → [magddan?]
qui-est-ce qui c'est étant parti"
"Qui est parti ?"

b.

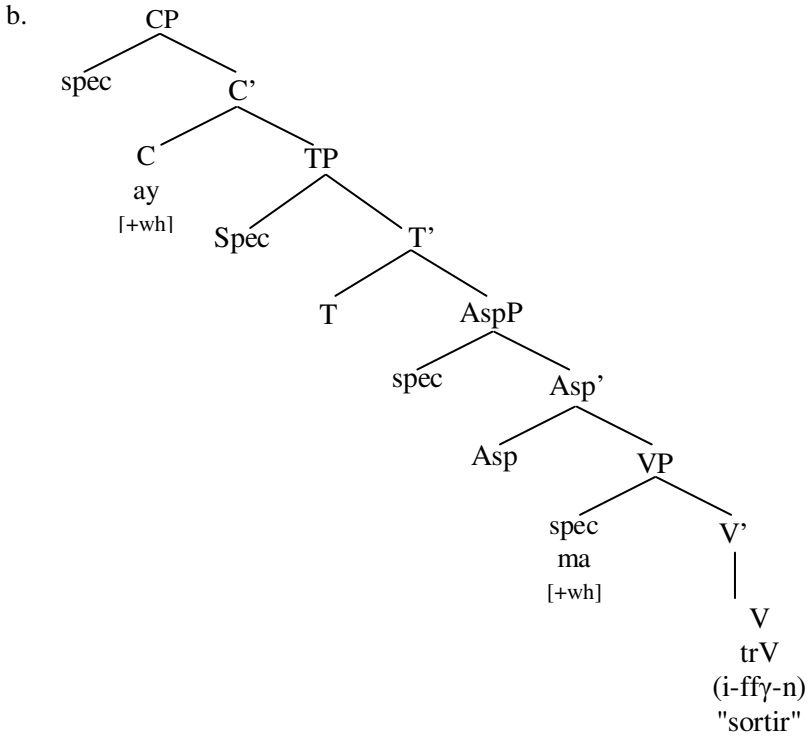

Dans cette représentation, un élément-wh occupe la position [spec, VP]. Conformément au critère-wh (*cf.* section 2.3.1.4.), cet élément doit être dans une relation spec-tête avec une tête ayant le trait [+wh]. Ceci n'est pas possible au niveau du VP où il est inséré par *Fusion* dans la position spec, le verbe ne possédant pas le trait en question. Il doit en conséquence se déplacer dans [spec, CP], position d'opérateur dans laquelle le trait [OP] sera vérifié, puisque C est spécifié [+wh]. Auparavant, il doit passer par [spec, AspP] et [spec, TP], passages intermédiaires avant d'atterir dans [spec, CP], en conformité avec les principes d'économie du PM et qui privilégient les mouvements courts. Le déplacement du

constituant-wh dans [spec, CP] permet une double vérification : celle du trait [OP] dudit constituant et celle du trait [OP] de C.

Dans la même représentation syntaxique (45b), V a également des traits à vérifier, notamment les traits d'accord avec l'opérateur qui se réalisent phonétiquement par *i…n.* La vérification de ces traits ne peut se faire au sein de VP, bien que le verbe y soit dans une relation spec- tête avec le constituant-wh. En effet, ce dernier n'a pas encore le statut d'opérateur, puisqu'il n'est pas dans une relation sepc-tête avec un X ayant le trait [+wh].

Ainsi V se déplacera explicitement vers Asp et T pour la vérification de ses traits aspectuel et temporel. Le sujet, à son tour, se déplacera cycliquement dans [spec, AspP], puis [spec, TP] où il vérifiera le cas nominatif avant de monter dans [spec, CP]. Là, il se trouvera dans une relation spec- tête avec C [+wh], ce qui entraînera la vérification du trait [OP] et partant, la satisfaction du critère wh. A ce stade, le trait [OP] qui se manifeste par l'affixe *i…n* n'est pas encore vérifié par V. Celui-ci doit monter en FL et s'adjoindre à C. La vérification du trait en question en résultera, V étant dans une relation spec- tête avec l'opérateur *ma* "qui est-ce qui". Nous obtenons la représentation suivante après l'application des mouvements explicites du sujet et du verbe :

45). c.

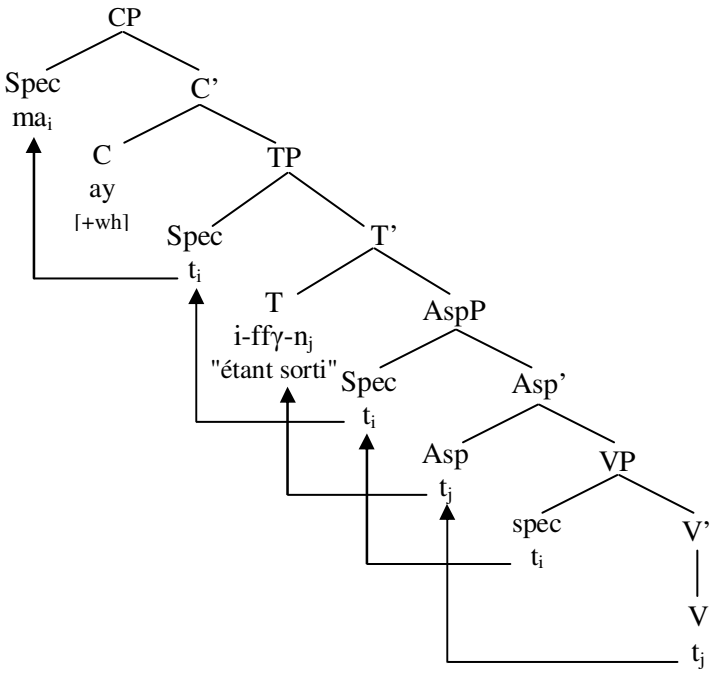

En FL, nous avons une représentation de la forme (45d), dans laquelle les traits formels de V se trouvent dans une relation spec-tête avec l'opérateur, engendrant la vérification de l'accord en trait [OP] :

45). d.

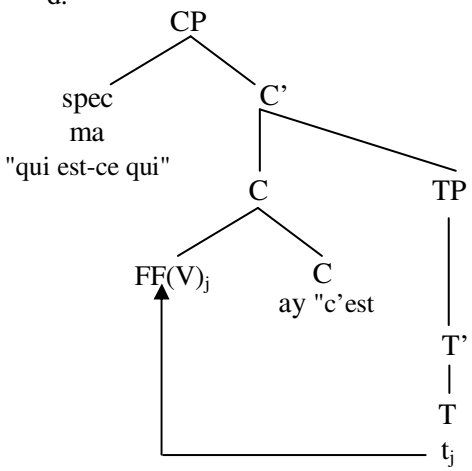

Les structures (45b, c et d) sont une illustration de l'analyse proposée pour l'accord avec un opérateur dans une interrogative partielle où la question porte sur le constituant sujet. Cette analyse peut s'étendre à une phrase clivée comportant la forme en *i...n*. Ainsi, une phrase du genre (46a) aura la représentation (46b), après l'application des opérations de mouvement en syntaxe :

(46) a. argaz ay issiwln.
homme c'est ayant parlé
"C'est l'homme qui a parlé."

b.

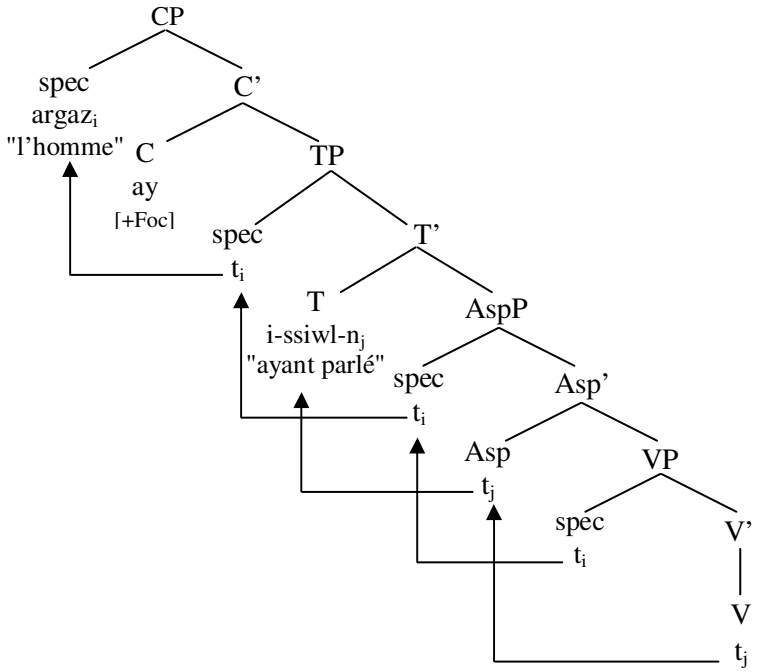

Dans cette structure, le constituant *argaz* doté du trait [+Foc] est dans le domaine de vérification de C (spécifié pour le même trait), car il est la tête d'une chaîne ayant la forme : CH = *(argaz$_i$* t_3, t_2, t_1*)*. Sa position d'origine est [spec, VP]. Il s'est déplacé dans [spec, AspP] puis dans [spec, TP], avant d'arriver dans la position où le trait [OP] est vérifié, à savoir [spec, CP]. Cependant, comme pour (45c), V n'a pas encore vérifié le trait d'accord [OP]. C'est la raison pour laquelle il monte en FL dans C, où ledit trait est vérifié dans la relation requise : spec- tête avec un opérateur dans une position-A', *i.e.*, [spec, CP].

La même analyse vaut pour la relative à forme verbale en *i...n.* Notons cependant une particularité, déjà signalée, de ce genre de phrase : le verbe y manifeste un accord supplémentaire en nombre si le DP antécédent est au pluriel, comme le montre les phrases suivantes :

(47) argaz$_i$ (lli) issiwln pro$_i$…
homme (qui) ayant parlé
"L'homme qui a parlé…"

(48) irgazn$_i$ (lli) ssiwl*nin* pro$_i$…
hommes (qui) parler+Pr+3pl+Acc.OP
"Les hommes qui ont parlé…"

La forme verbale *ssiwlnin* de (48) présente deux affixes : *-n-* réalisant les traits de troisième personne du pluriel du sujet et *–in* pouvant être considéré comme la marque d'accord avec un opérateur nul. Il est à constater que *in* se réalise comme suffixe alors qu'en (47), il apparaît sous la forme discontinue *i….n,* seule en usage dans les clivées et les interrogatives. Nous pensons que cette distribution des deux affixes reflète le lien solidaire entre le verbe et les marques d'accord sujet-verbe, sans lesquelles la forme verbale serait agrammaticale. L'affixe d'accord sujet-verbe apparaît, en effet, comme morphologiquement plus près de V que celui de l'accord avec l'opérateur. Cette analyse suppose donc que le verbe manifeste deux types d'accord dans les relatives en *i...n* : l'accord sujet-verbe qui se manifeste au pluriel par *-n-*[126] et l'accord avec un opérateur nul exprimé par le suffixe *-in*[127].

Ainsi, si le verbe dans les clivées et les interrogatives ne réalise que l'accord avec l'opérateur par le biais de l'affixe *i...n,* il manifeste un accord supplémentaire s'il est employé dans une relative : l'affixe de nombre qui signale l'accord sujet-verbe (48). De ce fait, les relatives se distinguent sensiblement des deux premiers types de phrases en ce qu'elles expriment deux accords de nature différente.

Cette spécificité des relatives montre que l'affixe *i...n* est certainement la réalisation de l'accord en terme de trait [OP] avec un opérateur. En effet, dans les interrogatives manifestant cet affixe, un opérateur-wh est lexicalement présent (45b, c). Dans les clivées, un trait [OP], en l'occurrence [+Foc], spécifie à la fois le C *ay* "c'est" et le sujet, champ du focus (46b).

En revanche, dans les relatives ((47) et (48)), le sujet qui occupe [spec, VP] n'a pas de trait [OP], ce qui déclenche l'accord personnel sujet-verbe exprimé par le morphème du pluriel *-n-*_(48) ou par un morphème zéro au singulier (47). Le suffixe *-in* est de ce fait le produit de l'accord avec un opérateur nul dans [spec, CP]. Les deux accords que manifeste le verbe dans les relatives sont vérifiés en FL, par la montée des traits formels du sujet dans [spec, TP] et l'adjonction de ceux de V à C. Ainsi, (48) aura la représentation (49) à la suite de l'application des règles de mouvement en syntaxe, et (50) en FL :

---

[126] Reesink (1979 : 277) signale d'autres parlers berbères qui connaissent un accord en genre ou en nombre dans le cas de ce qu'il appelle "le participe" ou la "phrase relative à forme verbale non personnelle", la forme en *i…n* pour nous. Il s'agit du ouargli (Algérie) qui présente un accord en genre réalisé par *-t* (*ukren, ukrent*) et du tahaggart (Sahara algérien) qui manifeste l'accord en genre (au singulier) et nombre (yukern, tukert, ukernin) exprimé respectivement par *-t* et *-n.* Ce qui corrobore notre hypothèse de l'existence d'un accord avec le sujet, à côté de l'accord avec l'opérateur dans les relatives.

[127] Selon Prasse (cité par Reesink *ibid* : 277), le *i-* qui apparaît dans l'affixe *nin* et qui se retrouve en AZ (ssiwlnin) aurait pour fonction de "dissocier les 2 *n*", le *n* du pluriel et le *n* du participe, la marque d'accord en trait [OP] pour nous.

(49)

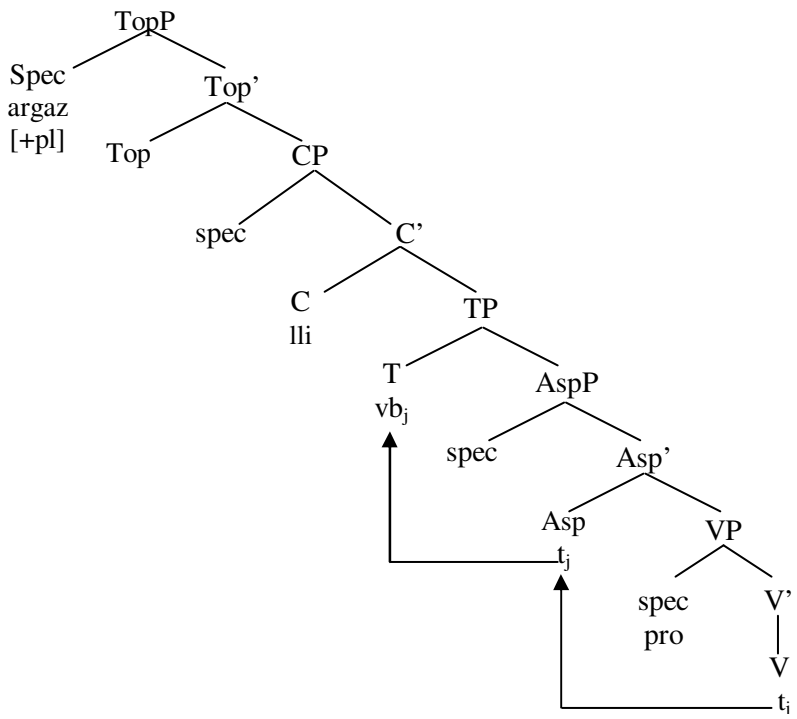

(50)

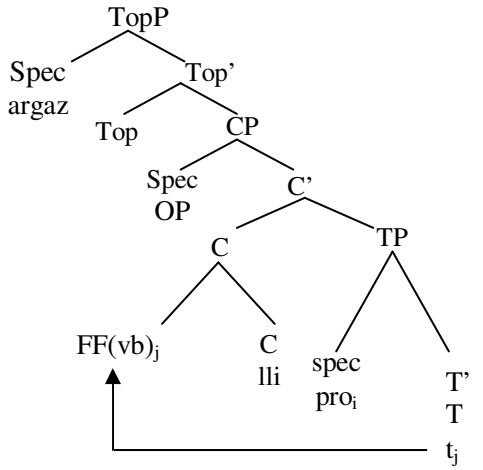

En (49), l'antécédent *argaz* "l'homme" est un topique. C'est pourquoi il est à l'état libre (la voyelle initiale n'a pas subi de changement) ; alors que s'il était sujet, il serait à l'état construit et la voyelle initiale *a-* se réaliserait *u-*. Notons que la réalisation de l'EC dans (49) donnerait une structure agrammaticale du genre (51) :

(51) *urgaz (lli) issiwln
EC+homme (qui) ayant parlé

L'agrammaticalité de (51) est un argument qui appuie l'hypothèse selon laquelle le NP antécédent n'est pas le sujet. La fonction de ce dernier est remplie par le pronominal vide pro, dont l'existence est légitimée par la marque d'accord sujet-verbe qui se manifeste au pluriel (48) ou au féminin dans d'autres variantes amazighes, comme le ouargli et le tahaggart. Par conséquent, le seul mouvement syntaxique concerne V qui se déplace dans Asp, ensuite dans T pour vérifier ses traits aspectuo- temporels.

Quant à (50), elle met en relief le mouvement implicite du sujet pro dans [spec, TP] pour la vérification du cas nominatif et celui des traits formels de V (FFvb) qui s'adjoignent à C. Ces traits se trouvent dans une relation spec-tête avec l'opérateur nul, ce qui permet à V la vérification de l'accord en trait [OP].

En définitive, l'analyse de la forme affixale en *i...n* caractérisant les phrases à opérateur, à la lumière des postulats du PM, nous a permis de mieux cerner les propriétés de cet accord spécifique, commun à l'amazighe en général : il est l'expression de la relation d'accord entre un verbe et un opérateur, par opposition à l'accord sujet-verbe qui exprime la relation entre les deux constituants en termes de traits de genre, nombre et personne. La relative se distingue des interrogatives et des clivées en ce que la forme verbale y présente les deux accords, tous deux vérifiés en FL. En ce qui concerne les interrogatives et les focalisées, nous supposons que le critère-wh et le critère-Foc sont vérifiés en syntaxe par la montée respective du constituant affecté du trait [+wh] et du constituant ayant le trait [+Foc] dans [spec, CP]. La vérification de l'accord en trait [OP] opère en FL par la montée de V vers C, conformément au principe de procrastination.

Cette approche a l'avantage de préconiser une même analyse pour l'affixe *i...n* qui exprime l'accord avec un opérateur dans les trois types de phrases où il apparaît : les interrogatives, les focalisées et les relatives.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié la flexion verbale (ou désinence) en AZ, en vu de dégager son statut, à savoir sujet nominatif ou marque d'accord. Les résultats sont les suivants :

(i) Les affixes verbaux (*indices* de *personne* dans la littérature classique sur l'amazighe), indispensables pour engendrer une forme verbale, sont des marques d'accord qui réalisent les traits grammaticaux du sujet. L'analyse de leurs propriétés morphosyntaxiques corrobore cette hypothèse. Ces affixes sont introduits en tant que traits formels spécifiant le verbe lorsqu'il entre dans une numération. Ils sont vérifiés en FL par la montée du sujet (lexical ou pro) dans [spec, TP], où il se trouve dans une relation spec- tête avec le verbe ; ce qui entraîne, le cas échéant, la

vérification du cas nominatif.

(ii) L'AZ présente une autre flexion verbale, commune à l'amazighe dans sa diversité, que nous supposons être la réalisation d'un accord en trait [OP] entre le verbe et un opérateur. Il y aurait deux types d'accord : l'accord personnel que nous pouvons qualifier d'accord-A et l'accord avec l'opérateur ou l'accord-A'. Ces deux accords sont en exclusion mutuelle, exception faite de la relative en *i...n* qui en fait la synthèse ; le constituant sujet n'ayant pas de trait [OP], ce qui légitime l'accord personnel. Pour les trois types de phrase où il se réalise, l'accord avec l'opérateur est vérifié en FL.

CHAPITRE 4

LES CLITIQUES ACCUSATIFS ET DATIFS

Introduction

Le comportement syntaxique des clitiques objets (accusatifs et datifs) est totalement différent de celui des "clitiques sujets" considérés comme des marques d'accord. Une de leurs principales caractéristiques, en amazighe d'une manière générale, est qu'ils peuvent apparaître comme enclitiques ou proclitiques, en fonction de l'absence ou de la présence d'éléments fonctionnels lexicalement exprimés (ou vides, cas du relatif *lli* à emploi facultatif) comme C, Neg, T et Asp.

Nous adhérons à l'analyse par mouvement, initialement proposée par Kayne (1975), et posons que les clitiques dans cette variante de l'amazighe subissent un mouvement explicite, *i.e.,* en syntaxe. Ce déplacement est à l'origine des deux positions où figurent (en surface) les clitiques concernés, selon les conditions régissant la proclise et l'enclise ; les deux positions n'étant ni facultatives, ni arbitraires.

Nous assumons également que le mouvement des clitiques en question est doublement motivé : il répond à la nécessité de satisfaire deux traits morphologiques forts : celui de la catégorie qui reçoit le clitique et celui du clitique lui-même. Sinon comment expliquer que le mouvement a lieu uniquement lorsque certaines têtes fonctionnelles sont présentes et qu'il n'affecte que les clitiques, contrairement aux NPs lexicaux apparaissant dans le même contexte? Cette supposition contredit le principe d'avrice (*Greed*), selon lequel une catégorie se déplace pour vérifier ses propres traits morphologiques seulement. Mais la définition que donne Chomsky (1995 : chap. 4 : 232) de la force d'un trait remet en cause ce principe, en permettant à une catégorie substantive de vérifier le trait fort d'une catégorie fonctionnelle, comme nous le supposons pour les clitiques en AZ :

(1) "If F [feature] is strong, then F is a feature of nonsubstantive category and F is checked by a categorial feature".

Dans la première section de ce chapitre, nous dégagerons quelques propriétés distributionnelles des clitiques accusatifs et datifs, lesquelles nous permetteront de saisir leur comportement et leur spécificité syntaxiques et partant, de relever les problèmes que pose leur étude. Dans la deuxième section et après une revue de la littérature des différentes approches dont ont fait l'objet les clitiques pronominaux, nous proposerons notre analyse des accusatifs, en essayant d'expliquer les processus de l'enclise et de la proclise. Dans la troisième section, nous traiterons des clitiques datifs en abordant les mêmes aspects. Dans les deux sections, nous examinerons le comportement des clitiques dans les structures impératives positives et négatives. La quatrième section sera consacrée à 1'analyse des

séquences de clitiques en position d'enclise et de proclise, en partant des propositions de Kayne (1994). La dernière section aura pour objet les structures à clitique redoublé.

4.1. Propriétés morphologiques et distributionnelles

4.1.1. tableau des clitiques accusatifs et datifs

Les clitiques accusatifs et datifs de l'AZ sont respectivement de la *forme* (2) et (3) :

(2) clitiques accusatifs

1m/f…….	i(yi)	"me"
2m …….	k	"te"
2f ……	km	"te"
3m …….	t	"le"
3f …….	t	"la"
pl …….	ax	"nous"
2pl ……	kun	"vous"
3pl ……	tn	"les"

(3) clitiques datifs

1m/f …….	i/yi	"à moi (me) "
2m …….	ak	"à toi (te)"
2f …….	am	"à toi (te)"
3m/f …….	as	"à lui, à elle (lui) "
1pl …….	ax	"à nous (nous) "
2pl …….	awit	"à vous (vous) "
3pl …….	asn	"à eux, à elles (leur) "

En comparant les deux paradigmes, nous constatons que les clitiques accusatifs et datifs ont une réalisation quasi identique, notamment aux niveaux des personnes 1 et 2 du singulier et la première du pluriel. Dans les deux types de clitiques, les personnes en question sont réalisées par *i* marque de la personne 1, par *k* marque de la personne 2, par *km* où nous percevons à la fois la marque de la personne 2 (*k*) et celle du genre exprimée par *m* ; et enfin *ax* qui réalise la personne 1 du pluriel. Les deux types de clitiques manifestent également une distinction de genre au niveau de la deuxième personne. Quant à la troisième personne, elle est exprimée par deux

morphèmes distincts : *t*[128] pour l'accusatif et *s* pour le datif. Mais le morphème de nombre est le même, il s'agit du *n* qui caractérise aussi les marques d'accord sujet-verbe ; ce qui donne *tn* "les" et *asn* "à eux/à elles (leur)"[129].

La principale distinction entre les deux formes de clitiques réside dans la voyelle initiale *a* qui est constante dans les clitique datifs ; d'où les formes *ak* "à toi masculin", *am* "à toi féminin", *as* "à lui/elle"... Pour Bentolila (1981 : 214), *a* serait une préposition qui a une variante se réalisant sous la forme *i* et qui apparaît dans la personne 1 du singulier. Dans ce cas, le pronom affixe *i* serait un amalgame entre la préposition *i* et le clitique *i* qui se retouve aussi dans l'accusatif. Les NPs objets indirects en amazighe sont en effet introduits par *i* "à", comme dans l'exemple (4) :

(4) tssiwl *i* trbatt.
3fsg+parler+Pr+perf à fille+dat
"Elle a parlé à la fille."

(5) tssiwl as.
3fsg+parler+Pr+perf cl. dat.3sg
"Elle lui a parlé."

L'hypothèse de la présence d'une préposition dans les clitiques datifs *(cf.* tableau (3)) est difficile à soutenir car d'une part, *i* est phonologiquement assez loin de *a* pour parler de variante ; d'autre part, ces formes pronominales datives apparaissent aussi dans d'autres contextes où la préposition *i/a* ne s'emploie pas. C'est le cas des structures suivantes :

(6) γiram/ak/awit[130] ad iddu.
Attention+à toi f/ à toi m/ à vous mod. 3m.sg+partir+A
"attention à toi (f/m)/à vous qu'il ne parte !"

---

[128] En tamazighte et en tarifite, la distinction du genre se fait par le spirantisme : le *t* occlusif exprime le clitique accusatif féminin (*la*), le *t̲* spirant le clitique masculin (*le*).

[129] Les deux tableaux montrent une autre caractéristique de l'AZ, déjà signalée pour les marques d'accord sujet-verbe : il s'agit de la neutralisation du trait de genre au niveau des personnes 2 et 3 du pluriel, laquelle est due au phénomène de l'assimilation. Par contre, dans d'autres parlers amazighes, dont celui d'Aït Seghrouchen (Bentolila, 1981 : 75) que nous donnons comme illustration, la marque de genre *t* est manifeste :

"Objet	Régime indirect
5m šwn	a-wn
f šnt	a-šnt
6m tn	a-sn
f tnt	a-snt"

où 5 est la personne 2 et 6 la personne 3, pour nous.

[130] γ*iram*(*-ak*, *-awit*) "attention" est un mot composé, en synchronie. Il est formé de γ*ir* et du clitique datif. γ*ir* tout seul n'a plus de signification.

(7) axak/am[131] aɣrum !
prendre+imp à toi m/à toi f. pain+Ac
"Prends du pain !"

Si les clitiques datifs apparaissent là où il est possible d'employer la préposition *i* "à" qui introduit l'argument indirect comme le montre (4) et (5), rien ne justifie l'emploi des mêmes clitiques en (6) et (7), structures parfaitement grammaticales, où l'emploi de *i* engendrerait une malformation :

(8) a. *γir i kmmin !
attention à toi+f

b *γiram i kmmin !
attention+à toi f. à toi+f.

(9) a. *axak i kyyin !
prends à toi+m à toi+m

b. *ax i kyyin !
prends à toi+m

(8) et (9) montrent donc que *γir+cl* et *ax+cl* sont des expressions interjectives qui ne peuvent fonctionner sans le clitique datif avec lequel elles se sont lexicalisées. Peut-être sont-elles d'origine verbale, ce qui expliquerait l'emploi des clitiques datifs. En synchronie, il n'y a plus trace de la préposition *i,* comme le montre l'agrammaticalité des exemples (8a, b) et (9a, b).

Aussi est-il difficile de considérer le *a* qui compose les clitiques datifs comme une variante de la préposition *i*, du moins en synchronie, pour les raisons qui viennent d'être données. D'ailleurs, dans certaines études sur l'amazighe (Ouhalla, 1988 ; Guerssel, 1992 ; Sadiqi, 1992 ; entre autres), *i* est considérée comme une fausse préposition dont le rôle est tout simplement d'assigner le cas datif au NP objet indirect, ce qui n'est pas sans rappeller le *à* du français.

4.1.2. Distribution des clitiques accusatifs et datifs

Les clitiques accusatifs et datifs présentent une même distribution en AZ et en amazighe d'une manière générale. En effet, les deux peuvent apparaître soit en position postverbale, l'enclise dorénavant, soit en position préverbale ou de proclise.

[131] *Axak*(*-am*, *- ak*, *-awit*) est également une forme composée comme *γiram*(*-ak*, *-awit*).

4.1.2.1. Position d'enclise

Elle est mise en évidence par les faits suivants :

(10) a. tɛla ulmas.
3f.sg+voir+Pr soeur+sa+Ac.
"Elle a vu sa soeur."

b. tɛla *t*.
3f.sg+voir+Pr cl. ac.3f.sg
"elle a vu la = Elle l'a vue."

(11) a. tssiwl i wrba.
3f.sg+parler+Pr à enfant+dat.
"Elle a parlé à l'enfant."

b. tssiwl *as*.
3f.sg+parler+Pr cl. dat.3sg
"elle a parlé à lui = Elle lui a parlé."

(l0b) et (11b) montrent que le clitique accusatif *t* "la" et le datif *as* "à lui" occupent la même position que celle où apparaît le NP lexical accusatif ou datif en l'absence du clitique, comme le laisse voir (10a) et (11a). Cette distribution du clitique est impossible en français, par exemple, comme en témoigne (12), exception faite des phrases impératives ou des structures à inversion, simple ou complexe :

(12) *J'ai vu le.

Par contre, l'enclise est de règle en AS et en AM, comme l'illustrent (13) et (14) :

(13) ɛṭit- ha li-h.
donner+perf+1sg cl.ac.3f.sg à-cl.dat.(lui)
"j'ai donné la à lui= Je la lui ai donnée." (AM)

(14) qara?tu- *hu*.
lire+perf+1sg-cl.ac3m.sg.
"j'ai lu le = je l'ai lu." (AS)

Notons qu'en ce qui concerne l'AM, le clitique datif est en position d'enclise par rapport à la préposition et non le verbe. Le même constat vaut pour l'AS qui a comme spécificité de comporter deux emplois du datif : l'un où il est affixé à la préposition *li* "à" (15a), l'autre où cette préposition n'apparaît pas (15b) :

(15) a. ?acṭaytu- *hā* la-hu.
donner+perf+1sg cl.ac3f.sg à- cl.dat (lui)
"Je la lui ai donnée."

b. ?acṭaytu- ka *hā.*
donner+perf+lsg cl.dat.2m.sg cl.ac.3f.sg
"j'ai donné à toi la = Je te l'ai donnée."

Il est remarquable que l'ordre des clitiques dans les deux phrases n'est pas le même: nous avons cl.ac-cl.dat. en (l5a), cl.dat.-cl.ac. en (l5b).

Pour ce qui est de l'AZ, de l'amazighe d'une manière générale, si les deux clitiques sont présents, l'ordre est toujours le même : le datif précède l'accusatif :

(16) grix *as* t.

jeter+Pr+1sg cl.dat 3sg cl. ac.3f.sg

"Je la lui ai jetée."

Le fait que le datif précède l'accusatif pourrait être vu comme un argument qui confirme l'hypothèse que le clitique datif ne comporte pas de préposition . Si c'était le cas, elle aurait empêché le mouvement du clitique datif par dessus l'accusatif, comme c'est le cas en AS où le datif reste attaché à la préposition et apparaît après l'accusatif.

Une autre remarque mérite d'être mentionnée. Si un DP lexical sujet est présent, l'ordre de surface V-cl n'est pas altéré et le sujet apparaît après ce complexe. (17 a) et (18a) en sont une illustration :

(17) a. tɛla tn trbatt.
3f.sg+voir+Pr cl. ac.3pl. fille+Nom.
"elle a vu les la fille = La fille les a vus."

b. * tɛla trbatt tn.
3f.sg+voir+Pr fille+Nom. cl. ac.3pl.

(18) a. tssiwl as trbatt.
3f.sg+parler+Pr cl. dat.3sg fille+Nom.
"elle a parlé à lui/elle la fille = La fille lui a parlé."

b. *tssiwl trbatt as.
3f.sg+parler+Pr fille+Nom. cl. dat.3sg

Les phrases (17b) et (18b) sont agrammaticales car le clitique y est séparé du verbe par le NP sujet ; ce qui montre que la suite V-cl forme une seule unité au niveau accentuel. Le clitique n'est-il pas une forme atone sur le plan phonétique?

4.1.2.2. Position de proclise

Contrairement à l'AM et à l'AS, les clitiques, en amazighe en général, admettent aussi la proclise, à condition que les têtes fonctionnelles qui forment la SF de la phrase soient lexicalement exprimées ou que leur spec le soit. Cette situation est le fait des interrogatives partielles, des structures négatives à opérateur exprimé ou à tête lexicale *ur* ou ses variantes (*cf.* section sur la négation), des structures focalisées par *ay* "c'est", et des phrases à *ad* temporel ou *la* aspectuel. Aussi la proclise est-elle de règle dans les cas suivants :

a- C (complémenteur) est spécifié [+wh], [+Foc] ou [-wh] dans le cas des relatives et des complétives pour le dernier cas. Autrement dit, C comporte une tête lexicalement exprimée, ce qui a lieu lorsque *is* "est-ce que / que", *ay* "c'est" ou *lli* "qui/que" de la relative sont employés. En guise d'illustration, les exemples qui suivent :

(19) a. ɛlix tn.
voir+Pr+1sg cl. ac.3pl
"j'ai vu les = Je les ai vus."

b. is tn ɛlix ?
est-ce que cl. ac.3pl voir+Pr+lsg
"est-ce que les j'ai vus = Est-ce que les ai vus ?"

c. *is ɛlix tn?
est-ce que voir+Pr+lsg cl. ac.3pl

d. tssiwl asn.
3fsg+parler+Pr+perf cl. dat.3pl.
"elle a parlé à eux/elles = Elle leur a parlé."

e. is asn tssiwl ?
est-ce que cl. dat.3pl 3f.sg+parler+Pr+perf.
"est-ce que à eux/elles elle a parlé? = Est-ce qu'elle leur a parlé?"

f. *is tssiwl asn ?
est-ce que 3f.sg+parler+Pr cl. dat.3pl.

(20) a. nta ay tn igran.
lui c'est cl. ac.3pl ayant jeté

"C'est lui qui les a jeté(e)s"

b. *nta ay iɛlan tn
lui c'est ayant vu cl. ac.3pl

c. nta ay asn issiwln.
lui c'est cl. dat.3pl ayant parlé
"C'est lui qui leur avait parlé".

d. *nta ay issiwln asn.
lui c'est ayant parlé cl. dat.3pl.

(21) a. argaz lli t inγan…
homme qui cl. ac.3f.sg ayant tué
"L'homme qui l'a tuée…"

b. *argaz lli inγan t
homme qui ayant tué cl. ac.3f.sg

c. tanatkra lli as tsγit…
tapis que cl. dat.3sg 2sg+acheter+Pr+perf
"Le tapis que tu lui as acheté…"

d. *tanka lli tsγit as
tapis que 2sg+acheter+Pr cl. dat.3sg

Ces structures comportent toutes un C lexicalement exprimé, en l'occurrence *is* interrogatif en (19), *ay* de focalisation en (20) et *lli* de la relative en (21). Il en résulte que les clitiques accusatifs et datifs sont en position de proclise, comme il apparaît en (19b, e), (20a,c) et (21a, c). La position de proclise est obligatoire pour les clitiques en question, comme il ressort de l'agrammaticalité de (19c,f), (20b, d) et (21b, d), dans lesquelles lesdits morphèmes occupent la position d'enclitique.

b- Si Neg ou son spécifieur est lexicalement exprimé, la proclise est également la seule option possible pour les clitiques accusatifs et datifs. A titre d'illustration, les données suivantes :

(22) a. ur t ɛlix.
Neg cl. ac.3f.sg voir+Pr+lsg
"Je ne l'ai pas vue."
b. *ur ɛlix t
Neg voir+Pr+lsg cl.ac.3f.sg

c. ur sar t ɛlix.
jamais cl. ac.3f.sg voir+Pr+nég+lsg
"Jamais je ne la verrai."

d. *ur sar εlix t.
jamais voir+Pr+lsg cl. ac.3f.sg

e. ur asn tssiwl.
Neg cl. dat.3sg 3f.sg+parler+Pr
"Elle ne leur a pas parlé."

f. * ur tssiwl asn.
Neg 3f.sg+parler+Pr cl. dat.3pl.

g. ur sar asn issiwl.
jamais cl. dat.3pl 3m.sg+parler+Pr
"jamais à eux/ elles il parlera = Jamais il ne leur parlera."

h. *ur sar issiwl asn.
jamais 3m.sg+parler+Pr cl. dat.3pl.

Comme nous le constatons, lorsque *ur*, tête de NegP ou un opérateur négatif tel que *ur sar* "jamais" est présent, les clitiques accusatifs et datifs sont en position de proclise ; (22a, c,e,g) en sont des exemples. L'enclise est, par conséquent non permise comme le montre le caractère mal formé des structures (22b, d, f, h).

c- Les têtes fonctionnelles de TP et de AspP dominent un élément lexical. Il s'agit en l'occurrence de *la* [+imperf] (ainsi que ses variantes *da*, *ha, a, al, ar*) et de *ad* [+Fut] et ses variantes *ra*/*γa* (*cf.* 2.2.1.) qui ont pour propriété d'attirer les clitiques en amazighe en général, de sorte qu'ils se trouvent en proclise. Ainsi en est-il des exemples qui suivent :

(23) a. ad t εlux[132].
Fut cl. ac.3f.sg voir+A+lsg
"Je la verrai."

b. *ad εlux t.
Fut voir+A+lsg cl. ac.3f.sg

c. ad as ssiwlx.
Fut cl. dat.3sg parler+A+lsg
"Je lui parlerai."

[132] L'interprétation phonétique de cette phrase est : [atεlux]. Le morphème *ad* est réduit à *a* en raison du processus phonologique de l'assimilation qui affecte *d* et *t* ; c'est pourquoi *d* n'apparaît pas en surface.

d. *ad ssiwlx as.
Fut parler+A+lsg cl. dat.3sg

e. la tn iggar.
part.asp. cl. ac.3pl 3m.sg+jeter+AI
"Il les jette (souvent)." ou "Il est en train de les jeter."

f. *la iggar tn
part.asp. 3m.sg+jeter+AI cl. ac.3pl.

g. la asn issawal.
part.asp. cl. dat.3pl 3m.sg+parler+AI
"à eux/elles il parle = Il leur parle souvent."

h. *la issawal asn
part.asp. 3m.sg+parler+AI cl. dat.3pl

Il ressort de ces faits que *la / ad,* têtes respectives de AspP et TP, ont la propriété d'attirer les clitiques au même titre que C et Neg. C'est pourquoi les clitiques sont en position de proclise dans (23a, c, e, g), seule position permise comme le montre l'agrammaticalité des structures (23b, d, f, h), dans lesquelles les clitiques accusatifs et datifs apparaissent comme enclitiques.

Il est important de noter que lorsqu'une structure comporte plusieurs têtes fonctionnelles qui constituent sa SF, la propriété d'attraction du clitique revient à T ou Asp ; autrement dit, au noeud fonctionnel le plus bas, comme le requiert la MLC *(cf.* chapitre 1, (10)). Considérons les phrases suivantes :

(24) a. is ur tn tsγit ?
est-ce que Neg cl. ac3pl 2sg+voir+Pr
"Est-ce que tu ne les a pas achetés?"

b. *is tn ur tsγit ?
est-ce que cl. ac.3pl Neg 2sg+acheté+Pr

c. is ur as tssiwlt ?
est-ce que Neg cl. dat.3sg 2sg+parler+Pr
"Est-ce que tu ne lui as pas parlé?"

(25) a. is ur d ad tn isγ ?
est-ce que Neg c'est Fut cl. ac.3pl 3m.sg+voir+A
"Est-ce qu'il ne les achètera pas?"

b. * is tn ur d ad isγ ?
est-ce que cl. ac.3pl Neg c'est Fut 3m.sg+achetér+A

c. is ur tn d ad isγ ?
est-ce que Neg cl. ac.3pl c'est Fut 3m.sg-acheté+A

d. is ur d ad as issiwl ?
est-ce que Neg c'est Fut cl. dat.3sg 3m.sg+parler+A
" Est-ce qu'il ne lui parlera pas?"

(26) a. is ur lli t uɛllun ?
est-ce que Neg imperf cl. Ac.3f.sg voir+AI+3pl
"Est-ce qu'ils ne la voient pas (souvent)?"

b. *is ur t lli uɛllun ?
est-ce que Neg cl. ac.3f.sg imperf voir+AI+3pl.

c. *is t ur lli uɛllun ?
est-ce que cl. ac.3f.sg Neg imperf voir+AI+3pl.

d. is ur lli as ssawaln ?
est-ce que Neg imperf cl. dat parler+AI+3pl.
"Est-ce qu'ils ne lui parlent pas (souvent) ?"

(24a, c) comportent deux têtes fonctionnelles pleines : *is* interrogatif et *ur* négatif. Il en résulte que le clitique s'affixe, en surface, à *ur* qui est inférieur dans la hiérarchie de la SF de la phrase au C *is*. Si la règle est inversée, une malformation en résultera, comme le montre (24b). Quant à (25) et (26), elles sont caractérisées par l'emploi des trois têtes fonctionnelles : *is* interrogatif, *ur* négatif et *ad/la* (temporel/aspectuel). Les deux dernières sont en distribution complémentaire. En conséquence, *ad* attire le clitique en (25a, d) et *lli* (variante négative de *la*) en (26a, d). Si le clitique accusatif ou datif s'adjoint à une tête supérieure, qu'elle soit C ou Neg, il y aura une agrammaticalité comme celle observée en (25b, c) et (26b, c).

Il est à remarquer que les structures impératives présentent la même distribution des clitiques. Si l'impératif est positif, il y a enclise ; s'il est négatif, ce qui nécessite l'emploi de *ur*, il y a proclise. Les phrases suivantes en sont une illustration :

(27) uš as tn !
donner+imp+2sg cl. dat.3sg. cl.ac.3pl.
"Donne les lui!"

(28) ur as tn iki !
Neg cl.dat.3sg. cl. ac.3pl. donner+AI+imp+2sg.
"Ne les lui donne pas !"

Nous avions posé l'hypothèse (*cf* 2.3.1.3.d) que les impératives positives en tamazighte ne comporteraient pas de projection fonctionnelle de temps. Ce postulat est appuyé par deux constats : a) le verbe apparaît à l'aoriste que d'aucuns appellent "la forme nue" du verbe, ou à l'aoriste intensif ; b) le clitique figure en enclise à défaut d'une tête fonctionnelle lexicale plus haute dans la SF qui le recevrait. Le résultat est une structure du genre (27), où les deux clitiques *as* "lui" et *tn* "les" sont des enclitiques.

En revanche, les impératives négatives -cas de (28)- présenteraient une projection NegP, dont la tête est *ur*, et une projection de l'aspect qui expliquerait la forme morphologique du verbe, à savoir l'aoriste intensif (*voir* 2.1.4.2.). L'emploi du marqueur de négation *ur* expliquerait donc la position de proclise des deux clitiques en (28).

Ainsi, deux points essentiels sont à retenir concernant la proclise : a) elle est liée à la présence d'une tête fonctionnelle pleine ; b) la tête fonctionnelle la plus proche de V est celle qui motive le mouvement du clitique, en l'occurrence *la* aspectuel ou *ad* temporel. En leur absence, d'autres têtes fonctionnelles supérieures attirent les clitiques. Nous verrons, par la suite et avec plus de détails, ce qui motive le mouvement des clitiques ainsi que les positions vers lesquelles ils se déplacent en cas d'enclise et de proclise.

Il est notable que le comportement des clitiques en amazighe d'une manière générale est proche de celui des clitiques dans d'autres langues qui connaissent à la fois l'enclise et la proclise. C'est le cas de l'italien et de l'espagnol où la proclise est le fait des phrases finies et l'enclise celui des phrases non finies :

(29) a. Lo conosco
I know him

b. Vorrei conoscerlo
I would like to know him

c. Non farlo
Don't do it

d. Non lo fare
don 't do it

e. Fallo
Do it

(Belletti, 1993 : 101-102)

(30) a. Lo oimos.
b. Para oirlo...

(Uriagereka, 1995)

C'est aussi le cas du portugais européen standard dans lequel la proclise se présente dans des contextes analogues à ceux où elle se réalise en amazighe. En effet, elle y est dictée par des opérateurs de négation comme *não* "ne pas" ou *Ningém* "personne" (31a, b, c), des Cs lexicalement exprimés (32), des opérateurs-wh (33), des NPs quantifiés, des éléments focalisés (34) et certains adverbes :

(31) a. O João não comprou.
João not CL-accus-3sing.masc bought
João didn't buy it

b. Ele pensou não lhe comprar o livro.
he thought not CL-dat-3sing buy the book
He thought he wouldn't buy him the book

c. Ningém se lava sem sabonete
nobody CL-refl-3 washes without soap
Nobody washes himself without saop

(32) Eles disseram que os amigos lhes deram livros.
they said-3pl that the friends CL-dat-3-pl gave books
They said their friends gave them books

(33) As pessoas a quem o contamos ficaram
the people to whom CL-accus-3singmasc told-lpl surpreendidas
were-3pl surprised
The people we told it were surprised

(34) A todos a leram (eles)
to all CL-accus-3sinmasc read-Past-3pl (they-nom)
To everyone they read it.

(Duarte & Matos, à paraître : 3-4)

Il apparaît que les clitiques accusatifs et datifs présentent un comportement similaire en amazighe et en portugais, comme le montre leur distribution dans les exemples donnés *supra.* En effet, les structures (31a, b, c) sont les correspondantes de (22 a, c, e, g) en AZ, (32) est analogue à (19b, e) et (34) est l'équivalente de (20a, c).

La proclise est donc un phénomène courant dans les langues naturelles. Mais la spécificité de chacune d'elles réside dans le fait que certaines (comme le français) admettent la proclise seulement (l'impératif positif et l'inversion du sujet en sont une exception), d'autres rien que l'enclise (l'AM et l'AS), d'autres encore présentent les deux phénomènes, à savoir l'enclise et la proclise. Font partie de ce dernier

groupe l'amazighe, l'espagnol, l'italien et le portugais, entre autres. Le point commun à ces quatre langues est que la proclise y est fortement motivée : par le temps en espagnol et en italien, par des éléments qui, bien que de natures diverses, présentent une même propriété en amazighe et en portugais, à savoir qu'ils sont dotés du trait opérateur, présents notamment avec les morphèmes interrogatifs, négatifs, temporels, aspectuels, entre autres.

Ainsi, le comportement syntaxique des clitiques accusatifs et datifs en AZ est identique, comme l'illustre leur distribution : les deux se présentent soit comme enclitiques, soit comme proclitiques (y compris dans les structures impératives), en fonction de la SF de la phrase. La position d'enclise est la moins marquée, si nous pouvons utiliser ce terme ; alors que la proclise est sa correspondante marquée, puisqu'elle dépend des facteurs signalés.

La distribution des clitiques qui vient d'être esquissée nous pousse à poser un certain nombre de questions relatives à la syntaxe des clitiques en amazighe :

a. Y a-t-il un mouvement syntaxique dans le cas de l'enclise? C'est une question tout à fait légitime, étant donné que le clitique apparaît après le verbe. Si mouvement il y a, le clitique s'adjoigne-t-il à V ou à une tête fonctionnelle donnée?

b. Qu'est-ce qui motive le mouvement des clitiques vers les différentes têtes fonctionnelles dans le cas de la proclise? Car nous estimons qu'il y a bien mouvement et les faits présentés *supra* confirment cette affirmation. Le mouvement, est-il lié à une propriété inhérente de ces têtes (ou de leur spécifieur) ou à une particularité des clitiques eux-mêmes? D'ailleurs, les DPs lexicaux accusatifs ou datifs ne peuvent subir les déplacements syntaxiques effectués par les clitiques.

c. Les clitiques se déplacent-ils en tant que tête ou en tant que projection maximale? Autrement dit : quel est leur statut en amazighe ?

d. Comment obtenir l'enclise et la proclise dans une séquence de clitiques, comme en (27) et (28) ?

4.2. Analyse des clitiques accusatifs et datifs

4.2.1. Les différentes approches

La cliticisation est parmi les phénomènes linguistiques qui ont très tôt bénéficié de l'intérêt des linguistes génératives, en raison du comportement singulier des clitiques par rapport aux DPs lexicaux, auxquels ils sont censés se substituer. C'est pourquoi elle a fait l'objet de diverses approches syntaxiques qui ont évolué en fonction des différents développements de la GGT ; de la théorie standard considérée comme classique (Chomsky, 1965) au PM (Chomsky, 1993, 1995).

Mais deux approches fondamentales se distinguent : l'analyse par mouvement initiée par Kayne (1975) et l'analyse par génération basique qui se présente comme l'antipode de la première. Considérons-les brièvement.

4.2.1.1. L'analyse par mouvement

C'est la plus ancienne analyse des clitiques dans le cadre de la GGT. Elle est représentée par Kayne, 1975, 1989a, 1994 ; Ouhalla, 1988, 1989 ; Sportiche, 1990 ; Sadiqi, 1992 ; Belletti, 1993, 1995 ; Haegeman, 1993 ; Duarte et Matos (à paraître) ; entre autres. Kayne (1975) est le premier à poser les jalons de cette analyse en proposant la règle -devenue classique- de Placement de Clitique (PL.CL). Elle déplace le clitique, considéré comme une tête, de sa position d'origine, qui est celle de complément de V, et l'adjoint à V en S-structure ; ce qui engendre l'ordre cl-V en usage en français. La proclise est donc syntaxique[133]. Ainsi, PL.CL met en jeu le mouvement de tête-à-tête, lequel obéit aux différentes contraintes et principes selon les modèles : TSE, P&P ou PM.

Les études qui ont suivi celle de Kayne (*ibid*) s'en démarquent surtout en ce qui concerne le statut du clitique. S'il est clair que pour Kayne le clitique est une tête, d'autres, qui adoptent l'hypothèse de DP, assument qu'il est hybride. Ainsi, il peut être considéré à la fois comme tête et comme projection maximale (Haegeman, 1993 ; Belletti, 1993, 1995 ; Chomsky, 1995...). En conséquence, pour Kayne le clitique, qui est de nature X°, se déplace comme tête ; pour d'autres, il se déplace en tant que X° et en tant que projection maximale, vu sa nature hybride. Il s'ensuit deux mouvements distincts du clitique : d'abord comme projection maximale vers une position spec, puis comme tête vers une catégorie fonctionnelle tête (cette question sera traitée plus loin avec plus amples détails).

Parmi les arguments fournis en faveur de l'analyse par mouvement, a) la distribution complémentaire entre un clitique accusatif, par exemple, et le DP lexical auquel il est associé, comme le montre (35c) où aucune pause ne sépare le DP *le livre* du reste de la phrase ; b) l'accord du participe avec le clitique accusatif antéposé (cas du français), illustré par (36b) :

(35) a. Il lit le livre.
b. Il le_i lit e_i
c. *il le lit le livre

(36) a. Il a acheté la maison.
b. Il l_i'a achetée e_i.
c. *il l_i'a acheté e_i.

[133] Nous laissons de côté l'enclise des nominatifs en français (inversion simple et complexe), auxquels Kayne (1983) réserve un traitement différent.

Ainsi, si les tenants de l'analyse par mouvement sont unanimes quant à la nature syntaxique de l'enclise et de la proclise, ils divergent sur la nature catégorielle des clitiques (X^0, XP ou les deux) ; ce qui a des incidences sur l'analyse effectuée, en fonction du postulat retenu relatif au statut du clitique.

4.2.1.2. La génération basique des clitiques

La deuxième analyse des clitiques est celle qui est qualifiée de génération basique ou d'hypothèse de l'affixe ("the Affix Hypothesis" selon Duarte et Matos), par opposition à l'hypothèse de DP. Selon cette deuxième approche, les clitiques sont des affixes générés basiquement dans leur position de S-structure. En d'autres termes, ils constituent une partie intégrante d'une tête lexicale (V par exemple, comme en français) ou fonctionnelle, selon les langues. Quant à la position objet, elle est occupée par une cv, pro ou PRO[134], et le clitique fonctionne comme une marque d'accord.

Etant un affixe et partant une marque d'accord, le clitique n'est pas un argument. Il en résulte qu'il n'occupe pas une position-A et se trouve exclu de la relation de liage, telle qu'elle est conçue dans le modèle des P&P. Parmi les tenants de cette approche des clitiques, Strozer, 1976 ; Rivas, 1977 ; Jaeggli, 1982 ; Borer, 1983 ; Sportiche, 1983 ; Burzio, 1986 ; Rouveret, 1987 ; entre autres.

Un des arguments qui corrobore l'hypothèse de la génération basique et affaiblit l'analyse par mouvement est fourni par les structures à clitiques redoublés du genre:

(37) Je lui ai parlé à Jean[135].

(38) a. I-am vazut pe Popescu.
him-have-I ssen OM (romanian)

b. Lo vimos a Juan.
him-saw-we Juan (River Plate Spanish)

(Sportiche, 1992 : 10)

---

[134] Sportiche (1983) soutient que les clitiques nominatifs, accusatifs, datifs, réciproques et réflexifs du français sont dans une relation d'accord avec la cv qu'ils identifient, laquelle relation est régie par une condition de localité, à savoir le gouvernement. C'est ainsi qu'il considère la cv identifiée par un clitique accusatif ou datif comme pro, celle identifiée par un réflexif ou un réciproque comme PRO. Rouveret (1987 : 150) adhère à l'hypothèse de Sportiche et affirme "que les clitiques n'ont aucun statut positionnel. En tant qu'éléments affixes, ils ne se distinguent pas de la tête à laquelle ils sont attachés. De ce fait, ils fonctionnent comme de simples marques d'accord". Rouveret (*ibid:* 149) précise que les clitiques accusatifs "jouent un rôle crucial dans le processus d'identification lexicale de la position qu'ils redoublent".

[135] Cette structure n'est pas acceptable en français standard, elle appartient plutôt au français avancé (Zribi-Hertz, 1994).

Les défenseurs de l'analyse par mouvement considèrent l'élément lexical qui redouble le clitique comme un adjoint ou une dislocation à droite (Hurtado, 1984), ceux soutenant la génération basique, dont Jaeggli (1986), le considère comme un argument et le clitique serait un affixe.

Un autre argument est celui des clitiques inhérents ou sans source, comme dans l'exemple suivant, dû à Sportiche (*ibid* : 18) :

(39) Je t'achèterais un cadeau pour Pierre.

Dans cette structure, le clitique datif *t'* (*te*) n'a pas de DP correspondant. Aussi sa fonction n'est-elle pas de lier un argument, comme le souligne Sportiche. Il est donc possible de considérer ce genre de clitique comme une partie de l'entrée lexicale du verbe. Mais, comme le note à propos Sportiche (*ibid*), cet argument est également problématique pour l'hypothèse de la génération basique, puisque le clitique est supposé être toujours lié à une position argumentale.

c. Une autre approche essaie de concilier les deux types d'analyse des clitiques : Sportiche (1992), qui en est l'auteur, part du constat suivant : "Both movement and base generation are correct and this is what we will propose" (Sportiche, *ibid* : 4). Il fait deux suppositions : a) les clitiques sont générés basiquement en tant que X^0, plus précisément, en tant que tête de leur propre projection maximale ClP, b) Un mouvement est possible dans les structures à clitiques. Ainsi, une structure comme (40) aura la représentation (41) :

(40) Marie les_i aura présentés $_i$ XP* à Nick.

(41) $[_{AccP}$ DP^$[_{Acc}$ les […aura présentés DP*$_{+acc}$…]]]

(Sportiche, *ibid* : 4)

Le clitique *les* dans (41) est la tête de AccP[136] où il est généré basiquement et le DP* +acc qui lui est associé se déplacera en FL pour être dans une relation spec-tête avec le clitique. Le clitique accusatif, selon Sportiche, est comparable au C [+wh] ou à la tête de NegP qui exige un opérateur dans la position spec. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si l'auteur propose le critère du clitique par analogie au critère-wh (May, 1985) et au critère-neg (Haegeman, 1995). Quant aux datifs, l'auteur les considère comme des marques d'accord fonctionnant comme tête de $Agr_{OI}P$ où se vérifie le cas datif, parallèlement à Agr_s et $Agro_o$.

Ainsi, Sportiche (*ibid*) exploite les deux types d'analyse pour expliciter le comportement des accusatifs, d'une part et pour distinguer entre les accusatifs et les datifs d'autre part ; ces derniers étant tête de $Agr_{OI}P$. L'analyse que préconise Sportiche se distingue donc de l'analyse par mouvement en ce que ce dernier n'est pas supposé être celui du clitique, mais plutôt celui du DP qui lui est associé. Elle se démarque de l'hypothèse de la génération basique en ce qu'elle insiste sur l'existence du mouvement du DP à côté de la génération basique du clitique.

La question qui se pose est de savoir laquelle de ces approches est la plus appropriée pour rendre compte du comportement syntaxique des clitiques accusatifs et datifs de l'amazighe ?

---

[136] Pour sportiche (1992), chaque clitique (accusatif, datif, génitif, réflexif…) constitue la tête de sa propre projection maximale qu'il appelle la voix du clitique (*Clitic voices*). Ainsi, il distingue la voix nominative, accusative, dative…, comme dans la structure suivante :

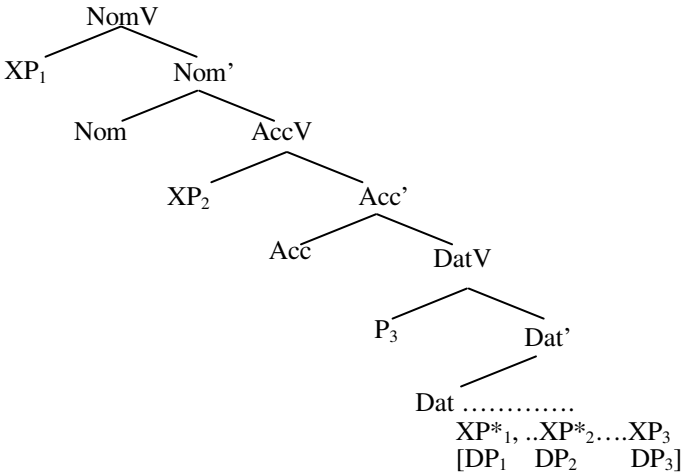

(Sportiche, *ibid:* 23)

Sportiche s'inspire donc de l'analyse des grammairiens traditionnels qui considèrent le réflexif en français, par exemple, comme une voix.

4.2.2. Analyse des clitiques accusatifs

4.2.2.1. Mouvement des clitiques

Nous avons vu que les clitiques accusatifs en amazighe, tout comme les datifs, présentent une double distribution : ils peuvent apparaître comme enclitiques ou proclitiques, en fonction des spécificités des têtes fonctionnelles qui composent la SF de la phrase (*cf.* 4.1.2.). D'où la légitimité de la question (a) que nous reprenons et que nous appliquons à l'accusatif : y a-t-il un mouvement syntaxique dans le cas de l'enclitique accusatif ? C'est une question qui s'impose, étant donné qu'en surface, ledit clitique apparaît en position postverbale ; ce qui pourrait être vu comme le résultat du mouvement du seul verbe.

Notre hypothèse est que les clitiques accusatifs en AZ, qu'ils soient enclitiques ou proclitiques, font l'objet d'un mouvement syntaxique. Rappelons que parmi les postulats de ce travail :

a- Le mouvement explicite du verbe au prétérit vers Asp puis puis T pour la vérification de ses traits aspectuo- temporels et du trait [V] des deux têtes. A l'aoriste et à l'aoriste intensif, le verbe se déplace implicitement vers les deux têtes.

b- Le mouvement implicite du sujet vers [spec, TP]. Cette dernière supposition implique qu'en syntaxe, le sujet reste dans [spec, V]. Aussi si le clitique ne se déplace pas aurons-nous une structure agrammaticale où le clitique sera séparé du verbe par le sujet lexical, comme en (43), la correspondante malformée de (42) :

(42) iɛla t umas.
3m.sg+voir+Pr cl. ac.3f.sg frère+son+Nom.
"Son frère l'a vue."

(43) *iɛla umas t.
3m.sg+voir+Pr frère+son+Nom.cl. ac.3f.sg

Or, en amazighe en général, un clitique accusatif ne peut être séparé du verbe, en surface, que par un autre clitique, en l'occurrence un datif :

(44) ušix as t.
donner+Pr+lsg. cl. dat.3sg. cl.ac.3f.sg.
"Je la lui ai donnée."

Il en est de même de la proclise, conditionnée, comme nous l'avons déjà vu, par des éléments fonctionnels lexicalement exprimés et qui ont une portée comme C et Neg. L'absence du mouvement syntaxique du clitique, par opposition à celui du verbe, aura pour conséquence une structure agrammaticale du genre (46), correspondant à la structure bien formée (45) :

(45) ur t iɛli wmas.
Neg cl. ac.3f.sg. 3m.sg+voir+Pr+nég frère+son+Nom.
"Son frère ne l'a pas vue."

(46) *ur iɛli wmas t
neg 3m.sg+voir+Pr+nég frère+son+Nom.cl. ac.3f.sg

Supposer que le clitique ne quitte pas sa position d'origine (position complément du verbe) revient à faire le même postulat pour le verbe, du moins pour la dérivation de l'enclise. C'est en effet l'hypothèse de Sadiqi (1996 : 17) pour qui le verbe ne se déplace pas lorsque C, Neg ou l'auxiliaire *kk* sont présents, autrement dit, dans le cas de la proclise :

> "These heads [clitics] do not move to operator-like elements such as C, NEG or *kk*, a fact which strongly suggests pure adjacency, contrary to appearance. If clitic movement is not involved in such cases, a crucial question inevitably arises: why does V not raise when C, NEG or *kk* are involved?"

Or, il a été déjà dit que l'aspect et le temps en AZ (en tamazighte en général) sont identifiés morphologiquement ; ce qui explique le caractère fort du trait [V] de Asp et T. De même, nous avons vu que la tête fonctionnelle Neg sélectionne TP comme complément et qu'elle attribue le trait [nég] à T (*cf* section 2.3.1.3.), lequel trait se réalise sur le verbe au Pr (47) ou sur la particule aspectuelle *la*, par le biais de l'affixe *-i-* :

(47) ur t ɛlix.
Neg cl. ac.3f.sg voir+Pr+nég+lsg
"Je ne l'ai pas vue."

Aussi le verbe, spécifié pour tous les traits formels dont ceux du temps, d'aspect et de négation, doit-il se déplacer au moins jusqu'à T pour vérifier les traits en question et, en même temps, les traits forts de Asp et de T d'un côté, pour être adjacent au marqueur de négation *ur* qui légitime le trait [nég], d'un autre côté. Si le clitique reste en arrière, le résultat sera indésirable, comme en témoigne (48b) qui est la représentation syntaxique de (48a) :

(48) a. *ur ɛlix t.
Neg voir+Pr+Nég+lsg cl. ac.3f.sg.

b.*

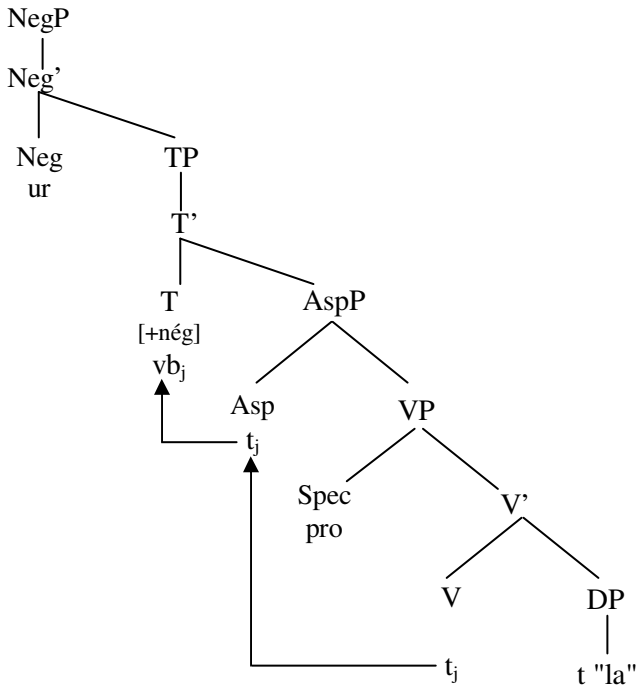

(48b) illustre le mouvement du verbe en AZ. Il attérit dans T où il vérifie à la fois le trait [V] de T et le trait [neg] attribué à ce dernier. Le clitique ne s'est pas déplacé en syntaxe, une agrammaticalité en est résultée, car le clitique est en position d'enclise dans un contexte qui nécessite la proclise : la présence de Neg. Il y a donc bien une interaction entre le mouvement du verbe et celui du clitique.

Il est à noter que la structure (48b) est différente de celle que propose Sadiqi (*op.cit.*) et qui comporte une projection agr_oP. La tête de cette dernière est le

clitique accusatif qui y est généré basiquement[137]. Selon l'hypothèse de Sadiqi, le verbe ne se déplace pas en présence de C ou de Neg. Le résultat est la proclise qui est le produit de l'adjacence entre le clitique et les têtes en question. Mais, comme nous venons de le voir, des raisons d'ordre morphologique rendent impératif le déplacement du verbe en syntaxe. C'est pourquoi le clitique doit, lui aussi, se déplacer explicitement.

Nous retenons donc comme approche des clitiques accusatifs de l'AZ (et de la variante tamazighte en général) l'analyse par mouvement initialement proposée par Kayne (1975).

---

[137] Sadiqi (*ibid* : 13) donne la structure (iii) qui est la représentation syntaxique de (i) et (ii):

(i) sRa-n-tt iregzen.
bought-they-it men
The men bought it.

(ii) iregzen sRa-n-tt.
men bought-they-it
The men bought it.

(iii)

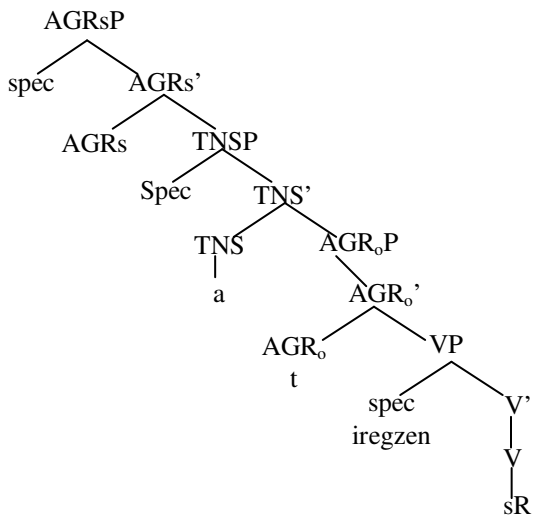

Dans cette structure, le clitique t est tête de AGRoP. Pour dériver l'enclise, le verbe se déplacera dans TNS puis AGR_s, ce qui donne *sRa-n-* tt. Pour obtenir la proclise, le verbe ne se déplacera pas. Quant au clitique, il reste dans sa position de base : Agr_o. Ainsi, pour Sadiqi (*ibid*), le mouvement du verbe opère dans le cas de l'enclise, il est neutralisé dans le cas de la proclise. Donc, deux façons différentes pour expliquer les deux positions des clitiques accusatifs.

4.2.2.2. Statut catégoriel des clitiques accusatifs

Si l'hypothèse du mouvement des clitiques accusatifs est juste, alors quel est leur statut catégoriel ? Plus précisément, sont-ils une tête (X°) ou une projection maximale (XP) (question d)? Deux hypothèses se dégagent dans les différentes analyses syntaxiques ayant trait à ces pronoms affixes :

(i) Les clitiques sont des têtes, *i.e.*, des catégories X^0 ne comportant ni spécifieur, ni complément, générées dans la position complément de V. Cette hypothèse est adoptée par Kayne (1975, 1989, 1994), Ouhalla (1988, 1989), Sadiqi (1992), entre autres. Le déplacement du clitique est de ce fait un cas de mouvement de tête-à-tête, régi par la contrainte sur le mouvement des têtes (HMC) dans le modèle des P&P, par la MLC "Minimal link Condition" dans le PM (*cf.* chapitre 2, (10)) .

(ii) Les clitiques sont des D de DPs objets de V, c'est pourquoi l'on parle d'hypothèse de DP. Ils sont, dans l'optique de cette analyse, des catégories fonctionnelles qui ne peuvent sélectionner un NP complément, n'ayant pas de restriction lexicale, comme le souligne Belletti (1993)[138]. Les clitiques auraient donc une structure comme en (49) :

(49)

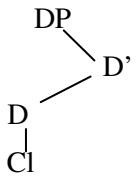

(Belletti, 1995 : 4)

Dans le PM, le noeud intermédiaire D' n'étant plus nécessaire, à moins qu'un trait fort ne motive la projection de la position spec, nous aurons pour le clitique une structure simplifiée de la forme (50) :

(50)

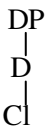

L'avantage d'une structure telle que (49) ou sa varainte (50) est qu'elle permet au clitique de se déplacer comme projection maximale vers une position spec ou comme tête vers une autre position tête. C'est la raison pour laquelle elle est adoptée par plusieurs auteurs, et ce depuis qu'elle a été préconisée par Abney

[138] Certains linguistes comme Cardinaletti (1993), Uriagereka (1995) soutiennent que le D clitique a un complément comme les vrais déterminants : il s'agit de pro.

(1987). Parmi ces chercheurs, Chomsky, 1995 ; Haegeman, 1993 ; Belletti, 1993, 1995 ; entre autres.

En ce qui nous concerne, nous faisons nôtre l'hypothèse de DP et considérons les clitiques accusatifs en AZ comme des D d'un DP ayant la structure (50). Nous estimons que cette supposition concorde avec les hypothèses assumées dans ce travail, en particulier l'abandon des projections fonctionnelles Agr_oP et Agr_sP de la SF de la phrase et l'adoption de l'hypothèse du *v*-VP (ou *v*P maximal) pour l'analyse des constructions transitives, à la lumière des postulats de Chomsky (1995, chapitre 4) (*cf.* 2.3.3.).

Ainsi, les clitiques accusatifs sont supposés être des D, têtes de DP à structure pauvre. Après leur sélection du lexique, ils sont insérés par *Fusion* dans la position complément de V, en tant que matrice de traits formels (traits-phi, cas...) et phonologiques. Un mouvement syntaxique les place en position d'enclise ou de proclise, en fonction des spécificités de la SF de la phrase, comme nous le verrons par la suite. Notre approche des clitiques accusatifs s'inscrit donc dans l'optique de l'analyse par mouvement, présentée succinctement *supra.* Dans ce qui suit, nous allons voir le proccédé de l'enclise et de la proclise dans la variante de l'amazighe à l'étude.

4.2.2.3. Dérivation de l'enclise

Il a été signalé précédemment que l'enclise constitue la position *non marquée* pour les clitiques en AZ et en amazighe en général. En effet, l'enclise s'observe dans des structures ne comportant pas de têtes fonctionnelles lexicalement réalisées du genre *is* [+wh], *ay* [+Foc], *ur* [+nég], *lli* relatif, *la* [+imperfl et *ad* [+Fut], ainsi que les variantes de ces deux dernières têtes. Les faits empiriques présentés en (l0b), (16), (17a) et (27) en sont une illustration. Considérons l'exemple suivant :

(51) ɛlan *tn* middn.
voir+Pr+3pl cl. ac.3pl. gens+Nom.
"ils ont vu les les gens = Les gens les ont vu (e)s."

Le clitique accusatif *tn* est en position d'enclise. Ayant posé l'hypothèse du mouvement du clitique, abstraction faite de la position où il figure en surface, deux questions se posent : a) qu'est-ce qui motive le mouvement du clitique? b) Vers quelle position se déplace-t-il ?

Commençons par la première question. Etant un D d'un DP à structure pauvre (50), selon l'hypothèse assumée dans ce travail, le clitique accusatif est une tête fonctionnelle. Pour Chomsky (1995), seules les catégories fonctionnelles ont des traits forts qui imposent d'être vérifiés, comme il est affirmé dans (1) que nous reprenons :

(52) "If F [feature] is strong, then F is a feature of a nonsubstantive category and F is checked by a categorial feature".

Donc, si l'enclitique en AZ effectue un mouvement syntaxique, c'est pour la vérification d'un trait morphologique fort. Nous souscrivons à l'hypothèse de Belletti (1993) et considérons le déplacement de l'enclitique accusatif comme étant motivé par la force du trait [+cas ac.]. Aussi le clitique devra-t-il se déplacer vers une position où ledit trait est susceptible d'être vérifié.

Nous nous démarquons ainsi de Chomsky (*op. cit.*) en ce que nous supposons que les catégories substantives, parmi lesquelles V, sont susceptibles d'avoir des traits forts à vérifier, de la même manière que les catégories fonctionnelles. C'est pourquoi nous posons un mouvement explicite de V -lorsqu'il est au Pr- vers Asp et T (*cf.* sections précédentes). Précisons aussi que nous supposons que la catégorie qui attire le clitique a également un trait à vérifier aussi bien que le clitique.

Concernant la deuxième question et qui a trait à la position vers laquelle se déplace l'enclitique accusatif, nous posons l'hypothèse qu'il s'agit d'une position spec d'une tête fonctionnelle, où il peut vérifier le cas accusatif. Ainsi, nous préconisons, contrairement à Kayne (1994), un mouvement de XP (et non X°) ; en d'autres termes, une substitution et non une adjonction à gauche d'une tête comme le propose Kayne (*ibid*).

Ainsi, l'enclitique accusatif en AZ se déplace pour la vérification du trait de cas. Il reste à déterminer la nature de la position vers laquelle il monte en syntaxe. Pour ce faire, considérons la structure (53) qui est la représentation syntaxique de (51) :

(53)

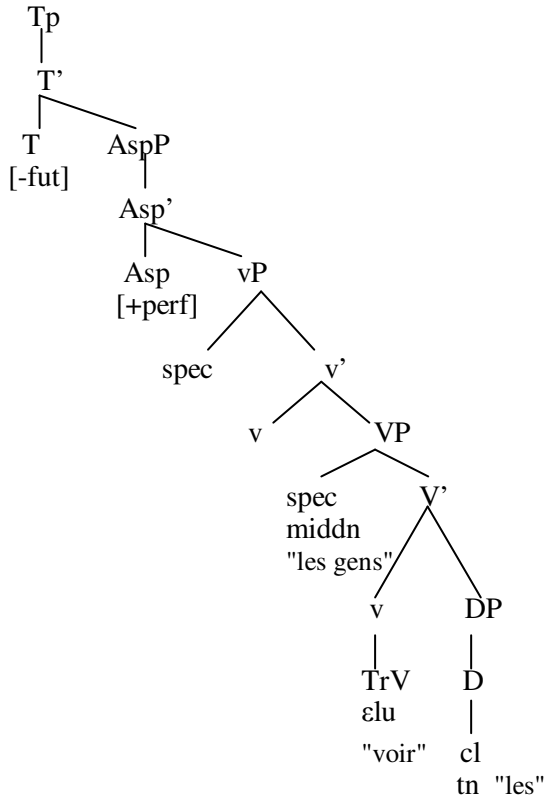

Cette structure appelle deux observations :

(i) Elle comporte la projection fonctionnelle vP (à distinguer de VP), légèrement différente de celle de Chomsky (1995) qui présente deux specs, selon l'hypothèse de la multiplicité des spécifieurs (*cf.* (206) et (207)). La projection vP de cette structure ne comporte qu'un seul spec qui accueillera l'objet direct. Quant au sujet, il occupe [spec, VP]. Le fait que le petit v à un spécifieur est le signe que v a des traits [V] et [D] forts. Ces derniers imposent le mouvement explicite de la tête lexicale V vers v (*the light verb*) et celui du clitique accusatif vers [spec, vP], de sorte qu'il se trouve dans une relation spec-tête avec v pour la vérification du trait de cas. La catégorie v joue en somme le rôle de Agr_o dans la première version du PM, où la SF de la phrase comportait Agr_s et Agr_o.

(ii) Le clitique accusatif est complément de la tête V, laquelle est constituée d'un ensemble de traits formels, dont certains nécessitent une vérification en syntaxe.

Deux mouvements explicites sont donc requis avant *Spell-* Out : le mouvement du verbe et celui du clitique. Comme le verbe est une tête, son déplacement ne peut se faire que vers une catégorie de rang catégoriel (X) et en respectant la MLC, définie en (10) du chapitre 1 et que nous répétons pour convenance :

> (54) "α [trait ou catégorie] can raise to target K only if there is no legitimate operation Move β targeting K, where β is closer to K".
>
> (Chomsky, 1995 : 296)

où *closer* est défini en termes de C-commande et d'équidistance. Cette dernière notion reçoit la définition suivante :

> (55) "y and β are equidistant from α if y and β are in the same minimal domain".
>
> (Chomsky, 1995 : 356)

Le domaine minimal est déterminé par les chaînes verbales. Autrement dit, le mouvement de V vers une tête fonctionnelle donnée engendre un domaine minimal, formé des positions de spécifieurs et de la position complément de V. La structure suivante explicite cette notion :

(56)

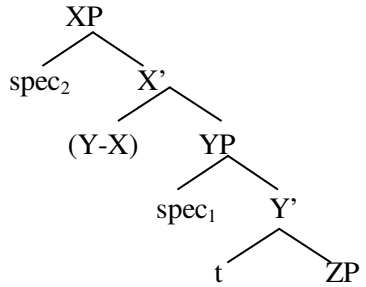

(Chomsky, 1995 : 298)

$Spec_1$ et $spec_2$ sont dans le domaine minimal de la chaîne créée par le mouvement de Y (CH = (Y, t) et sont en conséquence équidistants par rapport à ZP. Il en résulte que ZP peut passer par dessus $spec_1$ pour atteindre $spec_2$. L'équidistance est donc liée au mouvement de V qui crée à chaque fois un autre domaine minimal.

Ainsi, selon la MLC, une catégorie syntaxique de nature XP peut passer par dessus une autre qui est pleine, si cette dernière et la catégorie cible sont équidistantes, *i.e.,* se trouvent dans le même domaine minimal. Cette condition remplace celle de HMC (Chomsky, 1986) ainsi que la minimalité relativisée posée par Rizzi (1990a). Elle régit de ce fait les différents mouvements syntaxiques dans le PM.

Revenons à la structure (53) qui est la représentation syntaxique de (51). La catégorie lexicale V doit monter dans le petit v pour vérifier le trait [V] de ce dernier, créant un premier domaine minimal formé de [spec, *v*P], de [spec, VP] et du DP complément de V. Ensuite, V se déplace vers Asp puis vers T, formant de nouveaux domaines minimaux. A son tour, le clitique doit également effectuer un mouvement syntaxique en montant dans [spec, *v*P] pour deux raisons : vérifier son propre trait, à savoir le cas accusatif et vérifier le trait [D] du petit v à l'origine de [spec, *v*P]. Les deux processus de vérification ne peuvent opérer que dans une relation spec- tête ; c'est pourquoi le clitique se déplacera en tant que DP, puisque sa nature hybride le lui permet.

Ainsi, le clitique accusatif *tn* "les" se déplacera vers [spec, *v*P] en passant par dessus le sujet qui est dans [spec, VP]. Ce mouvement est tout à fait permis, sachant que les deux specs sont équidistants par rapport à la position du clitique, les deux appartenant au même domaine minimal. (53) aura la forme (57) à la suite du mouvement explicite du clitique et du verbe respectivement :

(57)

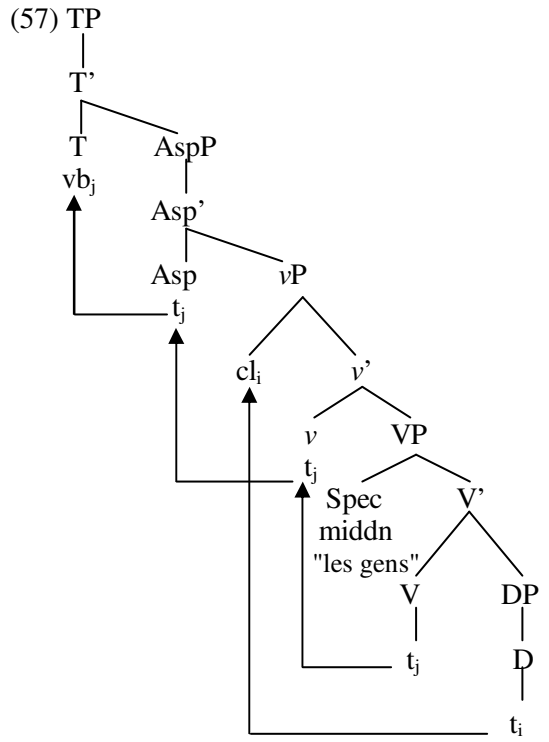

Dans la présente structure, vb est le complexe verbal formé des différentes adjonctions de V aux trois catégories têtes dans son cheminement vers T, en l'occurence, *v*, Asp et T. Le clitique, quant à lui, s'est déplacé vers [spec, *v*P] auquel il s'est substitué. Le trait [D] de T étant faible, le sujet est resté dans sa position

d'origine. Il vérifiera le trait de cas nominatif en FL. L'on obtient ainsi l'ordre V-cl-sujet ; en d'autres termes, l'enclise illustrée par (51).

Il est à préciser que cette analyse suppose que l'affixation du clitique à V se fait en FP, car en syntaxe, et comme nous le constatons en (57), le clitique est séparé de V par la trace de V dans Asp. V et le clitique occupent des noeuds différents. Mais le mouvement syntaxique est nécessaire pour la vérification des traits morphologiques du verbe et du clitique, ce qui entraîne l'enclise.

Par conséquent, si cette analyse est juste, le clitique accusatif en AZ se déplace en tant que XP dans le cas de l'enclise pour des raisons de cas ; ce qui explique son mouvement vers [spec, *v*P]. L'enclise s'obtient ainsi par un seul mouvement court et explicite du clitique. Ce dernier, en effet, effectue ledit mouvement au sein d'un seul domaine minimal. En revanche, le verbe effectue plusieurs mouvements vers des positions têtes supérieures en vue de la vérification de ses traits morphologiques ; ce qui explique l'ordre V-cl.ac.

4.2.2.4. L'enclise dans les structures impératives

En AZ, à l'instar de l'amazighe en général, l'enclise s'observe également dans les impératives positives, comme dans les langues romanes, l'AM et l'AS ; sauf qu'elle est la seule option pour les deux dernières langues. (58) et (59) sont une illustration de cet emploi du clitique accusatif :

(58) a. ɛlu *tn* !
voir +A+2sg cl. ac.3pl.
"Regarde-les donc!" ou "Va les voir !"

b. ɛluat *tn* ![139]
voir+A+2pl cl. ac.3pl.
"Allez les voir !"

(59) tqqn *tn* ![140]
AI+fermer+2sg cl.ac.3pl
"Ferme-les (souvent) !"

---

[139] Cette structure admet deux réalisations phonétiques en AZ :

(i) [ɛluyattn]

(ii) [ɛlattn]

Dans la première, il y a insertion de la semi-voyelle *y* qui brise l'hiatus résultant de la rencontre de la voyelle thématique - *u* et de la marque d'accord -*a* de *at.* Dans la seconde, il y a élision de la voyelle -*u* du verbe. Dans les deux formes, la rencontre des deux *t* (celui de la marque d'accord et celui du clitique accusatif) engendre un *t* tendu, noté *tt*.

[140] Cet exemple se réalise phonétiquement *tqqn itn* avec apparition de la voyelle *i* devant le clitique accusatif *tn* "les", laquelle n'a aucun rôle ni en syntaxe, ni en morphologie.

Ces structures montrent que l'impératif positif est formé soit à partir de l'A (58a, b), "forme nue" dépourvue de toute caractérisation morphologique d'ordre aspectuel ou temporel (*cf* 2.1.4.1.)) à l'exception des marques d'accord avec le sujet (manifestes à la deuxième personne du pluriel (58b) ; soit de l'AI (59). Nous posons que dans des phrases du genre (58a, b), ni T ni Asp ne se projettent dans leur SF. En revanche, en (59), il existe une projection AspP dans laquelle le verbe vérifie le trait aspectuel [+imperf].
Il est à noter, toutefois, que dans toutes les impératives, abstraction faite de la morphologie de leur verbe, il y a une projection fonctionnelle spécifique dont le verbe tire l'interprétation impérative. Nous souscrivons à l'hypothèse de Belletti (1995) qui préconise l'existence d'un opérateur Imp(ératif) dans [spec, CP], lequel lie une catégorie vide dans la position sujet qui s'interprète toujours comme étant la personne 2, [+/-pluriel] et [+/- inclusif], ce qui est conforme à la morphologie de l'impératif. La présence d'un opérateur nécessite une relation spec-tête avec une catégorie tête ayant le trait [OP], par analogie aux opérateurs interrogatifs et négatifs. C'est pourquoi Belletti (*ibid* : 28) propose le critère-Imp, formulé ainsi :

> (60) "Imperative Criterion: An imperative Op must be in a Spec-head relation with an imperative head and viceversa".

L'auteur attribue le trait [OP] au verbe, ce qui impose le mouvement explicite du verbe vers C, en vue de satisfaire le critère-Imp. Si nous adoptons l'hypothèse de Belletti, (58a) aura la représentation syntaxique suivante :

(61)

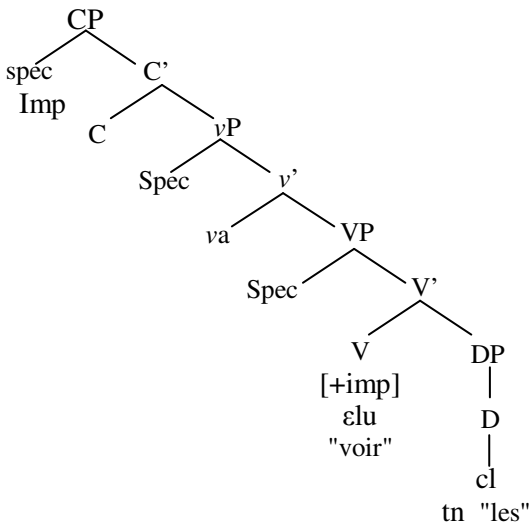

Le verbe étant affecté du trait [+Imp], il doit se déplacer dans C pour satisfaire le critère-Imp. Le clitique, quant à lui, va monter dans [spec, *v*P] pour vérifier le trait [accusatif], comme dans les structures non impératives examinées précédemment.

Ce mouvement est permis puisque les deux specs sont équidistants par rapport à la position du clitique. Là aussi, le clitique se déplace en tant que projection maximale et en une seule étape, comme dans l'analyse de l'enclise esquissée dans la section précédente[141]. (61) aura la forme (62), après application de Déplacer α qui déplace le verbe et le clitique en syntaxe :

(62)

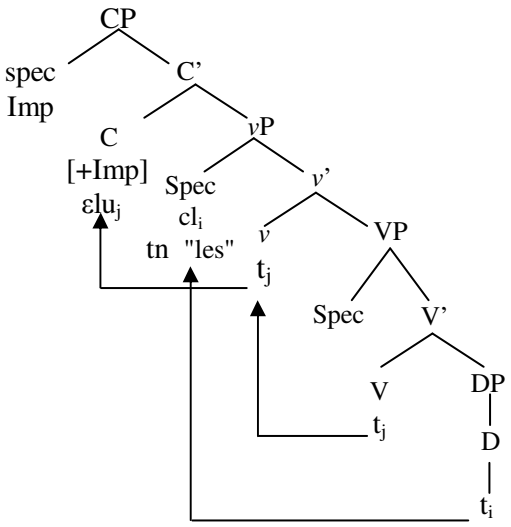

Quant à la structure (59), étant donné que le verbe à l'impératif y présente un morphème aspectuel morphologiquement identifié, sa structure fonctionnelle comporte une projection AspP, comme il a été signalé, laquelle s'ajoute à CP. Ainsi, nous obtenons (63) qui explicite les différents mouvements syntaxiques à l'origine de l'enclise dans une impérative à V marqué pour l'aspect imperfectif telle que (59) :

[141] Belletti (*ibid*) propose une analyse de l'enclise dans les impératives positives du français, sensiblement différente de la nôtre. En effet, elle postule une catégorie T vide, vers laquelle le clitique monte en tant que tête et s'y substitue. Le verbe, qui est déjà adjoint à Agr$_o$, s'adjoint à gauche du clitique ; le complexe obtenu monte vers C. Ce dernier mouvement est motivé par le critère-Imp.

(63)

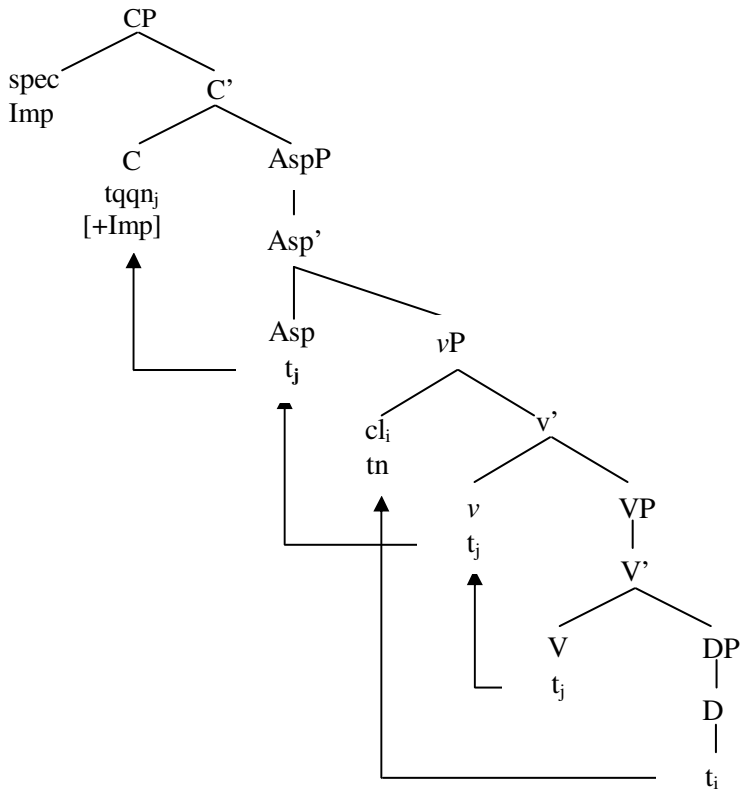

Dans cette structure, V a effectué trois mouvements explicites : d'abord vers *v* pour la vérification du trait [V] du petit *v*, ensuite vers Asp où il vérifie le trait d'aspect et enfin vers C pour satisfaire le critère-imp. Le clitique, en revanche, s'arrête dans [spec, *v*P], comme en (62).

En définitive, qu'il s'agisse de structures impératives positives (avec ou sans projection AspP) ou des structures affirmatives, l'enclise s'obtient par le même processus : mouvement du DP clitique vers [spec, *v*P] pour la vérification du trait de cas et mouvement cyclique du verbe vers *v*, Asp puis C dans le cas des impératives positives, vers *v*, Asp et enfin T dans le cas des structures affirmatives. Ce qui permet à V de vérifier ses traits morphologiques et partant, de vérifier le trait [V] des têtes fonctionnelles auxquelles il s'adjoint. Dans les deux cas, le clitique reste en arrière, alors que V monte vers des positions supérieures. Il s'ensuit que l'encliticisation est phonologique ; les traces séparant V et le clitique en syntaxe disparaissent en FP. Cette analyse est proche de celle consacrée à l'enclise en portugais européen où le phénomène en question est le résultat du mouvement de V vers une position extérieure à Agr_sP, laissant le clitique dans Agr_s (Madeira, 1992 ; Galves, 1992).

4.2.2.5. Dérivation de la proclise

Rappelons trois propriétés essentielles des proclitiques en AZ, comme c'est le cas de l'amazighe en général :

(i) Ils sont conditionnés par la présence des têtes fonctionnelles suivantes dans la SF de la phrase : *is* [+wh], *ay* [+wh ou +Foc], *1li* (et ses variantes *nna*/*da*) qui introduit une relative, *ad* [+Fut], *la* [+imperf] et les variantes de ces deux dernières. Les structures (19b), (20a), (21a), (22a, c) et (23a, e) illustrent cette caractéristique des clitiques.

(ii) En présence de plusieurs têtes fonctionnelles, le clitique accusatif s'affixe, en surface, à *ad* ou *la,* têtes respectives de TP et AspP, comme le montrent (25a) et (26a). Dans le cas contraire, *i.e.,* si le clitique s'adjoint à une tête supérieure à celles-ci, il en résulte une agrammaticalité, comme celle observée en (25b, c) et (26b, c).

(iii) Les clitiques, qu'ils soient accusatifs ou datifs, apparaissent à droite des têtes fonctionnelles en question, jamais à leur gauche. Ainsi en est-il de (19b) et (22a) - entre autres exemples - que nous reproduisons :

(64) is tn ɛlix ?
est-ce que cl. ac.3pl. voir+Pr+1sg
"Est-ce que je les ai vu(e)s ? "

(65) ur t ɛlix.
Neg cl. ac.3fsg voir+Pr+nég+1sg
"Je ne l'ai pas vue."

Il y a donc proclise par rapport au verbe, mais enclise par rapport à la tête fonctionnelle, en l'occurrence i*s* [+wh] en (64) et *ur* [+nég] en (65).

Ces trois propriétés nous poussent à poser les questions suivantes, qui subsument celles formulées à la fin de la sous-section (4.1.2.) :

a) Qu'est-ce qui motive le mouvement du clitique accusatif dans le cas de la proclise ?

b) Le clitique a-t-il un trait supplémentaire (en plus du cas accusatif) à vérifier ou bien le mouvement est-il lié à un trait spécifique de la catégorie fonctionnelle qui reçoit le clitique ?

c) Vers quelle catégorie fonctionnelle le clitique se déplace-t-il ?

d) Y a-t-il un seul mouvement comme dans le cas de l'enclise ou un mouvement en plusieurs étapes ?

e) Y a-t-il une adjonction du clitique dans le cas de la proclise ou une substitution comme nous le supposons pour l'enclise ?

A. Hiérarchie des têtes fonctionnelles et la proclise

Commençons par la propriété (ii) selon laquelle le clitique accusatif apparaît à droite de *ad* [+Fut] tête de *T* ou *la* [+imperf] tête de Asp, en présence de C, de Neg ou des deux à la fois. Si nous arrivons à expliciter ce comportement singulier du clitique, nous saurons au moins la position vers laquelle monte le clitique et qui engendre la proclise dans la langue à l'étude.

Ouhalla (1988 : 255) a posé la condition du CPC (*Clitic Placement Condition*) qui régit la distribution des clitiques dans la variante tarifite, formulée ainsi :

(66) "Clitics must attach to the highest affixal head in a clause"

Cette condition exclut V des têtes qui sont susceptibles de recevoir un clitique, en l'occurrence C, Neg et T, selon Ouhalla. L'auteur part de l'hypothèse que le clitique et la tête qui le reçoit sont de nature affixale et sont régis par le principe affixal (PA). Sadiqi (1992 : 22) émet des réserves quant à ce principe qu'elle considère comme étant limité s'il est appliqué à d'autres parlers, et suppose qu'il est beaucoup plus correct de parler de seconde position pour les clitiques : "these clitics must be in second position if movement is involved", dans la mesure où les clitiques, en amazighe en général, apparaissent à droite de la tête fonctionnelle qui les accueille.

Nous rejoignons Sadiqi quant au caractère limité du CPC posé par Ouhalla (*op. cit.*). S'il rend compte de la distribution du clitique accusatif en (25a), il fait de fausses prédictions comme le montre l'agrammaticalité de (25b. c). Considérons les structures suivantes :

(67) a. is tn ɛlix ?
est-ce que cl. ac.3pl voir+Pr+lsg
"Est-ce que je les ai vu(e)s ?"

b. ur tn ɛlix.
Neg cl. ac.3pl voir+Pr+nég+lsg
"Je ne les ai pas vu(e)s."

c. d ad tn ɛlux.
c'est Fut cl. ac.3pl voir+A+lsg
"Je les verrai"

d. la tn uɛllux.
part.asp cl. ac.3pl voir+AI+lsg
"Je les vois (souvent)."

(68) a. is ur tn ɛlix ?
est-ce que Neg cl. ac.3pl voir+Pr+nég+1sg
"Est-ce que je ne les ai pas vu(e)s ?"

b. is ur d ad tn ɛlux ?
est-ce que Neg c'est Fut cl. ac.3pl voir+A+1sg
"Est-ce que je ne les verrai pas ?"

c. is ur lli tn uɛllux ?
est-ce que Neg part.asp+nég cl. ac.3pl voir+AI+1sg
"Est-ce que je ne les vois pas (souvent)?"

Dans les structures (67a, b, c, d), la distribution du clitique accusatif *tn* "les" semble obéir à CPC proposée par Ouhalla (*op.cit.*). En effet, les structures de surface montrent que le clitique s'affixe au C *is* "est-ce que", seule tête fonctionnelle pleine de (67a), à *ur* négatif en (67b) qui ne comporte pas de C, et à *ad*/*la* temporelle/aspectuelle en (67c, d) ; ces deux dernières phrases ne comportant ni Neg, ni C. Nous pourrions supposer, comme l'a fait Ouhalla, que le clitique s'affixerait à la tête fonctionnelle supérieure dans la hiérarchie de la SF de la phrase et qu'en l'absence de cette dernière, le rôle reviendrait à la tête qui suit et ainsi de suite jusqu'à l'aboutissement à Asp. Cette dernière possibilité est illustrée par (67d).

Cette hypothèse n'est pas tenable comme le confirment les faits empiriques présentés en (68a, b, *c*). En effet, (68a) est un exemple d'une structure qui présente deux têtes fonctionnelles lexicalement réalisées, à savoir C et Neg. Le clitique, au lieu d'apparaître à droite du C *is* "est-ce que", se cliticise sur le négatif *ur*, deuxième tête dans la hiérarchie de la SF de la phrase. Cet état de fait a été vu par Ouhalla (1988) comme une conséquence du caractère bloquant de Neg, attesté dans d'autres langues comme les langues romanes (Kayne, 1989a). C'est pourquoi le clitique ne peut passer par dessus Neg comme le montre l'exemple (69) du tarifite et qui est analogue à (68) :

(69) a. *Hemmu ay-t ur- y-arzm-n sg-tghenjayt.
Hemmu wh-comp-it NEG n-opened-n with spoon
"It was Hemmu who did not opened it with spoon."

b. Hemmu ay-ur-t y-arzm-n sg-tghenjayt.
Hemmu wh-comp NEG-it n-opened-n with-spoon

(Ouhalla, *ibid* : 256)

Cependant, un fait important, illustré par les structures (68b, c) montre que le postulat selon lequel Neg constituerait une barrière pour le mouvement du clitique en amazighe n'est pas tout à fait juste. En effet, en (68b, c), trois têtes

fonctionnelles à caractère lexical sont présentes : *is*, *ur* et *ad/la*. Fait surprenant, dans les deux structures, le clitique s'affixe à *ad* temporel en (68b), à *la* (qui se réalise *lli*, le contexte étant négatif) aspectuel en (68c). Ces données infirment l'hypothèse du caractère bloquant de Neg et pousse à penser que cette propriété reviendrait plutôt à *ad/la*, têtes respectives de T et Asp.

La conclusion qui se dégage de cette confrontation des faits empiriques mettant en jeu les différentes têtes fonctionnelles de la SF, est que les clitiques accusatifs auraient un lien intime avec les catégories temporelle et aspectuelle *ad/la*, qui sont les plus basses dans la SF de la phrase. Seraient-ils attirés par un trait de T/Asp ou bien auraient-ils un trait fort qui exige une vérification dans une relation spec-tête avec les deux têtes ? C'est la question à laquelle nous essayerons de répondre dans la sous-section suivante. Nous retenons que l'affixation à C (67) ou à Neg (67b) est certainement phonologique.

B. Mouvement du clitique accusatif et les têtes fonctionnelles

Rappeler que parmi nos postulats relatifs aux clitiques accusatifs en AZ, leur mouvement syntaxique dans le cas de l'enclise et de la proclise. Pour l'enclise, nous avons émis l'hypothèse qu'elle s'obtiendrait par un seul mouvement explicite du clitique. Celui-ci se déplacerait comme projection maximale dans [spec, *v*P] où il vérifie le trait de cas et en même temps le trait [D] de *v*, parallèlement au mouvement du verbe qui monte cycliquement vers *v* puis Asp et enfin T pour la vérification de ses traits morphologiques. Il s'agit maintenant de voir si la proclise suit le même processus que l'enclise ou si elle implique d'autres mouvements et d'autres catégories fonctionnelles qui reçoivent le clitique. Considérons, à cet effet, la structure (67d) que nous reprenons et qui comporte une proclise déterminée par la tête aspectuelle *la* [+imperf] :

(70) a. la tn uɛllux.
part.asp cl. ac.3pl. voir+AI+imperf+lsg
"les je vois = Je les vois (souvent)."

b. *la uɛllux tn
part.asp. voir+AI+imperf+1sg cl. ac.3pl.

En syntaxe, (70a) aura la représentation suivante :

(71)

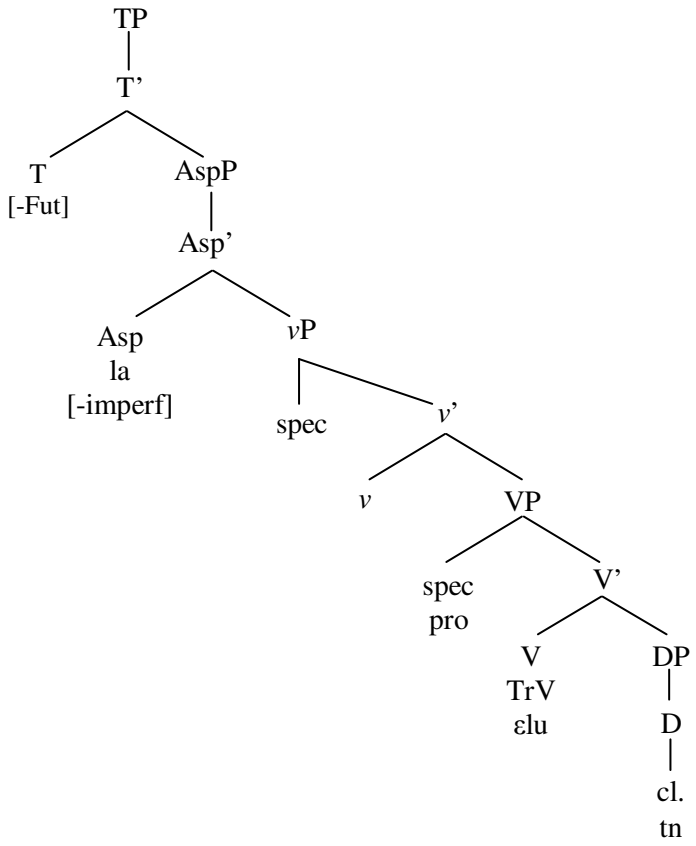

Si nous appliquons les règles de mouvement requises par l'enclise, nous aurons une structure telle que (72) qui présente les éléments dans un ordre non attesté, non seulement en AZ, mais en amazighe en général :

(72) *

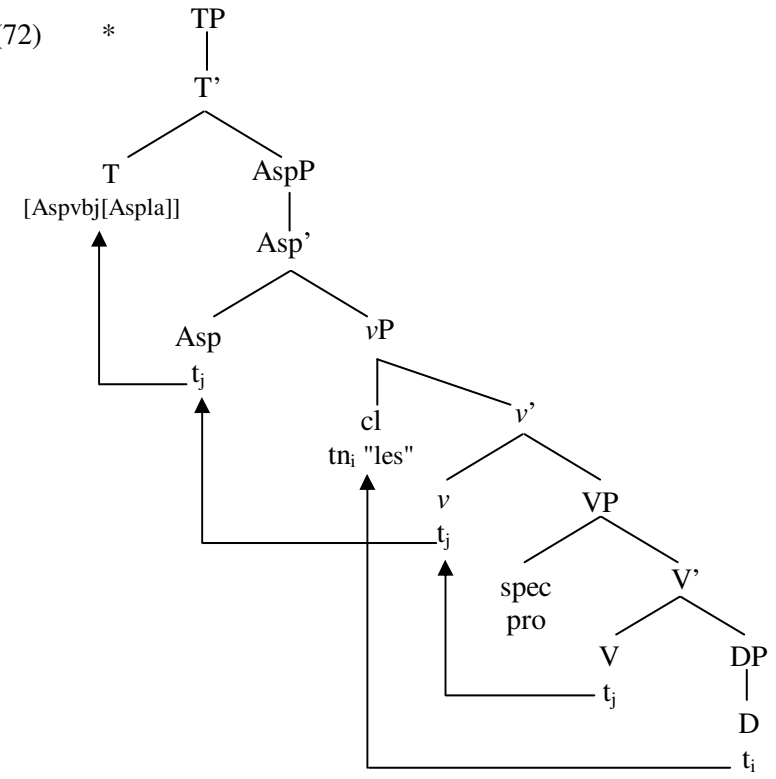

Dans cette structure, le clitique s'est déplacé dans [spec, *v*P] pour vérifier le trait de cas. Le verbe, quant à lui, a effectué plusieurs mouvements indiqués par les trois traces, comme en (57). Il s'est déplacé vers *v*, puis vers Asp où il s'est adjoint à gauche de la tête *la.* Enfin le complexe s'est déplacé vers T. Le résultat est l'ordre la-V-cl.ac qui correspond à la phrase agrammaticale (70b), laquelle présente une enclise alors que le clitique doit être en position de proclise, étant donné l'emploi de *la* aspectuelle.

Il est tout à fait plausible que le mouvement de V vers Asp est à l'origine de l'agrammaticalité observée en (72). Si le verbe avait effectué un seul déplacement en s'arrêtant à *v*, le clitique serait en position préverbale, ce qui donnerait une proclise en FP, où opère la cliticisation selon notre hypothèse. Il ressort de ce qui vient d'être affirmé que la proclise nécessite une analyse différente de celle qui a été proposée pour l'enclise.

Nous posons l'hypothèse suivante pour rendre compte du phénomène de la proclise : a) le mouvement du clitique accusatif vers [spec, *v*P] est le dénominateur commun à la dérivation de l'enclise et de la proclise en AZ ; b) en syntaxe, V ne monte ni vers Asp, ni vers T lorsque Asp domine *la* à trait morphologique [+imperf]. En d'autres termes, ses traits seront vérifiés en FL. V ne garde pas non plus sa position d'origine, mais monte dans le petit *v* pour vérifier le trait V de ce

dernier et en même temps, créer un domaine minimal, ce qui permettra au clitique de se déplacer dans [spec, *v*P], par dessus le sujet. Cette hypothèse va dans le sens de notre postulat relatif à la catégorie fonctionnelle Asp, à savoir que le trait [+imperf] n'est pas fort et ne nécessite pas le mouvement de V en syntaxe, contrairement à [+perf]. Par contre, nous avons supposé *supra* que T spécifié [-Fut] a un trait V fort, ce qui explique l'ordre VSO en AZ et en amazighe en général. Comment ce dernier trait sera-t-il vérifié si V ne se déplace pas explicitement?

Nous supposons que l'absence de mouvement de V vers les deux têtes fonctionnelles en présence de *la* s'expliquerait par l'origine verbale de cette particule (Laoust, 1924 ; Galand-Pernet, 1973-1979). En effet, *la,* qui est à la fois une catégorie fonctionnelle et garde un comportement de V dû à son origine verbale, bloquerait le mouvement de V puisqu'elle remplit le rôle de ce dernier. C'est ainsi qu'elle monte explicitement vers T pour vérifier le trait [V] de celui-ci et le quantifier en même temps (Guéron, 1995).

Ainsi, si nous appliquons les mouvements syntaxiques prédits par cette hypothèse à (71), nous obtiendrons la structure suivante qui est parfaitement grammaticale :

(73)

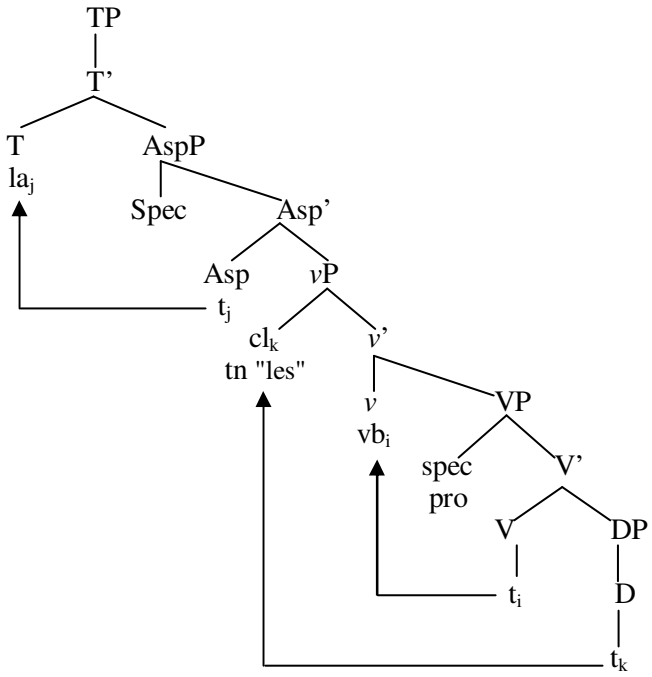

Comme nous le constatons, V effectue un seul mouvement court au sein du domaine de *v*. Il en est de même du clitique qui attérit dans [spec, *v*P] et de *la,* tête de Asp, qui monte et s'adjoint à T. Cette hypothèse permet de dériver un ordre attesté en AZ, à savoir *la-cl-V*, en d'autres termes la proclise illustrée par (70). Elle

a aussi l'avantage d'être simple, puisqu'elle ne met en oeuvre que des mouvements courts, qu'il s'agisse de V, du clitique ou de *la* aspectuelle, en conformité avec le principe du mouvement court (*Shortest Move*), préférable au mouvement long dans le PM. Ajoutons à ces avantages le déplacement du clitique en tant que DP dans [spec, *v*P], comme dans le cas de l'enclise.

Néanmoins, cette hypothèse n'est pas assez générale. En effet, si elle rend bien compte de la proclise conditionnée par *la,* tête de AspP, comme dans l'exemple que nous venons d'examiner, elle est limitée quant aux autres structures où le mouvement de V vers Asp et T est obligatoire. Tel est le cas des structures où Asp est spécifié [+perf] et qui comportent également C ou Neg (67a, b). Mais nous avons déjà posé que V ne monte vers Asp et T que si le premier est spécifié [+perf], le second [-Fut]. En d'autres termes, le mouvement de V vers les deux têtes n'est pas toujours explicite en AZ.

Nous pouvons donc maintenir cette hypothèse en supposant que V se déplace vers Asp en syntaxe s'il est spécifié [+perf], en FL si Asp est [+imperf], ce qui se traduit par l'emploi de *la.* Il en sera de même pour T : s'il a le trait [+Fut] qui entraîne l'insertion de *ad,* mouvement de V opèrera en FL, si le trait est [-Fut], le mouvement sera syntaxique.

Quant au clitique, il se déplace toujours, abstraction faite du caractère implicite ou explicite du mouvement de V. Concernant ce dernier point, trois possibilités se présentent :

(i) Souscrire à l'hypothèse de Kayne (1994) selon laquelle le clitique s'adjoint toujours à gauche des têtes fonctionnelles et la procliticisation en est une conséquence. Cette assomption n'est pas tenable pour les données de l'amazighe, sachant que les clitiques accusatifs et même datifs ou prépositionnels apparaissent toujours à droite des têtes fonctionnelles qui les attirent.

(ii) Postuler une adjonction des clitiques objets à droite des têtes fonctionnelles. Cette supposition est en contradiction avec l'hypothèse de Kayne *(ibid),* selon laquelle les adjonctions sont toujours à gauche. Nous écartons donc l'hypothèse de l'adjonction des clitiques, qu'elle soit à gauche ou à droite, au profit de la proposition exprimée en (iii).

(iii) Le mouvement du clitique accusatif est une substitution à une position spec et non une adjonction. Ajoutons à ce postulat que le proclitique accusatif effectue un mouvement supplémentaire (en plus de celui accompli vers [spec, *v*P]), à destination de [spec, TP] en présence de C et/ou Neg, à condition que T soit spécifié [-Fut] et Asp [+perf], comme nous le verrons dans les sous- sections c et d. Cela implique sans doute une relation entre le clitique comportant le trait de personne et T (Guéron et Hoekstra, 1992).

Cette proposition paraît convenable pour rendre compte de la proclise qui est déterminée en amazighe, en général, a) par les catégories têtes suivantes : *la* [+imperf], *ad* [+Fut], *ur* [+nég] et *is* [+wh] ou [+Foc], lesquelles résument les

principaux contextes où la proclise est de règle ; b) par la présence d'opérateurs négatif ou interrogatifs dont *ur sar* "jamais", *ag idj* (variante : *awd yun*) "personne" et *ma* "qu'est-ce que/qui est-ce qui". En outre, elle met en relief l'interaction entre le mouvement du verbe et celui du clitique.

Ainsi, nous adoptons l'hypothèse selon laquelle le proclitique accusatif et le verbe, en AZ (en tamazighte), sont susceptibles de subir un mouvement syntaxique soit court, soit en plusieurs étapes, comme le requiert la MLC. Nous examinons dans un premier temps les structures qui ne comportent qu'une seule tête fonctionnelle à l'origine de la proclise. Dans un second temps, celles où plusieurs têtes fonctionnelles coexistent.

a. la - cl. ac. - V

C'est le cas d'une proclise qui s'explique par la présence de *la* [+imperf] dans la SF de la phrase qu'illustre (71), la représentation syntaxique de (70). Rappelons qu'en (71), V doit se déplacer vers *v* pour vérifier le trait [V] de ce dernier et ne pourra continuer son chemin vers Asp, occupé par *la* [+imperf] qui est d'origine verbale. La tête *la* monte vers T pour vérifier le trait [V] de celui-ci. Le clitique, à son tour, monte vers [spec, *v*P] pour vérifier le trait de cas, comme l'illustre (73).
La proclise qui caractérise (70) est donc liée à l'absence du mouvement syntaxique de V vers Asp, ce dernier dominant *la.* Il en résulte que V reste dans v auquel il s'est adjoint en syntaxe et le proclitique accusatif monte dans [spec, *v*P] ; d'où l'ordre *la-cl.ac.*-V.

b. ad - *cl. ac.* - V

Cet ordre schématise l'agencement des constituants en vigueur lorsque le *ad* temporel est employé. Il est illustré par (67c) que nous répétons pour la clarté de l'exposé :

(74) ad tn ɛlux.
Fut cl. ac.3pl voir+A+lsg
"Je les verrai. "

Dans cet exemple, *ad* auquel le clitique s'est affixé en FP est la tête de TP. Le verbe ɛlu "voir", précédé de *ad,* est à l'aoriste et ne présente, en conséquence, ni trait de temps ni d'aspect. S'il en est ainsi, le verbe n'a pas à monter dans Asp puis T en syntaxe, n'ayant pas de trait à vérifier auprès de ces deux têtes. Mais il effectue un mouvement explicite vers le petit *v*, ce qui crée un domaine minimal et permet au clitique de se déplacer, par dessus le sujet, vers [spec, *v*P] pour des raisons de cas. Ainsi, (74) aura la représentation (75) après l'application des mouvements syntaxiques requis :

(75)

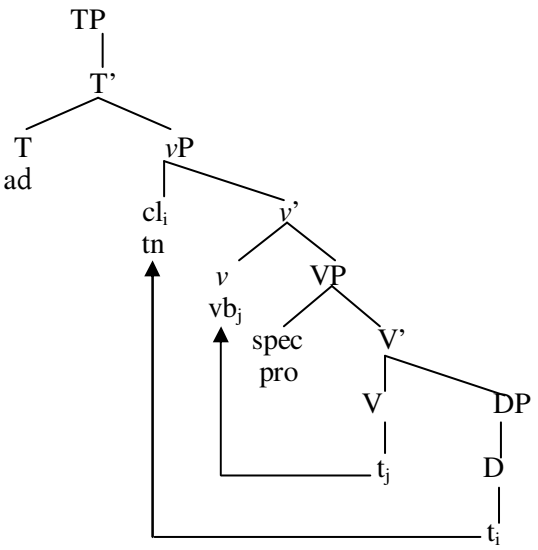

Il est à noter que dans cette structure, Asp ne s'est pas projeté car il est une catégorie vide, sans aucune spécification morphologique.
La structure (75) est proche de (73), où V ne monte pas vers Asp étant donné la présence de la particule aspectuelle *la,* qui remplit le rôle de V. En effet, en (75), V ne monte pas vers T parce qu'il n'a pas de trait morphologique à vérifier, étant à l'A. Dans les deux cas, l'absence du mouvement explicite de V vers Asp et T respectivement explique la position préverbale du clitique qui est dans [spec, *v*P], laquelle donnera une proclise en FP.

c. *Neg – cl .ac .- V*

C'est l'ordre qui est de règle lorsque la tête négative *ur* ou un opérateur négatif du genre *ur sar* "jamais" sont présents. Reprenons la phrase (67b) :

(76) ur tn ɛlix.
Neg cl. ac. 3pl. voir+Pr+Perf+nég+1sg
"Ne pas les j'ai vu(e)s = Je ne les ai pas vu(e)s."

Dans cet exemple, le clitique forme une seule unité accentuelle avec la tête fonctionnelle *ur*. Il est donc tout à fait correct de penser qu'il s'y est adjoint en syntaxe, avant Spell-Out, puisque dans le système computationnel, le clitique occupe une position qui est loin de Neg. Ceci n'est pas le cas, comme nous le verrons plus loin.
En outre, si nous considérons la morphologie du verbe *ɛlix,* nous voyons bien la manifestation de l'affixe *i,* qui est la fusion du trait aspectuel et du trait [+nég]. En effet, *i* s'oppose à *a* qui apparaît au prétérit positif, à la troisième personne du

singulier et du pluriel (*ddan* "ils sont partis" / *ur ddin* "ils ne sont pas partis"). Rappelons qu'auparavant, nous avons soutenu que le trait [nég], légitimé par *ur*, est affecté à la catégorie T. S'il en est ainsi, le verbe doit se déplacer explicitement vers Asp et T, afin de vérifier ses traits morphologiques et par là même le trait [V] de Asp et T qui sont spécifiés respectivement [+perf] et [-Fut]. En effet, nous avons affirmé que ces deux traits sont forts et exigent d'être vérifiés par V. Si nous maintenons le postulat que le proclitique accusatif se déplace explicitement dans [spec, vP], comme dans les structures comportant *ad* ou *la,* la structure (76) aura la représentation (77), à la suite de l'application des mouvements syntaxiques qui viennent d'être décrits :

(77)

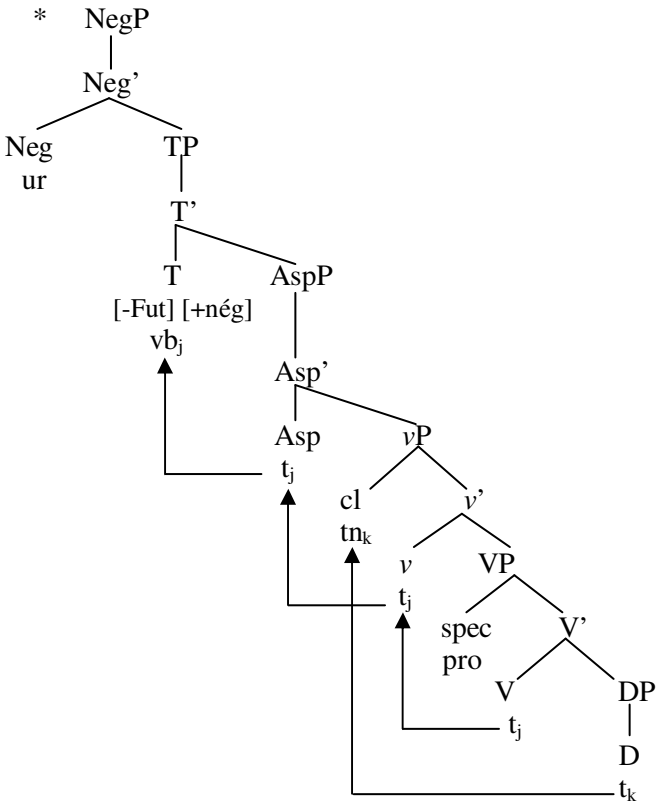

Dans cette structure, le clitique a effectué un seul mouvement vers [spec, *v*P], de la même manière que dans le cas de la proclise conditionnée par *la* et *ad* ((73), (75)). Le résultat est une enclise, contrairement à ce qui est requis en présence de Neg, et (77) engendre la forme de surface suivante :

(78) *ur ɛlix tn.
Neg voir+Pr+nég cl. ac.3pl.
"ne pas j'ai vu les."

Pour dériver une forme grammaticale, le clitique doit donc effectuer un mouvement supplémentaire, de sorte qu'il se trouve à gauche de V et à droite de la tête fonctionnelle de négation *ur*. Deux possibilités s'offrent :

a) Le clitique se déplace comme X° et s'adjoint à V, qui se trouve déjà dans T pour vérifier le trait [V] de ce dernier. Ce déplacement est tout à fait possible, étant donné la structure préconisée pour le clitique, laquelle lui permet de se comporter comme XP et X°. Nous obtiendrons la structure suivante, après application de ce dernier mouvement du clitique en tant que tête :

(79)

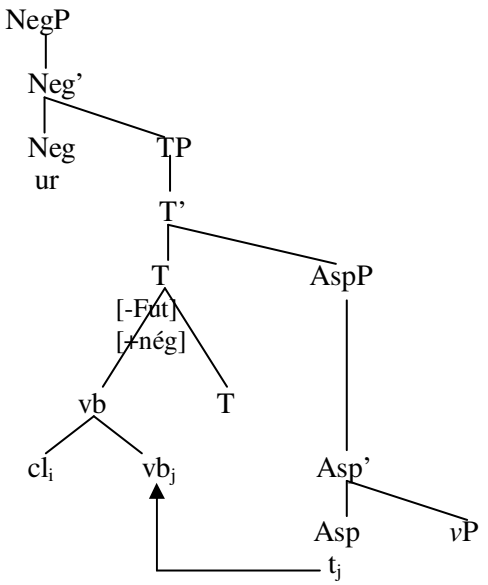

Comme nous le constatons, le clitique s'est adjoint à vb (le complexe verbal formé des adjonctions de V aux différentes têtes), ce dernier s'étant déplacé pour vérifier le trait [V] de T et ses propres traits morphologiques dont le trait [+nég].

Cette analyse permet de rendre compte de la proclise du clitique accusatif en présence de Neg, mais elle a l'inconvénient de supposer une approche *ad hoc*, bien que le mouvement du clitique y soit une adjonction à gauche comme le suppose Kayne (*ibid*). Si nous l'adoptons, nous aurons deux analyses pour les proclitiques accusatifs de l'amazighe : dans la première, ils se déplacent comme XP seulement (cas avec *la* et *ad*), dans la seconde, illustrée par (79), le proclitique se déplace comme XP dans une première étape, puis comme tête en s'adjoignant à V dans une seconde étape. De plus, la première analyse implique une cliticisation en FP, la seconde en syntaxe puisque le clitique est adjoint à V. Par conséquent, l'analyse des accusatifs manquerait de caractère général. C'est la raison pour laquelle la proposition (a) ne sera pas retenue.

b) L'autre solution consiste en le mouvement du clitique en tant que XP vers [spec, TP]. Ainsi, d'une part, il se trouve dans une relation spec-tête avec T ; d'autre part, il est en position de proclise ; d'où la représentation suivante qui est bien formée :

(80)

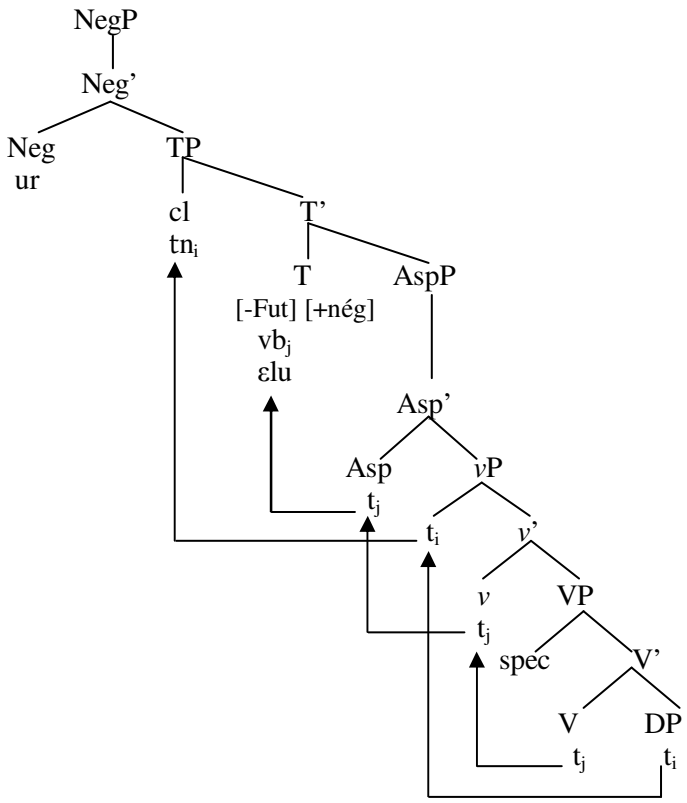

Le clitique s'est déplacé d'abord vers [spec, *v*P] ensuite vers [spec, TP], conformément à la MLC qui régit les mouvements explicites dans le PM. Le premier mouvement est motivé par la vérification du trait casuel du clitique. Quelle est la raison du second mouvement, puisque dans le PM, tout mouvement doit être motivé morphologiquement ?

Nous supposons, à la suite de J. Guéron et Hoekstra (1992), qu'une relation existe entre T et le proclitique. Les deux auteurs (*ibid* : 70) ont posé la contrainte (81) qui exprime le lien entre les deux catégories :

> (81) « Un affixe porteur du trait de personne doit être gouverné par un opérateur de Temps."

Le clitique, que nous supposons être un argument et non un affixe, est par définition une matrice de traits grammaticaux dont le trait de personne[142]. Ainsi, si le clitique se déplace dans [spec, TP], c'est pour être dans une relation spec-tête avec T qui est un opérateur temporel (Pollock, 1990), en raison du trait de personne qu'il porte. La notion de *gouvernement* n'étant plus opératoire dans le PM, un élément doté du trait de personne doit être dans une relation spec-tête avec T ; ce qui constitue une légère modification de (81).

Nous avons vu qu'en présence de *ad/la*, V se déplace vers *v* (le petit *v*) seulement et le clitique vers [spec, *v*P]. Nous supposons que le proclitique accusatif se déplace vers [spec, TP] en FL, pour être dans une relation spec-tête avec T en raison du trait de personne qu'il porte. Cela implique que la position [spec, TP] n'est pas spécifique au sujet, qu'elle peut recevoir d'autres éléments pour diverses raisons dont le cas.

Ainsi, dans une structure comportant une projection NegP et dont Asp et T ont un trait [V] fort, V et le clitique se déplacent explicitement en plusieurs étapes. V atterit dans T après s'être déplacé cycliquement vers *v* puis Asp. Quant au clitique accusatif, il effectue deux mouvements: le premier dans [spec, *v*P] pour la vérification du trait de cas, le second dans [spec, TP] étant doté du trait [+personne] selon l'hypothèse (81).

Il y a donc bien une interaction entre le mouvement de V et le déplacement syntaxique du clitique qui engendre la proclise. En effet, lorsque V effectue un seul déplacement au sein du domaine de *v* et ne monte pas explicitement vers Asp et T, le clitique se déplace en une seule étape et s'arrête à [spec, *v*P] (cas de structures avec *ad/la)*. En revanche, lorsque V (au Pr) effectue un mouvement long réparti en plusieurs étapes comme le requiert la MLC, le clitique monte plus haut à destination de [spec, TP].

d. *C - cl. ac. - V*

La présence d'un C est un autre contexte où la proclise est également requise en amazighe, d'une façon générale. En guise d'illustration, nous examinons le cas où C

[142] Il est communément admis que la personne est un trait fondamental dans la constituance morphologique d'un pronom en général, qu'il soit un clitique ou une forme forte. Benveniste (1966) a établi une distinction entre les pronoms personnels (*je/tu*) et les pronoms non personnels qui indiquent la troisième personne. Dans les analyses récentes, Haegeman (1993b), à la suite de Rouveret (1992b), considère le clitique comme une projection de la tête fonctionnelle Personne. C'est dire l'importance de la personne pour les clitiques, non seulement au niveau de leur composition morphologique mais également pour ce qui est de leur comportement syntaxique, notamment leur déplacement explicite dicté, entre autres facteurs, par la présence de ce trait, comme il est préconisé dans l'hypothèse (81).

est spécifié [+wh] ; en d'autres termes, celui où la tête fonctionnelle C domine le *is* interrogatif. (19b), que nous reproduisons, en est un exemple :

(82) is tn ɛlix ?
est-ce que cl. ac.3pl. voir+Pr+lsg
"est-ce que les j'ai vu = Est-ce que je les ai vu(e)s?"

Comme dans les structures à proclise déterminée par *la, ad* et *ur*, le clitique accusatif *tn* "les" constitue une seule unité prosodique, en surface, avec le C *is* en (82). Nous pouvons supposer que le clitique s'adjoint, en syntaxe, à la tête en question. Mais cela n'est possible que si nous postulons une adjonction à droite des têtes fonctionnelles. Or nous avons retenu l'hypothèse de l'adjonction à gauche posée par Kayne (1994). Mais cette dernière non plus ne peut s'appliquer dans le cas qui nous intéresse, sinon nous aurions une agrammaticalité telle que celle qui s'observe en (83), la correspondante malformée de (82) :

(83) a.* tn is ɛlix ?
cl. ac.3pl est-ce que voir+P+lsg

Nous maintenons l'analyse effectuée précédemment pour expliquer la proclise conditionnée par *ur*, à savoir que le clitique accusatif attérit dans [spec, TP], après s'être déplacé vers [spec, *v*P]. L'affixation à C serait un processus de PF, résultat de l'adjacence entre C et le clitique dans [spec, TP]. De ce fait, (82) aura la structure (84) à la suite de l'application des mouvements explicites de V et du clitique :

(84)

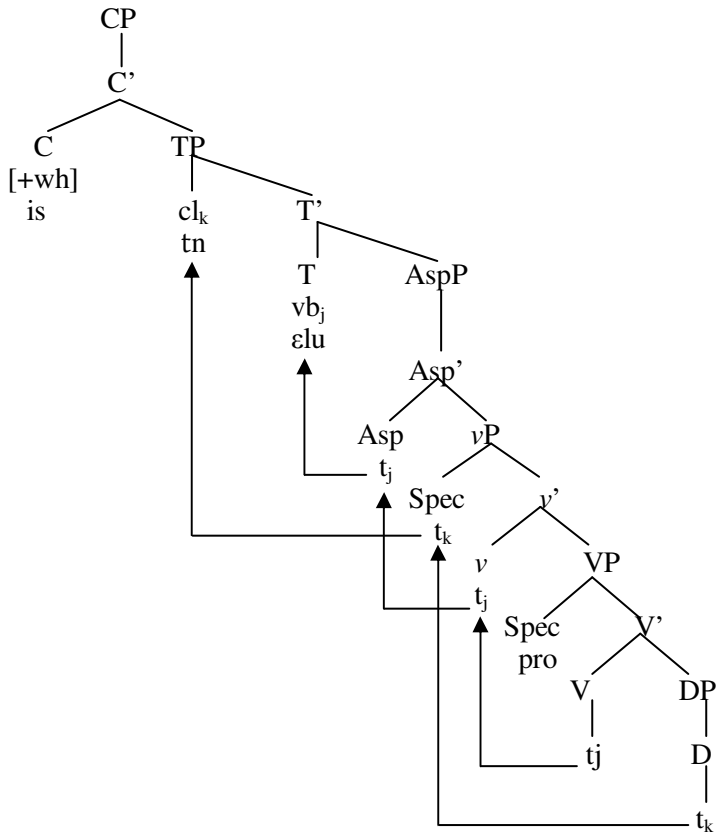

Dans cette structure, le verbe s'est déplacé cycliquement vers *v*, rendant possible le mouvement du clitique vers [spec, *v*P], puis Asp et T pour vérifier ses traits morphologiques. Le mouvement explicite de V vers les deux dernières têtes est permis car aucune des deux ne domine *la/ad,* respectivement. Le clitique, de son côté, s'est déplacé en tant que DP dans [spec, *v*P] pour la vérification du trait de cas puis dans [spec, TP], étant doté du trait [personne], comme en (80). (84) donnera une structure à proclitique du genre (82) après applications des processus de FP.

Ainsi, lorsque *ur* ou *is* figure comme seule tête fonctionnelle pleine dans la SF de la phrase, le trait [V] de Asp et T est fort. Il en résulte que V monte successivement jusqu'à T et le clitique jusqu'à [spec, TP], où il se trouve dans une relation spec-tête avec T. Nous avons expliqué la montée du clitique vers cette position comme étant liée au trait de personne que détient le clitique et qui exige d'être dans une relation spec-tête avec T selon l'hypothèse (81).

Il reste toutefois un point qui mérite un éclaircissement puisque l'explication qui vient d'être donnée ne réserve aucun rôle aux têtes Neg et C dans la procliticisation des accusatifs. Si nous considérons les phrases en (85), nous verrons que *ur* et *is*

têtes respectives de Negp et CP ne sont pas neutres quant au mouvement du clitique vers [spec, TP] :

(85) a. ɛlix t.
voir+Pr+lsg cl. ac.3sg
"j'ai vu le = Je l'ai vu."

b. ur t ɛlix.
Neg cl. ac.3sg voir+Pr+lsg
"ne pas le j'ai vu = Je ne l'ai pas vu.

c. *ur ɛlix t
Neg voir + Pr+lsg cl. ac.3 sg
"ne j'ai vu le"

d. is t ɛlix?
est-ce que cl. ac.3sg voir+Pr+lsg
"est-ce que le j'ai vu = Est-ce que je l'ai vu ?"

e. *is ɛlix t ?
est-ce que voir+Pr+lsg. cl. ac.3sg

Dans les cinq phrases qui manifestent soit l'enclise (85a), soit la proclise (85b, d), V a les mêmes propriétés morphologiques : il est au Pr. Ses traits aspectuo-temporels sont en conséquence forts et doivent être vérifiés dans Asp et T. V monte donc explicitement jusqu'à T dans toutes ces structures. Seulement, avec *ur* (85b) et *is* (85d), le clitique doit monter vers [spec, TP], alors qu'il s'arrête au niveau de [spec, *v*P] en (85a). L'explication qui repose sur le lien entre T et le proclitique en termes de trait [personne] est justement renforcée par la comparaison des faits en (85).

En effet, la tête négative *ur* a elle aussi un lien avec T. Nous avons posé l'hypothèse, à la suite de Zanuttini (1990), que Neg selectionne TP comme complément (*cf.* section 2.3.1.3) et attribue un trait [+nég] à T. S'il en est ainsi, Neg attire explicitement un élément qui a un rapport avec le T, en l'occurrence le clitique ; d'où la montée du clitique dans [spec, TP] en présence de *ur*.

Le même raisonnement pourrait être étendu au C *is* (85d). Il a également un lien avec le T, étant donné que C comporte un opérateur temporel abstrait qui renvoie au temps de référence (Guéron, 1995). Là aussi, nous pouvons supposer que C attire le clitique vers [spec, TP] puisqu'il a un trait lié au T : la personne. Ce postulat permet d'expliquer pourquoi le clitique monte vers [spec, TP] en présence de Neg ou C (85b, d), alors qu'il se contente de [spec, *v*P] si lesdites têtes ne se projettent pas (85a).

En définitive, la proclise en AZ, et en amazighe en général, est le produit d'un déplacement explicite du verbe et du clitique. Ce dernier monte : a) vers [spec, *v*P] si la SF comporte le *ad* temporel ou le *la* aspectuel, auquel cas V ne monte ni vers Asp, ni vers T ; b) vers [spec, TP] si elle présente le *ur* négatif ou le *is* interrogatif, entre autres têtes fonctionnelles.

Le mouvement du clitique est ainsi doublement motivé : a) par la vérification de son propre trait, à savoir le cas, ce qui explique sa première étape de mouvement ([spec, *v*P]), commune à l'enclise et à la proclise ; b) par le trait [personne] qui explique son mouvement explicite vers [spec, TP], si Neg ou C sont présents.

L'analyse esquisée de la proclise de l'accusatif met en évidence, d'une part, l'interaction entre le mouvement du verbe et celui du clitique ; d'autre part, la force attractive des têtes fonctionnelles Neg et C qui pousse le clitique à se déplacer explicitement dans [spec, TP].

e- *Proclitiques accusatifs dans une structure à plusieurs têtes fonctionnelles*

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné le phénomène de la proclise dans des structures ne comportant qu'une seule tête fonctionnelle, à l'origine de la proclise du clitique accusatif qui se déplace explicitement pour des raisons morphologiques, parallèlement à V. Qu'en est-il de la proclise dans des structures où plusieurs têtes ayant cette propriété coexistent ? C'est le cas de (68a, b, c) que nous reproduisons :

(86) a. is ur *tn* ɛlix ?
est-ce que Neg cl. ac.3pl voir+Pr+nég+1sg
"est-ce que ne pas les j'ai vu = Est-ce que je ne les ai pas vu(e)s ?"

b. is ur d ad tn ɛlux ?
est-ce que Neg c'est Fut cl. ac.3pl voir+A+1sg
"Est-ce que je ne les verrai pas ?"

c. is ur lli tn uɛllux ?
est-ce que Neg part.asp+nég cl. ac.3pl voir+AI+1sg
"Est-ce que je ne les vois pas (souvent) ?"

(86a) présente deux têtes fonctionnelles lexicalement réalisées qui sont *is* [+wh] et *ur* [+nég]. Le clitique s'est affixé à la tête inférieure (*ur*) en FP. (86b, c) comportent trois têtes fonctionnelles pleines : *is* [+wh], *ur* [+nég] et *ad* [+Fut]/*lli* [+imperf], têtes respectives de CP, NegP, TP et AspP. Dans les deux dernières phrases, le clitique suit *ad* et *lli,* respectivement, avec lesquelles il forme une seule unité prosodique, comme il a été vu *supra.*

Ces faits empiriques montrent que le clitique accusatif ne dépasse jamais [spec, *v*P] ou [spec, TP] en fonction du mouvement de V, même si d'autres têtes fonctionnelles supérieures qui entraînent la proclise (86b, c) sont présentes. Ainsi, en (86a), le clitique accusatif a effectué un second déplacement vers [spec, TP] (après [spec, *v*P]) où il est en relation spec-tête avec T, qui a à la fois le trait [+nég] et le trait [+wh]. Il s'ensuit que le mouvement du clitique dans [spec, NegP] ou [spec, CP] est inutile, ce qui explique l'ordre C-Neg-cl-V en (86a). Ajoutons à ce postulat que le clitique dans [spec, TP] satisfait l'hypothèse (81) que nous avons légèrement modifiée en supposant que le clitique qui possède le trait [personne] doit être dans une relation spec-tête avec T, soit explicitement, soit implicitement.

Quant à (86 b, c), le clitique y apparaît, respectivement, après la catégorie temporelle *ad* et *1li* aspectuelle (variante négative de *la*), les têtes fonctionnelles les plus proches de V dans la structure de la phrase et celles qui lui sont solidaires ; le temps et l'aspect étant des catégories verbales. Dans les deux phrases, le clitique a effectué un seul mouvement en se déplaçant vers [spec, *v*P], comme le montrent les structures suivantes qui explicitent les différents mouvements syntaxiques à l'origine de l'agencement des éléments que présentent les phrases en question :

(87)

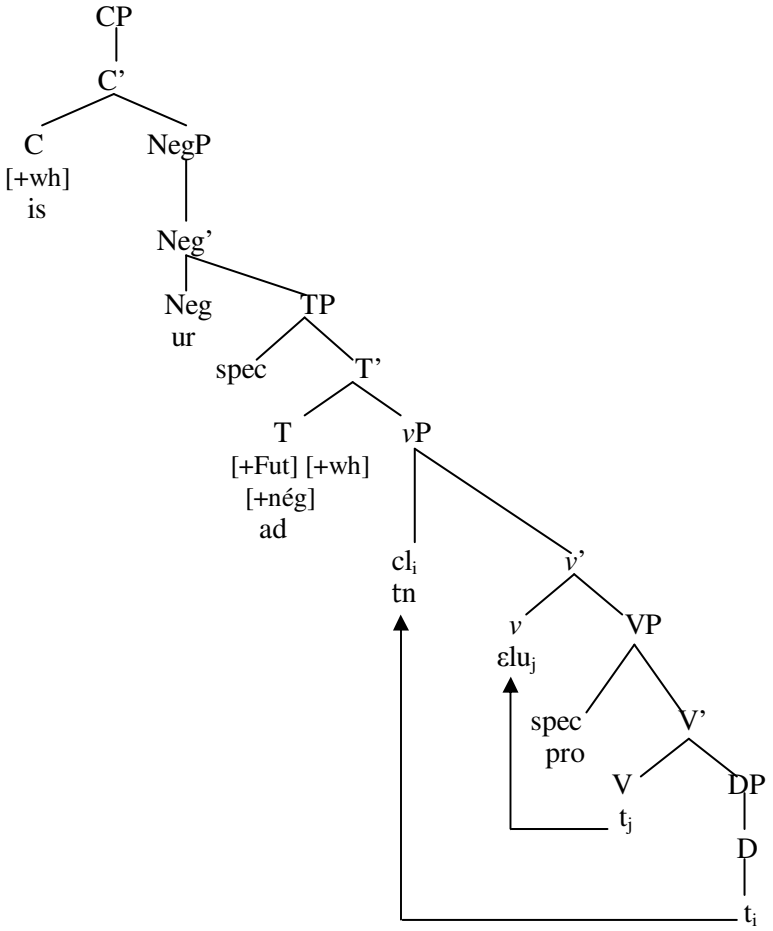
CP
C'
C
[+wh]
is
NegP
Neg'
Neg
ur
TP
spec
T'
T
[+Fut] [+wh]
[+nég]
ad
vP
cl$_i$
tn
v'
v
εlu$_j$
VP
spec
pro
V'
V
t$_j$
DP
D
t$_i$

(88)

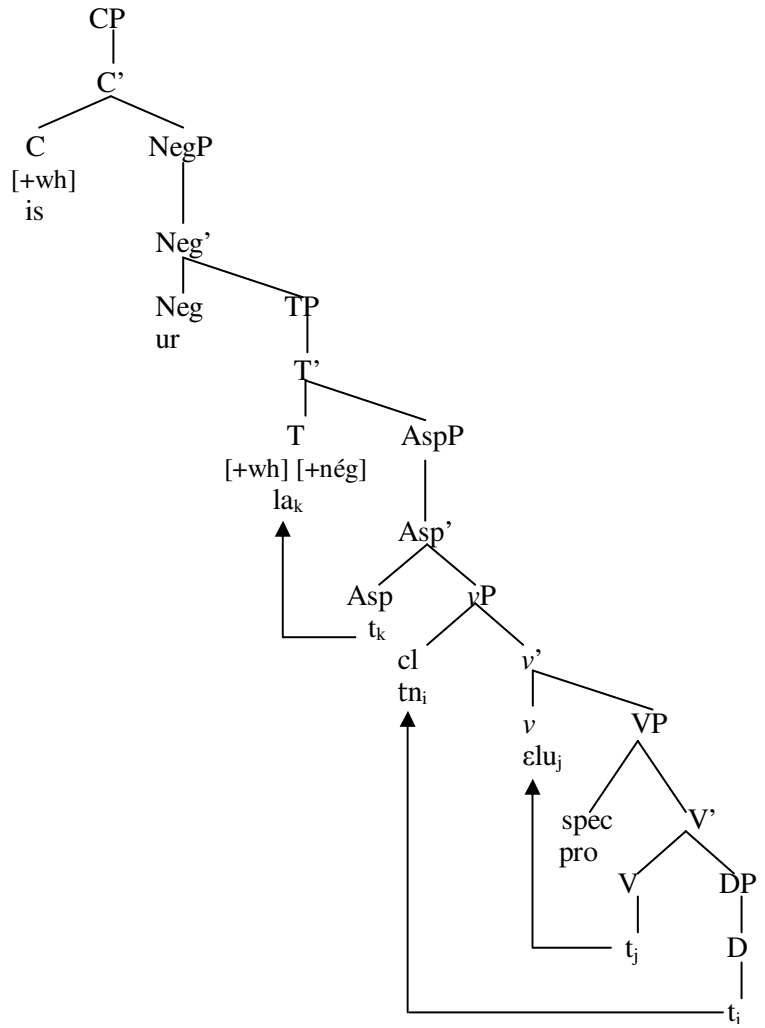

Dans les structures (87) et (88), le verbe subit un seul mouvement court vers le petit *v*. Il ne se déplace ni vers Asp, ni vers T, car dans la première structure qui correspond à (86b), il n'a pas de traits à vérifier auprès de ces têtes, étant à l'A. Dans la seconde qui correspond à la représentation syntaxique de (86c), la tête aspectuelle *la* bloque le mouvement de V, en raison de son origine verbale.

En ce qui concerne le clitique accusatif, il effectue un seul mouvement explicite vers [spec, *v*P] pour la vérification du trait casuel, de la même manière qu'en (75), qui comporte la tête fonctionnelle *ad.* Nous retrouvons ce que nous avons vu *supra* relativement à la présence d'une seule tête fonctionnelle lexicale, à savoir que le clitique reste proche de V, les deux se trouvant dans une relation spec-tête, soit dans *v*P, soit dans TP. Plus précisément, si le verbe effectue un mouvement court comme en (87) et (88), il en sera de même pour le clitique et vice-versa. C'est dire

que le clitique reste proche de l'élément qui a le trait de personne, en l'occurrence le verbe. C'est pourquoi en présence de *ad/la* qui bloquent le mouvement de V, le clitique reste dans [spec, *v*P]. Il monte en FL vers [spec, TP] pour satisfaire la condition exprimée en (81).

Ainsi, si ce raisonnement est juste, le mouvement syntaxique du clitique accusatif qui ne dépasse jamais [spec, *v*P] en présence de C, Neg et *ad* ou *la* (cas de (86b, c)) est dû aux propriétés morphologiques de V d'une part (V se déplace vers *v* seulement), à la nécessité pour un pronom clitique d'être dans une relation spec-tête avec V qui a le trait de personne, d'autre part.

Nous avons vu également que les clitiques accusatifs peuvent monter jusqu'à [spec, TP] si T ne domine pas *ad* ou si Asp ne domine pas *la,* lesquelles empêchent le mouvement de V vers les deux têtes. Dans ce cas, V monte jusqu'à T. Il s'ensuit que le clitique est dans une relation spec-tête à la fois avec T qui a un lien solidaire avec la personne (81) et avec V qui comporte le trait [personne].

Par conséquent, la thèse du caractère bloquant de Neg (Ouhalla, 1988) n'est pas tout à fait valide. Cette propriété reviendrait plutôt à T (*cf.* (86b, c)) qui joue un rôle fondamental dans la SF de la phrase. En effet, outre les différents traits opérateurs qu'il supporte comme [+nég] et [+wh], qui ne sont pas neutres vis-à-vis du mouvement du clitique, il a un lien solidaire avec la personne qui est un élément fondamental de la constituance morphologique du pronom clitique.

Ainsi, notre analyse propose un même traitement pour la proclise conditionnée par une seule tête fonctionnelle et celle qui est liée à différentes catégories têtes. Dans les deux cas, la proclise met en jeu le mouvement syntaxique du clitique dont l'aboutissement est soit [spec, *v*P], soit [spec, TP], jamais une position supérieure.

Il est à noter que les faits de la variante tache1hite sont légèrement différents de ceux du tamazighte. En effet, si le clitique accusatif s'est déplacé vers [spec, *v*P] pour donner (89), il en est autrement de (90), dont le correspondant en tamazighte est agrammatical, comme le montre (91) :

(89) is ur rad t tfkt ?
est-ce que Neg Fut cl. ac.3sg 2sg+donner+A
"Est-ce que tu ne vas pas le donner ?"

(90) is t ur tfkit ?
est-ce que cl. ac.3sg Neg 2sg+donner+Pr+nég
"Est-ce que tu ne l'as pas donné ?"

(91) *is t ur ɛlix?
est-ce que cl. ac3f.sg Neg voir+Pr+nég+lsg

Pour obtenir (90), le clitique *t* "le" s'est déplacé jusqu'à [spec, NegP], position que n'atteint jamais le clitique en tamazighte, qu'il soit accusatif ou datif. Il est possible d'expliquer cette particularité du tachelhite en supposant que V monte jusqu'à Neg pour vérifier le trait morphologique [+nég] qui se manifeste par *i* dans le verbe au Pr. Le clitique se déplace dans [spec, NegP] pour être dans une relation spec-tête avec V, tous deux comportant le trait de personne. C'est pourquoi le clitique précède Neg en (90).

C. La proclise dans les impératives négatives

Les impératives en amazighe d'une manière générale sont soit positives et le verbe est à l'A ou à l'AI ((58a, b) et (59)), soit négatives et le verbe est à l'AI seulement. Autrement dit, la projection AspP est toujours présente dans les impératives négatives, contrairement aux positives où elle peut être présente ou absente, selon que le verbe est muni de la morphologie aspectuelle ou qu'il en est dépourvu. Signalons également que le clitique accusatif est en position d'enclise dans les impératives positives ((58a, b) et (59)), alors qu'il apparaît sous forme de proclitique dans les négatives, comme en témoigne la structure (92a), la correspondante bien formée de (92b) :

(92) a. ur tn tnnγal !
Neg cl. ac.3pl AI+verser+2sg
"Ne les verse pas !"

b. *ur tnnγal tn !
Neg AI+verser+2sg cl. ac.3pl

Nous avons vu que l'enclise dans les impératives positives est dérivée par un seul mouvement du clitique de sa position d'origine vers [spec, *v*P], contrairement au verbe qui se déplace vers *v* puis vers Asp, s'il est doté d'une morphologie aspectuelle (*voir* (63)), ou dans C si AspP n'est pas présent (62). Qu'en est-il de la proclise qui se réalise en présence de *ur*, tête de NegP, comme en (92a) ?

Notons d'abord que la structure syntaxique d'une impérative négative est légèrement différente de celle d'une positive, en ce qu'elle est caractérisée par une SF plus étoffée, en plus du trait [nég] qui est attribué à Asp. C'est ce que met en évidence la structure (93a), la représentation syntaxique de (92a) :

(93) a. CP

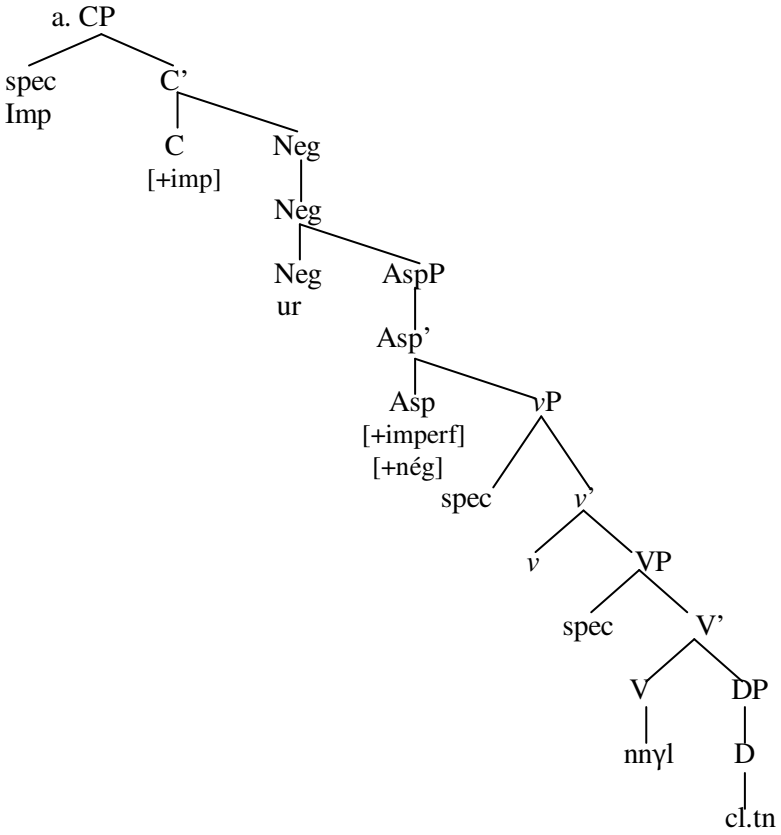

Dans cette structure, Asp est spécifié [+imperf], ce qui signifie que V doit monter vers cette tête pour vérifier son trait aspectuel. Il passera par *v* (petit *v*) pour vérifier le trait [V] de ce dernier, évitant ainsi un mouvement long (en conformité avec la MLC, *cf.* chapitre 2, (10)).

Pour ce qui est du clitique *tn* "les", il va se déplacer en deux étapes. Dans la première, il arrivera dans [spec, *v*P] où il vérifiera le trait de cas, comme il a été vu précédemment. Dans la seconde, il se déplacera vers [spec, AspP], position dans laquelle il se trouvera dans une relation spec-tête à la fois avec Asp et avec V qui est monté dans cette catégorie. Comme pour la montée du clitique vers [spec, TP], il est possible de supposer que le mouvement du clitique vers [spec, AspP] lui permet d'être dans une relation spec-tête avec un élément qui a le trait de personne (à savoir V) et avec Asp. Celui-ci remplit le rôle de T, en l'absence de ce dernier, en ce qui concerne le lien avec un élément ayant le trait de personne ; ce qui explique le mouvement du clitique dans [spec, AspP]. Ainsi, nous pouvons poser l'hypothèse (94) qui a trait au mouvement du clitique accusatif soit vers [spec, TP], soit vers [spec, Asp] dans le cas des impératives négatives :

(94) "En présence de C et/ou Neg et en l'absence de *ad/la,* le clitique accusatif, en raison du trait de personne qu'il possède, doit être dans une relation spec-tête avec T, ou avec Asp s'il s'agit des impératives négatives.

Quant à la vérification du trait [Imp], elle se fera en FL, contrairement aux impératives positives où ledit trait est vérifié en syntaxe. Ainsi, (93a) aura la représentation suivante après l'application des différents mouvements syntaxiques :

(94) b.

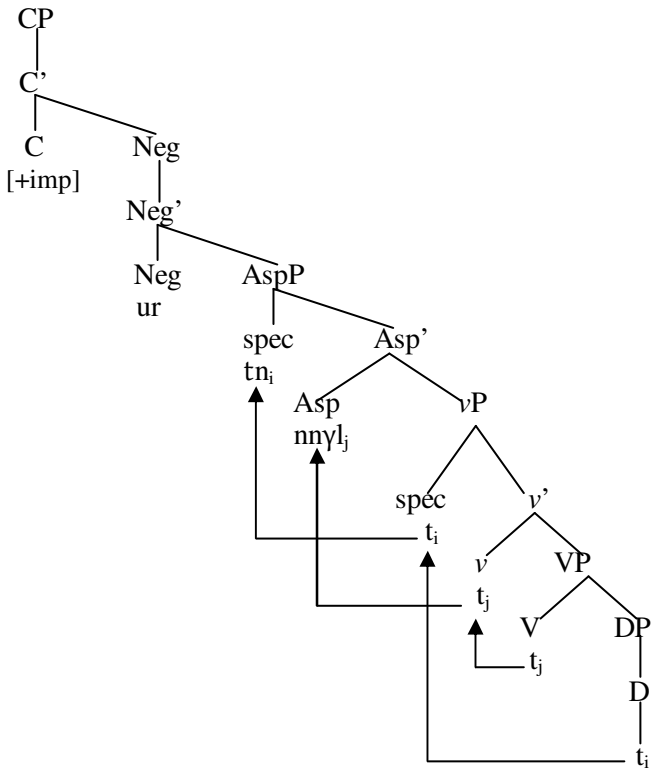

Ainsi, la proclise dans les impératives négatives est le résultat de la montée explicite du clitique dans [spec, AspP], parallèlement à celle de V dans Asp. De la même manière que dans les structures non impératives, il y a une interaction entre le mouvement de V et celui du clitique. La distribution des enclitiques et des proclitiques dans les impératives de l'AZ est tributaire de l'absence/présence de la projection NegP. Celle-ci impose le mouvement explicite du clitique vers [spec, AspP]. En son absence, cette montée a lieu implicitement, et le clitique s'arrête au niveau de [spec, *v*P], ce qui engendre l'enclise.

Conclusion

L'essentiel de l'analyse que nous avons entreprise des clitiques accusatifs se résume ainsi :

(i) Nous avons adopté l'hypothèse de DP et avons considéré les clitiques accusatifs de l'AZ comme des D d'une projection maximale pauvre, en ce sens qu'elle ne comporte ni spécifieur, ni complément.

(ii) L'enclise et la proclise sont le produit du mouvement syntaxique du clitique, lequel mouvement est en interaction avec celui du verbe.

(iii) L'enclise, qu'il s'agisse de structures affirmatives ou impératives positives, met en jeu un seul mouvement du clitique qui se déplace dans [spec, *v*P] pour la vérification du trait de cas. Le verbe lexical monte plus loin dans l'arbre, en l'occurrence dans Asp et T pour vérifier ses traits morphologiques et partant le trait [V] des deux têtes, dans le cas des structures affirmatives ; ou vers C pour la vérification du trait [Imp] lorsqu'il est question des impératives positives.

(iv) La proclise a lieu en présence des têtes fonctionnelles *la* [+imperf], *ad* [+Fut], *ur* [+nég], C [+wh ou +Foc]. Notre hypothèse est que lorsque *ad* ou *la* sont sélectionnées et insérées dans les positions qui leur reviennent, V ne monte ni dans Asp ni dans T, car : a) avec *ad,* le verbe n'est pas morphologiquement marqué ; avec *la,* le mouvement de V est bloqué de par l'origine verbale de *la* qui fait que cette tête subsume le rôle de V. Aussi le clitique monte-t-il vers [spec, *v*P]. En revanche, en présence de C et/ou Neg et sans que T ou Asp domine respectivment *ad/la,* le clitique effectue un mouvement supplémentaire vers [spec, TP] et le verbe se déplace cycliquement en syntaxe vers Asp et T. Ainsi, d'après notre analyse, [spec, TP] constitue la plus haute position que puisse atteindre le clitique en présence de C et/ou Neg. La raison en est que le clitique a comme trait fondamental la personne, c'est pourquoi il monte explicitement ou implicitement vers [spec, TP], ou [spec, AspP] dans le cas des impératives négatives, comme le requièrent (81) et (94).

(v) Le mouvement du clitique accusatif, en AZ et en tamazighte en général, est une substitution à une position spec. Aussi le clitique et la catégorie à laquelle il s'affixe (V ou une tête fonctionnelle selon qu'il s'agisse de l'enclise ou de la proclise) sont-ils dans des positions différentes en syntaxe. La cliticisation opère en FP.

4.2.3. Analyse des clitiques datifs

Dans cette section, nous dégagerons le statut des clitiques datifs dans un premier temps ; dans un second temps, nous verrons si l'analyse proposée pour les accusatifs pourrait leur être étendue.

4.2.3.1. Statut et position des clitiques datifs

Les clitiques datifs de l'amazighe peuvent être redoublés par un DP lexical introduit par la "prépositiçon" *i* « à » avec lequel ils partagent les traits grammaticaux, comme en témoigne la structure (95c) :

(95) a. ssiwln i wrgaz.
parler+Pr+perf+3pl. à homme+dat.
"Ils ont parlé à l'homme."

b. ssiwln as.
parler+Pr+perf+3pl. cl. dat.3sg
"Ils lui ont parlé."

c. ssiwln as i wrgaz.
parler+Pr+perf+3pl. cl. dat.3sg à homme+dat.
"Ils lui ont parlé, à l'homme."

La question suivante s'impose: le statut d'argument revient-il au clitique datif *as* "à lui" ou bien au DP introduit par *i* : *i wrgaz* "à l'homme" ? Pour Ouhalla (1988), le clitique datif est un argument, il est le complément d'une préposition nulle ; en d'autres termes, il est un PP. Lorsque l'objet indirect est un DP lexical, *i* protège l'objet du gouvernement par V et constitue une réalisation du cas datif. Pour Sadiqi (1992), le clitique datif n'est pas un argument. Il est toujours associé au NP objet indirect qu'il identifie s'il est vide. Le clitique est donc une sorte de marque d'accord et le rôle thématique est assigné à l'objet indirect, lexical ou vide (pro), qu'elle considère comme l'argument datif.
Le redoublement du clitique par un NP précédé d'une préposition n'est pas spécifique à l'amazighe, mais s'observe dans d'autres langues dont le français :

(96) Je lui ai parlé, à Jean.

(97) *Je lui pense, à Pierre.

Le contraste entre les deux phrases serait dû à la différence entre le statut des deux à. En (96), *à* n'est pas une vraie préposition, c'est pourquoi le clitique *lui* est engendré. En (97), *à* est une vraie préposition et le PP ne peut donner lieu à un datif ; d'où le caractère agrammatical de cette phrase. C'est la raison pour laquelle plusieurs auteurs ont proposé de considérer les objets indirects introduits par *à* comme des NPs et non des PPs (Vergnaud, 1974 ; Kayne, 1975 ; Rouveret et Vergnaud, 1980 et Rouveret, 1987)[143]. Rouveret propose la structure (98) pour les

[143] Vergnaud (1974), cité par Rouveret (1987 : 152), a relevé certaines caractéristiques qui indiquent que les compléments d'objet indirect sont différents des compléments prépositionnels. Parmi celles-ci :

objets indirects, laquelle met en relief le caractère solidaire entre le verbe et l'objet direct, par opposition à l'objet indirect, soeur de V' :

(98) N''_j [$_{V''}$ [$_{V'}$ $V^{y,x,z}$ (N''_i)] [$_{N'}$ à NP_k]k]

(Rouveret, 1987 : 154)

Quant à l'élément *à* qui précède l'objet indirect NP_k, l'auteur (*ibid :* 155) le considère comme " 'un gouverneur postiche'... Ce marqueur n'est pas une préposition, n'est la tête de rien et ne définit pas de projection propre : le domaine [à N"] est donc identifiable comme un domaine N", non comme un domaine P". D'un point de vue morphologique, on peut analyser *à* comme la réalisation segmentale du cas (non abstrait) datif". L'objet indirect est de ce fait un PP pour Ouhalla (*op. cit.*) pour ce qui est de l'amazighe (variante tarifite), un NP pour Rouveret (*op. cit.*).
Revenons aux faits de l'AZ. Nous souscrivons à l'hypothèse de Ouhalla (1988) et considérons le clitique datif, illustré par *as* "à lui" en (95b, c), comme étant un argument. Deux facteurs d'ordre empirique sont en faveur de ce postulat :

a) des expressions appositives du genre *dima* "toujours", *ay nnix* "à ce que je pense", *agim/agik* "avec toi f/m = par la même occasion", peuvent s'insérer entre le clitique datif et le DP précédé de *i*, comme dans les structures suivantes :

(99) siwln as, ay nnix, i ɛli.
Parler+Pr+3pl cl. dat.3sg, c'est que j'ai dit, à Ali
"Ils lui ont parlé, à ce que je pense, à Ali."

(100) ssiwl as agim, i ɛli !
parler+imp.+2sg cl. dat.3sg avec toi+f à Ali
"Parle-lui, à l'occasion, à Ali !"

(i) Deux compléments prépositionnels coordonnés ne peuvent fonctionner comme antécédent d'une relative, contrairement aux compléments indirects :

(1) *il a compté sur l'homme et sur la femme qui se sont rencontrés hier.

(2) Il a parlé à l'homme et à la femme qui se sont rencontrés hier.

(ii) Une préposition peut avoir comme complément deux NPs coordonnés, alors que le *à* de l'objet indirect n'admet pas cet emploi :

(3) a. Ils se sont cachés derrière les arbres et les buissons.

b. *Ils ont parlé à Marie et le directeur.

Le correspondant bien formé de (3b) est (3c) où *à* est répété (*au = à + le*) :

c. Ils ont parlé à Marie et au directeur.

Ce qui a poussé certains auteurs, dont Rouveret (1987), à considérer *à* NP comme un NP et non un PP.

Ces exemples, quoique marqués et se réalisant dans des contextes dialogiques particuliers, sont parfaitement grammaticaux dans le parler à l'étude. Ils montrent que le clitique *as* est solidaire au verbe dont il constitue l'argument datif. Le DP lexical, quant à lui, peut en être éloigné par des incises telles que celles prises comme exemples.

b) Le comportement syntaxique du clitique datif est similaire à celui du clitique accusatif. En effet, il subit les mêmes mouvements syntaxiques, en fonction des propriétés morphologiques du verbe et de celles de la SF de la phrase, comme nous le verrons par la suite. Si le clitique datif n'était pas un argument de V, il aurait eu un comportement syntaxique propre qui le distinguerait du clitique accusatif.

Ainsi, nous supposons que le clitique datif en amazighe, en général, est un argument. Le morphème *i* introduisant le DP qui redouble le clitique n'a pas de position syntaxique. En d'autres termes, il n'est pas une préposition[144] (*cf.* (95a, c)). C'est une réalisation morphologique du cas datif (Ouhalla, 1988 ; Guerssel, 1987, 1992), comme il en est du *à* du français (Rouveret, 1987). Le cas du clitique datif sera donc vérifié auprès d'une préposition nulle. Plus précisément, le clitique datif sera considéré comme un DP objet d'une préposition nulle.

Si le clitique datif est un argument interne du verbe, dans quelle position sera-t-il inséré par l'opération *Fusion* (*Merge*) au niveau d'une dérivation syntaxique?

Pour Rouveret (*ibid*), le NP objet indirect est soeur de V', comme l'illustre (98), et l'objet direct est complément de V; ce qui met en relief le rapport étroit entre l'objet direct et V, à l'encontre de l'objet indirect. Nous pensons que c'est une proposition qui peut s'appliquer à l'amazighe, en la complétant par la structure en *v*-VP que nous avons préconisée pour les verbes à multiples arguments. Nous aurons donc une structure du genre (101) :

(101)

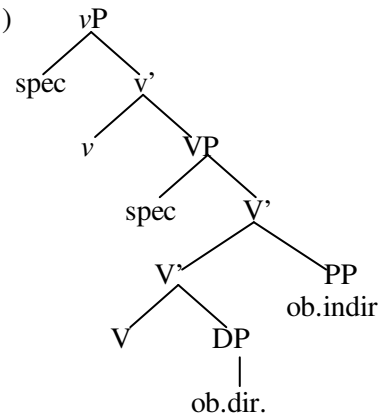

[144] Voir Guerssel (1987, 1992) pour la question des prépositions en amazighe et leur relation avec l'état construit.

Notons que l'objet indirect est soit un DP lexical (95a), soit un clitique que nous supposons être le D d'un DP pauvre ; donc ayant même statut catégoriel que les clitiques accusatifs. Le morphème *i* qui introduit l'objet indirect, en amazighe d'une manière générale, n'est pas indiqué sur cette structure, vu qu'il est sans position et rôle syntaxiques, comme il a été signalé. Etant une simple réalisation morphologique du cas datif, il apparaîtra en SM.

Nous retenons donc que le clitique datif en AZ est un argument du verbe, duquel il reçoit le rôle thématique directement, en tant qu'argument interne. Il est, en outre, un D d'un DP qui occupe la position soeur de V', étant ainsi dans un rapport moins étroit avec V que ne l'est l'objet direct, soit-il un DP lexical ou un clitique accusatif.

Dans la sous-section suivante, nous allons examiner le comportement syntaxique du clitique datif, notamment ce qui le rapproche du clitique accusatif et ce qui l'en distingue, d'autant plus que les deux genres de clitiques présentent les mêmes propriétés morphosyntaxiques.

4.2.3.2. Dérivation de l'enclise des datifs

A. L'enclise dans les phrases affirmatives

Nous avons vu que le clitique datif présente la même distribution que le clitique accusatif (*cf.* 4.1.2.). C'est ainsi qu'il peut apparaître comme enclitique ou proclitique, dans les mêmes contextes que ceux où se réalisent l'enclise et la proclise des accusatifs. Nous reprenons, à cet effet, la structure (95b) :

(102) ssiwln as.
parler+Pr+perf+3pl cl. dat.3sg (à lui)
"ils ont parlé à lui = Ils lui ont parlé."

La distribution du clitique datif dans cette phrase est parallèle à celle du clitique accusatif en (10b), répétée en (103) :

(103) tɛla t.
3f.sg+voir+Pr cl. ac.3sg
"elle a vu le = Elle l'a vu."

Dans les deux phrases, le clitique datif et accusatif se présentent comme affixés à V, en surface. Notre analyse de l'enclise a montré que le clitique accusatif ne s'affixe jamais à V, il subit un mouvement court en syntaxe, en montant vers [spec, *v*P]. Le verbe, par contre, se déplace vers Asp et vers T. Cette analyse s'applique-t-elle à l'enclitique datif ? Pour répondre à cette question, examinons la structure syntaxique de (102) qui est de la forme suivante :

(104)

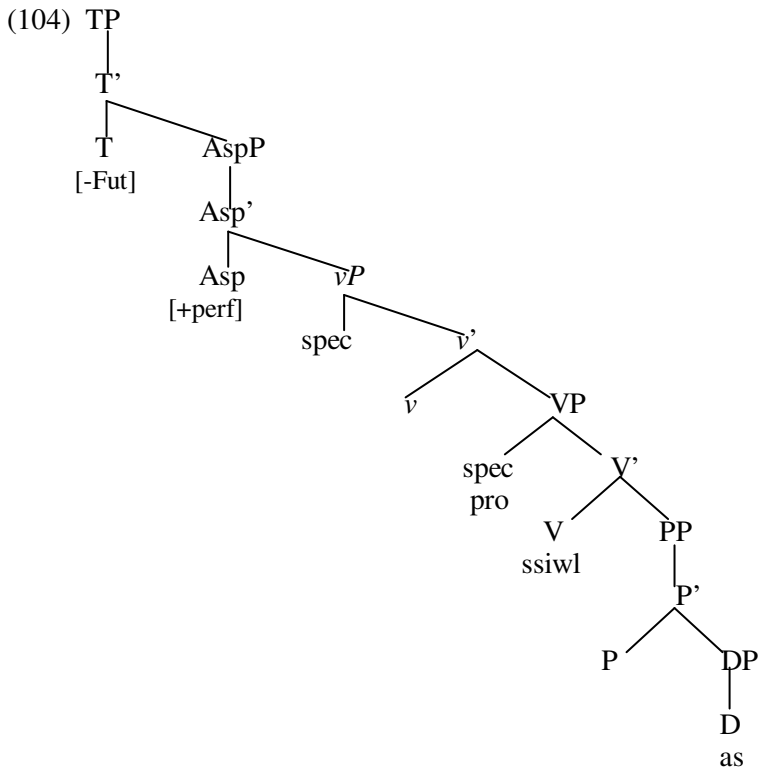

Dans cette Structure, T et Asp sont spécifiés [-Fut] et [+perf], respectivement ; ce qui signifie que le trait [V] des deux têtes est fort. Il doit, en conséquence, être vérifié par une catégorie substantive, à savoir V. Celui-ci va monter juqu'à T, en passant cycliquement par *v* et Asp pour vérifier ses traits aspectuo-temporels. Si le verbe se déplace et que le clitique garde la position d'origine où il est inséré par *Fusion*, il y aura enclise. Néanmoins, si cette analyse permet d'obtenir l'enclise comme dans la structure (102), elle reste limitée puisqu'elle engendre aussi des structures agrammaticales.
En effet, si la position sujet est occupée par un DP lexical et si le clitique ne se déplace pas, nous obtiendrons une phrase mal formée telle que (l05) :

(105) *tssiwl tmṭuṭṭ as.
3fsg+parler+Pr+perf femme+Nom. cl. dat.3sg
"elle a parlé la femme à lui"

Il s'avère qu'il est nécessaire que le clitique datif se déplace, en même temps que V, pour éviter une agrammaticalité. Nous supposons qu'il peut monter vers [spec, vP], comme l'accusatif, en mettant à contribution l'hypothèse de la multiplicité des specs proposée par Chomsky (1995 : chap.4). En d'autres termes, lorsque V a deux

clitiques arguments internes (accusatifs et datifs), le petit *v* a deux specs, ce qui permet aux deux clitiques de s'y déplacer. S'il n'a qu'un seul argument, un seul spec se projette. Quant au sujet, il est dans [spec, VP].
S'il en est ainsi, le clitique datif *as* "à lui" peut se déplacer dans [spec, *v*P]. Ce deuxième mouvement qui met en jeu un déplacement par dessus le sujet est permis car le clitique et le sujet sont dans le même domaine minimal : celui de *v* (petit *v*). Dans [spec, *v*P], le clitique se trouve dans une relation spec-tête avec V (qui s'est adjoint à *v*) avant que ce dernier ne monte plus haut vers Asp et T. Nous pensons qu'à ce niveau de la dérivation syntaxique, le clitique, doté du trait de personne, est en relation spec-tête avec V qui a ledit trait, faute de pouvoir monter explicitement vers [spec, TP] pour être dans une relation spec-tête avec T (*cf.* les hypothèses exprimées en (81) et (94) qui peuvent être élargies aux clitiques datifs). Cela n'implique nullement que le clitique datif est une marque d'accord. Ainsi, (104) aura la représentation suivante, à la suite du mouvement syntaxique de V et du clitique datif :

(106)

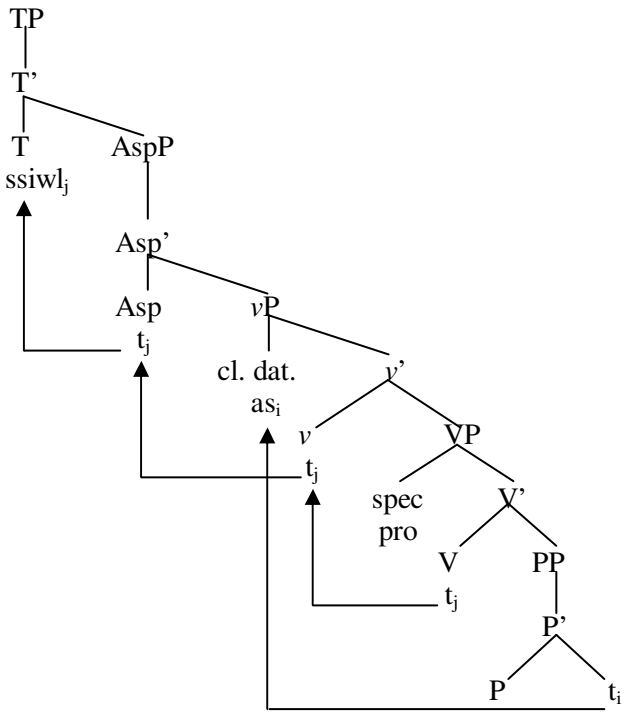

Cette représentation engendre une structure bien formée (102) avec le clitique datif en position d'enclise, après l'application des différents processus morphophonologiques.

L'enclise du datif est ainsi dérivée par un processus semblable à celui de l'enclise de l'accusatif. Dans les deux cas, le clitique monte vers [spec, *v*P]. Néanmoins, le

clitique datif subit un premier mouvement avant celui-ci, en se déplaçant d'abord dans [spec, pP] pour des raisons de cas[145]. Dans les deux situations également, l'enclise résulte du mouvement de V vers des positions fonctionnelles supérieures, en l'occurrence Asp et T.

B. L'enclise des datifs dans les impératives positives

Elle est illustrée par les structures suivantes :

(107) a. ssiwl as !
parler+Imp+2sg cl. dat.3 sg
"Parle-lui! "

b. ssawal as !
parler+AI+Imp+2sg cl. dat.3sg
"Parle-lui (souvent) = Donne lui des conseils !"

Ces deux phrases sont identiques à (58) et (59) du point de vue distribution des clitiques accusatifs et datifs, les deux y sont des enclitiques. (107a) se distingue de (107b) du point de vue morphologie du verbe, ce qui aura des incidences sur leur SF (*cf.* 4.2.2.4.). Dans la première, il n'y aura pas de projection AspP comme il est cas de (58), le verbe étant à l'A. Dans la seconde, Asp se projettera, puisque le verbe est à l'AI. (107a) aura une représentation syntaxique analogue à (61), celle de (107b) comprendra, en plus, une projection AspP. Les mêmes mouvements syntaxiques seront requis pour obtenir l'enclise du clitique datif : mouvement du verbe plus haut que le clitique et mouvement de ce dernier vers [spec, *v*P], comme dans les structures affirmatives avec un clitique datif. Après l'application de l'oppération *Move* α en syntaxe, (107a, b) auront les représentations respectives suivantes :

[145] Pour vérifier son cas, le clitique datif doit être dans une relation spec-tête avec une tête fonctionnelle. [spec, PP] n'est pas une position convenable, P étant lexicale. Il est possible de supposer une projection fonctionnelle pP, par analogie à *v*P, dominant PP. Le clitique datif pourra alors vérifier le cas datif dans une relation spec-tête avec p. Cette hypothèse sera utilisée dans le chapitre 5 pour l'analyse des clitiques prépositionnels.

(108)

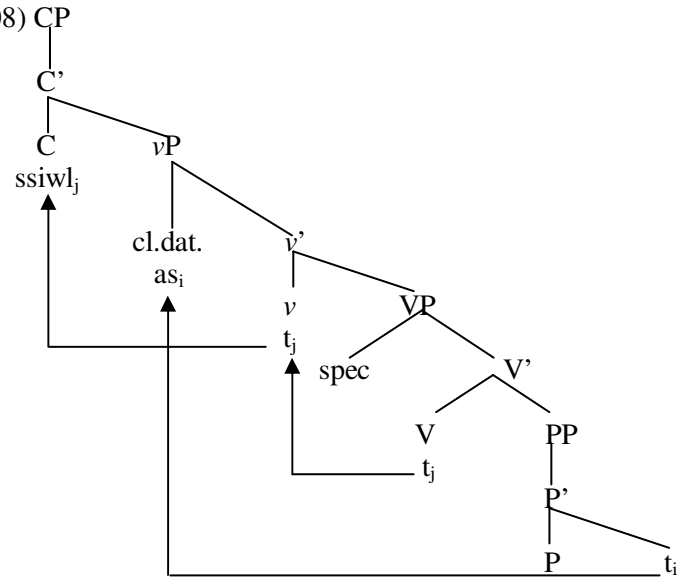
CP
C'
C
ssiwl$_j$
vP
cl.dat.
as$_i$
v'
v
t$_j$
VP
spec
V'
V
t$_j$
PP
P'
P
t$_i$

(109)

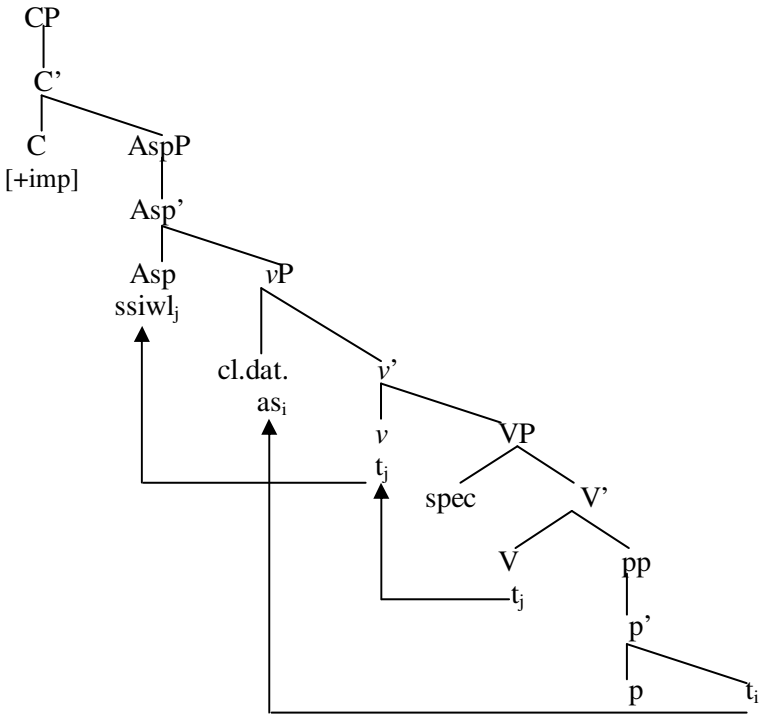
CP
C'
C
[+imp]
AspP
Asp'
Asp
ssiwl$_j$
vP
cl.dat.
as$_i$
v'
v
t$_j$
VP
spec
V'
V
t$_j$
pp
p'
p
t$_i$

Les deux structures comportent un opérateur Imp, duquel le verbe tire l'interprétation impérative dans une relation spec-tête en syntaxe, comme en (108), ou en FL, comme en (109). Dans les deux structures, le clitique s'est déplacé vers [spec, *v*P], de la même manière que dans les structures affirmatives (*cf.* 106). Le verbe, quant à lui, a effectué un double mouvement, vers *v* pour satisfaire le trait [V] de ce dernier, puis vers C pour la vérification du trait [imp] en (108), qui correspond à un impératif positif simple. En (109), le verbe est monté vers Asp pour vérifier son trait aspectuel ; l'impératif étant intensif dans cette structure. Il en résulte une enclise du clitique datif.

Ainsi, une même analyse est réservée à l'enclise des clitiques accusatifs et datifs dans les impératives positives pour lesquelles nous préconisons une même structure. La différence réside dans les positions où sont générés les deux types de clitiques. L'accusatif est un DP complément de V, le datif est complément d'une préposition nulle. Dans les deux cas, l'enclise résulte du mouvement explicite du clitique vers [spec, *v*P].

4.2.3.3. Dérivation de la proclise des datifs

A. La proclise dans les phrases affirmatives

La proclise des clitiques datifs est conditionnée par la présence des mêmes têtes fonctionnelles que celles des accusatifs (*cf.* 4.1.2.). C'est ainsi qu'elle est de règle quand la SF comporte une ou plusieurs des catégories suivantes : *la* [+imperf], *ad* [+Fut], *ur* [+nég], *is* [+wh] et *ay* [+Foc]. Reprenons les structures (19e), (20c), (22e, g) et (23c, g)[146] qui constituent une illustration de la proclise des clitiques datifs en tamazighte :

(110) is asn tssiwl ?
est-ce que cl. dat.3pl. 3f.sg+parler+Pr+perf
"Est-ce qu'elle leur a parlé ?"

(111) nta ay asn issiwln.
lui c'est cl. dat.3pl ayant parlé
"C'est lui qui leur avait parlé."

(112) a. ur asn tssiwl.
Neg cl. dat.3pl 3fsg+parler+Pr+perf
"Elle ne leur a pas parlé."

b. ur sar asn issiwl.
Jamais cl. dat.3pl 3m.sg+parler+Pr+perf
"jamais à eux/elles il a parlé = Jamais il ne leur parlera."

[146] Par commodité, nous leur donnons une nouvelle numérotation.

(113) a. ad as ssiwlx.
Fut cl. dat.3sg parler+lsg
"Je lui parlerai."

b. la asn issawal.[147]
part. asp. cl. dat.3pl 3m.sg+parler+AI
"Il leur parle (souvent)."

Ces structures sont parallèles à (67a, b, c, d) en ce qui concerne la distribution des clitiques datifs. Dans les deux cas, l'enclise des clitiques accusatifs et datifs engendrerait une agrammaticalité. C'est dire que les têtes fonctionnelles en présence déterminent non seulement la proclise des clitiques accusatifs, mais aussi celle des datifs ; les deux ayant comme point commun d'être des arguments internes du verbe. Il faut s'attendre donc à ce que l'analyse proposée pour les accusatifs vaille aussi pour les datifs.

En effet, lorsque la structure à clitique datif comporte la tête fonctionnelle *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf], V ne se déplace ni dans T, ni dans Asp pour les raisons déjà signalées et que nous reprenons. Avec *ad,* V n'a pas de traits morphologiques à vérifier, puisqu'il est à l'A. Avec *la,* V n'atteint pas les deux têtes. Nous avons posé l'hypothèse que *la,* vu son origine verbale, remplit le rôle du V lexical en se déplaçant vers T pour vérifier le trait [+V] de ce dernier. Aussi dans les deux cas V effectue-t-il un mouvement court en se déplaçant vers *v*.

En ce qui concerne le clitique, il monte explicitement vers [spec, *v*P]. Il se trouve alors dans une relation spec-tête avec V, adjoint au petit *v*, ce qui engendre une proclise en FP, au niveau de laquelle opère le processus de la cliticisation du clitique datif à la tête fonctionnelle qui le précède, en l'occurrence *ad* ou *la.* De ce fait, (113a, b) auront les représentations suivantes, après le mouvement explicite du verbe et du clitique :

[147] (113b) se réalise phonétiquement [lasn issawal]. Cette structure phonétique est caractérisée par l'élision du *a* de *asn,* étant donné la rencontre de deux voyelles : *a* de *la* et celle de *asn.*

(114)

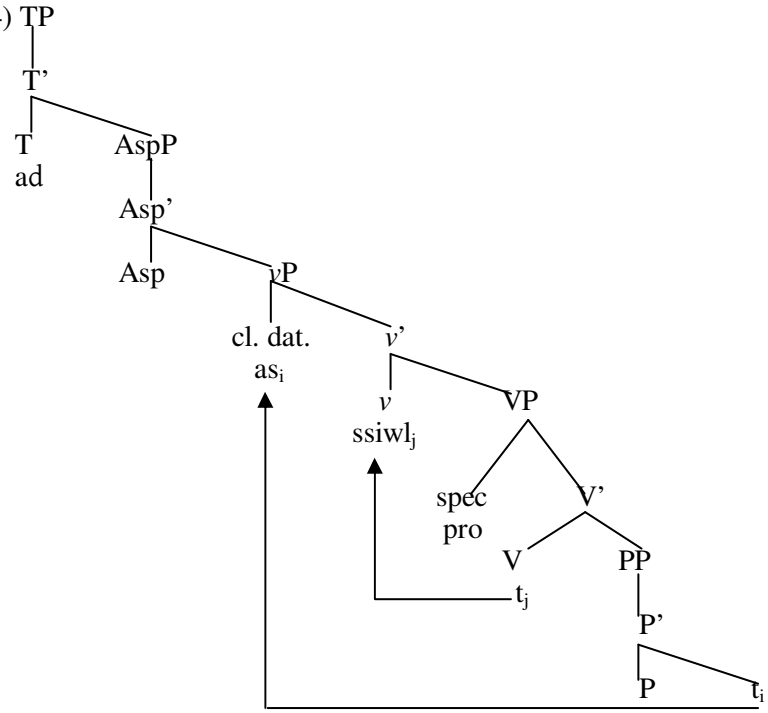
TP
T'
T
ad
AspP
Asp'
Asp
vP
cl. dat.
as$_i$
v'
v
ssiwl$_j$
VP
spec
pro
V'
V
t$_j$
PP
P'
P
t$_i$

(115)

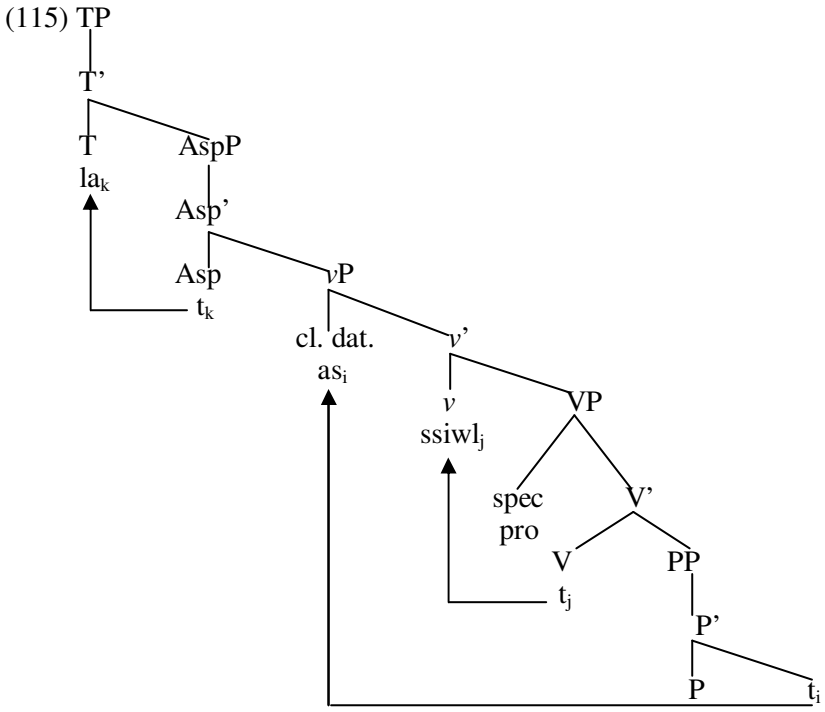
TP
T'
T
la$_k$
AspP
Asp'
Asp
t$_k$
vP
cl. dat.
as$_i$
v'
v
ssiwl$_j$
VP
spec
pro
V'
V
t$_j$
PP
P'
P
t$_i$

Les deux structures sont quasi identiques, elles ne se distinguent que par les têtes fonctionnelles T et Asp, la première étant lexicalement réalisée en (114), la seconde en (115), ce qui entraîne le mouvement de *la* vers T dans la deuxième structure. Elles sont également analogues à (75) dont elles ne diffèrent que par la nature du clitique : l'accusatif dans la représentation (75), le datif en (114) et (115). Il s'ensuit que dans les constructions où la proclise des accusatifs ou des datifs est liée à *ad* ou *la,* le verbe et le clitique effectuent un mouvement explicite court qui ne dépasse pas le domaine *v*.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la proclise du datif en présence de *ur* [+nég] *ou is* [+wh], illustrée par (110) et (112a). Pareillement aux accusatifs, les datifs s'affixent, en surface, aux deux têtes en question quand elles sont employées isolément. Ce qui pourrait être vu comme une adjonction syntaxique à ces mêmes têtes. Pour ce qui est des accusatifs, nous avons vu que ce n'est pas le cas, que le clitique se substitue à [spec, TP], en l'absence de *ad* ou *la.* La raison de ce postulat est a) l'interaction entre le mouvement du clitique et celui du verbe ; b) le clitique -doté du trait [personne]-, en se déplaçant vers [spec, TP], se trouve gouverné par un opérateur temporel dans C (81) ou par Neg, lesquels sont responsables du déplacement explicite du clitique dans ladite position.

Si les datifs présentent la même distribution que les accusatifs et le même comportement vis-à-vis des têtes fonctionnelles (enclise par rapport à ces dernières dans les deux cas), c'est qu'ils subissent le même mouvement en syntaxe. Nous soutenons donc que la proclise des datifs s'obtient de la même manière que celle des accusatifs en présence de *ur* ou *is.* Autrement dit, le clitique datif se déplace de spec en spec en deux étapes, conformément à la MLC : vers [spec, *v*P] comme passage intermédiaire avant d'arriver dans [spec, TP]. Nous donnons la représentation (116) comme illustration des mouvements syntaxiques à l'origine de la proclise du datif dans une structure négative telle que (112) :

(116)

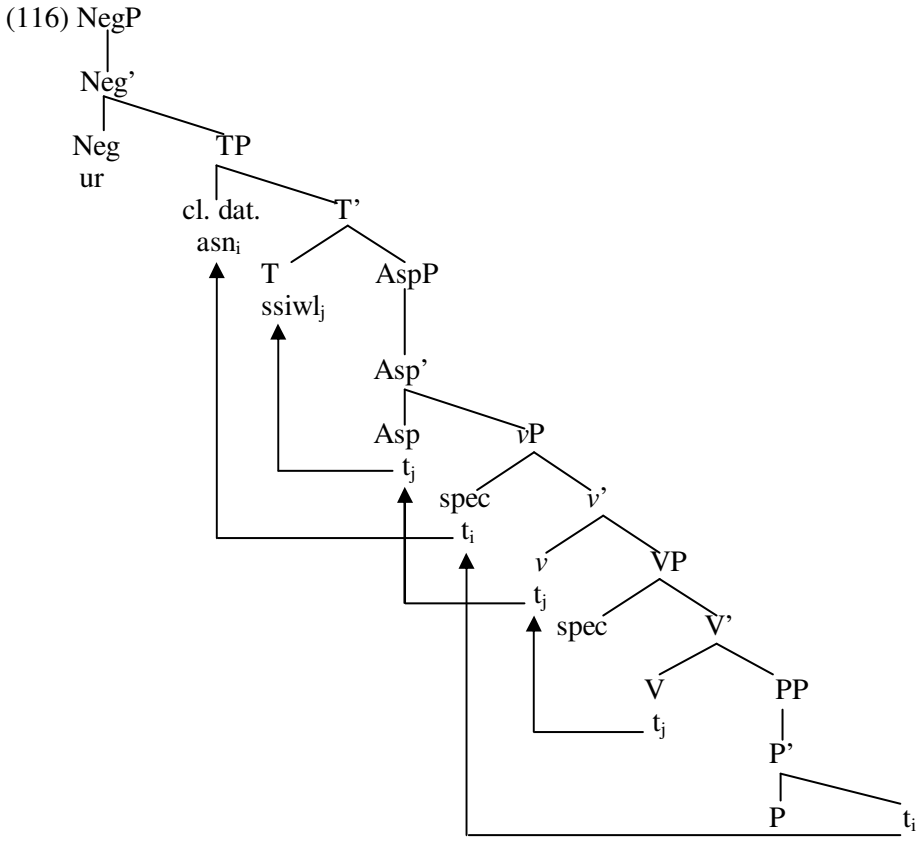

Cette structure présente les mêmes mouvements syntaxiques de V et du clitique datif qu'en (80) (qui concerne l'accusatif), les deux éléments atterissant respectivement dans T et [spec, TP], après s'être déplacés cycliquement de la position d'origine, vers la position finale, où le clitique est en adjacence avec la tête fonctionnelle à laquelle il se cliticise en FP. Ainsi, si la SF d'une phrase comporte une seule tête fonctionnelle pleine, le clitique datif se déplace explicitement soit vers [spec, *v*P] (*ad/la*), soit il monte plus loin jusqu'à [spec, TP] (*is/ur*).

En présence de plusieurs têtes fonctionnelles, les clitiques datifs se déplacent dans [spec, *v*P] si *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf] occupe T ou Asp respectivement ((118) et (119)) ; ou bien dans [spec, TP] si aucune des deux têtes n'est réalisée lexicalement (117). Les exemples (24c), (25d) et (26d) illustrent cette distribution du datif. Nous les reprenons pour plus de clarté :

(117) is ur as tssiwlt ?
est-ce que Neg cl. dat.3sg 2sg+parler+Pr+perf
"Est-ce que tu ne lui as pas parlé ?"

(118) is ur d ad as issiwl ?
est-ce que Neg c'est Fut cl. dat.3sg 3m.sg+parler+A

"Est ce qu'il ne lui parlera pas ?"

(119) is ur lli as ssawaln ?
est-ce que Neg part. asp+nég. cl. dat.3sg parler+AI+3pl.
"Est-ce qu'ils ne lui parlent pas ou bien Est-ce qu'ils ne le conseillent pas ?"

La représentation syntaxique de (117) est identique à celle en (116), elle est tout simplement enrichie par la projection CP, étant donné qu'elle comporte le C *is* [+wh]. Ce trait sera affecté à T, siège des différents traits opérateurs, selon l'hypothèse retenue ; ce qui explique que les clitiques ne dépassent jamais la projection TP, en dépit de la présence d'autres têtes fonctionnelles comme C ou Neg ; sans oublier le lien solidaire entre T et le clitique, en raison du trait [personne] qu'il comporte. Les représentations de (118) et (119) diffèrent sensiblement de (117), en ce que le clitique s'arrête au niveau de [spec, *v*P]. Nous avons attribué ce fait aux propriétés morphologiques du verbe d'une part (structure avec *ad* (118)) et à l'origine verbale de *la,* d'autre part (119). Ainsi, (118) et (119) auront les structures (120) et (121), respectivement :

(120)

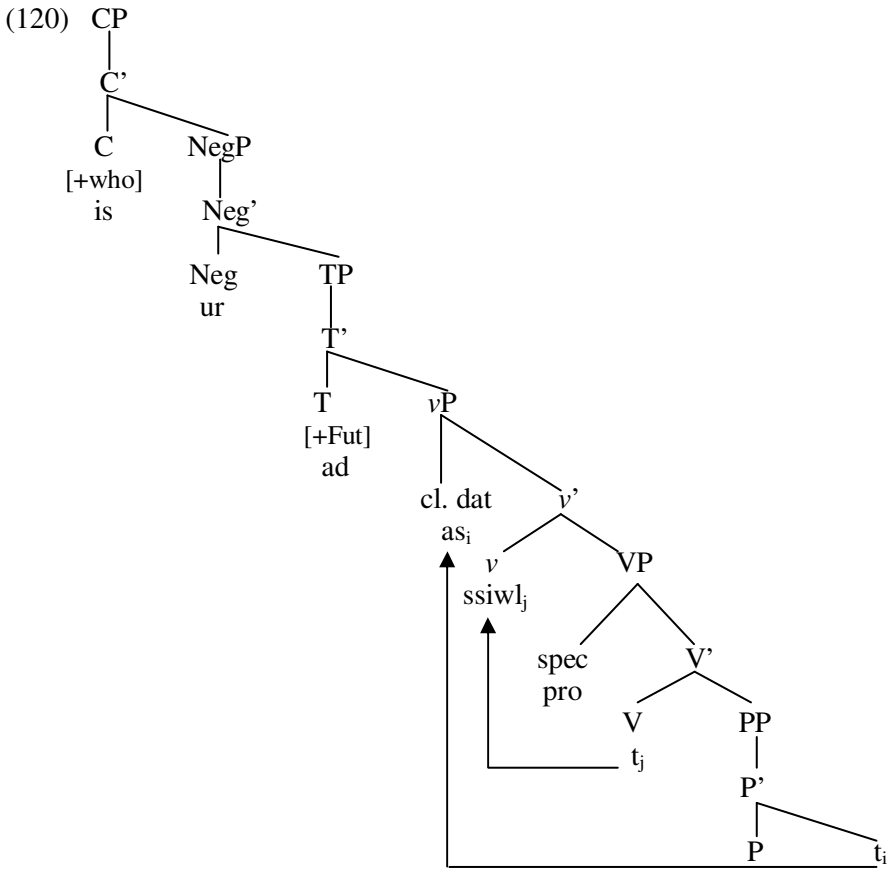

(121)

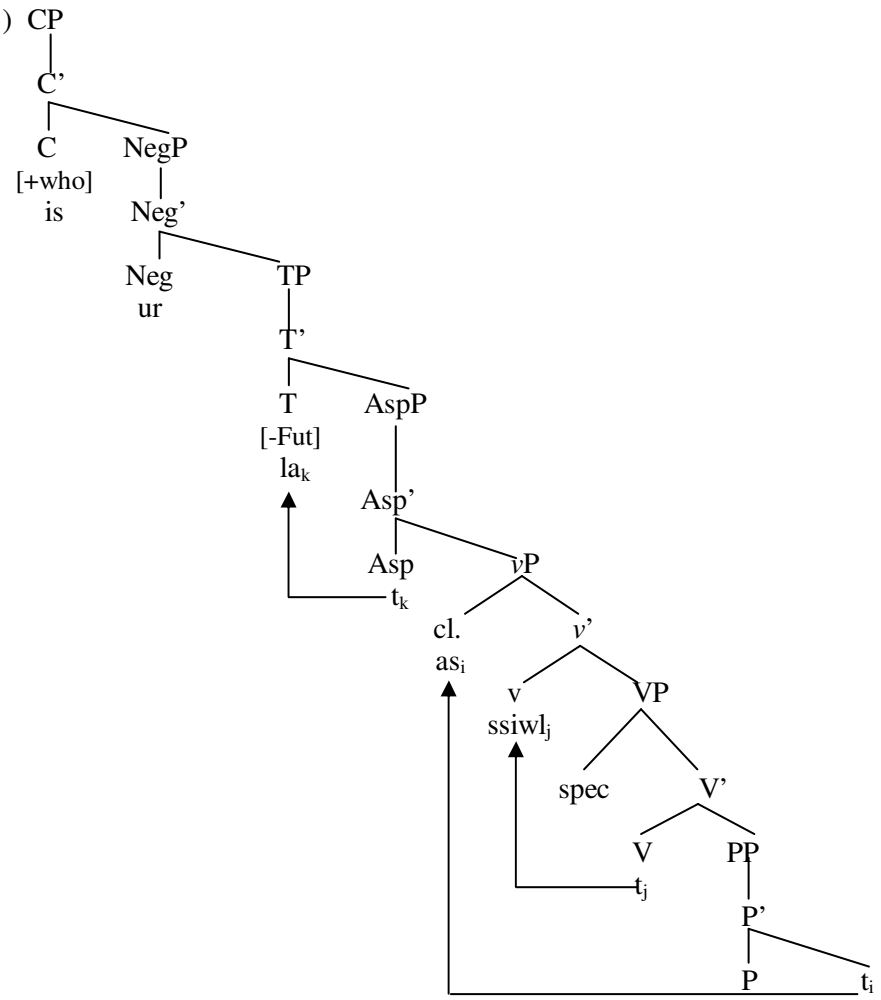

Ainsi, en fonction des propriétés morphologiques du verbe lexical, le clitique datif se déplace vers [spec, *v* P] ((120) et (121)) ou vers [spec, TP] (si les têtes *ad* ou *la* ne sont pas employées), abstraction faite du nombre des têtes fonctionnelles présentes.

B. La proclise des datifs dans les impératives négatives

A l'instar des clitiques accusatifs, les datifs sont en position d'enclise dans une impérative positive, en position de proclise dans une négative, comme en témoigne (122a) :

(122) a. ur as ssawal !
Neg cl.dat.3sg parler+AI+2sg
"Ne lui parle pas !"

b. *ur ssawal as
Neg parler+AI+2sg cl.dat.3sg
"*ne parle pas à lui !"

Rappelons que le verbe d'une impérative négative est marqué morphologiquement par l'affixe de l'AI, à valeur aspectuelle. C'est pourquoi la SF de cette phrase comporte une projection AspP, en plus de NegP dont la tête est *ur*, et une projection CP à opérateur impératif. Le trait [+nég] est affecté à Asp. Aussi le verbe, étant doté d'un trait aspectuel, doit-il monter vers Asp pour vérifier ce trait. Quant au clitique, il effectue les mouvements suivants : un premier mouvement vers [spec, *v*P] pour vérifier le trait [D] de *v*, un second mouvement vers [spec, AspP] ; ce qui engendre la proclise en FP. Le dernier déplacement permet au clitique, qui est spécifié pour la personne, d'être dans une relation spec-tête avec Asp auquel V s'est adjoint, comme le requiert (94). Il en résulte la structure suivante qui explicite les différents mouvements syntaxiques ayant donné l'agencement des éléments en (122a) :

(123)

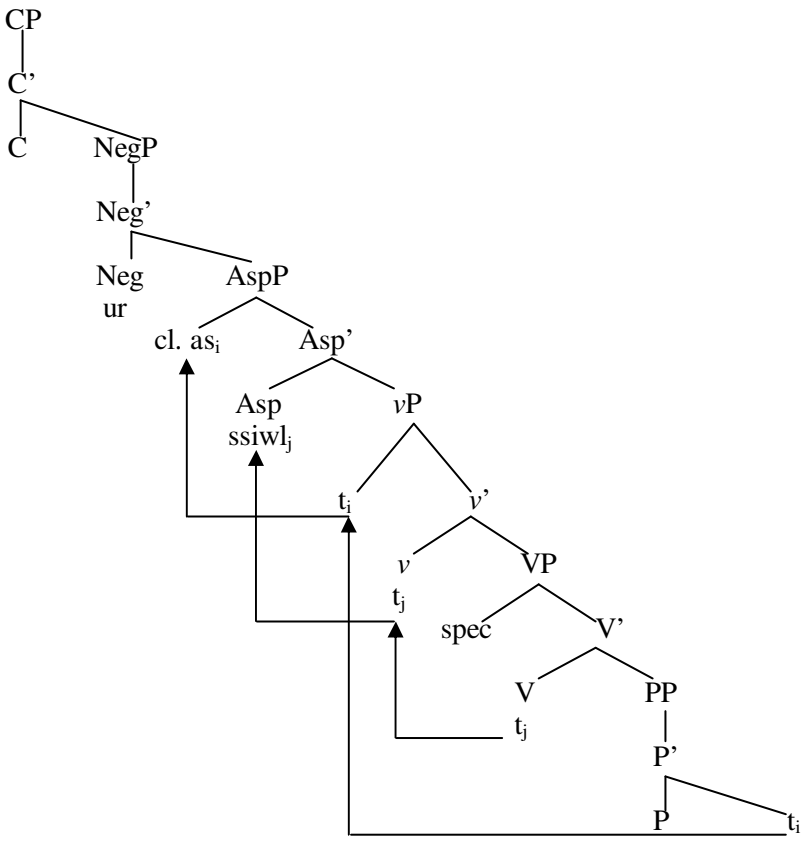

Comme l'illustre cette structure, le clitique, en se déplaçant vers [spec, AspP], se trouve devant V monté dans Asp pour vérifier le trait d'aspect, ce qui donne la proclise.

Ainsi, la proclise du clitique datif en tamazighte en général reçoit la même explication que celle proposée pour l'accusatif. Le clitique se déplace de spec en spec, par des mouvements courts en conformité avec la MLC, et atteint :

- [spec, *v*P], si la SF de la phrase comporte *ad* ou *la,* comme seule tête réalisée lexicalement ou coexistant avec d'autres têtes (C ou Neg) ;
- [spec, TP], en l'absence de *ad / la* ;
- [spec, AspP] dans les impératives négatives qui ne comportent pas de projection TP, dont le rôle est rempli par Asp.

Dans les trois cas, le mouvement du clitique est lié à la fois à celui de V et à la présence/absence des catégories fonctionnelles constituant la SF de la phrase.

Après l'application des mouvements syntaxiques, le clitique et la catégorie à laquelle il se cliticise en surface occupent des positions différentes. La cliticisation est de ce fait phonologique, comme il a été déjà signalé.

Quant aux spécificités des clitiques datifs, comparés aux accusatifs, elles se situent à deux niveaux :

- le niveau de leur génération dans le système computationnel. Le clitique datif est inséré, par *Fusion*, comme soeur de P, tête de PP qui est complément de V, alors que l'accusatif occupe la position complément de V ; ce qui met en évidence le caractère solidaire entre V et l'accusatif, à l'encontre du datif ;
- le datif vérifie son cas dans [spec, pP] (que nous n'avons pas représenté pour simplifier les structures), l'accusatif dans [spec, *v*P]. Ainsi, si le datif se déplace dans [spec, *v*P] lorsque V ne se déplace pas explicitement, ce n'est pas pour des raisons de cas, son cas étant déjà vérifié, mais pour vérifier le trait [D] de *v*.

4.2.4. L'ordre des clitiques : cl. dat. - cl. ac.

En amazighe, d'une manière générale, le clitique datif précède toujours l'accusatif dans une structure à deux clitiques ; d'où l'ordre : *cl. dat.- cl. ac,* qui est l'inverse de celui des arguments internes lorsqu'ils apparaissent sous forme de DPs lexicaux. La séquence des deux clitiques peut figurer comme enclise ou proclise dans les structures affirmatives et impératives, en fonction de la SF de la phrase, comme il a été vu *supra*. Les exemples qui suivent mettent en relief la distribution de la séquence des deux clitiques :

(124) nnan$_i$ as t middn$_i$.
dire+Pr+perf+3pl cl. dat.3sg cl.ac.3m.sg gens+Nom
"Les gens le lui ont dit."

(125) a.la as t ttinin$_i$ middn$_i$.
part. asp. cl. dat.3sg cl.ac.3m.sg AI+dire3pl gens+Nom. .
Les gens le lui disent (souvent). "

b. ad as t inin$_i$ middn$_i$.
Fut cl.dat.3sg cl. ac.3sg dire+A+3pl gens+Nom.
"Les gens le lui diront (souvent)."

c. ur as t nnin$_i$ middn$_i$.
Neg cl.dat.3sg cl. ac.3m.sg dire+Pr+nég+3pl gens+Nom.
"Les gens ne le lui ont pas dit."

d. is as t nnan$_i$ middn$_i$?

est-ce que cl.dat.3sg cl.ac.3m.sg dire+Pr+3pl gens+Nom.
"Est-ce que les gens le lui ont dit ?"

e. is ur as t nnin$_i$ middn$_i$?
est-ce que Neg cl. dat.3sg cl.ac.3sg dire+Pr+nég+3pl gens+Nom
"Est-ce que les gens ne le lui ont pas dit ?"

f. is ur lli as t ttinin$_i$ middn$_i$
est-ce que Neg part. asp+nég cl. dat.3sg cl.ac.3sg AI+dire+3pl gens+Nom
"Est-ce que les gens ne le lui disent pas (souvent)?"

g. is ur d ad as t inin$_i$ middn$_i$?
est-ce que Neg c'est Fut cl. dat.3sg cl.ac.3m.sg dire+A+3pl gens+Nom.
"Est-ce que les gens ne le lui diront pas?"

(126) a. ini as t. → [inast]
dire+imp+2+sg cl. dat.3sg cl.ac.3 sg
"Dis-le lui !"

b.ur as t ttini !
Neg cl. dat.3sg cl.ac.3m.sg AI+dire+imp+2+sg
"Ne le lui dis pas !"

Dans ces exemples, la séquence *cl.dat. - cl.ac* est en position d'enclise en (124) et (126a) qui correspondent respectivement à une phrase affirmative et à une impérative positive. En revanche, en (125a,b,c,d,e,f,g) et (126b), les deux clitiques sont en position de proclise car, dans le premier groupe de phrases, la SF comporte une ou plusieurs des têtes fonctionnelles attirant les clitiques en amazighe en général, en (126b), il s'agit d'une impérative négative, caractérisée par la tête *ur*.

Ces données empiriques montrent que le comportement syntaxique des clitiques accusatifs et datifs en amazighe est le même, qu'il s'agisse de l'emploi d'un seul clitique ou d'une séquence de clitiques. C'est pourquoi l'enclise et la proclise des séquences de clitiques s'observent dans les mêmes contextes que ceux où l'accusatif et le datif sont employés isolément dans une structure. Les mêmes mouvements syntaxiques du clitique et du verbe, à l'origine de l'enclise et de la proclise, sont requis pour engendrer la séquence de clitiques.

En effet, en présence de *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf] et même si d'autres catégories fonctionnelles comme Neg ou C sont projetées, les deux clitiques montent dans [spec, *v*P] et V vers *v*, comme il a été vu précédemment ; ce qu'illustrent (125f, g). Si aucune des deux têtes n'est insérée, V et le clitique montent plus haut dans l'arbre en atteignant respectivement T et [spec, TP], comme en (125c,d,e) ; d'où la proclise des deux clitiques. Nous avons attribué cette différence dans le comportement de V à ses propriétés morphologiques et à celles de *ad/la*. Le

clitique suit le mouvement de V, tout en ayant ses motivations morphologiques propres.

Pour ce qui est de l'enclise, les deux clitiques restent en arrière au niveau de [spec, *v*P], contrairement au verbe qui monte jusqu'à [spec, TP] après s'être déplacé vers Asp, pour vérifier ses propres traits et en même temps le trait [V] des deux catégories dans les structures affirmatives (*cf.* 4.2.3.2. A.). Dans les impératives, V monte vers C pour vérifier le trait [imp] dans le cas de l'impératif simple et vers Asp dans le cas de l'impératif intensif (*cf.* 4.2.3.2. B) dans les structures à un seul clitique.

Si l'analyse de la proclise et de l'enclise de la séquence cl.dat.-cl.ac est similaire à celle des mêmes clitiques lorsqu'ils sont employés isolément, une question cruciale s'impose : comment obtenons-nous la suite des deux clitiques ? Ces derniers se substituent-ils à une même catégorie fonctionnelle ou à des catégories fonctionnelles différentes ?

Pour Kayne (1994), selon qui les clitiques sont des têtes s'adjoignant à gauche des têtes fonctionnelles, l'adjonction de deux clitiques à une même tête n'est pas permise, puisque la séquence de clitiques obtenue viole le LCA ("The Linear Correspondence Axiom"), les deux clitiques se C-commandant mutuellement[148]. Sa proposition est la suivante :

---

[148] Kayne (*ibid* : 19) donne la structure suivante avec une double adjonction à une même tête fonctionnelle, pour montrer que l'adjonction en question n'est pas possible :

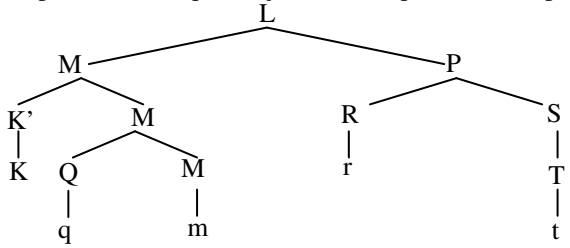

Dans cette structure, Q c-commande P et ce qui est dominé par P, il en est de même de K. Mais la relation entre les deux catégories adjointes (Q et K) est problématique, pour la simple raison qu'aucune des deux n'est dominée par M. En conséquence, les deux se C-comandent mutuellement, ce qui est problématique pour l'ordre des clitiques. Ce demier est détérminé par la C-commande asymétrique, selon Kayne (*ibid*). D'où le rejet de l'adjonction multiple. C'est ainsi que l'auteur (*ibid:* 20) propose d'adjoindre un clitique à un autre, comme en (ii), pour rendre compte d'une séquence de clitiques du genre de celle observée en (i) :

(i) Jean vous le rendra.

> "(...) from the perspective of the LCA, sequences of clitics must not be analyzed as successive adjunctions to the same head but instead should be analyzed as involving either adjunctions to distinct functional heads (*e.g.*, one to Tense, one to Agr) or adjunctions of one clitic to another, or some combination thereof." (Kayne, *ibid* : 21)

En somme, pour Kayne, une séquence de clitiques peut être dérivée soit par adjonction à deux têtes fonctionnelles distinctes, soit par adjonction d'un clitique à un autre, mais jamais à une même tête.

Considérons les données de l'AZ, à la lumière des propositions de Kayne. Il est nécessaire de rappeler que nous nous écartons de l'auteur notamment en ce qui concerne le statut du clitique, que nous jugeons comme étant un DP qui se déplace comme tel pour se substituer à des positions specs. Essayons de voir les conséquences de la première proposition de Kayne, à savoir l'adjonction à des têtes fonctionnelles différentes que nous adapterons à (125c), dont la structure syntaxique est comme suit :

(ii)

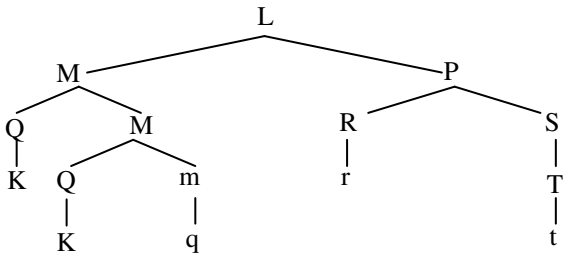

Dans cette structure abstraite, k symbolise le deuxième clitique (*vous* dans (i)) adjoint au premier (*le*), les deux c-commandant d'une façon asymétrique R, S et T, mais pas P, qui c-commande K et Q.

(127)

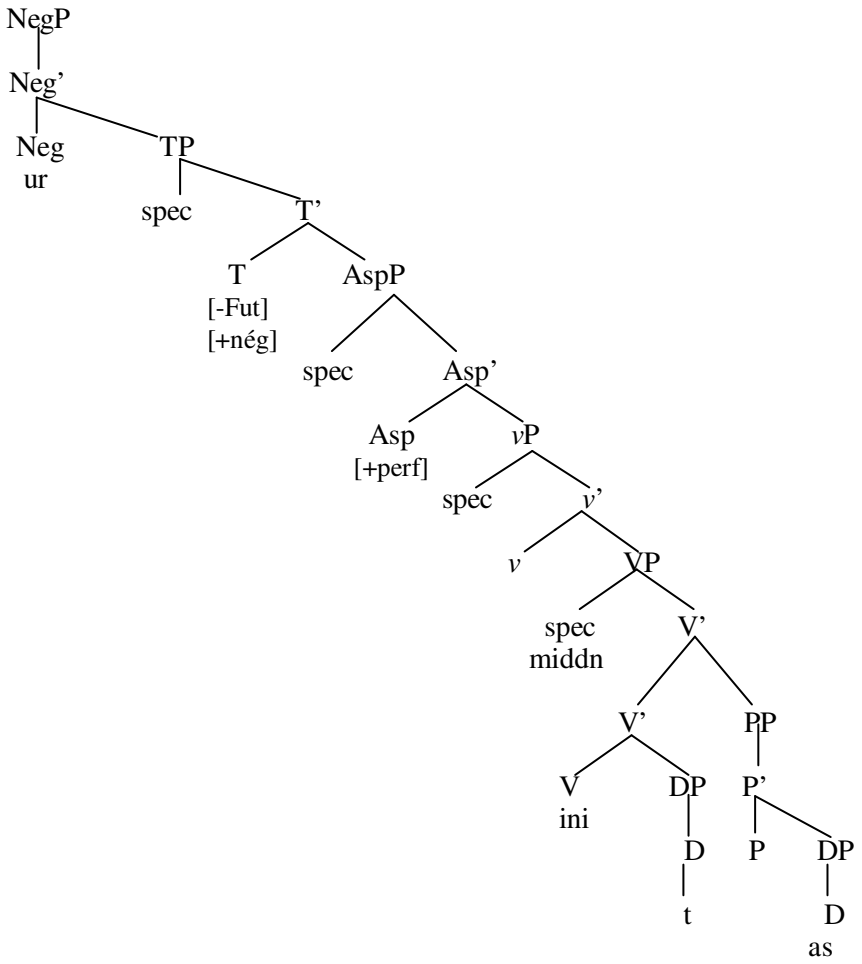

Comme il est assumé précédemment, le clitique accusatif est généré dans la position complément de V, alors que le datif est complément de P. Le trait [V] des catégories Asp et T est fort, celles-ci étant spécifiées [+perf] et [-Fut], respectivement. Le mouvement du verbe vers les deux têtes (en passant par *v* conformément à la MLC) est par conséquent nécessaire, car il permet de vérifier le trait des deux têtes fonctionnelles ainsi que ses propres traits morphologiques. En outre, et vu la présence de la tête de négation *ur*, les deux clitiques doivent se déplacer vers [spec, TP].

Rappelons que nous supposons que la position la plus haute que puissent atteindre les clitiques explicitement est [spec, TP]. Si nous suivons la proposition de Kayne (*op. cit.*) relative à la dérivation d'une séquence de clitiques, le clitique accusatif monterait d'abord vers [spec, *v*P], puis vers [spec, AspP]. Quant au datif, il s'adjoindrait au clitique accusatif dans [spec, *v*P] puis dans [spec, AspP], avant de

monter dans [spec, TP]. Le résultat est indésirable, comme le montre la structure suivante, sachant que V doit monter jusqu'à T :

(128) *

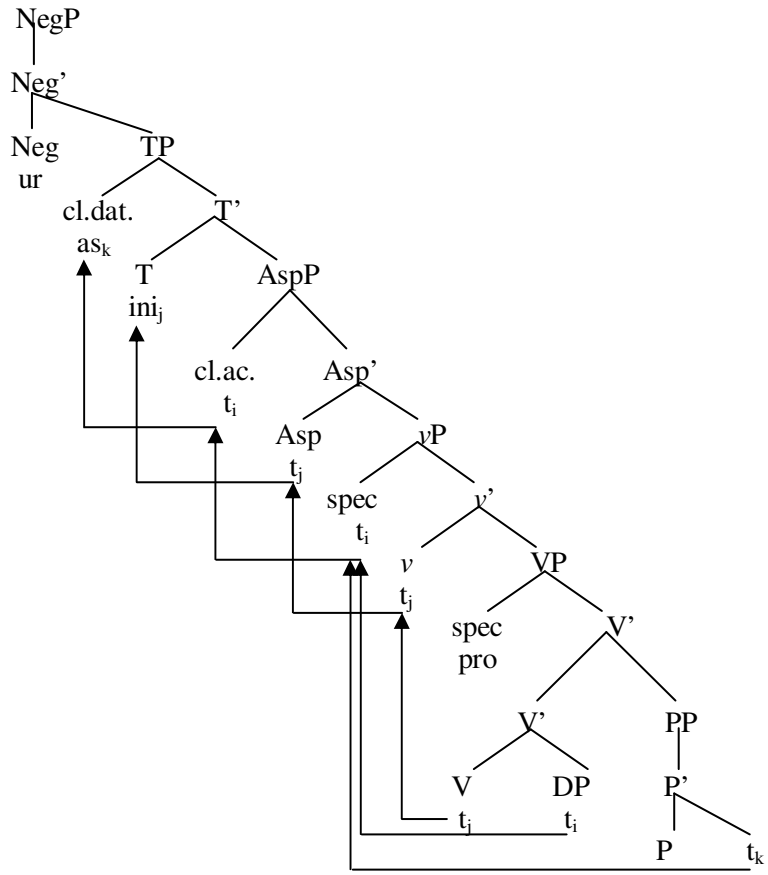

Il s'avère ainsi que la substitution des clitiques accusatifs et datifs à des têtes fonctionnelles distinctes n'est pas opératoire, puisque le résultat est une structure non attestée en amazighe, avec le datif en proclise et l'accusatif en enclise, comme l'illustre la structure agrammaticale suivante, qui est la structure de surface de (128):

(129) *ur as nnan t
Neg cl. dat.3sg dire+ Pr+3pl cl.ac.3m.sg

La première proposition de Kayne (*op. cit*) pour la dérivation des séquences de proclitiques n'est donc pas tenable pour les faits de l'amazighe. Nous adoptons la seconde proposition qui consiste à adjoindre un clitique à un autre, déjà substitué à

une position spec donnée, puisque pour nous, les clitiques ne s'adjoignent pas à des têtes fonctionnelles, mais se déplacent dans des positions spécifieurs de têtes fonctionnelles. Précisons, toutefois, que dans le cas d'une séquence de clitiques, le premier clitique se substitue à la position spec requise, le second clitique s'adjoint au premier. Ainsi, l'analyse proposée combine entre la substitution et l'adjonction. La structure illustrant les différents mouvements syntaxiques qui ont donné (125c) est de la forme (130) :

(130)

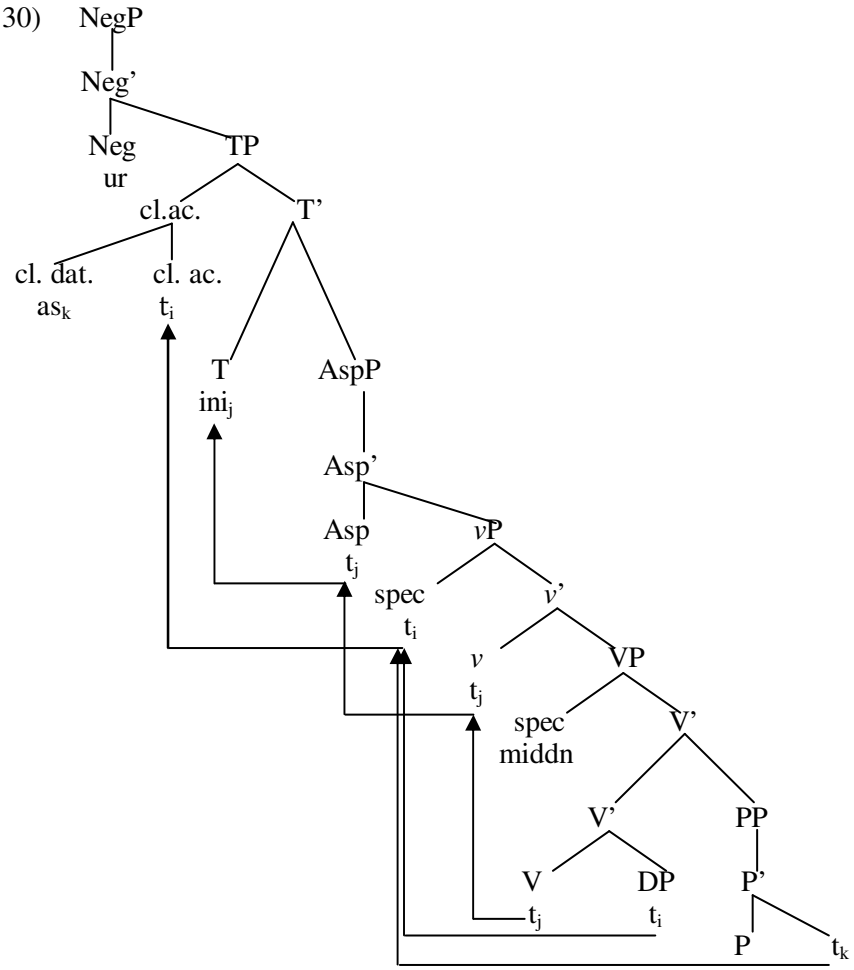

Dans cette structure, le clitique accusatif s'est déplacé en premier en se substituant à [spec, *v*P] pour vérifier le trait de cas. Le datif s'y est adjoint, car un XP peut

s'adjoindre à un autre XP, étant de même nature catégorielle. Cette première étape du mouvement des deux clitiques peut être représentée ainsi :

(131)

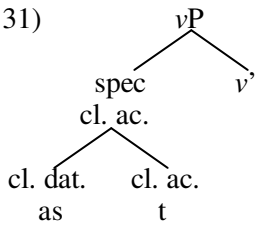

Dans une seconde étape, le clitique accusatif et le datif qui lui est adjoint montent vers [spec, TP], étant donné que V s'est déplacé cycliquement jusqu'à T. Les deux clitiques se trouvent dans une relation spec-tête avec V, d'une part (d'où l'ordre cl.dat.-cl.ac.-V) et avec T qui est un opérateur temporel, d'autre part. Selon Guéron et Hoekstra (1992), un affixe temporel est gouverné par un opérateur temporel (*cf.* (81)). Si cette hypothèse est élargie aux clitiques qui comportent le trait de personne, nous trouvons une explication au mouvement des clitiques dans [spec, TP] en cas de proclise, comme en (130).

Ainsi, pour dériver une séquence de clitiques qui est toujours de la forme cl.dat-cl.ac en amazighe d'une façon générale, les clitiques ne peuvent ni se déplacer dans des positions specs différentes, ni se substituer à une même position spec. Le clitique datif s'adjoint à l'accusatif dans [spec, *v*P] avant que les deux ne montent vers [spec, TP] en cas de proclise ; ce qui explique que le datif précède toujours l'accusatif, en position de proclise et d'enclise.

L'analyse proposée pour une séquence de deux clitiques est en fait proche de celle proposée par Kayne (*op. cit.*). Elle s'en distingue néanmoins par le statut de DP que nous réservons aux deux types de clitiques, raison pour laquelle ils ne peuvent se déplacer que vers des positions specs. En ce qui concerne les processus de l'enclise et de la proclise des clitiques en général, consistent-ils en une séquence ou en une seule unité, ils reçoivent les mêmes explications : ils dépendent de deux facteurs : l'interaction entre le mouvement explicite du verbe et celui des clitiques, la présence de catégories fonctionnelles lexicalement réalisées.

4.2.5. Structure à clitique redoublé

Une des questions qui ne peut être contournée dans l'étude des clitiques d'une langue donnée est celle des structures où le clitique est redoublé par un DP lexical. Dans les variantes amazighes du Maroc, le clitique accusatif ne peut être redoublé par un DP lexicalement réalisé, contrairement au clitique datif ; d'où le caractère agrammatical de (132b) par opposition à (132a) :

(132) a. ɛlix tn.
Voir+Pr+perf+1sg cl. ac.3pl
"Je les ai vu(e)s."

b. * ɛlix tn_i $tirbatin_i$
voir+Pr+perf+lsg cl. ac.3pl filles
"*je les ai vues les filles."

(133) a. ssiwlx as.
parler+Pr+perf+1sg cl. dat.3sg
"Je lui ai parlé."

b. ssiwlx as i wmas.
parler+Pr+lsg cl. dat.3sg à frère+son
"Je lui ai parlé, à son frère."

c. *ssiwlx as wmas.
parler+Pr+lsg cl. dat.3sg frère+son
"*je lui ai parlé son frère"

Notons que si le clitique datif est susceptible de redoublement par un DP lexical comme le montre (133b), il ne doit l'être que si ce dernier est précédé de *i* "à", qui est la réalisation du cas datif comme il est admis dans ce travail, sinon une agrammaticalité en résulterait, comme en témoigne (133c).

Dans les études linguistiques, les structures telle que (133b) ont été considérées comme problématiques du point de vue de l'assignation du cas et du rôle thématique. Plus précisément, le problème qui se pose est le suivant : comment le clitique et le DP qui le redouble vont-ils recevoir leur cas et leur théta-rôle ?

Dans l'optique de l'analyse par génération basique des clitiques (*cf.* 4.2.1.b), ces derniers sont considérés comme des explétifs sur le plan thématique, ce qui en fait des éléments ne nécessitant pas de théta-rôle, de sorte que celui-ci est assigné au NP lexical, jugé comme étant le vrai argument. Pour ce qui est du cas, la présence d'une préposition vide devant le NP lexical qui redouble le clitique dans les langues qui admettent ces structures (*à* en français, *a* en espagnol, *pe* en roumanien, *i* en amazighe, *sel* en hébreu...) a été vue comme une explication de deux situations alternatives : a) le clitique absorbe le cas qui devrait être assigné par la tête verbale à l'argument datif (Jaeggli, 1986) ; b) le clitique est une réalisation du trait de cas pour lequel V est spécifié (Borer, 1983). Cet état de fait justifie la présence d'une préposition vide, sans laquelle il y aurait une agrammaticalité. L'absence dune préposition vide qui se chargerait de l'assignation du cas au DP lexical expliquerait l'inexistence de structure à clitique redoublé dans des langues telles que l'AS et l'AM, par exemple.

Revenons aux faits de l'AZ illustrés par (133b). Pour Sadiqi (1992), le statut d'argument revient au NP lexical *i wmas* "à son frère", lequel reçoit le rôle thématique du complexe V+cl et le cas de la préposition vide *i.* Elle précise que le clitique datif absorbe le cas optionnellement. Quant au clitique, il est généré basiquement dans sa position de S-structure, en tant qu'affixe de V. Elle adopte donc l'analyse de la génération basique des clitiques datifs. Elle avance comme preuve empirique pour appuyer le statut d'argument du NP lexical (introduit par *i* "à"), l'extraction de ce dernier ; ce qui éliminerait, selon l'auteur, le statut d'élément disloqué à droite :

(134) a. Aḥmed a mi sawl-R
Ahmed cleft marker whom spoke-I

b. argaz da_i mi_i ukr-n iqaridn ec_i

d. ma mi_i fa-n iqaridn e_i ?
who to gave-they money
Who did they give the money to?

(Sadiqi, *ibid* : 34)

Dans ces trois structures, les constituants *Ahmed, argaz* et *ma mi* sont extraits de leur position d'origine, position d'objet indirect, vers la position tête de phrase, respectivement dans une structure focalisée, une relative et une interrogative partielle. Soulignons, cependant, que ce genre d'extraction n'est pas spécifique à l'objet indirect et peut s'appliquer à un pronominal qui redouble un clitique accusatif et qui, pourtant, n'est pas un argument du verbe, comme en (135c) :

(135) a. ɛlix t.
voir+Pr+perf+1sg cl. ac.3f.sg
"Je l'ai vue."

b. ɛlix t ntat
voir+Pr+perf+lsg cl. ac.3f.sg pro3f.sg (elle)
"Je l'ai vue, elle."

c. $ntat_i$ ay ɛlix e_i
pro 3f.sg (elle) c'est voir+Pr+perf+lsg
"C'est elle que j'ai vue."

(135b) est à rapprocher des structures à clitique redoublé, bien qu'un DP lexical en soit exclu, comme le montre (132b). Un pronom indépendant du genre *ntat* "elle" est le seul qui puisse être employé avec un clitique accusatif qu'il renforce. Ce pronom n'est pas un vrai argument pour Sadiqi (*ibid*). Néanmoins, et comme nous

le constatons, il peut être extrait de sa position d'origine comme le montre (135c). Aussi l'extraction n'est-elle pas limitée aux arguments.

Il est à préciser qu'avec l'extraction de l'objet indirect, le morphème *mi* apparaît, comme l'illustrent les structures (134a,b,c), ce qui est une caractéristique commune à l'amazighe en général. Pour Sadiqi (*ibid*: 34), *mi* "is an augmented/suppletive form of the dative preposition *i*". Plus loin, elle précise que c'est un clitique datif. En fait, pour déterminer la nature et le statut de ce morphème, il faut une étude très fouillée que nous n'avons nullement l'intention d'effectuer dans ce travail. C'est pourquoi nous nous contentons des remarques de Sadiqi (*ibid*), auxquelles nous ajoutons les deux suivantes :

(i) *mi* n'apparaît pas seulement en cas d'extraction de l'objet indirect, mais chaque fois qu'un PP est extrait de sa position d'origine. Ainsi en est-il des exemples qui suivent :

(136) a. la itiẓar x urgaz .
part. asp. 3m.sg+AI+chercher sur homme+ob.
"Il cherche l'homme."

b. argaz a x mi itiẓar.
homme Foc. sur qui 3sg+AI+chercher
"C'est l'homme qu'il cherche."

c. idda ag ɛli.
3m.sg+Partir+Pr avec Ali+ob.
"Il est allé avec Ali."

d. ma ag mi idda ?
qu'est-ce que avec qui 3m.sg+partir+Pr
"Avec qui est-il parti ?"

(136b, d) montrent que le morphème *mi* n'est pas exclusif aux structures datives, mais s'étend aux PPs déplacés dans des strutures à CPs spécifiques (interrogation, focalisation).

(ii) *mi* n'est pas tout à fait une forme "augmentative" de *i*, puisqu'en AZ, il est des structures où les deux morphèmes coexistent, comme c'est le cas des interrogatives où *mouvement-wh* ne s'est pas appliqué explicitement. Tel est le cas de (137b) :

(137) a. ma mi tušit lflus ?
qu'est-ce que à qui 2sg+donner+Pr argent+Ac.
"A qui as-tu donné l'argent ?"

b. tušit lflus i ma mi ?
2sg+donner+Pr argent+Ac à qu'est-ce que à qui
"Tu as donné l'argent à qui ?"

Il est tout à fait possible de supposer, à partir de ces données empiriques, que le morphème *mi* n'est pas un clitique datif. La question reste ouverte.

Rappelons un autre argument empirique qui corrobore l'idée selon laquelle l'objet indirect dans une structure à clitique redoublé, en AZ, est bien le clitique datif et non le DP introduit par *i*. Il s'agit de l'insertion d'expressions appositives entre le clitique et le DP qui le redouble. (99) et (100) en sont des exemples.

Ainsi pour les structures à clitique redoublé du genre (133b), nous maintenons l'analyse par mouvement des clitiques que nous avons appliquée jusqu'à maintenant et considérons le clitique datif comme un argument du verbe, redoublé par un DP lexical dans des contextes qui nécessitent l'explicitation du clitique datif. Nous supposons que ledit clitique subit le même mouvement syntaxique que lorsqu'il n'est pas redoublé, en apparaissant soit comme proclitique, soit comme enclitique, dans les mêmes conditions que celles déjà vues. Les exemples qui suivent mettent en relief cette caractéristique du clitique datif redoublé :

(138) a. ssiwlx as i ibbas.
parler+Pr+1sg cl. dat.3sg à père+son
"Je lui ai parlé, à son père."

b. ad as ssiwlx i ibbas.
Fut cl. dat.3sg parler+Pr+lsg à père+son
"Je lui parlerai, à son père."

c. ur as ssiwlx i ibbas.
Neg cl. dat.3sg parler+Pr+lsg à père+son
"Je ne lui ai pas parlé, à son père."

d. ssiwl as i ibbas !
parler+imp+2sg cl. dat.3sg à père+son
"Parle lui, à son père !"

e. ur as ssawal i ibbas !
Neg cl. dat.3sg parler+imp+AI+2sg à père+son
"Ne lui parle pas, à son père!"

En (138a, d), le clitique datif *as* "à lui" est en position d'enclise, étant employé dans une structure affirmative et une impérative positive, respectivement. Par contre, en (138b, c, e), il est en position de proclise, vu la présence dans la SF de ces structures d'une tête fonctionnelle lexicalement réalisée. Ainsi le clitique redoublé se comporte syntaxiquement comme l'accusatif et le datif non redoublés.

Nous allons voir comment concilier l'analyse par mouvement, proposée dans ce travail, avec les structures à clitique redoublé, dans lesquelles le DP lexical doit rester en arrière, alors que le clitique datif se déplace explicitement vers des

positions supérieures. Auparavant, il faut déterminer la position où ledit DP est inséré, par *Fusion*, dans une dérivation syntaxique.

Dans ce qui précède, nous avons soutenu que la structure d'un clitique en AZ, et en tamazighte d'une manière générale, qu'il soit datif ou accusatif, est de la forme (50) que nous reproduisons :

(139)

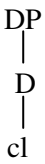

Toutefois, le datif se distingue de l'accusatif en ce qu'il est complément de P et se trouve donc dans un PP, comme le montre (140) :

(140)

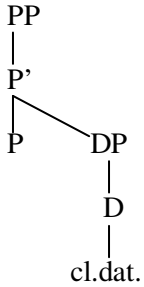

Mais dans les deux structures, le clitique (accusatif et datif) est un DP dénué des positions de spécifieur et de complément. Nous souscrivons à l'hypothèse de Belletti (1995) et considérons que la distinction entre une structure à clitique redoublé et celle à clitique non redoublé est liée à la présence/absence du complément du clitique D. En d'autres termes, un clitique redoublé a un complément qui n'est autre que le DP qui le redouble, un clitique non redoublé n'en a pas et se présente sous la forme (139) ou (140). Nous aurons donc une structure de la forme (141) pour un clitique datif redoublé :

(141)

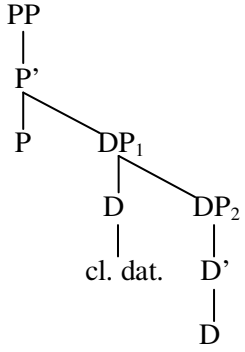

La structure (141) est cependant problématique, car le clitique doit se déplacer comme X° pour que le DP_1 reste dans sa position d'origine. Or, d'après l'hypothèse que nous avons retenue, le clitique se déplace en tant que projection maximale[149]. (141) doit donc être modifiée si nous voulons maintenir le même postulat. Nous proposons la structure (142) pour le clitique datif redoublé, laquelle est proche de celle de Belletti (1995) :

(142)

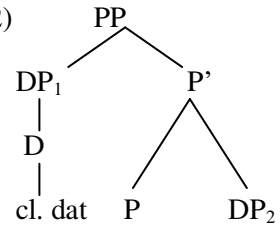

En (142), le clitique datif est inséré dans la position spec de PP. De cette façon, il pourra se déplacer comme projection maximale vers une autre position spec et le DP qui le redouble (DP_2) restera dans la position où il est inséré par *Fusion.* Il vérifiera le trait de cas dans une relation spec-tête avec P en FL.

Ainsi, une phrase comme (133b) avec un clitique datif en position d'enclise, redoublé par le DP *i wmas* "à son frère", aura la représentation (143) en syntaxe :

---

[149] Belletti (1995 : 11) propose la structure suivante pour le clitique redoublé :

(i)

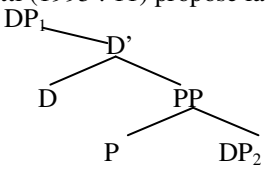

(i) ne permet au clitique de se déplacer que comme tête et non comme XP. Or pour Belletti (*ibid*), le clitique dans les langues romanes se déplace d'abord comme XP puis comme tête. C'est pourquoi elle propose la structure (ii), dans laquelle PP est le constituant qui redouble le clitique et ce dernier occupe une position spec :

(ii)

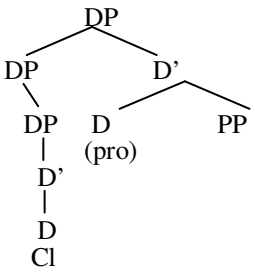

(Belletti, *ibid* : note 17)

(143)

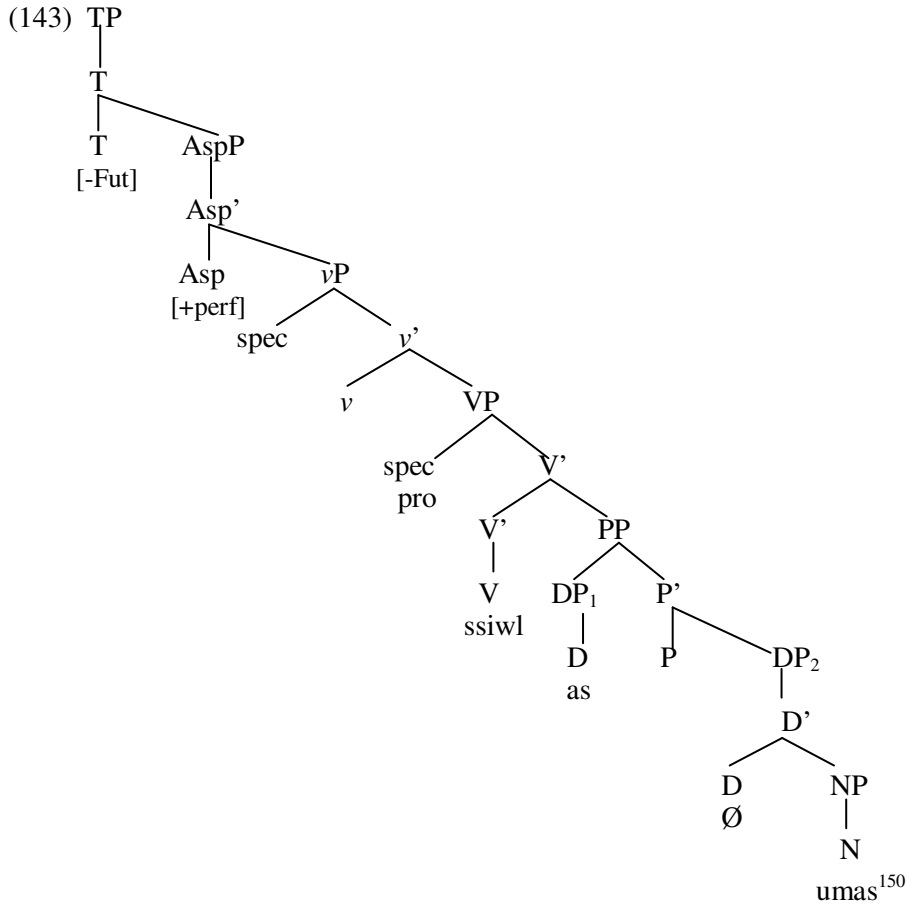

Dans cette structure, le clitique datif est un D de DP_1, il peut en conséquence se déplacer comme XP vers [spec, vP], comme dans les autres cas de l'enclise que nous avons considérés *supra*. Le verbe, de son côté, va monter cycliquement vers *v*, puis Asp et enfin T pour la vérification de ses traits morphologiques, de sorte que nous obtenons la structure (144) :

[150] Nous souscrivons à l'hypothèse d'El Moujahid (1993) qui considère le DP lexical en amazighe comme doté d'un D nul.

(144)

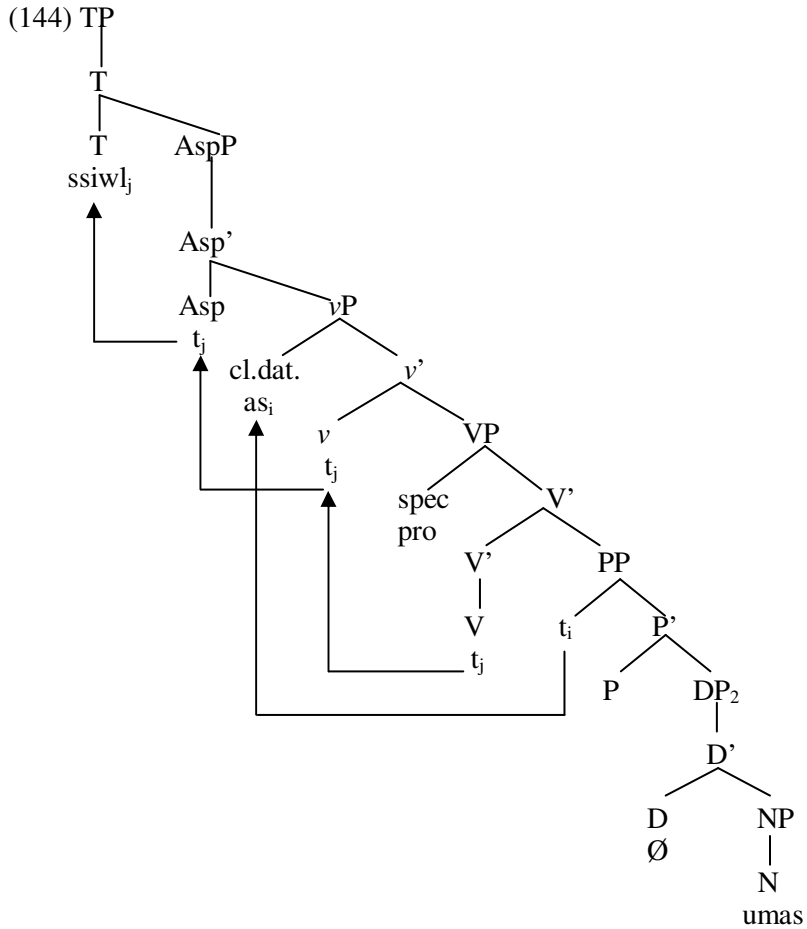

Il est évident que cette structure met en relief le même processus d'encliticisation du clitique datif que dans les phrases sans clitique redoublé. Elle ne s'en distingue que par la structure du DP datif : celui-ci s'y présente comme le spécifieur d'un PP ayant comme complément le DP lexical qui redouble le clitique ; contrairement à ce qui se produit lorsque le clitique n'est pas redoublé.

Quant aux structures (138b,c,e) qui comportent, elles aussi, un clitique datif redoublé par un DP lexical, elles sont caractérisées par la position de proclise que manifeste le datif. Celui-ci a effectué les mêmes mouvements syntaxiques requis dans la proclise, tout comme le verbe. Seule la structure du DP datif diffère, de telle sorte qu'elle permet au DP lexical de rester dans sa position d'origine et au clitique datif de quitter la position où il est inséré.

Ainsi, les processus de l'enclise et de la proclise restent les mêmes, qu'il s'agisse de structures sans redoublement de clitique datif ou de structures à clitique redoublé.

Les deux sont le produit d'un mouvement syntaxique, combiné avec celui du verbe, exception faite des structures avec *ad* et *la*. Seule la structure du clitique datif constitue la principale distinction entre les deux types de structures. Dans les deux cas, le clitique datif est un D d'un DP pauvre. Mais alors que le datif non redoublé est formé d'un seul DP, la structure d'un clitique redoublé présente deux DPs : le DP_1 en position spec, dont la tête est le clitique datif, et le DP_2 qui est l'élément lexical qui le redouble (*cf.* (142)).

Il est à signaler que la structure (142) permet de résoudre le problème de l'assignation du rôle thématique au DP lexical. Les deux DPs partagent le même théta-rôle, puisqu'ils appartiennent à la même projection maximale (PP), laquelle est une position thématique. Pour ce qui est du cas, l'AZ, à l'instar de l'amazighe d'une manière générale, dispose d'une préposition nulle auprès de laquelle le DP lexical vérifie le cas en FL. Le morphème *i* qui introduit le DP en question est une réalisation morphologique du cas (Guerssel, 1987,1992 ; Ouhalla, 1988 et Sadiqi, 1992) ; c'est pourquoi il n'a pas de position syntaxique.

En définitive, nos postulats concernant les structures à clitique redoublé sont les suivants :

(i) Le clitique datif, contrairement à l'accusatif, admet d'être redoublé ; c'est même un emploi fréquent en amazighe.

(ii) La différence entre clitique redoublé et clitique non redoublé se situe au niveau de leur structure respective. Le clitique datif et le DP lexical qui le redouble occupent les positions de spécifieur et de complément, respectivement (*cf.* (142)). Il s'ensuit que les deux partagent le même rôle thématique, étant situés dans la même projection maximale, laquelle occupe une position thématique. Quant au cas, il est le fait d'une préposition nulle.

(iii) Le clitique datif redoublé connaît les mêmes mouvements syntaxiques et suit le même processus de cliticisation que les clitiques non redoublés. C'est ainsi qu'il apparaît soit comme enclitique, soit comme proclitique. L'enclise et la proclise s'expliquent par le mouvement explicite du clitique d'un côté, du verbe de l'autre. La seule particularité des constructions à clitiques datif redoublé est l'absence d'un mouvement syntaxique du DP lexical.

Ainsi, une même analyse est consacrée aux clitiques redoublés et non redoublés, ce qui est un grand avantage de l'approche proposée dans ce travail.

4.2.6. Conclusion

Nous avons adopté, pour l'étude des clitiques accusatifs et datifs en AZ, et en tamazighte en général, l'analyse par mouvement initialement proposée par Kayne (1975), étant convaincue qu'elle est beaucoup plus apte à rendre compte du comportement syntaxique des clitiques en question que l'analyse par génération basique. En effet, ces derniers ne gardent pas une position fixe en se présentant

comme enclitiques ou proclitiques. Comme proclitiques, ils n'apparaissent pas devant la même tête fonctionnelle, du moins en surface, c'est pourquoi il nous paraît difficile de leur réserver une position fixe en syntaxe ou de les présenter comme une partie intégrante d'une tête fonctionnelle donnée.

De même, nous sommes partie du constat que les clitiques datifs et accusatifs ont un même comportement syntaxique, lequel se traduit par leur distribution similaire. En effet, ils peuvent apparaître dans la position d'enclise ou de proclise dans le même type de phrases, à savoir les affirmatives et les impératives positives pour l'enclise ; les affirmatives avec *ad* ou *la,* les structures interrogatives, relatives, négatives, focalisées et les impératives négatives pour la proclise. Ce qui nous a poussée à poser un certain nombre de questions relatives au statut de ces clitiques, à la nature de leur mouvement syntaxique et au motif de ce mouvement, entre autres questions qui s'imposaient au fur et à mesure que nous progressions dans l'analyse de ce phénomène syntaxique. Les conclusions auxquelles nous avons abouti sont les suivantes :

(i) Les clitiques accusatifs et datifs du tamazighte sont des arguments internes du verbe. Les premiers sont insérés dans la position complément de V, les seconds dans la position complément de P, tête de PP. Ce dernier est soeur de V' en cas d'arguments multipes.

(ii) En ce qui concerne leur structure, les deux types de clitiques sont des D d'un DP pauvre, *i.e.*, sans spécifieur ni complément. Toutefois, lorsque le clitique datif est redoublé, il se présente comme un spécifieur de P dont le complément est le DP lexical qui le redouble.

(iii) L'enclise et la proclise mettent en jeu le mouvement syntaxique du clitique, doublé de celui du verbe, qu'il s'agisse des clitiques accusatifs, des datifs non redoublés ou des datifs redoublés par un DP lexical. Néanmoins, des particularités existent pour les deux processus. Dans le cas de l'enclise, le clitique effectue un seul mouvement court qui opère au sein du même domaine minimal. L'accusatif se déplace en tant que DP vers [spec, *v*P] pour la vérification du trait de cas du clitique et en même temps, pour vérifier le trait [V] du petit v. Quant au datif, il se déplace vers [spec, PP] pour des raisons de cas, puis vers [spec, *v*P]. En ce qui concerne le verbe, il monte vers v pour vérifier le trait [V] de cette catégorie. L'enclise n'a lieu que lorsque le verbe est au prétérit, ce qui implique que le trait [V] de Asp et T est fort.

La proclise, quant à elle, est beaucoup plus coûteuse comparée à l'enclise. Le clitique et le verbe se déplacent explicitement (violant le principe de procrastination) en plusieurs étapes, notamment lorsque le trait [V] de Asp et T est fort, ce qui se traduit par l'absence de *ad/la.* Mais la multiplicité du mouvement est préférable, d'autant plus qu'elle est conforme à la MLC et qu'elle permet de dériver des formes grammaticales ; ceci d'une part. D'autre part, un mouvement motivé

morphologiquement doit s'appliquer en dépit de son caractère coûteux[151]. D'ailleurs, cet aspect de la proclise expliquerait son apprentissage tardif par rapport à l'enclise, chez les enfants en bas âge, d'après notre constat. Duarte et Matos (*op. cit.*) ont fait le même constat à propos de la proclise en portugais.

Ainsi, le clitique (accusatif ou datif) doit monter plus loin pour être dans une position préverbale, engendrant la proclise en FP. Ce déplacement n'est pas arbitraire mais il est tributaire des propriétés des têtes fonctionnelles qui composent la SF de la phrase, des propriétés morphologiques du verbe et du clitique. Aussi y a-t-il une interaction entre les trois éléments dans le cas de la proclise.

(iv) Qu'il s'agisse de l'enclise ou de la proclise, les clitiques se déplacent cycliquement en tant que XP et se substituent à des positions spec. De ce fait, notre approche, bien qu'elle s'inscrive dans l'analyse par mouvement, est sensiblement différente à la fois de celle de Kayne (1989, 1994) et de celle de Haegeman, 1993 ; Belletti, 1993, 1995 et Duarte et Matos (à paraître). Pour Kayne, la proclise résulte d'une cliticisation syntaxique à gauche d'une tête fonctionnelle, le clitique étant une tête. Pour les trois autres auteurs qui adoptent l'hypothèse de DP pour ce qui est du statut du clitique, la proclise nécessite un mouvement du clitique en deux étapes: dans la première, il se déplace comme XP et dans la seconde, comme X°. Le mouvement direct du clitique comme tête est bloqué par l'intervention d'autres têtes. Ces deux approches sont problématiques pour les faits de l'AZ et du tamazighte en général, raison pour laquelle nous assumons un déplacement du clitique en tant que XP, abstraction faite du nombre d'étapes qu'il doit effectuer.

(v) L'affixation des clitiques accusatifs et datifs à une des têtes fonctionnelles de la SF de la phrase (proclise) ou à V (enclise) opère en FP.

[151] Pollock (1993 : 43) interprète autrement le principe de procrastination en le remplaçant par son antonyme *haste* :

"(...) overt checking is favored over covert LF checking in that it applies obligatorily whenever all relevant conditions are met. ln this I differ rather sharply from Chomsky (1992) since in my account of verb movement I have in effect replaced his "procrastinate" by its antonym "haste"". Cette affirmation à propos du verbe peut être étendue au phénomène de la proclise.

CHAPITRE 5

LES CLITIQUES PREPOSITIONNELS

Introduction

Après avoir étudié les clitiques objets du verbe, nous allons examiner les clitiques objets de prépositions. L'étude de ces derniers s'impose, car ils manifestent un comportement syntaxique identique à celui des clitiques accusatifs et datifs. En effet, ils se réalisent comme proclitiques ou enclitiques, dans les mêmes contextes que ceux où se manifestent l'enclise et la proclise des clitiques objets du verbe. Il est en conséquence intéressant de considérer les clitiques prépositionnels, à la lumière des hypothèses posées dans ce travail, afin de saisir ce qui les rapproche des clitiques accusatifs et datifs et ce qui les en distingue. L'étude des clitiques prépositionnels nous permettra, le cas échéant, de mieux comprendre les spécificités de la cliticisation en AZ d'une manière particulière, en amazighe d'une manière générale.

Ce chapitre sera composé des sections suivantes : dans la première section, nous présenterons quelques propriétés morphosyntaxiques des clitiques prépositionnels, afin de voir les points communs et divergents avec les clitiques objets du verbe. Dans la seconde section, et après un bref aperçu sur les analyses antérieures des prépositions en amazighe, nous présenterons la structure des clitiques prépositionnels. Dans une troisième section, nous considérerons l'enclise et la proclise de ces clitiques. La dernière section sera consacrée aux séquences de trois clitiques dont l'un est prépositionnel.

5.1. Propriétés morphosyntaxiques

Les clitiques prépositionnels s'affixent, en surface, aux "prépositions" suivantes: *ag* "avec, en compagnie de", *g* "dans", *s* "au moyen de, avec", *γr* "chez, vers", *sg* "depuis, en provenance de" et *x/xf* "sur, à propos de".

Les structures suivantes illustrent l'emploi des clitiques prépositionnels dans le parler à l'étude :

(1) a. idda γr ɛli.
3m.sg+partir+Pr chez Ali
"Il est allé chez Ali."

b. idda γirs.
3m.sg+partir+Pr chez+3.sg
"Il est allé chez lui/elle."

(2) a. idda ag ɛli.
3m.sg+partir+Pr avec Ali

"Il est allé avec Ali."

b. idda ag*is*.
3m.sg+partir+Pr avec+3sg
"Il est parti avec lui/elle."

(3) a. isqsa x(xf) ɛli.
3m.sg+demander+Pr sur Ali
"Il a demandé des nouvelles d'Ali."

b. isqsa γ*is*[152]
3m.sg+demander+Pr sur+3sg
"Il a demandé des nouvelles de lui/elle."

Les structures (la), (2a) et (3a) comportent un PP dont la tête a un DP lexical comme complément : γ*r ɛli* "chez Ali", *ag ɛli* "avec Ali", *x ɛli* "sur Ali". Si le complément est un clitique, nous obtenons des formes prépositionnelles telles qu'elles apparaissent en (1b), (2b) et (3b), à savoir γ*irs* "chez lui", *agis* "avec lui" et γ*is* "sur lui, à propos de lui".

5.1.1. Tableau des clitiques prépositionnels

Nous commençons par donner le tableau des clitiques prépositionnels, afin de voir s'il y a une parenté morphologique avec les clitiques objets du verbe, qui s'ajouterait à leur comportement syntaxique quasi identique. Aux six "prépositions" énumérées ci-dessus, les clitiques s'y affixant sont de la forme suivante :

(4)

Pers	*Prép.*	*clitique*	
1m/f	……..	i	"moi"
2f	…….	(i)m	"toi "
2m	……..	(i)k	"toi "
3f/m	……..	(i)s	"lui "
1pl	……	(i)nx	"nous "
2pl	……	(i)(n)um	"vous "
3pl	……	(i)sn	"eux"

[152] Dans (1b), (2b) et (3b), la réalisation phonétique des prépositions change lorsque le clitique leur est affixé. C'est ainsi que γ*r* "chez" devient γ*ir,* x devient γ*is.* Quant au clitique, il se voit précédé de la voyelle *i* dans (2b) et (3b), laquelle voyelle est incorporée à la préposition dans (1b). Notons que dans d'autres parlers amazighes, le *i* apparaît sur la préposition, comme dans *zi* "à partir de" dans le parler des Ayt Seghrouchen (Bentolila, 1981), *di* "dans", *id* "avec" dans le parler d'Ait Frah de l'Aurès (Penchoen, 1973). Le *i* qui se manifeste devant le clitique affixé à la préposition, en AZ, serait-il le vestige d'un état ancien où ces prépositions comporteraient ladite voyelle?

Comme nous l'avons signalé dans la note 152, la forme de la préposition subit des changements phonétiques avec l'affixation du clitique objet, alors qu'elle reste intacte lorsque l'objet est un DP lexical. L'incorporation du clitique à la préposition *sg* "de, depuis", à titre d'exemple, met en évidence les altérations phonétiques de ladite préposition :

(5) zzigi "de moi"
zzigm "de toi féminin"
zzik "de toi masculin"
zzis "de lui"
zzignx "de chez nous"
zzigun "de chez vous"
zzigsn "de chez eux"

Dans ces exemples, la préposition *sg* "de" se réalise *zzig* avec l'affixation du clitique. Nous n'avons nullement l'intention d'expliquer ces changements phonétiques qui relèvent de la composante phonologique. Nous nous contenterons de les signaler, de peur que le non averti ne considère *sg* et *zzig* comme deux morphèmes distincts, alors qu'ils ne sont que de variantes contextuelles : *sg* se réalise avec un DP lexical objet, *zzig* avec un clitique objet.

Revenons au tableau (4). La forme des clitiques prépositionnels n'est pas sans rappeler celle des clitiques accusatifs et datifs. En effet, les mêmes formes s'observent dans les trois types de clitiques pour ce qui est des personnes 1 et 2 du singulier. Quant à la personne 3, elle est caractérisée par *s* qui se manifeste aussi dans le datif. En ce qui concerne les personnes 1 et 2 du pluriel, le *x* est la marque de la personne 1, qui se réalise dans tous les types de clitiques examinés jusqu'à maintenant et le *n* est le morphème du pluriel par excellence, en amazighe d'une façon générale.

Ainsi, la forme morphologique des clitiques prépositionnels est très proche de celle des clitiques objets du verbe, en ce sens que les traits de genre, de nombre et de personne s'expriment, généralement, par les mêmes éléments phoniques. C'est ainsi que *i* est souvent la marque de la personne 1 du singulier, *m* celle de la deuxième personne du féminin, *k* celle de la deuxième du masculin, etc.

5.1.2. Propriétés syntaxiques

Nous allons considérer d'abord la distribution des clitiques prépositionnels. Ils présentent deux distributions analogues à celles des accusatifs et des datifs : l'enclise et la proclise. La première s'observe en (lb), (2b) et (3b). La seconde est manifeste dans les exemples qui suivent et qui ne sont pas sans rappeler la proclise des clitiques objets du verbe (*cf.* (67a, b, c, d), (110) et (113)) :

(6) a. is γirs idda?

est-ce que chez+3.sg 3m.sg+partir+Pr
"Est-ce qu'il est allé chez lui/elle ?"

b. ur γirs iddi.
Neg chez+3.sg 3m.sg+partir+Pr+nég
"Il n'est pas allé chez lui/elle"

c. ad γirs iddu. → [aγirs iddu]
Fut chez+3.sg 3m.sg+partir+A
"Il ira chez lui/elle"

d. la γirs itddu.
part. asp. Chez+3.sg 3m.sg+AI+partir
"Il lui rend (souvent) visite."

(7) a. is ur γirs iddi ?
est-ce que Neg chez+3sg 3m.sg+partir+Pr+nég
"Est-ce qu'il n'est pas allé chez lui/elle ?"

b. is ur d ad γirs iddu ?
est-ce que Neg c'est Fut chez+3sg 3m.sg+partir+A
"Est-ce qu'il n'ira pas chez lui/elle?"

c. is ur lli γirs itddu ?
est-ce que Neg part. asp.+nég chez+3sg 3m.sg+ AI + partir
"Est-ce qu'il ne va pas (souvent, du tout) chez lui/elle ?"

En (6a, b, c, d), nous avons une seule tête fonctionnelle déterminant la proclise. Comme il est attendu, si l'analyse menée dans le chapitre précédent est valable, le clitique prépositionnel apparaît à droite de la tête fonctionnelle, en l'occurrence *is* [+wh], *ur* [+nég], *ad* [+Fut] et *la* [+imperf], dans les quatre phrases respectivement ; ce qui engendre une enclise par rapport à ces têtes, une proclise par rapport à V. En revanche, les structures (7a, b et c) comportent plus d'une tête fonctionnelle. Le résultat est identique à celui observé avec les clitiques objets de V: les clitiques prépositionnels se cliticisent sur la tête la plus proche de V, à savoir *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf], jamais à la tête supérieure, étant donné les propriétés des deux têtes et celles de V, comme il a été vu *supra.*

Il est évident, à travers les exemples qui viennent d'être fournis, que les clitiques prépositionnels présentent un comportement syntaxique similaire à celui des clitiques objets du verbe, dont la caractéristique saillante est le mouvement syntaxique, dans le cas de l'enclise et de la proclise.

Néanmoins, si la distribution des clitiques prépositionnels les rapproche fortement des clitiques accusatifs et datifs, d'autres propriétés syntaxiques montrent qu'ils

sont assez spécifiques par rapport aux clitiques objets du verbe. Considérons ces propriétés, dont certaines sont exposées dans Boukhris (1984).

a. Les clitiques prépositionnels se déplacent en même temps que la préposition, comme il se dégage des exemples donnés. Le contraire engendrerait une agrammaticalité illustrée par (8a, b), les correspondantes malformées de (1b) et (6a) :

(8) a. *idda s γr
3m.sg+partir+Pr cl. prép+3m.sg chez

b. *is s idda γr?
est-ce que cl.prép.3m.sg 3m.sg+partir+Pr chez

b. La proclise des clitiques prépositionnels est facultative en AZ, comme en témoignent les structures suivantes :

(9) a. ur t iwwit s uẓru.
Neg cl. ac.3f.sg 3m.sg+frapper+Pr+nég avec pierre
"Il ne l'a pas frappée avec une pierre."

b. ur t iwwit s*is*.
Neg cl. ac.3f.sg 3m.sg+frapper+Pr+nég avec+3sg
"Il ne l'a pas frappée avec."

c. ur sis t iwwit.
Neg avec+3sg cl. ac.3f.sg 3m.sg+frapper+Pr+nég
"Il ne l'a pas frappée avec."

(9b) montre que le clitique prépositionnel est en position postverbale en dépit de la présence de *ur* [+nég], qui a comme spécificité d'attirer le clitique en position de proclise. Celle-ci est également possible comme le montre (9c), ce qui met en relief son caractère facultatif. L'aspect optionnel de la proclise des clitiques prépositionnels n'est pas spécifique à l'AZ, mais se retrouve aussi dans d'autres variantes dont le tarifite :

(10) a. u ay-sg-as y-arzm-n tawwart?
who wh-comp-with-it n-opened-n door
"Who opened the door with it?"

b. u ay-y-arzm-n tawwart sg-as ?
who wh-comp- n-opened-n door with-it

(Ouhalla, 1988 : 266)

Les parlers du tachelhite, en revanche, n'admettent que la proclise, si les conditions qui l'exigent sont présentes. C'est pourquoi (11a) est bien formée contrairement à (11b) :

(11) a. ma ad dars illan[153]?
qu'est-ce que c'est chez+3sg ayant existé
"Qu'est-ce qu'il possède ? = Il est démuni"

b. * ma d illan dars ?
qu'est-ce que c'est ayant existé chez+3sg

Ainsi, en AZ, les clitiques prépositionnels diffèrent des clitiques objets du verbe, dans la mesure où la proclise de ces derniers est la seule option possible en présence de têtes fonctionnelles lexicalement réalisées, alors qu'elle est facultative avec les clitiques prépositionnels.

c. Les clitiques prépositionnels peuvent être focalisés par l'emploi du C *ay* "c'est", comme le montre (12a), contrairement aux clitiques objets du verbe (12b, c) :

(12) a. *γis* ay ssawaln.
sur+3sg Foc. parler+AI+3pl.
"C'est de lui qu'ils parlent."

b. *as ay mi ssawaln.
cl. dat.3sg Foc. qui parIer+AI+3pl

c. *t ay ɛlix.
cl. ac.3f.sg Foc. voir+Pr+1sg

d. Les clitiques prépositionnels peuvent être coordonnés à des clitiques de même nature, à l'encontre des clitiques accusatifs et datifs :

(13) a. idda γirm d γirsn.
3m.sg+partir+Pr chez+2f.sg et chez+3pl.
"Il est allé chez toi et chez eux."

b. *issiwl as d asn
3m.sg+parler+Pr cl. dat.3sg et cl.dat.3pl

[153] Cette structure s'interprète phonétiquement comme suit : [maddars illan ?]

e. les clitiques prépositionnels peuvent apparaître en l'absence d'un verbe comme réponse à une question, comme l'illustre (14b). Cet emploi n'est pas permis avec les clitiques objets du verbe, comme en témoigne (15b) :

(14) a. ma ag mi idda?
qu'est-ce que avec qui 3m.sg+partir+Pr
"Avec qui est-il parti?"

b. agis.
Avec+3sg
"Avec lui/elle."

(15) a. ma ay tɛlit ?
qu'est-ce que c'est 2sg+voir+Pr
"Qu'as-tu vu?"

b. *tn
cl. ac.3pl = "les"

c. nihni. "eux/elles."

d. snat n tɛyyalin.
deux de EC+ femmes
"Deux femmes".

Ainsi, la réponse à (15a) ne peut consister en un clitique objet du verbe (15b) mais plutôt en un pronom fort du genre *nihni* "eux/elles" (15c) ou en un DP lexical.

f. Comme les clitiques objets du verbe, les clitiques prépositionnels ne peuvent être modifiés. (16b) et (17b) montrent clairement cette propriété des deux genres de clitiques :

(16) a. tdda ɣr mays t issgmn.
3f.sg+partir+Pr chez mère+son cl. ac.3fsg ayant élevé
"Elle est allée chez sa mère qui l'avait élevée."

b.*tdda ɣirs t issgmn.
3f.sg+partir+Pr chez+3sg cl. ac.3fsg ayant élevé

(17) a. tɛla argaz tn iwwtn.
3f.sg+voir+Pr homme+ac cl. ac.3pl ayant frappé
"Elle a vu l'homme qui les a frappés."

b. * tɛla t tn iwwtn.
3f.sg+voir+Pr cl. ac.3m.sg cl. ac.3.pl ayant frappé

Ces faits montrent que dans une relative, l'antécédent ne peut être un clitique, soit-il isolé (cas des clitiques accusatifs et datifs) ou affixé à une préposition.

g. Les clitiques prépositionnels ne peuvent être séparés du verbe que par les clitiques objets de V. Aussi occupent-ils la troisième position, en cas d'enclise et de proclise des clitiques employés. D'où l'ordre suivant : *cl. dat .- cl. Ac .- cl. Prép.,* illustré par (18a, b) :

(18) a. gran as t dis.
jeter+Pr+3pl cl. dat.3sg cl. ac.3sg dans+3sg
"Il le lui ont mis dedans."

b. ur as t dis grin.
Neg cl. dat.3sg cl.ac.3sg dans+3sg jeter+Pr+nég+3pl
"Ils ne le lui ont pas mis dedans."

c. ur as t grin dis.
Neg cl. dat.3sg cl. ac.3sg jeter+Pr+nég+3pl dans+3sg
"Ils ne le lui ont pas mis dedans."

Il est notable que le caractère optionnel de la proclise des clitiques prépositionnels explique l'emploi de ces derniers en position postverbale en (18c), alors que les clitiques objets de V sont en position de proclise. Si le sujet est lexical, il se situera après la séquence des trois clitiques en enclise.

De ce qui préccède, nous pouvons déduire que certaines des propriétés syntaxiques des clitiques prépositionnels mettent en évidence leur comportement identique avec celui des clitiques objets du verbe, en ce sens qu'ils suivent le processus général de la cliticisation en amazighe ; raison pour laquelle ils peuvent se présenter comme enclitiques et proclitiques. D'autres propriétés, au contraire, font de ces clitiques des objets syntaxiques analogues aux DPs lexicaux. Ils sont susceptibles, en conséquence, d'être coordonnés, focalisés et partant, recevoir un accent en FP, entre autres caractéristiques. Ce comportement ambivalent des clitiques prépositionnels serait dû à leur nature catégorielle, qui est différente de celle des clitiques objets du verbe. Ces derniers sont des Ds d'un DP à structure pauvre, alors que les clitiques prépositionnels sont compléments d'une préposition avec laquelle ils se déplacent. Ils ont un appui lexical contrairement aux objets de V.

5.2. Structure des clitiques prépositionnels

5.2.1. Les prépositions

L'idée qui semble ressortir de ce qui précède est que les morphèmes *ag* "avec, en compagnie de", *g* "dans", *s* "avec, au moyen de", *sg* "en provenance de, d'origine de" et γ*r* "chez, vers" sont des prépositions auxquelles s'affixent les clitiques en FP. Cette idée est exprimée dans Boukhris (1984) où une distinction est faite entre les "prépositions simples", en l'occurrence celles qui viennent d'être énumérées, et les "prépositions complexes". Ces dernières forment une classe spécifique par rapport aux "prépositions simples". Elle est constituée des éléments suivants : *ddaw* "au dessous", *nnag* "au dessus", *tama* "à côté", *mnid* "en face", zzat (*zdat*) "devant", *ffir* (*dffir*) "derrière", *agar* "entre" et *urin* "aux alentours". L'appellation "prépositions complexes" renvoie à leur emploi qui recquiert l'usage du morphème du génitif *n* "de", qui précède un complément nominal ; d'où des formes complexes telles que ddaw *n* "au dessous de", *ffir n* "derrière de", *mnid n* "en face de", *zzat n* "devant de"... :

(19) a. ddaw n tsγart.
au dessous de arbre+ EA
"Au dessous de l'arbre."

b. ffir n uẓṭṭa.
derrière de métier à tisser
"Derrière le métier à tisser."

La distinction entre les deux types de "prépositions" repose, chez Boukhris (*ibid*), sur les constats suivants : a) le complément des "prépositions simples" n'est pas précédé de *n* "de", marqueur habituel du génitif en amazighe, contrairement à celui des prépositions "complexes", comme il vient d'être vu (comparer (19) à (1a), (2a) et (3a)). b) La proclise n'est pas permise lorsque le clitique est affixé aux "prépositions complexes", comme l'illustrent (20c, d) :

(20) a. illa ddaw as idj lbir.
3m.sg+être+Pr dessous cl. dat3sg (à lui) un puits
"Il existe un puits au dessous."

b. ur illi ddaw as lbir.
Neg 3m.sg+être+Pr+nég dessous cl. dat.3sg (à lui) puits
"Il n'existe pas de puits dessous."

c. *ur ddaw as illi lbir.
Neg dessous cl. dat.3sg 3m.sg+être+Pr+nég puits

d. *ur as illi lbir ddaw.
Neg cl. dat.3sg 3m.sg+être+Pr+nég puits dessous

c) La forme des clitiques s'affixant aux deux types de prépositions n'est pas la même, comme le montre le tableau suivant, qui présente le paradigme des clitiques affixes de la "préposition complexe" *ddaw* "sous, au dessous" :

(21)

Personne	*Préposition*	*clitiques*
lm/f	ddaw-	*i* "au dessous de moi"
2m	ddaw-	*ak* "au dessous de toi (m)"
2f	ddaw-	*am* "au dessous de toi (fém)"
3m/f.	ddaw-	*as* "au dessous de lui"
1pl	ddaw-	*ax* "au dessous de nous"
2pl	ddaw-	*awit* "au dessous de vous"
3pl	ddaw-	*asn* "au dessous d'eux/d'elles"

Du point de vue morphologique, ces clitiques sont identiques aux clitiques datifs (*v*. (3) du chapitre 4), alors qu'ils diffèrent totalement des clitiques attachés aux prépositions "simples" (*cf* (4)). Cela n'implique nullement que les prépositions "complexes" assignent le cas datif, comme le souligne à juste titre Ouhalla (1988). D'ailleurs, les mêmes formes de clitiques se retrouvent avec les noms de parenté[154] pour exprimer le génitif, en amazighe en général.

---

[154] En AZ, comme c'est le cas des différentes variantes amazighes du Maroc, la forme morphologique des clitiques génitifs diffère selon que le NP est un nom de parenté ou un nom ordinaire. Avec les noms de parenté, nous observons des formes de clitiques quasi identiques à celles des clitiques attachés aux NPs adverbiaux (*cf*. 21) :

(i) *uma* "frère de moi = mon frère"
umak "frère de toi masculin = ton frère"
umam "frère de toi féminin = ton frère"
umas "frère de lui/d'elle = son frère"
umatnx "frère de nous = notre frère"
umtun "frère de vous = votre frère"
umatsn "frère d'eux = leur frère"

En revanche, avec les noms ordinaires, nous avons une autre forme de clitiques génitifs, caractérisée principalement par la réalisation du *n* "de" du génitif devant le clitique, comme dans l'exemple suivant :

(ii) afus inu "main de moi = ma main"
afus nns "main de toi masculin = ta main"
afus nnm "main de toi féminin = ta main"
afus nns "main de lui/elle = sa main"
afus nnx "main de nous = notre main"
afus nnun "main de vous = votre main"

Ainsi, pour Boukhris (*ibid*), l'AZ comporterait deux classes de prépositions qui se comportent différemment avec l'incorporation des clitiques. Avec les "prépositions simples", les clitiques prépositionnels s'alignent aux comportements syntaxiques des clitiques accusatifs objets du verbe, apparaissant comme enclitiques ou proclitiques. Avec les "prépositions complexes", le mouvement explicite de ces clitiques ne peut dépasser la projection VP, c'est pourquoi seule l'enclise est admise. Mais dans les deux cas, préposition et clitique se déplacent en même temps.

Guerssel (1987, 1992) distingue les deux classes de "prépositions" mais d'un autre point de vue. Les "prépositions complexes" de Boukhris (*ibid*) sont des NPs adverbiaux, vu les propriétés qu'ils présentent et qui les rapprochent des NPs. En effet, les éléments en question reçoivent les mêmes affixes illustrés en (22), en l'occurrence *n+cl,* que le N lorsqu'il se trouve dans une structure génitive telle que (23) :

(22) affella-nw "on top of me"
affella-nnm "on top of you (f.s.)"

(23) aghi-nw "my milk"
aghi-nnm "your (f.s.)milk"

(Guerssel, *ibid* : 161)

A ce comportement s'ajoute le fait que ces "prépositions" sont susceptibles de se présenter comme le complément d'une autre préposition comme en (24), ou être employées sans complément, comme en (25a) :

(24) gher wjens wxbu
"inside the hile " (lit. 'to inside hole')

(25) a. udef-x gher wjens
entered-ls to inside
"I went inside"

b. udef-x gher wxbu
entered-ls to hole
"I went inside"

(Guerssel, *ibid* : 162)

---

afus nnsn "main d'eux/elles = leur main"

Mais comme il a été souligné *supra,* les traits de nombre, genre et personne se réalisent par les mêmes morphèmes, au niveau des différents types de clitiques, en AZ. C'est pourquoi (i) et (ii) se distinguent beaucoup plus par l'absence/présence de n, que par la forme des clitiques.

Ces faits montrent que les morphèmes en question se comportent comme des NPs, étant donné les propriétés qu'ils ont en commun avec ces derniers ; ce qui a amené Guerssel (*ibid*) à les considérer comme des NPs adverbiaux et non comme des prépositions. A noter que cette idée est également partagée par Ouhalla (*op. cit*.).

Quant aux "prépositions" du genre *x* "sur", *γr* "chez"..., qualifiées de "prépositions simples" dans Boukhris (*op. cit.*), Guerssel les considère comme des expressions du trait de cas de la préposition ; cette dernière pouvant être soit vide, soit pleine. Comme argument supportant ce postulat, l'emploi de *γr* "chez" qui peut être précédé de la préposition *al* "jusqu'à", comme dans l'exemple suivant :

(26) Y- rwel *al* gher-wjdir.
3ms-ran until to-cliff
He ran until to the cliff. (Guerssel, *ibid* : 170)

Si *gher* dans (26) était une préposition ou un marqueur de cas, le NP complément *wjdir* se trouverait avec deux cas, étant donné l'existence de deux prépositions (*al* et *gher*) et la structure serait agrammaticale. Or, elle est bien formée. Selon Guerssel, *gher* (ainsi que les autres morphèmes de la même classe) est l'expression du trait de cas de la préposition *al* "jusqu'à" et le groupe *gher wjdir* est un KP (kase phrase), dont la tête est *gher.* Le groupe *gher wjdir* aura donc la structure suivante :

(27)

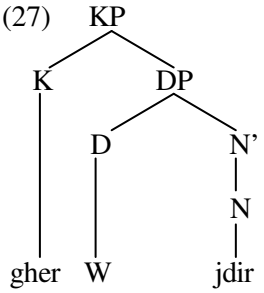

Par conséquent, les éléments considérés traditionnellement comme des prépositions sont, d'après l'analyse de Guerssel, soit des NPs adverbiaux, soit des réalisations de cas qui forment avec leur complément un KP. Seuls deux morphèmes lexicaux, panamazighes, peuvent prétendre au statut de prépositions : *al,* employé dans (26), et *bla* "sans" qui apparaît dans l'exemple qui suit :

(28) idda bla imnsi.
3m.sg+partir+Pr sans dîner
"ll est parti sans le dîner = il est parti sans dîner."

Les autres prépositions sont nulles et leur trait casuel se manifeste par un *Kase*. En d'autres termes, la tête de PP en amazighe est soit pleine et domine *al* ou *bla,* soit

vide. Dans les deux cas, le complément est un KP, dans l'optique de Guerssel (*ibid*).

Fukui et Speas (1986) ont posé la notion de *kase* qui renvoie à un trait fonctionnel (trait de cas, trait opérateur, etc), assigné par une tête fonctionnelle à une position spec. Une tête qui a un *kase* à assigner peut constituer un K d'une projection maximale KP, comme le fait Guerssel (*op. cit.*) pour les prépositions de l'amazighe. A noter que dans le cadre des P&P (Chomsky, 1986), le cas est assigné à droite par une tête lexicale comme V ou N, alors que le *kase* de Fukui et Speas est assigné à gauche dans une relation spec-tête.

Dans l'optique du PM, cette distinction n'est plus pertinente ; d'une part, parce qu'une catégorie syntaxique est insérée dans une dérivation munie des traits morphologiques qui la spécifient et, d'autre part, la vérification d'un trait fonctionnel quelconque se fait toujours dans une relation spec-tête, au sein d'une projection fonctionnelle donnée. Les têtes lexicales comme V n'ont plus de trait à assigner, en dehors des rôles thématiques.

Par conséquent, proposer une catégorie k, tête de KP, dont le rôle est d'indiquer la réalisation lexicale d'un cas assigné par la préposition, comme le fait Guerssel (*op. cit.*), s'avère inutile. Du moment que les morphèmes du genre *x* "sur", *sg* "de", *ag* "avec"... sont des réalisations de cas seulement, ils n'auront pas de position en syntaxe, ils seront introduits dans la SM pour que les processus phonologiques leur soient appliqués.

Quant à Ouhalla (1988), il rejoint Guerssel (*op. cit.*) et considère les expressions telles que *tama n* "à côté de", *affella n* "au dessus de"... comme des NPs adverbiaux. En revanche, les morphèmes *x* "sur", *sg* "de"… sont de vraies prépositions auxquelles s'incorporent les clitiques en S-structure.

En ce qui nous concerne, nous souscrivons à l'hypothèse de Guerssel (*op. cit.*) et considérons *al* "jusqu'à" et *bla* "sans" comme étant les seules prépositions lexicales (sachant que *al* peut coexister avec γr "chez"), que nous avions qualifiées auparavant de "prépositions simples" (*cf.* Boukhris, 1984). Les autres PPs sont à tête nulle, dont le complément est un DP et non un KP, contrairement à ce que préconise Guerssel.

Ainsi, les clitiques attachés aux NPs adverbiaux (*tama nns* "à côté de lui" par exemple) n'acceptent ni l'enclise ni la proclise, car ils dépendent d'un DP et se comportent comme les clitiques génitifs. Ces derniers, en effet, ne peuvent faire l'objet d'un mouvement syntaxique, ni comme partie du DP où ils sont insérés, ni comme DP maximal. Il en est de même des clitiques compléments de *bla* "sans" ou *al* "jusqu'à", seules prépositions lexicales en amazighe, comme en témoignent (29c, d) :

(29) a. ur γirs iddi.
Neg chez+3sg 3m.sg+partir+Pr+nég

"Il n'est pas parti chez lui."

b. ur iddi al γirs.
Neg 3m.sg+partir+Pr+nég jusqu'à chez+3sg
"Il n'est pas allé jusqu'à chez lui"

c. *ur al γirs iddi
Neg jusqu'à chez 3sg 3m.sg+partir+Pr+nég

d. *ur γirs iddi al
Neg chez+3sg 3m.sg+partir+Pr+nég jusqu'à

Les structures (29c, d) sont agrammaticales car dans la première, PP s'est déplacé alors que la préposition P est lexicale ; dans la seconde, le clitique seul s'est déplacé, laissant la préposition en arrière, laquelle constitue une barrière au mouvement du clitique. Les deux déplacements ne sont pas permis, étant donné la présence de la préposition *al* "jusqu'à". (29b) est bien formée car PP est resté dans sa position d'origine. (29a) se distingue des trois autres structures, puisque le mouvement explicite du clitique est permis, la tête de PP étant une préposition nulle.

Ainsi, les clitiques prépositionnels font partie du domaine PP. La tête de ce dernier est soit vide et le clitique suit le processus général de la cliticisation en AZ, soit pleine et le mouvement du clitique est bloqué.

5.2.2. Structure des clitiques prépositionnels

Les clitiques prépositionnels sont des Ds d'un DP pauvre, complément d'une préposition vide (ou lexicale[155]). Nous maintenons donc l'hypothèse de DP pour les clitiques, abstraction faite de la projection maximale dont le DP clitique fait parie. Les clitiques prépositionnels auront la structure suivante :

(30)

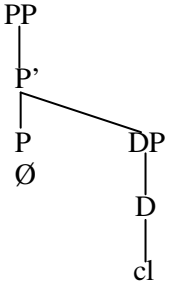

[155] Ce dernier cas ne nous intéresse pas car le clitique ne se déplace pas.

Cette structure pose le problème de la vérification du trait de cas. Celui-ci doit être vérifié en syntaxe ou en FL, dans une relation spec-tête avec une tête fonctionnelle, selon les postulats en vigueur dans le PM. Cela ne peut se faire au niveau de [spec, PP], vu que P est de nature lexicale et non fonctionnelle. Il est possible de supposer un pP maximal, par analogie à *v*P, avec p (comme le petit v que propose Chomsky, 1995 : chap. 4) comme tête fonctionnelle, ayant PP à titre de complément. De cette façon, le clitique pourra vérifier le cas dans [spec, pP] en syntaxe si le mouvement est explicite, en FL lorsque P domine *al* ou *bla,* seules prépositions lexicales d'après l'hypothèse adoptée. Nous aurons la représentation suivante qui comble les lacunes de (30) :

(31)

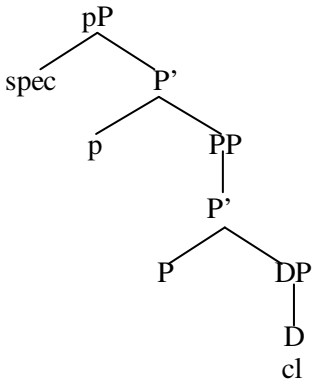

Cette représentation est proche de celle de Rooryck (1993) qui suit Van Riemsdijk (1990) en supposant que PP est dominée par une projection fonctionnelle FP, pour des raisons de vérification de cas.

Notons que notre postulat est différent de celui de Ouhalla (1988) pour qui le complexe *P+cl* ne peut être considéré ni comme projection maximale (PP), du moment qu'il se déplace vers des positions têtes, ce qui violerait le principe de conservation de structure, ni comme clitique. Ce dernier est dépendant, alors que *P+cl* est une unité indépendante qui reçoit l'accent en FP. L'auteur considère *P+cl* comme une tête, dont le caractère complexe proviendrait du processus d'incorporation du clitique à la préposition en SS, étant donné la nature affixale de la préposition. Autrement dit, en D- structure, le clitique est une tête complément de P. Ouhalla donne la structure (32) pour rendre compte de *P+cl* , dans laquelle le clitique s'est adjoint à droite de la préposition *sg* :

(32)

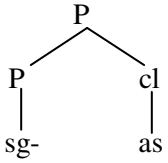

(Ouhalla, *ibid* : 271)

Cette analyse suppose que le clitique effectue un premier déplacement au sein de PP, avant de monter vers d'autres têtes supérieures. Cela n'est possible que si une adjonction à droite est postulée, comme le fait Ouhalla. Or, si nous tenons compte de l'hypothèse de Kayne (1994) selon laquelle toutes les adjonctions sont à gauche, (32) sera problématique.

En définitive, notre hypothèse est que les clitiques prépositionnels, qui suivent le processus général de la cliticisation en amazighe (*cf.* (6) et (7)), sont des DPs compléments d'une préposition nulle. Ils vérifient leur cas dans une relation spec-tête avec la tête fonctionnelle p, comme l'illustre la structure (31). Ceux qui sont compléments de *al* ou *bla* ne se déplacent pas explicitement (29d).

5.3. Dérivation de l'enclise

Comme il a été souligné précédemment, les clitiques prépositionnels apparaissent en position d'enclise si les têtes fonctionnelles du genre *ur* [+nég], *is* [+wh]... ne sont pas présentes et si V est au Pr. Cette distribution est illustrée par (lb), (2b) et (3b), elle est plus manifeste lorsque le sujet est un DP lexical, comme dans la structure (33) dans laquelle le clitique en question est passé par dessus le sujet :

(33) $i_i$dda γir*s* εli_i.
3m.sg+partir+Pr chez+3sg Ali+Nom.
"Ali est allé chez lui/elle."

Tenant compte de nos postulats dans ce travail, la structure (33) aura la représentation syntaxique qui suit :

(34)

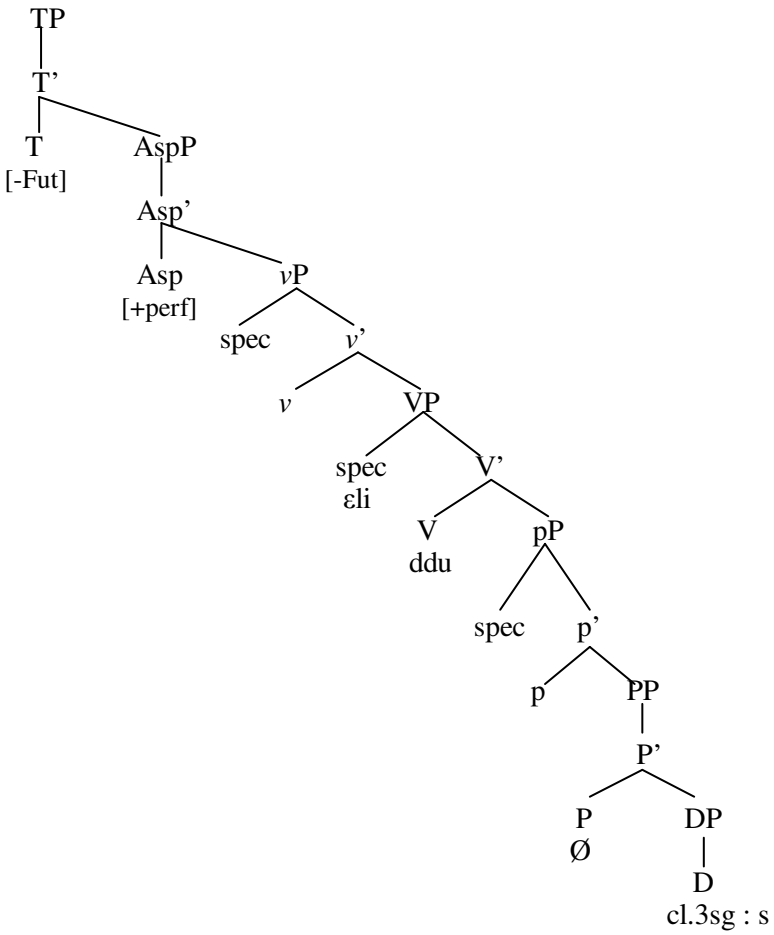

Dans cette structure, le trait [V] des catégories Asp et T est fort, puisqu'elles sont spécifiées [+pert] et [-Fut], respectivement. Par conséquent, le verbe doit se déplacer cycliquement jusqu'à T, conformément à la MLC, pour la vérification de ses traits morphologiques et par la même occasion le trait [V] des deux têtes. Vu le caractère faible du trait [D] de T, le sujet ne peut monter vers [spec, TP] et reste dans la position où il est inséré par *Fusion*, à savoir [spec, VP]. Il vérifiera le trait de cas en FL, par le biais de l'opération *Attract* F qui déplacera les traits formels du sujet dans [spec, TP].

Qu'en est-il du clitique ? La structure (33) montre qu'il apparaît en position d'enclise suivi du sujet. Cet ordre implique un mouvement explicite du clitique par dessus le constituant sujet. En effet, nous supposons qu'il se déplace explicitement en deux étapes : dans la première, le clitique monte en direction de [spec, pP], ce qui lui permet de vérifier le trait de cas. Dans la seconde étape, il se déplace vers [spec, *v*P] auquel il se substitue, comme dans l'enclise de l'accusatif et du datif. Ce deuxième mouvement est motivé par la force du trait [V] de *v*. Il permet au clitique

d'être dans une relation spec-tête avec V, avant que ce dernier ne monte plus haut dans l'arbre, les deux étant marqués pour la personne. Cette explication implique que V attire le clitique en raison du trait de personne qu'il comporte. L'application des mouvements syntaxiques qui viennent d'être décrits engendre la dérivation syntaxique (35) :

(35)

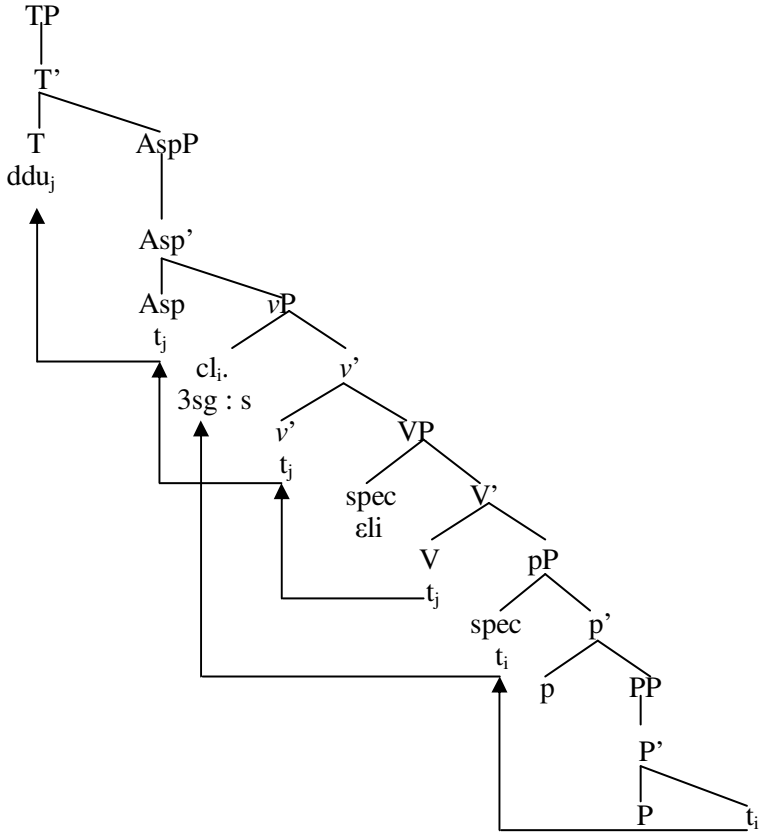

Comme nous l'avons déjà souligné, le mouvement syntaxique du clitique vers des positions supérieures est possible étant donné que P, tête de PP, est vide. Si elle dominait une préposition lexicale comme *al* "jusqu'à", le mouvement serait bloqué, comme en (29d). Nous supposons qu'en SM, le morphème *γr* "chez", considéré comme une expression morphologique de cas, sera inséré et subira une affixation avec le clitique. L'on obtient la forme *γirs* "chez lui/elle" qui se présente comme enclitique en (33).

Ainsi, l'analyse de l'enclise des clitiques prépositionnels est analogue à celle proposée pour expliquer l'enclise des clitiques accusatifs et datifs. Dans les trois cas, le mouvement du clitique est de nature XP et opère de spec en spec. La position donnant lieu à l'enclise est [spec, *v*P], tandis que V se déplace jusqu'à T

pour des raisons morphologiques. Ce qui confère un caractère général à l'analyse proposée, dans la mesure où elle permet un traitement unifié pour les différents clitiques examinés jusqu'à présent.

5.4. Dérivation de la proclise

Des structures telles que (6a,b,c,d) et (7a,b,c) mettent en évidence un parallélisme parfait quant au comportement syntaxique des clitiques accusatifs/datifs et des clitiques prépositionnels. En effet, la proclise de ces derniers a lieu dans le même contexte, à savoir la présence de têtes fonctionnelles lexicales constituant la SF d'une phrase *is* [+wh], *ay* [+Foc], *ur* [+nég], *ad* [+Fut] et *la* [+imperf]. S'il en est ainsi, l'analyse proposée pour les clitiques objets du verbe vaudra aussi pour les clitiques prépositionnels. C'est effectivement le cas avec quelques petites différences liées aux spécificités de ces derniers. Considérons la structure (6b) que nous reprenons, et dont la représentation syntaxique est de la forme (37) :

(36) ur γirs iddi.
Neg chez+3sg 3m.sg+partir+Pr+nég
"Il n'est pas allé chez lui/elle."

(37)

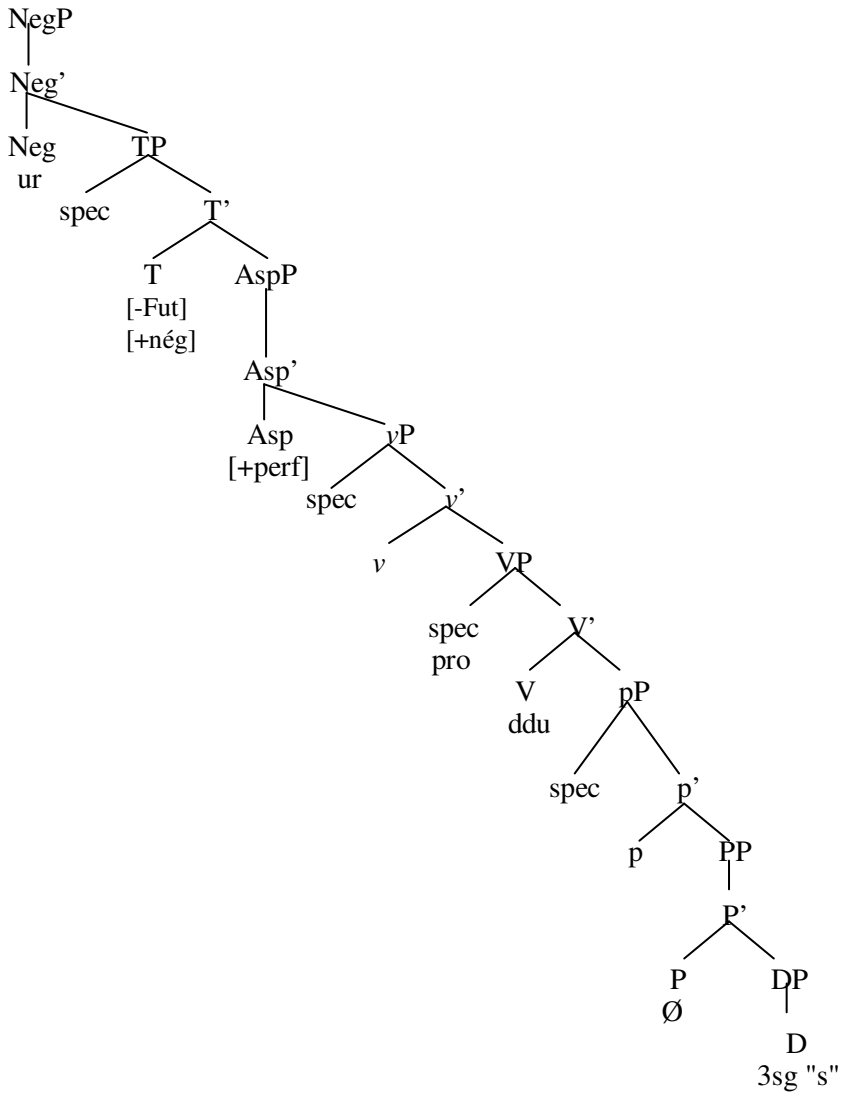

Comme en (35), V doit monter vers Asp et T dont le trait [V] est fort ; les deux têtes étant spécifiées [+perf] et [-Fut] respectivement. Contrairement à (35) où le clitique prépositionnel s'est déplacé vers [spec, *v*P] seulement, il doit monter, dans la présente structure, jusqu'à [spec, TP]. La raison en est que dans cette position, le clitique est en relation spec-tête avec T qui a le trait [+nég] légitimé par *ur*. De cette façon, le clitique porteur du trait [personne] satisfait la condition (81) (Guéron et Hoekstra, 1992), selon laquelle un affixe qui est doté du trait de personne doit être gouverné par un opérateur temporel. La notion de *gouvernement* n'étant plus opératoire dans le PM, nous l'avons remplacée par la relation spec-tête. De plus,

nous supposons que le trait [+nég] attribué à T impose la montée explicite du clitique dans cette position pour satisfaire (81). Sinon comment expliquer que dans deux structures quasi identiques telles que (35) et (38), qui ne se distinguent que par l'absence/présence de Neg respectivement, le clitique s'arrête dans [spec, *v*P] dans la première, se déplace jusqu'à [spec, TP] dans la seconde ? Notons que dans les deux structures, V monte plus haut, jusqu'à T. C'est dire que Neg attire le clitique vers [spec, TP]. La structure (38) est une illustration des mouvements explicites engendrant (36), caractérisée par la proclise du clitique prépositionnel :

(38)

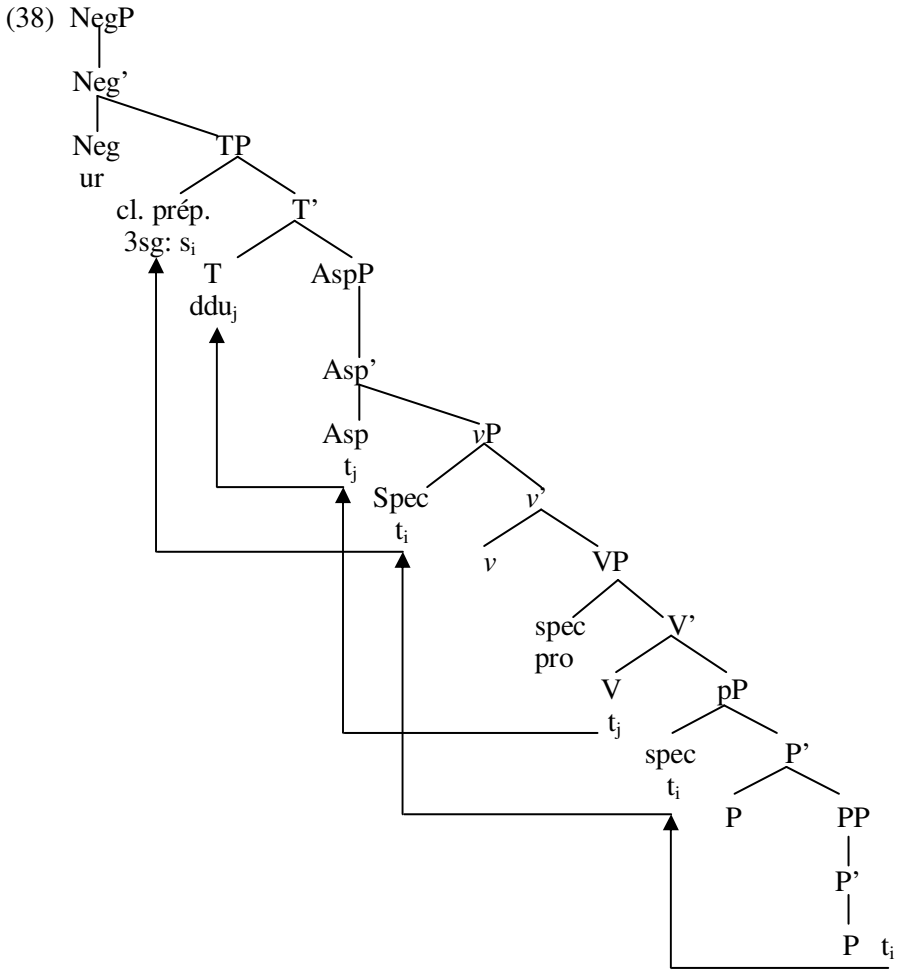

Le cheminement du clitique prépositionnel dans cette structure rappelle celui des clitiques accusatifs et datifs, dans pareil contexte. L'essentiel est que le clitique prépositionnel se trouve dans une relation spec-tête avec la catégorie T, à laquelle V s'est adjoint. La cliticisation opèrera en FP, dans la mesure où le clitique et le

verbe occupent des positions différentes en syntaxe. Rappelons que le mouvement du clitique prépositionnel est possible, pourvu que P soit nulle. Dans le cas contraire, ce qui se traduit par l'emploi de *al* "jusqu'à" comme en (29b), le clitique ne peut quitter sa position d'origine en syntaxe (29d). Ce qui signifie que les prépositions lexicales constituent une barrière au mouvement du clitique et au trait [+nég] qui ne peut attirer le clitique. PP se comporte alors comme les DPs lexicaux et adverbiaux qui ne peuvent subir un mouvement explicite pour occuper les positions qui reviennent aux clitiques.

Ainsi, la proclise des clitiques prépositionnels reçoit la même explication que celle des clitiques accusatifs et datifs. En effet, si *ad* ou *la,* têtes respectives de T et Asp, n'est pas insérée par l'opération *Fusion* et si C et/ou Neg sont présents, le clitique prépositionnel attérit dans [spec, TP], comme dernière étape de son déplacement. Ce mouvement est doublé de celui de V qui atteint T, après avoir vérifié le trait [V] de Asp et en même temps son trait aspectuel. C'est le cas de la structure (36) que nous venons d'étudier, de (6a) qui comporte le C *is* [+wh] et de (7a). Cette dernière phrase se distingue des deux précédentes en ce qu'elle présente deux têtes fonctionnelles entraînant la proclise. Mais l'explication est la même : le clitique monte cycliquement jusqu'à [spec, TP].

En revanche, en présence de *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf], le clitique prépositionnel atteint [spec, *v*P] seulement, que la structure comporte une seule tête fonctionnelle pleine ou plusieurs (39). Quant au verbe, il ne monte ni vers Asp, ni vers T. Nous avons déjà vu qu'avec *ad,* le verbe est à l'aoriste et n'est spécifié, par voie de conséquence, ni pour le temps ni pour l'aspect, selon l'hypothèse adoptée. Avec *la,* le mouvement explicite du verbe n'est pas permis, étant donné l'origine verbale de cette particule, qui garde, comme trace de son ancienne origine, la propriété de monter vers T pour le quantifier. Nous pouvons aller plus loin et dire que *la* a le trait [+V]. Le verbe vérifiera les traits d'aspect et de T en FL. Comme illustration, nous donnons la structure (40) qui met en relief les mouvements syntaxiques ayant donné l'agencement des constituants en (7c), que nous reproduisons :

(39) is ur lli γ*ir*s itddu ?
est-ce que Neg part. asp+nég chez+3sg 3m.sg+AI+partir
"Est-ce qu'il ne va pas le/la voir?"

(40)

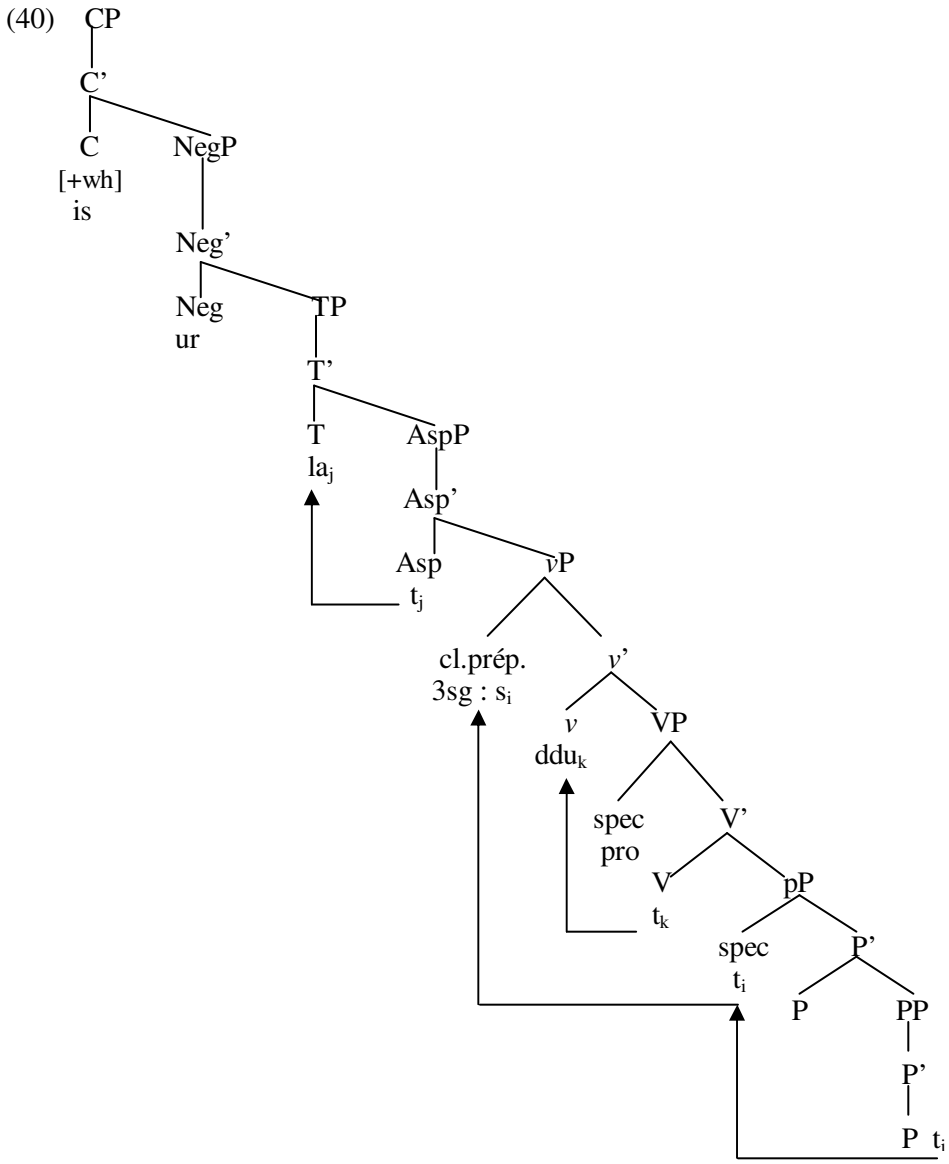

Notons que *la* [+imperf] se réalise phonétiquement *lli*, forme où l'on perçoit la marque de négation *i* qui se manifeste habituellement sur les verbes au prétérit. Ceci est une preuve que la particule *la* est verbale et remplit le rôle qui revient au verbe lorsqu'elle est présente. C'est la raison pour laquelle elle prive ce dernier du mouvement vers Asp et T. Elle se déplace elle-même vers cette dernière catégorie, donnant lieu à la proclise du clitique prépositionnel, mais qui devient une enclise

par rapport à *la ;* que nous pouvons considérer comme un verbe auxiliaire tout simplement (Guéron, CD).

La même analyse peut être étendue à (7b), qui ne se distingue de (39) que par l'emploi de *ad* du futur, tête de T. Le verbe monte vers *v* pour vérifier le trait [V] de ce dernier et ne peut monter plus loin ; n'ayant pas de trait à vérifier puisqu'il est à l'A. Le clitique prépositionnel se déplace dans [spec, pP] puis dans [spec, vP], comme en (40).

Nous aboutissons, en définitive, à la même conclusion qu'avec la proclise des clitiques accusatifs et datifs. Le mouvement syntaxique du clitique prépositionnel, qui engendre une proclise en FP, est tributaire des propriétés morphologiques du verbe, de celles des têtes fonctionnelles *ad/la* et des traits [+nég] ou [+wh] affectés à T et qui sont légitimés par Neg ou C. Il en résulte que le clitique et V, après leur mouvement explicite, sont dans une relation spec-tête soit au niveau de *v* P si la structure comporte *ad/la* (40), soit au niveau de TP en l'absence des deux têtes et si C et/ou Neg sont projetées (38).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu qu'une classe de clitiques, en AZ et en amazighe d'une manière générale, apparaît toujours attachée à des morphèmes comme *γr* (*γur, γar, dar* "chez"), *sg* "de"... avec lesquels elle forme un complexe que nous avons qualifié de clitique prépositionnel. Ce complexe, bien qu'il ait des propriétés syntaxiques propres, présente une distribution similaire à celle des clitiques accusatifs et datifs, puisqu'il se présente, selon le contexte syntaxique, soit comme enclitique, soit comme proclitique. L'essentiel de l'analyse proposée pour cette classe de clitiques se résume ainsi :

(i) Tout comme les clitiques objets du verbe, les clitiques prépositionnels sont des Ds d'un DP à structure pauvre, lequel DP est complément d'une tête P vide. Pour des raisons de vérifications de cas, nous avons proposé un pP maximal, parallèlement à *v*P qui domine PP (*cf.* (31)).

(ii) Les éléments comme *γr* "chez", *sg* "de", *s* "vers, avec"..., considérés traditionnellement comme des prépositions, qui forment avec le clitique une seule unité en surface, sont supposés être une expression morphologique de cas. Pour cette raison, ils n'ont pas de position en syntaxe et sont insérés en structure morphophonologique. Là, les clitiques leur sont affixés, d'où des formes comme celles données en (5).

(iii) L'enclise et la proclise nécessitent un mouvement explicite dudit clitique. Dans le premier cas, le mouvement s'effectue cycliquement de spec à spec, au sein de *v*P seulement. C'est un mouvement en deux étapes dont l'aboutissement est [spec, *v*P]. Dans le second cas, à savoir la proclise, le clitique prépositionnel monte vers [spec, *v*P] en présence de *ad* [+Fut] ou *la* [+imperf] ; ou vers [spec, TP] en l'absence de l'une des deux têtes et l'emploi de C, Neg ou des deux à la fois.

Avec l'enclise, le verbe monte succesivement jusqu'à T. Avec la proclise, le verbe garde sa position d'origine si *ad* ou *la* est employée ; ou bien il se déplace par étapes vers T, si aucune des deux têtes n'est présente. Il est à rappeler que le mouvement syntaxique du clitique prépositionnel est tributaire du caractère vide ou plein de la préposition dont il est le complément. Le déplacement n'est permis que si elle est vide.

(iv) La cliticisation à V (enclise) ou à une tête fonctionnelle (proclise) est phonologique et non syntaxique, comme pour les accusatifs et les datifs.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail, nous avons essayé d'examiner la syntaxe des clitiques pronominaux en AZ et en tamazighte d'une manière générale, à la lumière des fondements théoriques du PM (Chomsky, 1995). Ce qui a nécessité l'étude de différents aspects de la grammaire de cette langue qui interviennent dans le comportement syntaxique des clitiques. Les phénomènes considérés dans cette recherche sont les suivants :

(i) La structure de la phrase. Partant du constat que les clitiques de l'amazighe, en général, sont caractérisés par une distribution différente en fonction de la présence/absence de têtes fonctionnelles pleines d'une part, de la morphologie du verbe d'autre part, nous avons commencé par l'étude de la structure de la phrase du parler à l'étude. L'analyse morphologique du verbe nous a permis de poser l'existence de deux projections fonctionnelles distinctes, en l'occurrence TP et AspP, outre les projections CP et NegP.

(ii) Le statut catégoriel des clitiques nominatifs, accusatifs, datifs et prépositionnels. Nous avons posé l'hypothèse que l'AZ (et le tamazighte en général) n'a pas de clitique sujet ou nominatif, mais possède sa contrepartie vide pro. Les affixes qui accompagnent obligatoirement le verbe sont des marques d'accord qui spécifient V lorsqu'il est inséré dans une dérivation syntaxique. Les clitiques accusatifs, datifs et prépositionnels sont considérés comme des arguments ayant la structure d'un DP. Les premiers sont compléments de V, alors que les deux derniers sont compléments d'une préposition vide.

(iii) La proclise et l'enclise, principales caractéristiques des clitiques en amazighe, sont déterminées par les propriétés morphologiques du verbe, des catégories fonctionnelles composant la SF, et celles des clitiques. Adoptant l'analyse par mouvement (Kayne *op. cit.*), nous supposons que les deux phénomènes mettent en jeu un déplacement explicite et morphologiquement motivé du clitique, qui va de pair avec celui du verbe. La cliticisation opère en FP car en syntaxe, le clitique et la catégorie à laquelle il s'affixe, V en cas d'enclise, une tête fonctionnelle en cas de proclise, occupent des positions différentes.

Notre analyse des clitiques en AZ, et par voie de comparaison dans les différentes variantes de l'amazighe ainsi que dans d'autres langues dont l'AM et l'AS, a pu mettre en relief la complexité de ces éléments fondamentaux dans les langues naturelles. En effet, leur comportement syntaxique dépend de différents facteurs dont notamment les propriétés morphosyntaxiques du verbe et leur relation avec les particules verbales *ad/la,* têtes respectives de TP et AspP, outre le rôle de projections fonctionnelles supérieures telles que NegP et CF. Cette complexité nous a poussée à considérer différents aspects de la syntaxe de l'amazighe d'une

manière générale dans leur interaction avec la syntaxe des clitiques (phrase négative, interrogative, relative, focalisée, entre autres).

Nous ne prétendons nullement avoir fourni une analyse exhaustive pour tous les points appréhendés dans ce travail ; ou avoir considéré tous les aspects relatifs à la syntaxe des clitiques. Néanmoins, l'approche du phénomène de la cliticisation dans le cadre du PM nous a permis de dépasser la dimension descriptive pour avancer des hypothèses relativement explicatives, sur la base des motivations morphologiques qui constituent le principal facteur de tout mouvement syntaxique dans le cadre minimaliste. Aussi, estimons-nous avoir contribué à la réflexion sur certaines questions, jusqu'ici intrigantes, relatives aux pronoms clitiques dans la langue amazighe d'une manière générale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdel-Massih, Ernest, T., (1968), *Tamazight Verb* Structure. *A Generative Approch,* Indiana University, African Series Bloomington, Mouton & Co., The Hague, The Netherlands.

Abdel-Massih, Ernest T. (1971), *A reference Grammar* of *Tamazight (Middle Atlas Berber), A comparative Study of the Berber Dialects* of *Ayt Ayache and Ayt Seghrouchen,* Center for Near Eastern and North African Studies, The University of Michigan, Ann Arbor.

Abès, M. (1916), *Manuel de berbère marocain,* S. L., S. E.

Abney, S., (1987), *The English Noun Phrase in its Sentenctial Aspect,* PhD Dissertation, MIT.

Ait Lemkadem, Ben Youssef, (1986), *Introduction à l'étude du parler Ayt Ayach (Haute Moulouya, Maroc),* thèse de troisième cycle, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université Paris III.

Akouaou, Ahmed, (1976), *L'expression* de *la qualité en berbère* : *le verbe, parler* de *base : le tachlḥiyt* de *Tiznit,* thèse de 3ème cycle, Paris V, EPHE.

Akouaou, Ahmed, (1979), "Le verbe '*g*' berbère", *Bulletin Economique et Social du Maroc* 140, pp : 105-116.

Ambar, Maria Manuela, (1992), "Temps et structure de la phrase en portugais", dans *Structure de la phrase et théorie du liage,* sous la direction de Hans-Georg Obenauer et Anne Zribi- Hertz, Sciences du Langage, Puv, pp.30-49.

Applegate, Joseph R., (1958), *An Outline of the Structure of Shilha,* American Council of Learned Societies, Program in Oriental Languages, Publications Series B_Aids_Number 11, New York.

Aoun, Joseph (USC) & Benmamoun E1abas (SOAS), (1996), "Minimality, Reconstruction, and PF-Movement", Ms.

Aspinion, Robert, (1953), *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Éditions Félix Moncho, Rabat.

Ayoub, Georgine, (1981), *Structure de la phrase en Arabe Standard,* Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Universite de Paris VII, publiée dans *Analyses, Théories,* Université de Paris XIII, numéro spécial.

Baker, M., (1985a), "The Mirror Principle and Morphological Explanation", *Linguistic Inquiry* 16 .3: 373-417.

Baker (1985b / 1988), *Incorporation*: *A Theory* of *Grammatical Function Changing,* Doctorat dissertation, MIT, Cambridge Mass., The University of Chicago Press, Chicago.

Baltin, Mark R., (1991), "Head Movement in Logical Form", *Linguistique Inquiry*, N° 2, 225-249.

Basset, André, (1929), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe. Étude* de *thèmes,* Paris, Leroux.

Basset, André, (1932), "Notes sur l'état d'annexion en berbère": *B.S.L.*, Paris, pp. 173-174.

Basset, André, (1948), "La proposition sans verbe", *G.L.E.C.S.,* V : 34- 36.

Basset, André, (1950), "L'anticipation en berbère", *Mélanges William Marçais*, Paris, Maisonneuve, pp. 17-27.

Basset, André, (1952), *La langue berbère,* Handbook of African Language, Oxford University Press. (Réédition en 2012, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat et l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Les Trésors de la Bibliothèque, n° 12, Imprimerie OMNIA, Rabat).

Belletti, Adriana, (1990), "Generalized Verb Movement", Turin, Rosenberg and Tellier.

Belletti, Adriana, (1993), "Case Checking and Clitic Placement. Three Issues on (Italian/Romance) Clitics", *Geneva Generative Papers,* Volume 1, N° 2, Département de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université de Genève, pp. 101-118.

Belletti, Adriana, (1994), "Verb positions: evidence from Italian", *Verb* Mo*vement,* David Lightfoot & N. Hornstein, Cambridge, University Press, pp. 19-40.

Belletti, Adriana, (1995), "Italian/Romance Clitics: Structure and Derivation", à paraître dans *Clitics in the Languages of Europe,* H. Yen Riemsdijk (éd.), Mouton de Gruyter, Berlin, p. 1- 33.

Benedicto, E. et Runner, J. (éd), (1994), *Functional Projections,* University of Massachusetts Occasional Papers 17.

Benmamoun, Elabbas, "Negation and Verb Movement", *NELS* 2, University *of* Southem California.

Benmamoun, Elabbas, (1992), "Structural Condition on Agreement", *Preceeding of the NELS* 22, University of Delamare, 17-32.

Benmamoun, Elabbas, (1996), "Agreement Asymmetries and the PF Interface", *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics*, volume 6, School of Oriental and African Studies, pp.106- 127.

Bennett, David C. & Leeming, Harry, (1996), "The Evolution of Clitic Systems: Textual Evidence from the Slavonic Languages", *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics,* volume 6, School of Oriental and African Smilles, University of London, pp. 340-369.

Bentolila, Fernand, (1969), "Les modalités d'orientation du procès en berbère, parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)", *La linguistique,* fsc. 1 : 85-96 et fsc. 2 : 91-111.

Bentolila, Fernand, (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Ait Segbroucben d'OumJeniba (Maroc),* SELAF, Paris.

Benveniste, Emile, (1966), *Problèmes* de *linguistique générale,* I**,** Col. TEL, Editions Gallimard.

Biarnay, S. (1917), *Etude sur le dialecte berbère du Rif*, 2ème éd., Paris, Leroux.

Bisson, P. (1940), *Leçons de berbère tamazight, dialecte des Aït Ndhîr*, Rabat, Félix Moncho.

Borer, H., (1983), *Parametric Syntax,* Foris Publications, Dordrecht.

Boukhris, Fatima, (1984), *Analyse transformationnelle des pronoms personnels en tamazight (parler Zemmour, Khémisset),* Mémoire de Certificat des Études Universitaires Supérieures (CEUS), Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V, Rabat.

Boukhris, Fatima, (1986), *Le verbe en Tamazight : lexique et morphologie (parler* de *Zemmour),* Thèse de 3ème cycle, Université Paris III, EPHE, 4ème section.

Boukhris, Fatima, (1990), "Les structures interrogatives et le Focus de contraste en Tamazight : approche pragmatique fonctionnelle", *la linguistique au Maghreb,* Rabat, Okad, pp. 318-328.

Boukhris, Fatima, (1998), *Les clitiques en berbère tamazighte. Approche minimaliste. (Parler Zemmour, Khémisset)*, Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V, Rabat.

Boukhris, Fatima, (2003), " Tradition berbérisante et prémices de la standardisation de l'amazighe" *Prologues*, Revue maghrébine du livre, Dossier *L'amazighe : les défis d'une renaissance*, coordonné par Ahmed Boukous, pp. 35-40.

Boukhris, Fatima, (2004), "La particule prédicative *d* en amazighe", Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique en 2003 sous le thème : *Standardisation de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Série Colloques et séminaires-N°3, p : 172-184.

Boukhris, Fatima, (2006), "Structure morphologique de la préposition en amazighe", Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique en octobre 2004 sous le thème : *Structures morphologiques de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires, Rabat, pp. 46-56.

Boukhris, Fatima ; Boumalk, Abdallah ; El Moujahid, El Houssaïn ; Souifi, Hamid, (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Centre

de l'Aménagement Linguistique, Série : Manuels-N° 2, Imprimerie El Maârif Al Jadida- Rabat.

Boukhris, Fatima, (2009), "L'indéfini *ijj, idj* : étude comparative", Actes du colloque international sur *L'amazighe dans l'Oriental et le Nord du Maroc : convergence et variation*, organisé par l'IRCAM en collaboration avec la faculté des lettres d'Oujda en 2005, Publications de l'IRCAM, pp. 131-139.

Boukhris, Fatima, (2010), "La variation morphosyntaxique en amazighe : position et ordre des pronoms clitiques", in *Berber Studies* volume 28, Edité par H. Stroomer, Université Leiden, Pays-Bas, p. 7-24.

Boukhris, Fatima, (2011), "L'accord sujet-verbe en amazighe", *Études et documents berbères*, n° 29-30, Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé, La Boîte à Documents, pp. 43-73.

Boukous, Ahmed, (1989), "Les études de dialectologie berbère au Maroc", *Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*, Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, pp. 119-134.

Boukous, Ahmed, (1994), "Normalisation d'une dénomination: berbère, amazighe", *TAMUNT,* tribune de politique culturelle, N° 3.

Boukous, Ahmed, (1995), *Société, langues et cultures au Maroc,* Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca, Najah El Jadida.

Boumalk, Abdallah, (1996), "La négation en berbère marocain", *in* Chaker S. & Caubet, D. (éds.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, L'Harmattan, pp. 35-48.

Bouylmani, Ahmadou (1998), *Éléments de grammaire berbère. Parler rifain des Ayt Touzine*, Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida, Département d'anglais.

Brody, M. (1993) "Lexico-logical form -radically minimalist theory", Ms. University College London.

Burzio, L. (1986), *Italian Syntax,* Reidel, Dordrecht.

Cadi, Kaddour, (1988), *Système verbal rifain. Forme et sens,* SELAF.

Cadi, Kaddour, (1990), *Transitivité* et *diathèse en Tarifit. Analyse* de *quelques relations* de *dépendances lexicale* et *syntaxique,* thèse de Doctorat d'Etat, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III. Publiée par l'IRCAM en 2006, Série : Thèses et Essais -N°1-, Imprimerie El Maârif Al Jadida – Rabat.

Cardinaletti, A., (1993), "On the InternaI Structure of Pronominal DP's", *The Linguistic Review,* 11, 3-4, 195-219.

Caubet, Dominique, (1993), *L'arabe marocain. Tome II. Syntaxe et Catégories Grammaticales, Textes*, Éditions Peeters, Paris-Louvain.

Chafik, Mohamed, (1991), ?*arbaɛatun wa ?arbaɛūna darsan fi ?al amāzīghiyyati* (Quarante quatre leçons en amazighe), Rabat, éd. Arabo-africaines.

Chaker, Salem, (1973), *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle),* Thèse de 3ème cycle, Université de Paris V, René Descartes.

Chaker, Salem, (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle). Syntaxe,* Publications Université de Provence, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille III.

Chaker, S. (1984), *Textes en linguistique berbère*, éd. CNRS, Paris.

Chaker, Salem, (1995), *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie,* Éditions Peeters, Paris – Louvain.

Chaker, Salem (éd.), (2000), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G Prasse*, Editins Peeters, Paris – Louvain.

Chaker, Salem, et Caubet, Dominique (dir.), (1996), *La négation en berbère et en arabe marocain*, Paris, L'Harmattan.

Chami, Mohamed, (1979), *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique*, thèse de 3ème cycle, Université de Paris V.

Charlent, M. T., (1983), "Notes sur la coréférence", *LINX,* N° 8, Paris X, pp. 53-96.

Choe, H. S., (1987), "An SVO Analysis of VSO Languages and Parametrization: A Study of Berber", in Guerssel and Hale (eds): 121-158.

Chomsky, Noam, (1957), *Syntactic Structures,* Mouton, La Haye. Traduction française : *Structures syntaxiques,* Paris, Seuil, 1969.

Chomsky, Noam, (1965), *Aspects* of *the Theory* of *Syntax,* Cambridge, Mass.: MIT Press. Traduction française : *Aspects* de *la théorie syntaxique,* Paris, Seuil, 1971.

Chomsky, Noam, (1973), "Conditions on Transfonnations", in Anderson et Kiparsky, eds., 232-286. Traduction française: "Conditions sur les transfonnations" *in* Chomsky (1980), *Essais sur la* forme *et le sens,* Paris, Seuil.

Chomsky, Noam, (1977), "On WH-Movement", in P. Culicover, T. Wasow and A. Akmajian (eds), *FormaI Syntax,* Academic Press, New York.

Chomsky, Noam, (1980), "On Binding", *Linguistic Inquiry,* 11.1, pp.71-132.

Chomsky, Noam, (1981), *Lectures on Government and Binding,* Dordrecht, Foris.

Chomsky, Noam, (1982), Some *Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding,* Linguistic Inquiry monograph, N°3, Cambridge, Mass., MU Press.

Chomsky, Noam, (1986), *Barriers,* Linguistic Inquiry Monograph 13, MIT Press, Cambridge, Mass.

Chomsky, Noam, (1987), *La Nouvelle Syntaxe,* Paris, Seuil. Traduction de Chomsky (1982), Présentation et Post-script de Rouveret, A.

Chomsky, Noam, (1989), "Some Notes on Economy of Derivation and Representation", in *MIT Working Papers in Linguistics,* V. 10, pp. 43-74.

Chomsky, Noam et Lasnik, H., (1991), "Principles and Parameters Theory", in J. Jacobs, A. et *al*., *Syntax: An International Handbook* of *Contemporary Research,* Berlin, Walker de Gruytes. P.

Chomsky, Noam, (1993), *A minimalist program for linguistic theory*, in The *view from building* 20: *Essays in linguistics in honor* of *Sylvain Bromberger,* ed. K. Hala and S.J. Keyser. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Chomsky, Noam, (1994), "Bare Phrase Structure", MIT Occasional Papers in Linguistics Number 5, *MIT Working Papers in Iinguistics,* Cambridge, MA.

Chomsky, Noam, (1995), *The Minimalist Program,* The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.

Cobb, Margaret, (1996), "Clitics in Basque: a phonological approach", *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics,* Volume 6, School of Oriental and African Studies, University of London, pp. 26-39.

Collins, Ridwan, (1982), "Un microcosme berbère. Système verbal et satellites dans trois parlers tunisiens", *IBLA,* N°148 & 149, Imprimerie FINZI, Tunis, pp. 3-37.

Comrie, Bernard, (1976), .*Aspect,* Cambridge Textbooks in Linguistics, Library of Congress catalogue card number.

Comrie, Bernard, (1985), *Tense,* Cambridge University Press.

Contreras, Heles, (1993), "On null Operator Structures", *Natural Language & Linguistic Theory,* Volume 11, N° 1, pp. 1-30.

Cortade, J. M., (1969), *Essai* de *grammaire touareg (dialecte* de *l'ahaggar),* Université d'Alger.

Couquanx, Daniel, (1986), "Les pronoms faibles sujet comme groupes nominaux", dans *La grammaire modulaire,* Les éditions de Minuit, pp. 25-46.

Dallet, J. M., (1953), *Le verbe kabyle,* Alger, Fichier de Documentation Berbère, Fort National.

Dell, François & Elmedlaoui, Mohamed, (1989), "Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber", *LOAPL,* 2, 165-194.

Dell, François & Elmedlaoui, Mohamed, (1991), "Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tash1hiyt Berber. Part II", *LOAPL* 3, 77-104.

Destaing, Edmond, (1907-1911), *Dialecte berbère des Béni Snouss*. 2 vol., Paris, Leroux.

Destaing, Edmond, (1920), *Etude sur le dialecte des Aït Seghrouchen*, *(Moyen Atlas marocain),* Paris, Leroux.

Dik, S. C., (1978), *Functional Grammar,* North-Holland.

Drouin, Jeannine et Roth, Arlette (éd.), (1993), *A la croisée des études libyco-berbères.* Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand, GEUTHNER, G.L.E.C.S, Supplément 15.

Dymitr Ibriszimow & Rainer Vossen (éd.), (2001), *Études berbères*, Actes du « 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie », Frankfurt African Studies Bulletin / Bulletin Africaniste de Francfort, RŰDIGER KŐPPE VERLAG . KŐLN.

Duarte, Inès & Matos, Gabriela, "Romance Clitics and the Minimalist Program", Departemento de Linguistica Geral e Romanica, Faculdade de Letras de Universidade de Lisboa, *ms*.

Ellaty, Youhanna, (1994), *Le cas verbal : syntaxe* et *morphologie,* Thèse de Doctorat (nouveau régime), Université de Paris VIII, Département des Sciences du Langage.

El Moujahid, El Houssaïn, (1981), *La classe* du *Nom dans un parler* de *la langue tamazighte, le tache1hiyt d'Igherm (Souss- Maroc),* Thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

El Moujahid, EL Houssaïn, (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamazight : l'état d'annexion", *Langues* et *Littératures* 2, pp. 47-62, Rabat, Publications de La Faculté des Lettres.

El Moujahid, EL Houssaïn, (1989), "La recherche linguistique en Tamazight durant les trois dernières décennies : Morphologie et Syntaxe", Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série : Colloques et séminaires N°13, pp. 53-63.

El Moujahid, EL Houssaïn, (1990), "La topicalisation en tamazight : dialecte tachelhiyt*", La linguistique au Maghreb*, Rabat, Okad, pp. 298-312.

El Moujahid EL Houssaïn, (1993), *Syntaxe du groupe nominal en berbère Tachelhiyt (Parler d'Igherm, Souss, Maroc),* Thèse de Doctorat d'état ès-Lettres, Département de Langue et littérature Françaises, Faculté des lettres, Université Mohamed V, Rabat, Maroc. Editée en (1997) : *Grammaire Générative du berbère: morphologie et syntaxe du nom en tachelhiyt,* Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, Najah Al Jadida, Casablanca.

El Moujahid, EL Houssaïn, (1995), "Dialectologie comparée : de quelques similitudes syntaxiques entre le berbère et l'arabe marocain " *in Dialectologie et sciences humaines au Maroc,* Publications de la Faculté des Lettres et des

Sciences Humaines-Rabat, Série : Colloques et séminaires n° 38, Najah El Jadida, Casablanca, pp. 139-153.

Emonds, Joseph, (1970), *Root and Structure-Preserving Transformations,* MIT, Doctoral Dissertation.

Emonds, Joseph, (1972), "Evidence that indirect abject movement is a structure-preserving rule", *Foundations of Language* 8, 546-561.

Emonds, Joseph, (1975), "Transformational Analysis of A French Clitics without Positive Output Contraints", *Linguistic Analysis* 1, 3-24.

Emonds, Joseph, (1985), *A Unified Theory of Syntactic Categories,* Studies in Generative Grammar, Foris Publications, Dordrecht -Holland/ Cinnaminson - U.S.A.

Emonds, Joseph, (1986), "Les parties du discours en grammaire générative", *Recherches linguistiques* de *Vincennes* 14-15, éd. Par Pierre Pica, pp. 93-154.

Ennaji, Moha, (1982), *A Contrastive Analysis of the Complex Sentence in English, Moroccan Arabic and Berber,* Kônigshausen & Newman, Whrzburg, Germany.

Ennaji, Moha and Sadiqi, Fatima, (1986), "The syntax of C1efts Sentences in Berber", *Studies in Language* 10, pp. 53-77.

Ennaji, Moha, (1993), "Agr and Clitics : The Morpho1ogy-Syntax Interface", Faculté des Lettres, Université Sidi Mohamed Ben Abdalla, Dher Al Mehraz, Fès, *Ms.*

Everett, L. Daniel, "Piraha Clitic Doubling and the Parametrisation of Nominal Clitics", MIT Working Papers in Linguistics, Paper in theoretical Linguistics, Volume 8, pp. 85-127.

Fabb, igel Alexander John, (1984), *Syntactic Affixation,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge.

Fassi Fehri, Abdelkader, (1982), *Linguistique arabe : Forme* et *interprétation,* Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.

Fassi Fehri, Abdelkader, (1988), "Agreement in Arabic, Binding and Coherence", *Agreement in Natural Language,* Barlow et Ferguson (eds).

Fassi Fehri, Abdelkader, (1992), "Sous-spécification, accord et pronoms en arabe", *Revue québécoise* de *linguistique,* Volume 22, n° 1.

Fassi Fehri, Abdelkader, (1993), *Issues in the Structure* of *Arabic Clauses and Words,* Kluwer Academic Publishers, The Netherlands.

Fassi Fehri, Abdelkader, (1996), "Distributing Features and Affixes in Arabic Subject Verb Agreement Paradigms", *Recherches linguistiques,* Volume 1, Publications de l'Institut d'Etudes et de Recherches pour l'Arabisation (I.E.R.A), Rabat.

Fassi Fehri, Abdelkader, (1996), *Linguistique comparée et langues au Maroc,* Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série: Colloques et Séminaires N° 51.

Fukui, N. & Speas, M., (1986), *A Theory of Category Projection and its applications,* PhD Thesis, MIT, Cambridge, Mass.

Fukui, N. & Speas, M., (1987), "Specifiers and Projections", in *MIT Working Papers,* Volume 8, pp. 128-172.

Galand, Lionel, (1955), "Etat et procès : les verbes de qualité", *Hespéris* 1-2pp. 245-251.

Galand, Lionel, (1957), "L'anticipation renforcée et l'interrogation en berbère", *Mémorial A. Basset,* Maisonneuve, pp. 27-37.

Galand, Lionel, (1964), "L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions", *CFS,* 21, pp. 33-53.

Galand, Lionel, (1965), "Système sémantique berbère *g* 'mettre, faire, être'", *Revue de l'Ecole Nationale des langues orientales vivantes* 2, pp. 69-97.

Galand, Lionel, (1966), "Les pronoms personnels en berbère", *Bulletin de la Société* de *Linguistique* de *Paris,* tome 61, fascicule 1, Librairie C. Klincksieck, pp. 286-298.

Galand, Lionel, (1972), "Exemples berbères de l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu", *GLECS,* 16, pp. 93-100.

Galand, Lionel, (1975), "'Représentation syntaxique' et redondance en berbère", *Mélanges linguistiques offerts* à *Emile Benveniste,* Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, pp.171-177.

Galand, Lionel, (1977), "Continuité et renouvellement d'un système verbal", *Bulletin* de *la société* de *linguistique* de *Paris,* LXXII-l, 275-303.

Galand, Lionel, (1979), "Relations du verbe et du nom dans l'énoncé berbère", dans *Relations prédicats-actants dans les langues* de *types divers,* C. Paris (éd.), *SELAF,* pp. 133-146.

Galand, Lionel, (1983), "Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère", *Current Issues in Linguistic Theory,* 44, édité par Herrman Jungraithmayr et Walter W. Müller, pp. 361- 379.

Ga1and, Lionel (1979-1983), "observations à propos de la communication de Legui1 sur "L'alternance des deux inaccomplis dans l'Adghagh des Ifoghas" (G.L.E.C.S., 25 mars 1981)", extrait des tomes XXIV-XXVIII des comptes rendus du *G.L.E.C.S.,* Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, pp. 177-180.

Galand, Lionel (2002), *Études de linguistique berbère*, PEETERS LEUVEN-PARIS, Collection Linguistique.

Galand, Lionel (2010), *Regards sur le berbère*, Milano – Centro Studi Camito-Semitici.

Galand, Lionel (2010), *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri FREI*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Top Press, Rabat.

Galand-Pernet, Paulette, (1973-1979), "Déterminants aspectuels-temporels et 'morphèmes narratifs' en berbère", extrait des tomes XVIII-XXIII des comptes rendus du groupe linguistique d'études chamito-sémitiques- *G.L.E.C.S.,* Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, pp. 56-78.

Galand-Pernet, Paulette, (1984), "Sur les frontières entre nom et verbe en berbère". *In Modèles Linguistiques* VI, pp. 67-81.

Galves, C. (1992), "Clitic Placement in European Portuguese : Evidence for Non Homogeneous Theory of Enclisis", in Actas do Workshop sobre o Português, Lisboa : APL.

Golsmith, J., (1979), *Autosegmental Phonology,* New York, Garland.

Golsmith, J., (1990), *Autosegmental* and *Metrical Phonology,* Oxford, B1ackwell.

Gongai, Abdelkader, (1996), "La structure interne des relatives libres et la syntaxe de CP en arabe standard", dans *linguistique comparée et langues au Maroc,* Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série : Colloques et Séminaires, N° 51.

Greenberg, Joseph, (1966), "Some Universal of Grammar with reference to the order of meaning ful elements", *Universals of Language,* MIT. Presse, Cambridge, Massachusetts.

Grimshaw, Jane B., (1990), *Argument Structure,* Massachusetts lnstitute of Technology.

Grimshaw, Jane H., "Extended Projections", MS, Brandeis University.

Guéron, Jacqueline, (1979), "Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours", *Langue Française* N° 44, Librairie Larousse, pp. 42-79.

Guéron, Jacqueline, (1986), "Coréférence et structures topicalisées", dans *La grammaire modulaire,* Les éditions de minuit, Paris, pp. 47-80.

Guéron, Jacqueline & Hoekstra, Teun, (1988), "Les chaînes-T et les verbes auxiliaires", *Lexique* 7, pp. 61- 85.

Guéron, Jacqueline et Pollock, Jean-Yves (dir), (1991), Grammaire générative et syntaxe comparée, Paris, Editions du CNRS.

Guéron, Jacqueline et Hoekstra, Teun, (1992), "Chaînes temporelles et phrases réduites", dans *Structure* de *la phrase et théorie du liage,* sous la direction de Hans-Georg Obenauer et Anne Zribi-Hertz, Sciences du Langage, PUV, pp. 69-91.

Guéron, Jacqueline., (1993), "Sur la syntaxe du temps", *Langue française* N° 100, Larousse, pp. 102- 122.

Guéron, Jacqueline, (1995), "Cohérence et économie dans la grammaire du temps : remarques sur la variation des structures temporelles", dans *Anaphores temporelles* et *(in-)cohérence,* Cahiers CHRONOS, Textes réunis par W. De Mulder, L. Tasmowski- De Ryck et C. Vetters.

Guéron, jacqueline et Tasmowski, Liliane (éd.), (2003), *Temps et point de vue. Tense and Point of View*, Université de Paris X – Nanterre.

Guerssel, Mohamed, (1983), "A phonological analysis of the Construct State", *Linguistic Analysis* 11, pp. 309-330.

Guersse1, Mohamed, (1987), "The Status of Lexical Category Preposition in Berber : Implications for the Nature of the Construct State", in *Studies in Berber Syntax,* Guersse1, M. and Hale, K. (eds), *Lexicon Project Working Papers,* N° 14 : pp. 159-190.

Guerssel, Mohamed, (1992), "On the Case System of Berber", *The Canadian journal of Linguistics* 37 (2), pp. 113-299.

Guerssel, Mohamed, (1995), "Berber Clitic Doubling and Syntactic Extraction", *Revue québécoise* de *linguistique,* vol. 24, N° 1, Université du Québec à Montréal, pp. 111-133.

Haeberli, Eric, (1993), "Scrambling & Feature Checking", *Geneva Generative Papers,* Volume 1, N° 2, Département de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université de Genève, pp. 26-46.

Haegeman, Liliane & Zanuttini, Raffaella, (1991), "Negative Heads and the Neg Criterion", *The Linguistic Review* 8, 233-252.

Haegeman, Liliane, (1992), *Theory and description in generative syntaxe. A case study in West Flemish,* Cambridge Studies in Linguistics: Supplementary volume, Cambridge University Press.

Haegeman, Liliane, (1993a), "Object Clitics in West Flemish and the identification of the A/A' positions", *Geneva Generative Papers,* Volume 1, N° 1**,** Département de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université de Genève, pp. 1-30.

Haegeman, Liliane, (1993b), The Morphology and Distribution of object clitics in West Flemish", *Studia Linguistica*. MS (à paraître), Negation in West Flemish, Ms., University of Geneva.

Haegeman, Liliane, (1995), *The syntax* of *Negation,* Cambridge Studies in Linguistics; 75, Cambridge University Press.

Halle, Morris & Marantz, Alec (1993), "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection", *Current Studies in Linguistics,* éd. Samuel Jay Keyser, Massachusetts Institute of Technology, pp. 111- 176.

Hanoteau, A. (1858), *Essai de grammaire kabyle*, Alger, Jourdan. (rééd. Amsterdam 1976).

Harris, James, (1996), "Autonomous Morphology and Clitic Pronouns in Catalan and Spanish", Massachusetts Institute of Technology.

Harries-Johnson, Jeannette, (1966), *Syntactic Structure* of *Tamazight,* Doctoral Dissertation, U.C., Los Angeles.

Hebaz, Boujemaa, (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc), parler de base : Imini (Marrakech, Ouarzazat)*, Thèse de 3ème cycle, Paris V.

Hirschbühler, P. et Labelle, M., (1993), "Le statut de (*ne*) *pas* en français contemporain", *Recherches linguistiques* de *Vincennes,* n° 22, pp. 31-58.

Holt, J., (1943), *Etudes d'aspect,* Acta Jutlandica 15.2.

Horer, H., (1986), "The Syntax of Pronominal Clitics", *Syntax and Semantics* 19, Academic Press.

Hornstein, Norbert, (1995), *Logical Form. From GB to Minimalism,* Cambridge, Massachusetts, USA.

Hurtado, A., (1984), "On the Properties of LF", in *Cornell Papers in Linguistics* 5.

Iazzi, El Mehdi, (1991), *Morphologie du verbe en tamazight (Parler des Aït Attab, Haut-Atlas Central). Approche prosodique,* Thèse de 3ème cycle, Université Mohamed V, Faculté des lettres, Département de Langue et Littératures françaises, Rabat.

Imbs, P., (1960), *L'emploi* des *temps verbaux en français moderne : essai de grammaire descriptive,* Paris, Klincksieck.

Jaeggli, O., (1986), "Three Issues in the Theory of Clitics", in *The Syntax of Pronominal Clitics,* H. Borer, ed.

Heggie, Lorie, (1993), "The Range of Null Operators : Evidence from Clefting", *Natural Language & Linguistic Theory*, Volume 11, N° 1, pp. 45-84.

Jackendoff, Ray, (1973), "The base rules for prepositional phrases", A Festschrift for Morris Halle, ed. by Stephen Anderson & Paul Kiparsky, pp. 345-356.

Jaeggli, O., (1982), *Topic in Romance Syntax,* Foris Publications, Dordrecht.

Jaeggli, O., (1986), "Three Issues in the Theory of Clitics : Case, Doubled NPs, and Extraction", in *Syntax and Semantics,* V 19, pp. 15-42.

Jamari, Abderrahim (1992), *Clitic Phenomena in arabic,* PhD, School of Oriental and African Studies, University of London.

Jang, Youngjun, (1997), "Strength of T and the object Position", *GLOW,* 20-Workshop, Rabat, Morocco.

Jebbour, A. (1991), "Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit, parler de Tiznit (Maroc)", *Études et Documents Berbères* 8, pp. 27-52.

Johnson, David and Lappin, Shalom, (1996), "A Critique of the Minimalist Program", *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics,* volume 6, School of Oriental and African Studies, University of London, pp.220-273.

Justinard, L. V. (1914), *Manuel de berbère marocain (dialecte chleuh)*, Paris, E. Guilmoto.

Justinard, L. V. (1926), *Manuel de berbère marocain : dialecte rifain*, Paris, Geuthner.

Kadiri, Fouzia, (1987), *Sur l'accord du sujet en arabe littéraire moderne*, Thèse de 3ème cycle, Université Paris VII-Jussieu.

Katalin, Kiss, (1993), "Wh-movement and Specificity", *Natural Language & Linguistic Theory,* Volume 11, ND &, pp. 85-120.

Kayne, Richard, (1972), "Subject Inversion in French Interrogatives", in Casagrande, J. and Saciuk, B. (eds.) *Generative Studies in Romance Languages.* Newbury House, Rowley, Mass. pp. 70-126.

Kayne, Richard, (1975), *French syntax,* Cambridge, Mass.: MIT Press, traduction française : *Syntaxe* du *français. Le cycle transformationnel,* Paris, Seuil.

Kayne, Richard, (1976), "French Relative *que"* in Hensey, F. and Lujan, M. (eds) *Current Studies in Romance Linguistics,* Georgetown University Press, Washington DC, pp. 255-99.

Kayne, Richard, (1986), "Connexité et inversion du sujet", *La grammaire modulaire,* Les éditions de Minuit, pp.127-148.

Kayne, Richard, (1989a), "Null Subjects and Clitic Climbing", in *The Null Subject Parameter,* O. Jaeggli and K. Safir, eds., Kluwer, Dordrecht, pp. 239-61.

Kayne, Richard, (1989b), "Facets of past participle agreement in Romance", in *Beninca*.

Kayne, Richard, (1992), "Italian Negative Imperatives and Clitic Climbing", in L. Tasmowsky and A. Zribi-Hertz (eds), Hommages à Nicolas Ruwet, *Communication and* cognition, Gent pp. 300-312.

Kayne, R., (1994), *The Antisymmetry of Syntax,* The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.

Kitagawa, Y. (1986), *Subjects in Japanese and English,* Doctoral Dissertation, University of Massachusetts.

Klima, J. (1964), "Negation in English", in J. Fodor and J. Katz (eds.), The *Structure* of *Language,* N. Jersey : Prentice-Hall, 246-32.

Koopman, H., (1987), On *the absence of Case chains in Bambara*, Ms., UCLA.

Kossmann, M., (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc Oriental)*, Editions Peeters - Louvain.

Kossmann, M., (2000), *Esquisse grammaticale du Rif oriental*, Editions Peeters, Paris-Louvain.

Lafkioui, Mena, (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Berber Studies, Volume 16, Edité par H. Stroomer, University of Leiden / The Nethelands.

Lafkioui, Mena, (2011), *Études de la variation et de la structuration linguistiques et sociolinguistiques en berbère du Rif*, Berber Studies, Volume 32, Edité par H. Stroomer, University of Leiden / The Netherlands.

Kural, Murat & Tsoulas, Georges (1997), "Pronouns and the Syntax-Discourse Interface", *GLOW,* 20-Workshop, Rabat, Morocco.

Labdelaoui, Rachid, (1997), *binyatu l-ɛanāṣiri ṣṣarfiyyati fi lluɣati l?amāzīɣiyyati. ḥālatu ttaṭābuqi bayna lfiɛli* wa *lfāɛili* [Structure des éléments morphologiques en langue amazighe. Cas de l'accord entre le sujet et le verbe], Thèse de D.E.S., Département de Langue et Littérature arabes, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda, Université Mohamed I.

Langacker, R., (1969), "On pronominalization and the Chain of Command", in Reibel and Schane.

Laoust, Emile (1918), *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa : Grammaire, Textes*, Paris, Leroux.

Laoust, Emile, (1924), *Cours* de *berbère marocain, dialecte du Maroc central,* Rabat.

Laoust, Emile, (1936), *Cours de berbère marocain : dialecte du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas,* Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (2ème édition revue et corrigée).

Lasnik, Howard, (1974), *Analysis* of *Negation in English,* MIT diss., Indiana University, Linguistics Club.

Lasnik, Howard, (1976), "Remarks on Coreference", *Linguistic Analysis,* 2, 1-22.

Larson, R., (1988), "On the double abject Construction" *Linguistic Inquiry* 19, pp. 335-391.

Lees, Robert et Klima, Edward, (1963), "Rules for English Pronominalization", *Linguistic Inquiry,* 15, 2, pp. 235-289.

Leguil, Alphonse, (1981), "Le schéma d'incidence en berbère", *Bull. des études africaines* de *l'INALCO,* vol. I**,** pp. 35-42.

Leguil, Alphonse, (1983), "L'injonctif concessif en berbère", *Bull. des études africaines* de *l'INALCO,* vol. III, n° 5, pp.127-138.

Leguil, Alphonse, (1979-1984), "Opposition et alternance des inaccomplis dans l'Adghagh des Ifoghas", Extrait des tomes XXIV-XXVIII des comptes rendus du *G.L.E.C.S.,* Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, pp.148-176.

Leguil, Alphonse, (1985), "Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère", *Cahiers balcaniques* n° 7, pp. 185-197.

Legui1, Alphonse, (1992), *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives,* Travaux présentés en vue de l'obtention du Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines, L'Harmatan, Paris.

Lieber, R., (1980), *On the Organization* of *the Lexicon,* Doctoral Dissertation, MIT, Cambridge Mass.

Lieber, R., (1992), *Deconstructing Morphology Word Formation in Syntactic Theory,* The University of Chicago Press, Chicago, London.

Loubignac, V., (1924), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, Paris, Éditions Ernest Leroux.

Madeira, A., (1992), "On Clitic Placement in European Portuguese", University College London *Working Papers in Linguistics*, 4.

Makhad, Hassan, (1996), *Tense and Aspect in Berber,* Thesis of D.E.S., Mohamed V University, Faculty of Letters, Department of Anglo-saxon Studies, Rabat.

Mammeri, Mouloud, (1986), *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Paris, Editions AWAL.

Marantz, Alec, (1994), "A late Note on Late Insertion", MIT.

Marantz, Alec, (1995), "A Reader's Guide to Chomsky's 'A Minimalist Program for Syntactic Theory'", in G. Webelhuth, ed., *The Principles and Parameters Approach* to *Syntactic Theory : A Synopsis,* Basil Blackwell, Oxford.

Marcy, G., (1936), "Note sur le pronom relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères", dans *B.S.L.F.* 37, fasc. l, pp. 45-57.

Martinet, André, (1968), *Eléments de linguistique générale,* Paris, A. Colin.

Martinet, André, (1979), *Grammaire fonctionnelle du français,* Paris, Didier.

May, R. (1985), *Logical Form, its Structure and Derivation,* MIT Press.

Mc Carthy, J.J., (1979), *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology,* Ph. D. Thesis, MIT, Cambridge, Mass.

Mettouchi, Mena (éd.), (2011), *"Parcours berbères". Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90e anniversaire*, *Berber Studies*, Volume 33, Edité par H. Stroomer, University of Leiden / The Nethelands.

Milner, Jean Claude, (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations,* Editions du Seuil, Paris.

Milner, Jean Claude, (1979), "Le système de la négation en français et l'opacité du sujet", *Langue française,* N° 44, pp. 80-105.

Milner, Jean Claude, (1986), "Coréférence et coindiciation : remarques à propos de l'axiome (C)", *La grammaire modulaire,* Les éditions de Minuit, pp. 149-166.

Mounin, Georges, (1974), *Dictionnaire de la linguistique,* Presses Universitaires de France, Paris.

Naït-Zerrad, Kamal (2001), *Grammaire moderne du kabyle. Tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris, Editions Karthala.

Naït -Zerrad, Kamal (éd.), (2002), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan.

Nash-Haran, L. (1992), "La catégorie AGR et l'accord en géorgien", *Recherches Linguistiques de Vincennes,* n° 21 : 65-79.

Obenauer, Hans-Georg, (1986), "Déplacer α et A'-liage local : dérivation vs. représentations", *La grammaire modulaire,* Les Editions de Minuit, pp. 167-186.

Obenauer, Hans-Georg, (1992), "L'interprétation des structures *wh* et l'accord du participe passé", *Structure de la phrase et théorie* du *liage,* Sciences du langage, Presses Universitaires de Vincennes, St-Denis, pp. 169-194.

Obenauer, Hans-Georg et Zribi-Hertz, Anne, (dir), (1992), *Structure de la phrase et théorie du liage*, Sciences du langage, PUV, Paris. .

Ouhalla, Jamal, (1988), *The Syntax of Head Movement. A Study of Berber,* University College London.

Ouhalla, Jamal, (1989), "Clitic movement and the ECP", in *Lingua* 79, North Holland, pp. 165-215.

Ouhalla, Jamal, (1990), "Sentential Negation, Relativized Minimality and the Aspectual status of auxiliaries", *Linguistic Review* 7, pp. 183-231.

Partee, B., (1973), "Some Structural Analogies between Tenses and Pronouns in English", *The journal of Philosophy* 70, pp. 601-609.

Penchoen, Thomas G. (1973a), *Tamazight of The Aït Ndhir*, Los Angeles, Undena Publ.

Penchoen, Thomas G., (1973b), *Étude syntaxique d'un parler berbère (Ait Fraḥ de l'Aurès),* Centra di studi magrebini, Napoli.

Pettiward , Anna, (1996), "Anti-Procrastinate effects and optional agreement in French", *SOAS Working Papers in Linguistics & Phonetics,* volume 6, School of Oriental and African Studies, University of London, pp. 274-297.

Picard, A., (1957), "Du prétérit intensif en berbère", dans *Mémorial A. Basset,* pp. 107-120.

Pollock, Jean-Yves, (1986), "Sur la syntaxe de *EN* et le paramètre du sujet nul*", La grammaire moulaire*, Les Editions de Minuit, pp. 211-248.

Pollock, Jean-Yves, (1990), "Verb movement, Universal Grammar and the Structure of IP", *Linguistic Inquiry,* 20, pp. 365-424.

Pollock, Jean-Yves, (1993), "Notes on Clause Structure", Université de Picardie, Amiens.

Pollock, Jean-Yves, (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF, Psychologie et sciences de la pensée.

Prasse, K.G. (1972-1974), *Manuel* de *grammaire touarègue (tahaggart),* Copenhagen, Akademisk Forlage. I-III : phonétique -Ecriture –Pronom ; IV-V : Nom ; VI-VII : Verbe.

Radford, Andrew, (1988), *Tansformational Grammar. A first Course*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge Press.

Ralli, Angella, (1997), "Inflectional Features and the Morphological Component Hypothesis", *GLOW*, Rabat, Maroc.

Raposo, E., (1987), "Case Theory and Infl-to Comp: The Inflected Infinitive in European Portuguese", *Linguistic Inquiry* 18, 85-109.

Rechad, Motsafa, (1993), *Syntaxe et Morphologie des pronoms clitiques. Etude de la cliticisation en arabe*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Université de Lille III.

Reesink, Pietter., (1979), *Problèmes de détermination en Indo-européen et dans une langue chamito-sémitique*, Thèse de 3ème cycle, Paris, EPHE.

Renisio, A. (1932), *Étude sur les dialectes berbères des Bni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique*, Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Tome XXII, Éditions Ernest Leroux, Paris.

Reinhart, T., (1976), *The Syntactix Domain of Anaphora*, Thèse, MIT.

Ritter, Elizabeth, (1991), "Two Functional Categories in Noun Phrases : Evidence from Modern Hebrew", *Syntax and Semantics,* Volume 25, Perspectives on Phrase Structure, pp. 37-62.

Rivas, A., (1977), *A Theory of clitics*, PhD Dissertation, MIT.

Rizzi, Luigi, (1986), "On the Statut of Subject Clitics in Romance", in Osvaldo Jaeggli & Carmen Silva-Corvalan (eds), *Studies in Romance Linguislics,* Dordrecht, Foris, pp. 391-419.

Rizzi, Luigi et Roberts, Jan, (1989), "Complex Inversion in French", *Probus* 1-1, pp. 1-30.

Rizzi, Luigi, (1990a*), Relativized Minimality*, Cambridge, Mass. : MIT Press.

Rizzi, L., (1990b), "Speculation on Verb Second", in Mascaro and Nespor (eds.), 373-86.

Roberts, Jan, (1993), "Agreement and abject Clitics in Franco-Provençal Valdôtain", *Geneva Generative Papers,* Volume 1, N°1, Département de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université de Genève, pp. 31-40.

Roberts, Jan, (1994), "Two types of head movement in Romance", *Verb Movement,* David Lightfoot & N Hornstein, Cambridge, University Press, pp. 207-248.

Rooryck, Johan, (1993), "Prepositions and Minimalist Case marking", Leiden University/IIIL, 1-12.

Ross, J.R., (1967), constraints on Variables in Syntax, Thèse du MIT.

Ross, J. R., (1969), "On the Cyclic Nature of Pronominalization", in Reibel et Schane.

Rouveret, Alain & Vergnaud, Jean, Roger, (1980), "Specifying Reference to the Subject: French Causatives and Conditions on Representations", *Linguistic Inquiry ll,* 1, 97-202.

Rouveret, Alain, (1987), *La Syntaxe des dépendances lexicales : identification dans la théorie syntaxique,* Thèse de Doctorat d'Etat, Paris XIII, Université de St-Denis.

Rouveret, Alain, (1991), "La nature des prépositions conjuguées", *Ms*, Université Paris 8.

Rouveret, Alain, (1992a), "Principes généraux et typologie linguistique", *Recherches Linguistiques de Vincennes,* N° 21, pp. 5-17.

Rouveret, Alain, (1992b), "Clitic Placement, Focus and the Wackernagel Position in European Portuguese", Paper presented at the ESF workshop on clitics, Donostia, September 2-5.

Rouveret, Alain (dir), (1998), *"ETRE" et "AVOIR". Syntaxe, sémantique, typologie*, PUV, Saint-Denis.

Ruwet, Nicolas, (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français,* Editions du Seuil, Paris.

Sadiqi, Fatima, (1986), *Studies in Berber Syntax,* Germany: Konigshausen & Neumann.

Sadiqi, Fatima, (1988), "The INFL/COMP Interaction in some Null Subject Languages", Ms.

Sadiqi, Fatima, (1990), "On the Notion of Comp in Berber", *La linguistique au Maghreb,* collection dirigée par J. Pleines, édition OKAD, pp.329-343.

Sadiqi, Fatima, (1992) "Issues in Berber Cliticisation", *Ms.*

Sadiqi, Fatima, (1996), "The Syntactic Nature and Position of Object Clitics in Berber", *Ms,* Faculté des Lettres de Fès, Maroc.

Sadiqi, Fatima, (2004), Grammaire du berbère, Afrique Orient.

Sadiqi, Fatima & Moha, Ennaji (2004), *A Grammar of Amazigh*, Fès, Publications of the Faculty of Letters Dhar el Mehraz.

Shim, B.S., (1993), "Le pronom coréen *kî*", *Recherches linguistiques* de *Vincennes,* n° 22, pp. 137-161.

Shlonsky, U., (1987), "Focus Construction in Berber", in Guerssel and Hale (eds.), pp. 1-20.

Siloni, Tali & Friedmann, Marc Ariel, (1993), "Agr*o* is not AgrP: A comparative Study of Complex Tenses", *Geneva Generative Papers,* Volume 1, N° 1, Département de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université de Genève, pp.41-S3.

Simpson, Andrew, (1996), "N-word licensing in French, Italian and West Flemish", *SOAS Working Papers in Linguistics* & *Phonetics,* volume 6, School of Oriental and African Studies, University of London, pp. 298-321.

Souali, El Hassan, (1992), *Pronominal Elements in Arabic*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Fès, Maroc.

Souali, El Hassan, (1996), "Sentential Negation and Parametric Variation", in *Linguistique comparée et langues au Maroc*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série : Colloques et Séminaires N° 51.

Souifi, Hamid, (1998), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de : Villa san jurjo / Alhucemas « Ajdir » (Rif / Maroc Nord)*, Doctorat en Sciences du Langage, Université de Toulouse-Le-Mirail.

Souifi. Hamid, (2002a),"Structures, classements et ordres des unités significatives de la phrase verbale d'un parler berbère d'Aît Oujdir", *Cahier du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n°16, Université de Toulouse-Le-Mirail, pp. 23-50.

Sportiche, Dominique, (1983), *Structural Invariance and Symmetry in Syntax,* Doctoral Dissertation, MIT, distributed by the MIT Working Papers in Linguistics.

Sportiche, Dominique, (1990), "Movement, Agreement and Case", MS , UCLA.

Sportiche, Dominique, (1992), "Clitic Constructions", *MS,* UCLA : 1-80.

Stroomer, Harry (1994), "Morpho1ogica1 segmentation in tachelhiyt berber (Morocco)", *Études* et *Documents Berbères,* N° 11, *La Boîte à Documents,* Edisud, pp. 91-96.

Stroomer, Harry / Maarten Kossmann / Dymitr Ibriszimow / Rainer Vossen (éd.), (2010), *Études berbères V. Essais sur des variations dialectales et autres articles*, *Berber Studies*, Volume 28, Actes du « 5. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie », Leiden, 8-11 octobre 2008.

Strozer, J., (1976), *Clitics in Spanish,* PhD Dissertation, UCLA.

Uriagereka, Juan, (1995), "Aspects of the Syntax of Clitic Placement in Western Romance", *Linguistic Inquiry,* Volume 26, N°l, pp. 79-123, The Massachusetts Institute of Technology.

Van Riemsdijk, Henk, (1990), "Circumpositions. Unity in diversity", Papers presented to Simon Dik on his 50th birthday, ed. Harm Pinkster et *al*., Dordrecht: Foris, pp. 229-241

Varlokosta, Spyridoula and Hornstein, Norbert, (1993), "A Bound Pronoun in Modern Greek", *Natural Language & Linguistic Theory,* Volume 11, N° 1, pp. 175-195.

Vergnaud, Jean-Roger, (1974), *French Relative Clauses,* Thèse de Doctorat, Département de Linguistique, MIT.

Watanabe, A. (1991), "S-structure Movement and Wh in situ", MIT paper.

Zanuttini, Raffaella, (1989), "Two Types of Negative Markers", *NELS* 20, vol.2.

Zanuttini, Raffaella, (1990), "On the Relevance of Tense for Sentential Negation", ms., Université de Genève / Université de Pensylvanie.

Zaring, Laurie, (1991), "On Prepositions and case-marking in French", *Canadian Journal of linguistics* 36, pp. 363-377.

Zribi-Hertz, Anne, (1994), "La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé", *Travaux de linguistique et de philologie*, Recueil annuel fondé en 1963 par Georges Straka et publié par G. Kleiber et G. Roques, XXXI, Strasbourg Nancy, Klincksieck, pp. 132-147.

Zribi-Hertz, Anne (dir.), (1997), *Les pronoms. Morphologie, syntaxe et typologie*, PUV, Sain-Denis.

Zubizarreta, Maria-Luisa, (1986), "Le statut morphosyntaxique des verbes causatifs dans les langues romanes", *La grammaire modulaire,* Les Editions de Minuit, pp. 279-311.

Zwart, C. Jan-Wouter, (1991), "Verb Movement and Complementizer Agreement", University of Groningen & MIT, Ms.: 1-43.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS ..... **v**

SOMMAIRE ..... **vii**

RESUME ..... **xi**

ABSTRACT ..... **xiii**

ملخص ..... **xv**

PREFACE **1**

Liste des abréviations **5**

Protocole de transcription **9**

INTRODUCTION GENERALE **9**

CHAPITRE I : Preliminaires Theoriques **23**

Introduction **23**

1.1. La théorie GB **23**

1.2. Le Programme Minimaliste **24**

1.2.1. L'organisation de la grammaire 24

1.2.2. Les opérations du système computationnel 28

1.2.3. Les principes d'économie 30

1.2.3.1. Le principe du mouvement court 31

1.2.3.2. Le principe de procrastination 32

1.2.3.3. Le principe d'avarice 33

1.2.4. La vérification des traits formels 33

1.2.5. La structure de la phrase 36

Conclusion **38**

CHAPITRE 2 : LA STRUCTURE DE LA PHRASE 39

Introduction 41

2.1. La morphologie verbale 41

2.1.1 Préliminaires théoriques 41

2.1.2 Caractéristiques générales 44

2.1.3 La tête verbale 46

2.1.4 Les thèmes verbaux 48

2.1.4.1. L'aoriste 49

2.1.4.2. L'aoriste intensif 55

2.1.4.3. Le prétérit 59

2.1.4.4. Le prétérit négatif 61

2.1.4.5. L'impératif 64

2.2. Valeur grammaticale des oppositions thématiques 66

2.2.1. Les particules verbales 66

2.2.1.1. la 66

2.2.1.2. al 69

2.2.1.3. ad 70

2.2.2. L'opposition aspectuelle 74

2.2.3. L'opposition temporelle 80

2.2.4. L'opposition de mode 90

2.3. La structure de la phrase 94

2.3.1. Les projections fonctionnelles 94

2.3.1.1. La projection de l'aspect (AspP) 95

2.3.1.2. La projection de temps (TP) 97

2.3.1.3. La projection de négation (NegP) 100

2.3.1.4. La projection du complémenteur (CP) 117

2.3.2. L'ordre des projections fonctionnelles 129

2.3.3. La projection fonctionnelle AgrP 137

Conclusion 148

CHAPITRE 3 : LES CLITIQUES SUJETS 151

Introduction 153

3.1. Propriétés morphologiques des "clitiques sujets" 154

3.1.1. Caractéristiques générales 154

3.1.2. Tableau des désinences verbales 159

3.1.2.1. La flexion de personne 159

3.1.2.2. La flexion de nombre 162

3.1.2.3. La flexion de genre 162

3.2. Fonction et statut de la flexion verbale 167
3.2.1. Fonction de la flexion verbale 167
3.2.2. Statut positionnel de la flexion verbale 173
3.3. L'accord neutre ou la forme dite "participiale" 177
Conclusion 187
CHAPITRE 4 : LES CLITIQUES ACCUSATIFS ET DATIFS 189
Introduction 191
4.1. Propriétés morphologiques et distributionnelles 192
4.1.1. tableau des clitiques accusatifs et datifs 192
4.1.2. Distribution des clitiques accusatifs et datifs 194
4.1.2.1. Position d'enclise 195
4.1.2.2. Position de proclise 197
4.2. Analyse des clitiques accusatifs et datifs 204
4.2.1. Les différentes approches 204
4.2.1.1. L'analyse par mouvement 205
4.2.1.2. La génération basique des clitiques 206
4.2.2. Analyse des clitiques accusatifs 209
4.2.2.1. Mouvement des clitiques 209
4.2.2.2. Statut catégoriel des clitiques accusatifs 213
4.2.2.3. Dérivation de l'enclise 214
4.2.2.4. L'enclise dans les structures impératives 219
4.2.2.5. Dérivation de la proclise 223
Conclusion 248
4.2.3. Analyse des clitiques datifs 248
4.2.3.1. Statut et position des clitiques datifs 249
4.2.3.2. Dérivation de l'enclise des datifs 252
4.2.3.3. Dérivation de la proclise des datifs 257
4.2.4. L'ordre des clitiques : cl. dat. - cl. ac. 266
4.2.5. Structure à clitique redoublé 273
4.2.6. Conclusion 282
CHAPITRE 5 : LES CLITIQUES PREPOSITIONNELS 285
Introduction 287
5.1. Propriétés morphosyntaxiques 287
5.1.1. Tableau des clitiques prépositionnels 288
5.1.2. Propriétés syntaxiques 289
5.2. Structure des clitiques prépositionnels 295

5.3. Dérivation de l'enclise 302
5.4. Dérivation de la proclise 305
CONCLUSION GENERALE 313
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 317
TABLE DES MATIERES 341

Fatima Boukhris est Docteur d'Etat ès-Lettres en linguistique. Elle est enseignante-chercheur à l'Université Mohamed V Agdal-Rabat (Faculté des Lettres) depuis 1984. Elle a été Directeur de recherche à l'IRCAM de 2003 à 2010. Outre la linguistique, ses recherches portent sur la langue et les expressions littéraires et artistiques amazighes. Elle a publié plusieurs études et articles dans des revues nationales et internationales et a contribué à des ouvrages collectifs.

N. Chomsky a développé une théorie de la grammaire générative selon laquelle toutes les langues relèvent d'une grammaire universelle. (…) Cette théorie implique que l'étude en profondeur et dans le détail d'une seule langue peut, elle aussi avoir une portée universelle, en révélant les principes et les paramètres de la grammaire universelle.

C'est une telle étude que Fatima Boukhris présente ici. Son livre est consacré à la grammaire de la phrase en berbère tamazighte (AZ) et à l'interaction en syntaxe entre le verbe lexical et les pronoms clitiques qui réalisent ses arguments.

La quantité des données empiriques et la qualité de l'argumentation font de ce livre une oeuvre de référence aussi précieuse pour le linguiste qui s'intéresse avant tout à la grammaire universelle que pour celui qui s'intéresse à la langue berbère.

Jacqueline Guéron

45 DH